



**HAL**  
open science

# Présences croisées de la guerre et de Frédéric II dans la correspondance de Voltaire (1756-1760)

Benoît Petiet

► **To cite this version:**

Benoît Petiet. Présences croisées de la guerre et de Frédéric II dans la correspondance de Voltaire (1756-1760). Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-04115778

**HAL Id: dumas-04115778**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04115778v1>**

Submitted on 2 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Présences croisées de la guerre et de Frédéric II  
dans la correspondance de Voltaire  
(1756-1760)**

**Mémoire de Master 2**

Présenté à l'UFR PHILLIA – Lettres, Littérature française

Année 2018-2019

Benoît Petiet

Sous la direction de Colas Duflo et Alain Sandrier



## Remerciements

À M. Colas Duflo, pour avoir dirigé la fin de ce mémoire. Je le remercie pour ses conseils, ses encouragements et ses critiques, et pour toutes les découvertes qu'il m'a permis de faire dans les recoins méconnus de la littérature des Lumières au cours de ses séminaires sur les romans libertins, l'édition numérique de l'*Encyclopédie*, le caractère politique des romans du XVIII<sup>e</sup> siècle...

À M. Alain Sandrier, pour avoir suivi les premiers pas de ce mémoire. Je le remercie pour sa confiance, jamais ébranlée par les pointes de découragement de ma part, et sans laquelle ce travail n'aurait pas abouti. Je le remercie également pour son séminaire sur la littérature clandestine des Lumières et pour son accueil dans le séminaire ENCCRE, qui a contribué à enrichir ce mémoire de manière significative.

À tous les professeurs qui m'ont appris à interpréter un texte et à aimer les littératures dans leur multiplicité. Je remercie particulièrement M. François Deletré, avec qui j'ai découvert le *Dictionnaire philosophique* (et pour ses cours tout aussi passionnants sur de nombreuses autres œuvres) ; Mme Anne Moussier et M. Sébastien Hillairet, pour leur aide dans la rédaction du projet initial de ce mémoire ; M. Frédéric Lordon, pour la découverte du spinozisme et nos discussions sur le conservatisme de Pascal ; M. Yves Citton, qui m'a accueilli dans son séminaire, pour la lecture de ses ouvrages (qui ont inspiré les lectures actualisantes de Voltaire que je propose ici) et pour notre discussion sur le spinozisme numérique.

À toutes celles et ceux, parents, amis qui m'ont aidé, d'une manière ou d'une autre, en me relisant, en me prodiguant des conseils (fussent-ils contradictoires), des compliments exagérés pour m'encourager, de sages critiques pour me modérer, et qui ont fini par s'abstenir de demander : « Alors, ton mémoire ? ». Un merci particulier à Alexis, Arthur, Bérengère, Cécile, Cécile, Clément, Faouzi, Gabriel, Isia, Julia, Julie, Leyla, Louis-Marie, Martin, Nicolas, Pauline, Philippe, Valentine ; à ceux et celles que j'oublie en composant cette trop courte liste.

Et à ma Yaël.

## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	3
<b>Table des matières</b> .....	4
<b>Introduction</b> .....	7
<i>Problèmes de légitimité : pourquoi Voltaire ?</i> .....	9
<i>Problèmes du statut de l'écrit : pourquoi la correspondance ?</i> .....	11
<i>Distinguer la guerre et Frédéric</i> .....	14
<i>Problématique générale et enjeux</i> .....	15
<i>Ce que ce travail n'explore pas</i> .....	16
<i>Délimitation du corpus</i> .....	17
<i>Parcours de l'enquête</i> .....	18
<b>Partie I : Impossible unité du discours épistolaire (sur la guerre et Frédéric)</b> .....	20
<b>Introduction : impréciser les objets de l'enquête (la correspondance, la guerre, Frédéric)</b> .....	20
<b>A- Apprécier la multiplicité de Voltaire en sa correspondance : croiser les problèmes</b> .....	22
1. Tenir ensemble les contradictions du discours épistolaire, repérer ses articulations .....	23
2. Rejoindre l'actualité par l'histoire : désir d'histoire au présent dans la correspondance .....	30
3. Atteindre Frédéric par l'exemple historique et littéraire : un être débordant .....	36
<i>Transition</i> .....	43
<b>B- Parcourir la chronologie interne d'une correspondance</b> .....	44
1) 1756 : travailler à la guerre .....	45
2) 1757 : négocier la paix ou préférer la tranquillité .....	48
3) 1758 : multiplier le thème de la guerre (contre les ennemis de la raison) .....	50
4) 1759 : fulminer contre le roi de Prusse .....	52
5) 1760 : écrire « la même pièce qui se joue sur tous les théâtres » .....	55
<i>Transition</i> .....	56
<b>C- Se repérer dans les ambiguïtés du discours de Voltaire sur la guerre</b> .....	57
1. Éprouver du dégoût pour la guerre et pour l'homme de guerre .....	58
2. Estimer les causes et les effets de la guerre : la lucidité de Voltaire .....	62
3. Faire ou dire la guerre en l'oubliant : déréalisations de la guerre .....	64
4. Euphémiser la guerre : l'ironie comme point de vue en mouvement .....	67
<i>Transition</i> .....	72
<i>Conclusion de partie</i> .....	73
<b>Partie II : Trois sondages pour s'orienter dans la correspondance</b> .....	74
<b>Introduction : sonder la correspondance de Voltaire</b> .....	74

<b>A-</b>	<b>Se concentrer sur un correspondant : lettres de Voltaire à Jean-Robert Tronchin, entre négoce et négociation.....</b>	<b>76</b>
1.	Faire confiance.....	79
2.	Faire des affaires (en dépit du conflit).....	85
3.	Se soucier du « bonheur public » : autres figures de Voltaire et de Frédéric.....	92
	<i>Transition</i> .....	96
<b>B-</b>	<b>Se concentrer sur un moment : de la consolation à la bataille de Rossbach (septembre-novembre 1757).....</b>	<b>96</b>
1.	S’impliquer dans la guerre avec la correspondance.....	100
2.	Dissocier les affects à l’œuvre dans cet épisode.....	103
3.	Différencier les rois et les philosophes.....	106
	<i>Transition</i> .....	108
<b>C-</b>	<b>Se concentrer sur un fait du discours : les dénominations de l’homme de guerre.....</b>	<b>109</b>
1.	Nommer en fonction d’affects.....	111
2.	Jouer avec les mots, se jouer de Frédéric.....	114
3.	Multiplier la présence de Frédéric.....	117
4.	Entretenir la connivence avec le lecteur.....	121
	<i>Conclusion de partie</i> .....	123
	<b>Partie III : La correspondance, recours philosophique face à la guerre.....</b>	<b>125</b>
	<b>Introduction : distinguer les lettres des autres expériences du réel « par procuration ».....</b>	<b>125</b>
<b>A-</b>	<b>Penser la guerre par analogie.....</b>	<b>129</b>
1.	Faire de la guerre un objet littéraire pour la maîtriser.....	130
2.	Dramatiser la guerre : la métaphore du « théâtre de la guerre ».....	134
3.	Relire la correspondance à l’aune de cette métaphore.....	139
	<i>Transition</i> .....	141
<b>B-</b>	<b>Contrer l’oubli de la guerre par la correspondance.....</b>	<b>142</b>
1.	Se faire gazetier et auteur tragique à la fois : la correspondance au croisement des genres.....	143
2.	Faire circuler les affects : le rôle politique de la correspondance.....	147
3.	Renforcer les autres combats : l’homologie de la guerre envahit la correspondance (guerre pour l’Encyclopédie, guerre contre le fanatisme, etc.).....	152
	<i>Transition</i> .....	154
<b>C-</b>	<b>Se consoler par lettres.....</b>	<b>155</b>
1.	Se consoler du monde sans oublier le monde.....	155
2.	Consoler les rois et se consoler des rois.....	159
3.	Réinventer une philosophie du « <i>Suave mari magno</i> ».....	162
	<i>Conclusion de partie</i> .....	166

<b>Conclusion</b> .....	167
<b>Bibliographie</b> .....	171
<b>I. Sources</b> .....	171
A- Correspondance de Voltaire.....	171
B- Autres œuvres de Voltaire.....	171
C- Autres sources documentaires.....	172
<b>II. Ouvrages et articles critiques</b> .....	173

Tout tranquille que je suis, et tout philosophe que je veux être, je vous avoue que je ne peux pas m'empêcher de m'intéresser à la tragédie qui se joue en Allemagne. Voilà beaucoup de grands acteurs sur la scène. J'en ai vu quelques-uns de fort près, et ma curiosité est très pardonnable.

– À David-Louis Constant de Rebecque, seigneur d'Hermenches, 9 août 1757 (D7338).

## Introduction

Que reste-t-il de la guerre de Sept Ans dans l'imaginaire collectif ? Parmi les quelques œuvres célèbres qui l'évoquent rétrospectivement, *Barry Lyndon* y consacre une séquence qui illustre l'écart entre la guerre telle qu'elle est vécue et telle qu'on s'en souvient :

Barry eut son baptême du feu contre une arrière-garde de Français qui occupaient un verger le long d'une route que le gros des forces anglaises voulait emprunter. Omise par l'histoire, la rencontre fut mémorable pour les participants.<sup>1</sup>

Le contraste est saisissant entre ce qui est donné à voir – un carnage – et la portée attribuée à cet événement dans le cours du conflit, au dire du narrateur. Quand un spectateur du XXI<sup>e</sup> siècle regarde un film du XX<sup>e</sup> siècle, adapté d'un roman du XIX<sup>e</sup> siècle dont l'intrigue se déroule au XVIII<sup>e</sup> siècle, il peut ainsi éprouver un sentiment de la distance qui sépare la présentation d'une guerre dans les livres d'histoire, des multiples façons dont elle est vécue puis représentée dans la fiction.

L'oubli relatif dans lequel est tombée la guerre de Sept Ans, qui a pourtant constitué une déchirure profonde dans l'histoire de l'Europe, ne manque pas de surprendre. Mais en plus d'avoir reconfiguré les équilibres géopolitiques – ce que les contemporains pouvaient difficilement évaluer – cette guerre a été une réalité vécue, avec son lot inhabituel de massacres, de pillages et de destructions (comme le film de Kubrick nous le laisse entrevoir). Aujourd'hui, on évalue les pertes humaines du conflit à près d'un million de morts<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Stanley KUBRICK (réal., prod., scén.), *Barry Lyndon*, Warner Bros., 1975, d'après les *Mémoires de Barry Lyndon* de William Makepeace Thackeray. Dans la version originale du film, il est plus précisément question des « livres d'histoire » : « *Though this encounter is not recorded in any history book it was memorable enough for those who took part.* »

<sup>2</sup> Cf. Jean-Pierre BOIS, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs. 1714-1815*, Paris, Éditions du Seuil, Points Histoire, 2003, p. 202. L'auteur insiste sur les autres dommages de la guerre : « Il faut y ajouter les provinces dévastées, la Silésie détruite, la Poméranie dont l'aristocratie a déserté les terres, la Prusse orientale qui a servi de



Que serait-ce d'aborder la guerre à partir d'un des multiples points de vue possibles, et particulièrement du point de vue de quelqu'un qui ne vit pas la guerre depuis le front, mais qui y assiste en tant qu'observateur ? Ce serait une forme d'équivalent de notre propre point de vue sur un conflit actuel : nous pouvons nous faire une idée de la guerre qui se déroule loin de chez nous, et qui devient proche par ses répercussions, par les images et témoignages qui nous parviennent, et par l'embarras dans lequel se retrouve notre conscience morale ou politique. *Mutatis mutandis*, de tels questionnements émergent déjà dans les écrits du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans cette étude, c'est la correspondance de Voltaire que je me propose de parcourir, à la recherche de cette actualité plurielle de la guerre.

Pourquoi Voltaire ? Pour commencer, Voltaire connaît personnellement celui qui mène la guerre côté prussien, Frédéric II. Au début de la guerre, en 1756, cela fait vingt ans que les deux hommes sont en correspondance, et trois ans seulement que Voltaire a quitté la cour de Frédéric dans des circonstances désastreuses abondamment commentées depuis lors<sup>3</sup>. Cela peut expliquer pourquoi son discours sur Frédéric II et la guerre est souvent chargé d'affects personnels, mais il n'est pas judicieux de s'y cantonner : la réflexion de Voltaire ne néglige aucune dimension du problème, et des considérations philosophiques ou politiques peuvent aussi guider ses lettres. Plus avisé que d'autres, Voltaire ne minimise pas l'importance du conflit dans le cours de l'histoire : « Voilà probablement le système de l'Europe qui va entièrement changer » confie-t-il à sa nièce Mme de Fontaine à propos de l'évolution de la situation<sup>4</sup>.

La guerre et Frédéric sont ainsi largement présents dans la correspondance de Voltaire de cette époque ; le philosophe les évoque aussi bien ensemble que séparément. Cependant on constate qu'il est difficile de les dissocier, tant la guerre pèse sur les relations entre Voltaire et Frédéric, et tant Frédéric est impliqué dans la guerre. La présence du roi de Prusse dans la correspondance se mêle à celle de la guerre en cours. Frédéric et la guerre dans la correspondance de Voltaire : les termes paraissent bien circonscrits, et pourtant chacun d'entre eux est problématique. Je commencerai donc par préciser les points de tension de ces objets

---

cantonement à l'armée russe, la Hesse sillonnée par les armées française, hanovrienne, et par l'armée des Cercles. Partout en Allemagne la jachère est revenue, les échanges sont paralysés, l'administration locale est désagrégée... » (*Ibid.*).

<sup>3</sup> Selon Christiane Mervaud, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle s'effectue un « double mouvement d'intense élaboration mythologique » : d'un côté, les biographes de Voltaire, qui s'appuient majoritairement sur les réécritures que constituent les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même*, et ses lettres à Mme Denis ; et de l'autre, la cohorte des hagiographes de Frédéric. Voir Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières. 1736-1778*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985, p. 4 sq.

<sup>4</sup> D7507, à Marie-Élisabeth de Dompierre de Fontaine, 10 décembre 1757.

(respectivement « Voltaire », « la correspondance », « la guerre » et « Frédéric »), avant d'énoncer la problématique générale de ce mémoire et d'en présenter le développement.

### *Problèmes de légitimité : pourquoi Voltaire ?*

Le choix de Voltaire garantit un certain nombre d'avantages précieux. Témoin privilégié de son temps, il correspond avec certains des protagonistes du conflit, Frédéric au premier chef. Insatiablement curieux, d'une culture inégalable, il déploie une réflexion critique sur tous les sujets qui parviennent à l'intéresser. Autorité savante, il retient l'attention des élites qui se rassemblent pour lire ses lettres et se nourrir de sa pensée. En somme, le point de vue de Voltaire a l'intérêt d'être situable ; on peut en analyser les diverses positions, en fonction des réseaux dans lesquels il s'inscrit : réseaux épistolaires aussi bien que réseaux de références culturelles.

En revanche, chacun de ces avantages se double d'un inconvénient. Si Voltaire est au cœur d'un étonnant réseau épistolaire, il n'a pas directement vécu la guerre. La vaste culture qu'il possède est stéréotypée, et a tendance à l'enfermer dans des références quelque peu figées où prédominent les modèles antiques et classiques. L'autorité dont il peut se prévaloir n'a cessé de faire débat, et jusqu'aujourd'hui la figure de Voltaire est démonétisée, notamment en tant que philosophe<sup>5</sup>. Enfin, si Voltaire est assimilable à un point de vue que l'on peut situer, on court un double risque d'ordre épistémologique à se concentrer sur une grande figure : d'une part, le retour au poncif des « grands hommes », quand les méthodes historiques engagées depuis des décennies nous invitent à nous intéresser à des figures marginales voire anonymes ; d'autre part, l'oubli que la personne et les textes de Voltaire se sont recouverts au fil des siècles d'un enchevêtrement de représentations construites *a posteriori*<sup>6</sup>.

Étudier le discours de Voltaire sur la guerre soulève donc certaines objections. Est-il plus clairvoyant qu'un autre ? Sa correspondance n'est pas exempte de naïveté, comme Nicholas Cronk le note dès sa préface aux *Lettres choisies* : « Les commentaires de Voltaire

---

<sup>5</sup> Un certain nombre de travaux contemporains s'attachent à réhabiliter Voltaire au rang de philosophe, en contestant une acception univoque du terme. La pensée de Voltaire mérite toute l'attention philosophique, sinon par son originalité conceptuelle, du moins par sa dynamique textuelle, son inlassable questionnement épistémique, sa ruine des dogmatismes et son engagement dans le réel. Voir à ce propos Sébastien CHARLES et Stéphane PUJOL (dir.), *Voltaire philosophe. Regards croisés*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2017. Les auteurs soulignent que la dévaluation du corpus voltairien était en cours du vivant même de Voltaire.

<sup>6</sup> Ces réseaux de représentations autour de Voltaire font l'objet d'un livre dirigé par Christophe CAVE et Simon DAVIES, *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Oxford, Voltaire Foundation, 2008. Le pluriel du titre souligne la multiplicité de la figure de Voltaire. C'est à sa multiplicité de son vivant, telle qu'elle apparaît dans la correspondance, que je m'intéresse.

sur la Guerre de Sept Ans – "j'aime beaucoup mieux la paix que le Canada, et je crois que la France peut être heureuse sans Québec"<sup>7</sup> [...] – nous font sourire, mais ils ne sont pas d'une grande utilité pour l'historien<sup>8</sup>. » Certes, dans une perspective d'étude strictement historique de l'événement « Guerre de Sept Ans », il n'est pas très avisé de se reposer sur de tels jugements à l'emporte-pièce dont la correspondance de Voltaire regorge. Cependant, d'autres biais d'approche ne manquent pas d'intérêt intrinsèque. Pour risquer le saut dans le temps, cette expression de naïveté de "bon sens" à l'égard d'une situation géopolitique<sup>9</sup> ne rappelle-t-elle pas le slogan par lequel on résumait le cartiérisme dans les années 1950 : « La Corrèze plutôt que le Zambèze<sup>10</sup> » ? C'est dire s'il y a des persistances dans le discours des élites éclairées. Pour continuer dans cet exemple, il ne s'agit évidemment pas de dire que Voltaire serait un précurseur du cartiérisme, mais de souligner que la correspondance de Voltaire autorise des approches innombrables de son contenu d'un simple point de vue historique : il n'est pas absurde, pour l'historien qui chercherait à établir l'archéologie de l'opinion publique au XX<sup>e</sup> siècle, de mener des recherches dans la correspondance de Voltaire<sup>11</sup>. D'autres prospections, notamment littéraires, peuvent également y trouver leur compte.

Dans ce mémoire, j'aimerais précisément prendre le contre-pied de l'assertion de Nicholas Cronk : certes, les lettres de Voltaire ne permettent pas de se renseigner sur la "réalité" du conflit – le front – mais elles présentent un témoignage de ce que peut exprimer un individu au cœur d'un réseau épistolaire particulièrement dense et de grande importance sociale, c'est-à-dire, malgré tout, un témoignage sur l'un des multiples visages de la guerre. Tout d'abord, il faut noter l'importance cruciale de l'épistolaire dans la diffusion des nouvelles en Europe<sup>12</sup>.

---

<sup>7</sup> D10693, au comte de Choiseul, 6 septembre 1762 (on trouve de fréquentes variations sur le thème du Canada avant cette date). L'édition Besterman de la Pléiade accompagne cette formule d'une note : « Voltaire, qui n'a aucun intérêt dans le commerce du Canada, sacrifie beaucoup plus volontiers Québec que Pondichéry, qui lui a toujours inspiré beaucoup d'inquiétude. » Cette imbrication de l'intérêt personnel dans des considérations (géo)politiques fait l'objet d'un commentaire particulier en II-A.

<sup>8</sup> Voltaire, *Lettres choisies*, édition de Nicholas CRONK, Paris, Gallimard, Folio classique, 2017, préface, p. 10.

<sup>9</sup> Pour lui rendre justice, soulignons que Nicholas Cronk s'engage activement à pourfendre l'idée d'un Voltaire « naïf », en particulier dans sa vision de l'histoire : voir « Voltaire, historien des temps modernes », in *Revue Voltaire* n°15, « Les voyages voltairiens », Paris, PUPS, 2015, pp. 73-89.

<sup>10</sup> Si la formule n'est pas de Raymond Cartier, elle en résume l'argumentaire : l'intérêt économique prime sur toute autre considération ; des similitudes s'observent dans certaines lettres de Voltaire (voir II-A).

<sup>11</sup> À partir d'analyses du type de celles que je propose, il serait envisageable de tenter une opération d'induction, soignée et fouillée quoiqu'incertaine et fragile, par laquelle on passerait du point de vue particulier de Voltaire sur la guerre au point de vue de l'élite éclairée. Voltaire fait partie de l'élite, même s'il n'y a pas d'équivalence entre les opinions de Voltaire et celles de l'élite éclairée (si tant est que ce singulier ait un sens).

<sup>12</sup> À tel point que les premières expériences de la presse se distinguent peu du format de la lettre : « La gazette manuscrite, ancêtre du journalisme et média privilégié de la communication érudite, revêt aussi la forme épistolaire. » (Benoît MELANÇON, « Diversité de l'épistolaire », in Jean-Charles DARMON et Michel DELON (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Michel PRIGENT, Paris, PUF, 2006, p. 825).

Voltaire dispose de nombreux informateurs, parisiens, étrangers et autres, et en retour il se fait lui-même l'informateur de ses correspondants, en transmettant notamment les rapports dont il dispose, mais surtout en les gratifiant de ses propres commentaires. Ainsi, à côté de ses ouvrages proprement dits, c'est dans ses lettres que Voltaire ne cesse d'élaborer et d'interroger son rapport à la philosophie, à l'histoire, à l'anthropologie, etc. On peut suivre Nicholas Cronk qui estime que « ses jugements historiques manquent parfois de perspicacité<sup>13</sup> ». Ces jugements sont néanmoins révélateurs d'un certain état d'esprit ; le manque de perspicacité occasionnel n'est pas que le sien : Voltaire s'inscrit dans un réseau épistolaire qui dépasse les individualités, et il contribue à informer (dans les deux sens du terme) ce réseau autant qu'il en est informé.

C'est en ce sens que l'on peut définir une « fonction intellectuelle » du Voltaire épistolier. Comme le note André Magnan, les lettres de Voltaire trouvent un large public qui en fait le théâtre de mutations littéraires majeures :

Au fil de sa vie, Voltaire devint ainsi le centre, la conscience et l'écho sonore d'une immense Europe épistolaire, toute bruisante de ses écrits, de son action et de son personnage. Autour de lui se nouait une double transformation : des pratiques de littérature, de plus en plus ancrées dans l'humain, le social, le politique ; et du statut de l'écrivain, désormais lié par vocation à ces nouveaux enjeux d'immanence et à l'affirmation de leur autonomie – l'intellectuel, comme fonction de discours, sortit de là<sup>14</sup>.

Voilà une dimension importante à prendre en compte : les commentaires de Voltaire ne sont pas tant dus à sa propre volonté de surplomber l'opinion publique (en voie de constitution<sup>15</sup>) qu'à une demande issue de l'opinion publique d'avoir un avis de Voltaire sur tout. Non seulement l'intellectuel devient « fonction de discours », mais en plus le discours se charge des attentes d'un public. Le présent mémoire pourrait malgré lui affermir cette fonction intellectuelle : après tout, repérer les traces d'un discours de Voltaire sur la guerre dans un amas de lettres revient à créditer a priori ce discours d'une importance particulière (voire unique) sur la question, simplement parce que c'est Voltaire.

### *Problèmes du statut de l'écrit : pourquoi la correspondance ?*

Cette autorité que l'on confère au texte en vertu du seul nom de Voltaire est caractéristique, au moins du point de vue de la réception de la correspondance, de ce que Michel

---

<sup>13</sup> Voltaire, *Lettres choisies*, *op.cit.*, préface, p. 10.

<sup>14</sup> André MAGNAN, « Correspondance », in Jean GOULEMOT, André MAGNAN, Didier MASSEAU (dir.), *Inventaire Voltaire*, révision générale par A. MAGNAN, Paris, Quarto Gallimard, 1995, p. 370.

<sup>15</sup> C'est du moins l'acception traditionnelle depuis la thèse d'Habermas sur la constitution de « l'espace public » à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir Jürgen HABERMAS, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. Marc BUHOT DE LAUNAY, Paris, Payot, 1988 (1962).

Foucault appelle la « fonction auteur »<sup>16</sup>, à laquelle renvoie la « fonction intellectuelle ». La « fonction auteur », selon Foucault, c'est aussi se mettre à considérer, très abstraitement, que l'œuvre tient d'un seul tenant sous le nom de son auteur, qu'elle fait corps avec lui, de sorte que son essence même changerait du tout au tout en fonction des évolutions de son corpus (publications posthumes, redécouvertes, erreurs d'attribution, etc.). Or, précisément, dans le cas de Voltaire, on découvre en permanence de nouvelles lettres. Certaines sont perdues (la correspondance avec Émilie du Châtelet), et par ailleurs on dispose de très peu de lettres adressées à Voltaire, si bien que le corpus est irrémédiablement lacunaire. La correspondance de Voltaire montre à quel point l'idée d'une « œuvre » aux contours clairement définis est illusoire. Pour les seules lettres de Voltaire, nous en avons 15 000, quand Théodore Besterman en évalue le total à 40 000<sup>17</sup>. S'il fallait reconsidérer à nouveaux frais l'œuvre de Voltaire à mesure que l'on découvre de nouveaux écrits, on se rendrait compte de l'inanité de cette tâche.

Par conséquent je ne recherche pas le Voltaire « authentique » dans ces lettres, non plus que l'interprétation définitive de ses textes. Si je m'intéresse à la correspondance de Voltaire, c'est pour essayer de me confronter à un texte monumental, foisonnant, dans lequel il est possible de se plonger, d'exploiter les tensions et les contradictions à l'œuvre, et d'en construire une interprétation toujours provisoire et changeante.

Pour procéder ainsi dans la correspondance, il est sans doute préférable de prendre du recul sur ce que l'on sait de Voltaire indépendamment de telle ou telle lettre. Je m'efforce ainsi de rejoindre Benoît Melançon qui annonce ainsi sa démarche pour élaborer une poétique de l'épistolaire à partir des lettres de Diderot à Sophie Volland : « La correspondance ne sera pas considérée comme le dépôt d'un savoir sur le monde, une "gazette" ou un réservoir de faits et d'anecdotes, mais comme une façon d'écrire, pour soi et pour autrui, le monde et l'intimité. »<sup>18</sup> De même, ici, il ne s'agit pas de considérer la pertinence des informations délivrées par les lettres de Voltaire sur les questions de la guerre, mais de considérer chez un même auteur de multiples façons d'écrire la guerre, une guerre à la fois lointaine dans ses combats et proche dans ses enjeux (tels qu'ils sont établis dans les lettres). Comme Benoît Melançon avec Diderot, il faut prendre le « je » des lettres de Voltaire comme un « sujet textuel » et non pas comme une

---

<sup>16</sup> Michel FOUCAULT, « Qu'est-ce qu'un auteur », in *Dits et écrits* I. 1954-1975, édition établie sous la direction de Daniel DEFERT et François EWALD, avec la collaboration de Jacques LAGRANGE, Paris, Quarto Gallimard, 2001 (1994), pp. 817-849.

<sup>17</sup> Nicholas CRONK, *Lettres choisies de Voltaire*, op.cit., préface, p. 7.

<sup>18</sup> Benoît MELANÇON, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Éditions Fides, 1996, p. 9.

manifestation écrite de M. François-Marie Arouet dit Voltaire<sup>19</sup>. C'est cette conception de l'épistolaire qui nourrit la présente étude dans la mesure où la lettre prend le pas sur une vision d'authenticité de la personne de Voltaire : « Voltaire », dans ce mémoire, est une facilité de langage pour désigner le « je » produit dans les lettres. Mais il s'agit aussi d'un outil de cohérence interne à la lettre et aux lettres, cohérence toujours problématique.

En revanche, contrairement à Benoît Melançon, je m'autorise une certaine liberté à l'égard de l'objet « lettre », c'est-à-dire que je n'hésite pas à éclater ma lecture du corpus, à passer d'un paragraphe d'une lettre à un paragraphe d'une autre. Benoît Melançon privilégie une démarche qui s'apparente à l'identification du critique au récepteur de la lettre :

Pour que la communication soit possible, il faut que le destinataire (et le critique avec lui) prenne la lettre au sérieux, lui accorde un minimum de cohérence interne, lui reconnaisse, au moins une certaine forme d'unité.<sup>20</sup>

Cette étude se détache sensiblement de la lecture de la lettre comme d'un tout cohérent, pour favoriser les passages d'une lettre à l'autre : c'est une lecture libre et buissonnière des lettres de Voltaire, à l'usage d'un lecteur cherchant à nourrir son questionnement (je ne me prive pas pour autant de m'arrêter longuement sur certains textes illustrant des points importants). Il me semble en effet que l'examen linéaire et chronologique de chacune des lettres de Voltaire ne serait pas un gage de sérieux. D'abord parce que la prétention d'exhaustivité se ruine d'elle-même devant le caractère lacunaire du corpus : faudrait-il réinterpréter l'entièreté de ce corpus à l'aune de la découverte d'une nouvelle lettre ? Ensuite, parce qu'une telle lecture supposerait de prendre en compte les réponses dans la mesure où la lettre s'inscrit dans un échange. Il faudrait aussi ne pas négliger la différence de statut des lettres. Certaines lettres ont survécu par hasard<sup>21</sup> tandis que d'autres, comme celles lettres adressées au souverain prussien, ont été soigneusement conservées (et quelques-unes ont pourtant été perdues). Toutes ces difficultés sont à mon avis écartées quand on se décide à parcourir librement le corpus, en s'étant soi-même imposé des contraintes. Si je prends la lettre au sérieux, je m'autorise une lecture libre sans être désinvolte, et contrainte par la présence dans ces lettres de Frédéric et/ou de la guerre de Sept Ans.

---

<sup>19</sup> « Ce Diderot épistolier est une création de la correspondance et c'est dans les textes qui la composent qu'il se crée lui-même pour ses lecteurs, les destinataires des lettres comme les lecteurs actuels de son œuvre. » (*Id.*, p. 11)

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Cf. Nicholas CRONK, *Lettres choisies* de Voltaire, op.cit., préface, p. 9.

## *Distinguer la guerre et Frédéric*

On a commencé à le voir : la guerre n'est pas un tout bien défini. Parle-t-on d'opérations militaires ? de pertes humaines ? de conséquences économiques ? Tout cela apparaît bien confus, et précisément, il ressort de la guerre l'impression d'une grande confusion que manifeste bien la correspondance de Voltaire : « Je vous ai donné d'assez mauvaises nouvelles, mais je ne vous les ai pas données pour bonnes. J'attends avec impatience de voir le chaos un peu débrouillé. »<sup>22</sup> Informations contradictoires et mauvaises nouvelles jalonnent la correspondance de cette époque. Il faut donc prendre en considération cette absence de limites bien établies au phénomène de la guerre, et s'efforcer de repérer des signes de sa présence dans des lettres où le vocabulaire usuel du conflit n'est pas employé.

Quant à Frédéric II, on voit en lui, hier comme aujourd'hui, le parangon des « despotes éclairés ». Qu'en est-il au juste ? Que recouvre cette formulation répétée à l'envi ? Voici comment l'historien Lucien Bély détaille les visées propagandistes et personnelles de ces « despotes éclairés » qui se manifestent d'autant mieux dans leur attitude face à la guerre :

Les réformes, quand elles existèrent, furent souvent destinées à renforcer l'État, et les finances servirent à entretenir des armées plus nombreuses et plus efficaces. La complaisance des écrivains fut souvent utile pour mieux dissimuler les agressions militaires, comme celle de Frédéric II en Silésie. Les idées audacieuses cachaient finalement des appétits bien traditionnels : la volonté d'expansion territoriale, les menaces à l'endroit des puissances plus faibles, l'engrenage des guerres. [...] Ainsi, ces monarques furent, comme leurs ancêtres, soucieux d'être éclairés surtout par les rayons de la gloire militaire.<sup>23</sup>

Lucien Bély nous rappelle que les entreprises du despotisme éclairé sont subordonnées à des objectifs politiques d'expansion de puissance, dont la guerre est le paradigme. Et celle qui s'est déroulée en Europe (et dans d'autres régions du monde) entre 1756 et 1763 ne fait pas exception, à tel point que la présence de Frédéric dans la correspondance a tendance à se confondre avec celle de la guerre :

Par ma foi vous autres Parisiens n'avez pas le sens commun. Luc<sup>24</sup> n'en a pas davantage d'avoir commencé cette horrible guerre, qui lui a donné à la vérité de la gloire, mais qui le rend très malheureux lui et onze ou douze cent mille hommes de ses semblables, s'il y a quelque chose de semblable à Luc. Je ne vois que folie, et bêtise.<sup>25</sup>

Voltaire ne voit « que folie, et bêtise » ; mais s'agit-il de la guerre, de Frédéric, des deux ensemble, de ceux qui le suivent ? Le présupposé était ici de distinguer clairement Frédéric et la guerre. Cela est aisé, semblait-il, mais cela va moins de soi dans l'examen des lettres, de sorte

---

<sup>22</sup> D7020, à Jean-Robert Tronchin, 9 octobre 1756.

<sup>23</sup> Lucien BÉLY, *Les Relations internationales en Europe (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUF, Thémis Histoire, 2007 (1992), Sixième partie, « L'Europe des despotes éclairés », p. 485.

<sup>24</sup> Un des multiples surnoms de Frédéric dans la correspondance (voir *infra*, II-C).

<sup>25</sup> D7625, au comte d'Argental, 9 février 1758.

qu'une question traverse ce travail : les croisements de la guerre et de Frédéric ne révèlent-ils pas une confusion produite dans la correspondance ?

### *Problématique générale et enjeux*

Mon travail est parti d'une question simple : « quelle idée peut-on se faire d'une guerre éloignée dans le temps ? » pour en venir à : « quelles idées de la guerre et de l'homme de guerre sont-elles exprimées dans la correspondance de Voltaire, qui n'a pas vécu le conflit ? » Chez un même auteur, Voltaire, on trouve de multiples façons de considérer la guerre, de considérer un personnage (en l'occurrence Frédéric), et de les considérer ensemble. Cela pose en retour la question de la présence de Voltaire dans les lettres, et qui n'est pas moins un personnage composite et complexe à aborder. En effet, face à Voltaire, on se retrouve d'emblée face à la multiplicité :

On traque volontiers dans la *Correspondance* les mille et un portraits de Voltaire, portraits en mouvement et en situation. Ces lettres, à travers les modifications ou gauchissements qu'impose la tactique épistolaire, le révèlent dans une multitude d'instantanés.<sup>26</sup>

Je cherche pour ma part à traquer quelques-uns de ces « mille et un portraits de Voltaire », mais aussi à chercher les connexions qu'on peut établir avec les « mille et un portraits » d'un des personnages de la correspondance, Frédéric, et, puisque les portraits ne se limitent pas aux individus, avec les « mille et un portraits » de la guerre.

Puisque cette recherche se concentre exclusivement sur des écrits, se pose inévitablement la question du statut de l'écriture. Je cherche donc à repérer des éléments d'esthétique de l'écriture de la guerre, les références et les procédés littéraires employés, et la façon dont ils s'agencent. Sylvain Menant note que Voltaire n'unifie jamais son discours esthétique : « Le lecteur qui veut se faire une idée de ses principes littéraires doit en glaner l'expression dans toute son œuvre, et souvent rapprocher des bribes. »<sup>27</sup> L'unification du discours dans la correspondance, au sujet de la guerre et de Frédéric, est donc un problème auquel je ne peux me soustraire.

---

<sup>26</sup> Christophe PAILLARD, « La correspondance de Voltaire et l'édition de ses œuvres. Problème de méthodologie éditoriale », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2012/4 (Vol. 112), « Correspondance d'écrivains et histoire littéraire », Paris, PUF, 2012, p. 864.

<sup>27</sup> Sylvain MENANT, *L'Esthétique de Voltaire*, Paris, SEDES, collection « Esthétique », 1995, p. 15. Dans cet ouvrage, S. Menant s'efforce de ne pas dissocier explorations esthétiques et préoccupations éthiques de l'écriture voltairienne » car les choix esthétiques sont commandés par une idée d'ensemble de ce que doit être une œuvre réussie dans une vie d'écrivain réussie. Et cela ne peut se comprendre que par rapport à l'idée que Voltaire se faisait de son personnage et de son existence. L'esthétique littéraire dépend d'une esthétique morale. » (*id.*, p. 17). Cette question ne peut être évitée dans une étude prenant pour objet la correspondance.



La correspondance est un genre qui se réfléchit lui-même, notamment au sujet du commentaire sur la guerre : « J’aurais des volumes de réflexions inutiles à faire sur cette double position ; c’est pourquoi je n’en fais point »<sup>28</sup>. Il s’agit donc de déterminer ce qui, dans les lettres, dessine un portrait croisé de la guerre et de Frédéric II en homme de guerre, et comment l’écriture épistolaire s’implique dans ce portrait.

C’est ainsi un projet à plusieurs facettes qui se dessine à l’orée de cette étude. Historiquement, il s’agit d’étudier ce que peut être un certain discours sur la guerre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Littérairement, il s’agit de décrire les enjeux propres à l’écriture épistolaire lorsqu’elle prend pour objet le présent dans son actualité la plus forte – la guerre – et lorsque cette écriture est assumée par le protagoniste en chef de cette actualité et par l’observateur le plus éclectique de son temps. C’est cette deuxième voix, celle de Voltaire, qui requiert mon attention.

### *Ce que ce travail n’explore pas*

Dans sa thèse, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières*, Christiane Mervaud démine les dangers d’une approche « personnalisée » des discours<sup>29</sup>. Elle s’en tient à l’analyse des lettres échangées entre ces deux hommes, et à leur « vérité épistolaire »<sup>30</sup> plutôt qu’à leur vérité biographique. Je m’inscris dans son sillage pour éviter de repérer les motivations psychologiques du discours de Voltaire. En revanche, je ne me donne pas le même objet qu’elle, puisque je ne m’intéresse pas aux lettres de Frédéric. Je me sers de l’apport de sa recherche au profit de la mienne pour cerner la « vérité épistolaire » du personnage de Frédéric en homme de guerre pendant la guerre de Sept Ans. Je m’en tiens à une interprétation du contenu des lettres de Voltaire dans l’appréciation du phénomène de la guerre, ce que précisément Christiane Mervaud évite, dans l’appréciation de son objet :

L’analyse de ces commentaires si utiles pour apprécier ses réactions face au drame qui se déroule en Allemagne ou ses opinions sur celui qui continue à le fasciner, aboutit à une impasse explicative quand on applique cette grille au dialogue qu’il poursuit, vaille que vaille avec le roi.<sup>31</sup>

L’ambition de mon travail est précisément de se pencher sur le rapport de Voltaire à la guerre, par l’intermédiaire de la figure du roi, soit justement « ses réactions face au drame qui se déroule

---

<sup>28</sup> D7630, à Jean-Robert Tronchin, 12 février 1758.

<sup>29</sup> Voir Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., *passim*.

<sup>30</sup> *Id.*, p. 13.

<sup>31</sup> Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 266.

en Allemagne ». Alors certes, le terrain est particulièrement miné, mais à mon avis il n'en est que plus passionnant à déminer.

Il n'est donc pas question ici des activités de Voltaire extérieures à l'activité épistolaire. Je ne me penche que sur ce qui est inscrit comme préoccupation dans les lettres. Par conséquent, il ne s'agit pas de débrouiller les fils complexes des menées secrètes de Voltaire à des fins diplomatiques. Bien sûr, cette implication active et soutenue du philosophe dans le cours même du conflit est évoquée, mais uniquement en ce qu'elle peut éclairer la lecture des textes.

### *Délimitation du corpus*

La justification se fait certes *a posteriori*, mais elle n'en est pas moins légitime. Ici, deux chronologies se croisent : celle des relations épistolaires entre Voltaire et Frédéric II, et celle du conflit européen. Le découpage essaie de concilier ces deux logiques dans leur accorder plus d'importance qu'elles n'en méritent au regard de l'objet que je me suis choisi. Ainsi, j'ai commencé mon enquête au début de l'année 1756, soit dans une période d'avant-guerre, et je l'ai poursuivi jusque dans le cours de l'année 1760, qui correspond à une période d'accalmie sur le front franco-prussien. Pour ce qui est de la logique épistolaire, cela correspond à l'intervalle entre deux moments de silence. Voilà donc une forme de justification à la fois intérieure et extérieure à mon objet, puisque je ne travaille pas ni sur les relations entre les deux hommes, ni sur la guerre proprement dite, mais sur leur croisement dans les lettres de Voltaire.

Pourtant, cette délimitation conserve délibérément une dimension d'indétermination. Je me suis autorisé quelques excursions en 1760, et l'année 1756 est observée avec quelque attention, de sorte qu'un recentrement s'est opéré peu à peu autour des années 1757 et 1758, qui sont les mieux représentées dans cet exposé. Il n'y a pas de traitement équivalent des différentes années que constitue la période, et ce n'était pas l'enjeu.

L'intérêt, à mon sens, est de n'avoir pas cloisonné cette enquête strictement à la période de guerre : j'ouvre et ferme mon corpus à chaque fois à des périodes antérieures au début et à la fin officielle, puisqu'on la fait commencer au cours de l'année 1756 et se poursuivre jusqu'en 1763 (soit « Sept Ans »). Autrement dit, j'essaie de faire droit à cette indétermination de la réalité de la guerre jusque dans ses contours chronologiques.

## *Parcours de l'enquête*

La première partie s'efforce de mettre au jour l'« impossible unité du discours épistolaire », en particulier sur les objets de cette enquête, la guerre et Frédéric II. Il s'agit de faire droit à la multiplicité du discours, qui ne se laisse pas réduire à quelques citations adroitement choisies : dans ses lettres, Voltaire ne s'en tient pas un discours uniforme, ni sur la guerre, ni sur Frédéric. Au contraire, émerge de la lecture l'impression d'un foisonnement de contradictions et d'ambiguïtés. Je commence donc mon enquête en trois croisements différents à partir des objets de la problématique : les contradictions du discours et leurs articulations, l'actualité de la guerre et les exemples du passé, le personnage de Frédéric et les références qui lui sont associées (I-A). C'est alors que je commence à pénétrer avec méthode dans le corpus, en le parcourant chronologiquement, année après année, ce qui constitue une première voie de résolution du problème de la multiplicité (I-B). Après quoi, je m'attaque aux tensions présentes dans le discours de Voltaire sur la guerre et sur l'homme de guerre en cherchant à l'identifier les conflits d'affects qui constituent ces tensions et leur traduction littéraire (I-C). Seulement, à l'issue de ce parcours, il manque une méthode d'approche de la correspondance qui puisse m'aider à me repérer dans cette multiplicité.

C'est pourquoi la seconde partie essaie de pallier ce manque en proposant une série de « Trois sondages pour s'orienter dans la correspondance ». Le premier sondage consiste à isoler un correspondant particulier en vertu d'un certain nombre de critères (importance quantitative et qualitative, intérêt dans l'étude du corpus, rapport privilégié avec Voltaire) et à analyser le discours que Voltaire lui tient. J'ai choisi pour cela d'étudier les lettres envoyées à son banquier et confident Jean-Robert Tronchin, dans lesquelles Voltaire évoque de manière privilégié son rapport à la guerre, en particulier d'un point de vue économique (II-A). Le second sondage se concentre sur un moment particulier au cœur du corpus : il s'agit de la période où Voltaire « console » un Frédéric acculé par les armées ennemies, et qui songe à mettre fin à ses jours. Le détail des lettres que Voltaire envoie à ses autres correspondants nous renseigne, non pas sur la véracité de ses sentiments, mais sur la façon dont Voltaire réagit à un événement qui l'implique directement dans la guerre (II-B). Le troisième sondage est plus particulier, puisqu'il se concentre sur une pratique discursive, à savoir la dénomination d'un individu. L'individu en question, c'est Frédéric, à qui Voltaire attribue de nombreux surnoms et qu'il désigne par un grand nombre de périphrases. L'analyse de ces dénominations laisse voir les enjeux philosophiques et politiques de la correspondance à teneur philosophique et politique et leur

multiplicité nous renseigne sur la façon dont Voltaire rend compte de l'impossibilité à traduire un réel aussi incernable que la guerre et l'homme de guerre par les mots (II-C).

C'est cette voie philosophique de la correspondance qui est analysée dans la troisième partie, que j'ai précisément intitulée « La correspondance, recours philosophique à la guerre » : les lettres peuvent être mises à profit pour dire la guerre, mais aussi pour s'en consoler. Tout d'abord, dire la guerre peut être rendu possible par l'instrument littéraire et philosophique que constitue l'analogie ; celle que Voltaire privilégie, en dramaturgie, est la métaphore théâtrale pour dire la guerre ; cette métaphore est si présente que les interprétations de la correspondance de Voltaire lui sont souvent subordonnées (III-A). Aborder la guerre en philosophe, c'est aussi se reconnaître une responsabilité lorsque les contemporains l'oublent ; événement politique, la guerre doit affecter tout un chacun ; et par contrecoup, tout enjeu politique finit par revêtir l'aspect d'un combat (III-B). Pourtant, le paradoxe demeure d'une volonté de rappeler la guerre et de s'extraire des soucis du monde. Dans la correspondance apparaît ainsi une sorte de philosophie de la consolation que Voltaire exploite dans ses contes, mais qui prend une tournure particulière dans le commentaire direct de l'actualité (III-C).

Outre ce plan visant à déployer le problème général, certains questionnements se retrouvent d'une partie à l'autre. Ainsi, la question du statut de l'écriture épistolaire traverse l'étude, à chaque partie de manière différente : la première partie interroge le statut de l'écriture historique ; la seconde, l'écriture personnalisée (le rapport personnalisé avec un correspondant particulier [Jean-Robert Tronchin, voir II-A] ou avec plusieurs correspondants dans des circonstances particulières [avant la bataille de Rossbach, voir II-B], et des techniques personnalisées de nomination – surnoms, sobriquets... [Frédéric, voir II-C]) ; la troisième, l'écriture philosophique (les analogies et homologies et de la guerre, voir III *passim*).

NB : L'orthographe employée suit celle de l'édition Besterman adaptée par Frédéric Deloffre dans la Bibliothèque de la Pléiade – « Thieriot » au lieu de « Thiriote », « Shuvalov » au lieu de « Chouvalov », etc.

## Partie I : Impossible unité du discours épistolaire (sur la guerre et Frédéric)

### Introduction : *impréciser* les objets de l'enquête (la correspondance, la guerre, Frédéric)

Cette partie constitue un premier frayage au sein du corpus. Il s'agit ici de faire droit à la pluralité du discours de Voltaire dans la correspondance. En dépit la restriction imposée par la délimitation du sujet, le matériau textuel sur lequel repose cette enquête est d'une variété telle qu'il serait dommage de l'aplanir par l'extraction de « thèses » piochées çà et là dans des lettres « emblématiques », et qui pourraient être contredites par d'autres citations tout aussi convaincantes. Il faut donc tenter d'évaluer au maximum cette pluralité de voix qui s'expriment au sein du même corpus épistolaire. L'objectif de cette première partie consiste donc à effectuer de premiers repérages, avec en ligne de mire les rapports entre des propos doctrinaux (la théorie de l'histoire à l'œuvre *dans la correspondance*) et l'irruption de l'événement (la guerre). La correspondance croise tous ces éléments que l'on retrouve dans d'autres œuvres publiées par Voltaire à cette époque-là, en particulier ses écrits d'histoire et d'historiographie (au sens actuel du terme).

À cet égard, il est intéressant de souligner que l'impératif d'écrire l'histoire n'est pas uniquement un souci propre à Voltaire, mais qu'il y est souvent invité par un tiers, parfois des plus prestigieux. Ayant assis sa réputation d'historien, Voltaire ne cesse de recevoir des sollicitations étrangères pour se pencher sur des points d'histoire particuliers. Tout fonctionne comme si sa notoriété l'engageait en dépit de ses motivations personnelles<sup>32</sup>. Voltaire fait part de cette multiplication d'engagements au comte d'Argental, un de ses familiers : « savez-vous que l'amiral Bing<sup>33</sup> m'a fait remettre en mourant sa justification ? Me voilà occupé à juger Pierre le Grand et l'amiral Bing. Cela n'empêchera pas que je n'obéisse à vos ordres

---

<sup>32</sup> Notons que ces sollicitations peuvent devenir motivations intériorisées, et que Voltaire accepte avec un enthousiasme non feint une nouvelle mission d'historien selon les enjeux de celle-ci.

<sup>33</sup> Amiral britannique à qui le duc de Richelieu reprit Minorque en juin 1756. Accusé de trahison à son retour en Angleterre, il est condamné à mort et exécuté. *Candide* y fait allusion : « [Candide] demanda qui était ce gros homme qu'on venait de tuer en cérémonie. "C'est un amiral, lui répondit-on. – Et pourquoi tuer cet amiral ? – C'est, lui dit-on, parce qu'il n'a pas fait tuer assez de monde ; il a livré un combat à un amiral français, et on a trouvé qu'il n'était pas assez près de lui. – Mais, dit Candide, l'amiral français était aussi loin de l'amiral anglais que celui-ci l'était de l'autre ! – Cela est incontestable, lui répliqua-t-on ; mais dans ce pays-ci il est bon de tuer de temps en temps un amiral pour encourager les autres." » (*Candide*, chap. XXIII, « Candide et Martin vont sur les côtes d'Angleterre ; ce qu'ils y voient », in *Romans et contes*, éd. Frédéric DELOFFRE, avec la collaboration de Jacqueline HELLEGOUARC'H et Jacques VAN DEN HEUVEL, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1979, p. 210).

tragiques<sup>34</sup>. »<sup>35</sup> Cette citation illustre pleinement la diversité des invitations auxquelles Voltaire doit répondre : il fait ici allusion à trois demandes de circonstance, une lettre de recommandation personnelle, une réclamation d'honneur de la part de l'amiral Bing (autrement dit, traiter de l'actualité la plus brûlante – le présent exige sa place dans l'histoire) et enfin une commande propagandiste de la future impératrice Catherine II en personne (qui aboutira dans *l'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*<sup>36</sup>). Trois sollicitations qui assoient Voltaire dans l'autorité de son écriture : la signature de Voltaire garantit la valeur du contenu. Autrement dit, la variété du discours public/publié de Voltaire se renforce du crédit qu'on lui donne : établi comme autorité, Voltaire est réclamé comme une source de discours dans laquelle on peut investir ses propres désirs, personnels (d'Argental, Bing) et/ou politiques (Catherine de Russie). C'est ce discours « autorisé » sans équivalent (au sens étymologique : d'une *valeur* sans égale) qu'il faut interroger au cours de ce travail.

Dans une première sous-partie, apprécier la multiplicité du discours conduit non pas à *préciser* les objets envisagés, mais à les *impréciser*. Tout ce qui est travaillé ici est problématique, comme il a été annoncé en introduction : « Voltaire », « la correspondance », « la guerre », « Frédéric II » sont des mots qui ne doivent pas nous abuser ; leurs référés, bien qu'historiquement incontestables, n'ont pas de contours bien définissables. Avant d'être des réalités, ce sont des objets de discours confus, incertains, changeants. Par conséquent, ce serait tordre le discours que de leur substituer une définition peut-être claire, mais à coup sûr erronée. Paradoxalement, impréciser l'objet du discours permet de préciser les problématiques à l'œuvre ; cette sous-partie vise donc à exposer les points de problématique qui émergent de croisements successifs, en n'oubliant pas l'impossibilité de réduire le discours à une ou deux propositions bien senties, piochées dans le fourmillement épistolaire. Ces trois croisements ont pour objet : les contradictions et articulations du discours épistolaire (A-1), l'histoire et l'actualité (A-2), Frédéric et ses avatars historiques et littéraires (A-3).

---

<sup>34</sup> Il s'agit d'écrire une lettre de recommandation pour le comédien Brizard, autre sollicitation d'écriture à laquelle Voltaire s'efforce de répondre, et qu'il place significativement sous le signe plurivoque du « tragique » (le tragique théâtral est associé au tragique de la situation de l'amiral Bing).

<sup>35</sup> D7375, à d'Argental, 12 septembre 1757.

<sup>36</sup> Autre exemple de l'importance du public dans l'activité créatrice du Voltaire historien : Frédéric lui reproche cet ouvrage en des termes appuyés. « Dites-moi, je vous prie, de quoi vous avisez-vous d'écrire l'histoire des loups et des ours de la Sibérie ? Sur quels mémoires ? Et qu'en direz-vous de plus que ce que vous avez répandu dans votre *Histoire universelle*, et que pourrez-vous rapporter du czar qui ne se trouve dans la *Vie de Charles XII* ? Je ne lirai point l'histoire de ces barbares ; je voudrais même pouvoir ignorer qu'ils habitent dans notre hémisphère. » (D9367, 31 octobre 1760). On voit que Voltaire historien est soumis aux jugements de ses contemporains jusque dans les objets qu'il se choisit ou dont on le charge.

À l'issue de cette exploration liminaire, je proposerai dans une seconde sous-partie un détail chronologique du corpus. Le parcours de chaque année, de 1756 à début 1760, a pour avantage conséquent de clarifier la succession des événements intervenus au cours de cette période et qui trouvent un écho dans l'espace de la correspondance. Mais il s'agit aussi et surtout d'une première tentative de résolution de la problématique : ce n'est pas un travail d'histoire – il ne s'agit pas de rapporter et disséquer le témoignage de Voltaire sur la guerre de Sept Ans – mais une étude de ce qu'il se passe dans la correspondance, de sa chronologie interne : comment les événements sont traités, et quelle figure de Frédéric II comme homme de guerre s'en dégage.

De ce parcours chronologique émergent des saillances traitées dans une troisième sous-partie, qui reprend elle aussi à son compte le constat de multiplicité du discours. Cette fois, il s'agit de développer l'ambiguïté du discours de Voltaire sur la guerre, en se détachant par moments de Frédéric – mais toujours pour y revenir. Cette sous-partie constitue ainsi une deuxième tentative de résolution par un deuxième frayage, dont l'objet pourrait se résumer ainsi : la plurivocité de l'opinion de Voltaire sur la guerre dans la correspondance.

#### **A- Apprécier la multiplicité de Voltaire en sa correspondance : croiser les problèmes**

Les objets étudiés ici sont multiples, ils ne se laissent pas appréhender facilement en dépit d'une désignation simple : « la correspondance », « la guerre », « Frédéric ». Dans la correspondance, des sujets infinis s'entrecroisent, répondent à l'actualité, à des allusions qui nous restent toujours obscures pour une part. La guerre quant à elle se déroule loin de Voltaire ; sa place dans la correspondance est un ensemble d'échos, à l'actualité, à la condition humaine, à des soucis financiers, à des pratiques politiques, et plus largement à des préoccupations philosophiques. Frédéric, enfin, n'est pas qu'un chef de guerre, c'est un homme que Voltaire a fréquenté, avec lequel il correspond. Dans sa thèse, Christiane Mervaud a débrouillé les conflits d'affects présents dans la correspondance des deux hommes ; elle a surtout dégagé les propriétés intrinsèques de ces textes, en s'affranchissant d'un récit dramatisé à l'envi au cours des siècles passés. Il est question ici de s'en inspirer pour s'affranchir des préconceptions qui pèsent sur les objets de ce mémoire. Ne pas se satisfaire des désignations toutes faites, ne pas faire semblant d'être à l'aise avec ce que signifient « correspondance », « guerre » et « Frédéric », est sans nul doute un travail critique difficile à mettre en œuvre.

Paradoxalement, ce qui pourrait favoriser un tel chantier serait de se laisser déborder par l'objet. Autrement dit, il ne s'agit pas de préciser ce dont il sera question, mais de l'impréciser : considérer les textes où Frédéric n'est pas nommé, évoquer la guerre actuelle à partir de la théorie de l'histoire, faire émerger le conflit d'affects à l'œuvre dans les lettres, etc., l'enjeu étant de considérer l'ampleur du discours épistolaire, en évitant le risque de tordre le corpus au profit du sujet étudié. Il faut donc partir du principe que la guerre n'est pas la préoccupation unique de Voltaire, et qu'en retour elle peut se trouver présente dans des lettres qui apparemment ne l'évoquent pas ; que Frédéric n'est pas l'objet d'une rancœur, d'une admiration ou d'une affection uniformes ; que les lettres ne révèlent pas les positions intangibles de Voltaire, que les contradictions y sont des éléments significatifs à prendre en compte. C'est de ces contradictions et de leurs articulations qu'il est question dans le premier point.

### 1. Tenir ensemble les contradictions du discours épistolaire, repérer ses articulations

Il faut partir d'un avertissement que Christiane Mervaud énonce à plusieurs reprises de diverses façons dans sa thèse : en bref, la fonction des lettres n'est pas de transmettre des informations rigoureuses sur les faits rapportés. Pour reprendre à mon compte ce qu'elle avance, il me suffit de souligner que, sur la guerre comme sur toute autre réalité extérieure aux lettres, on se retrouve avec la correspondance face à une « transposition littéraire susceptible de rendre perplexe une critique soucieuse de la véracité des faits, alors que la vérité de ces lettres se situe sur d'autres plans. »<sup>37</sup> De ce point de vue, Christiane Mervaud prend le contrepied de l'édition Besterman : les notes de cette dernière soulignent par exemple l'inexactitude de faits que le roi de Prusse rapporte à propos de sa défaite de Hochkirch (octobre 1758) en citant *Mithridate*<sup>38</sup>. Christiane Mervaud préfère se placer sur un plan strictement littéraire : « la référence littéraire oblitère la réalité vécue, preuve que la relation avec Voltaire est d'un autre ordre. »<sup>39</sup> Il en va de même quand on envisage les lettres du seul Voltaire : ce que je cherche dans la correspondance n'est pas un témoignage historique à propos de la guerre de Sept Ans, mais l'expression de tensions internes au discours sur la guerre.

---

<sup>37</sup> Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., « Une liaison dangereuse », p. 296.

<sup>38</sup> « Daun avait saisi l'avantage d'une nuit qui laissait peu de place au courage » (D7942, 15 novembre 1758, cité par Christiane MERVAUD, *ibid.*). Dans la pièce de Racine, on lit : « Pompée a saisi l'avantage / D'une nuit qui laissait peu de place au courage. » (*Mithridate*, II, 3, v. 439-440, in *Œuvres complètes 1. Théâtre-Poésie*, éd. Georges FORESTIER, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1999, p.646).

<sup>39</sup> Christiane Mervaud, *ibid.*



C'est cette « réalité littéraire très différente de l'histoire pure »<sup>40</sup> qu'il faut, sinon cerner, du moins envisager dans les lettres de Voltaire, en examinant la pluralité des discours et les contradictions sérieuses ou apparentes. Il ne s'agit pas de discriminer des lettres où Voltaire dirait « la vérité » et d'autres où il la déguiserait : il convient au contraire d'abandonner ces deux catégories de vrai et de faux dans l'étude des lettres de Voltaire, et voir plutôt l'ampleur du discours épistolaire à la mesure de ses différences, pour aborder ensuite le fonctionnement des contradictions. Les différents thèmes et procédés évoqués ici font chacun l'objet d'un commentaire plus détaillé par la suite ; il s'agit pour le moment de prendre la mesure de la diversité d'un discours épistolaire, et des différents affects qui peuvent entrer en conflit, parfois au sein d'une même lettre, et des procédés d'agencement employés par Voltaire.

Un intérêt de la lecture de lettres est d'observer la pluralité des sujets abordés, sans nécessaire unité de la lettre<sup>41</sup>. La lettre étant soumise à d'autres impératifs que la fiction, il est intéressant de regarder d'un peu plus près comment Voltaire lie les différents sujets qu'il aborde. Voici un exemple de la manière dont Voltaire multiplie à vive allure les sujets en conclusion d'une lettre à d'Argental. Le « sujet » de la lettre est l'*Encyclopédie* : Voltaire envoie deux articles destinés la publication, « *Imagination* » et « *Idolâtrie* », réitère ses vues et ses espoirs au sujet de l'ouvrage des philosophes. Mais voici comment il enchaîne :

Peut-être est-ce prendre bien mal son temps de vous parler de ce qui ne peut occuper que des philosophes, tandis qu'il se passe tant de choses qui doivent intéresser tout le monde.

Je me flatte au moins que vous n'avez de maison ni à Saint-Malo ni sur les bords du Rhin.

Puisse M. le comte de Clermont battre les Hanovriens, puissent les Anglais retourner chez eux, et puissiez-vous approuver et faire approuver, *Histoire*, *Idolâtrie*, *Imagination*. Je n'en ai plus, de cette imagination, mais les sentiments qui m'attachent à vous sont plus vifs que jamais.<sup>42</sup>

Ici, comme souvent dans les lettres de Voltaire, ce sont des propos métalittéraires (méta-épistolaires ?) présentés comme formules de politesse, qui agencent les différents sujets abordés. Le rédacteur précise qu'il se soucie de l'intérêt de son lecteur, et qu'il cherche à corriger son écriture en ce sens. Voltaire émaille ses œuvres de ce genre de remarques, mais celles de ses lettres ont l'intérêt de positionner le rédacteur par rapport à un destinataire immédiat, et d'évaluer le propos à l'aune de stratégies différenciées. En l'occurrence, il s'agit de la hiérarchisation des sujets : est-il bien raisonnable de parler de ses propres scrupules de

---

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> La lettre est en cela une forme de laboratoire de l'écriture (et non pas tant laboratoire des œuvres), car on y discute de projets et de style, mais elle prend pour objet l'observation de l'époque, de l'ordinaire et de l'extraordinaire. Le siècle fourmille d'idées dans les lettres. La lettre ne présuppose pas de contenu, liberté qui permet l'exploration de toutes problématiques, tant familières que sociales, et en fait un élément clé de « l'âge de la conversation », pour reprendre le titre de l'étude de Benedetta Craveri sur les salons du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir Benedetta CRAVERI, *L'Âge de la conversation*, Paris, Tel Gallimard, 2001).

<sup>42</sup> D7757, à d'Argental, 16 juin 1758.

contributeur de l'*Encyclopédie*, quand il se passe des choses autrement graves ailleurs ? Voltaire met ici en opposition sa propre position (celle « *des philosophes* ») et celle de son lecteur (associé à « *tout le monde* »). Or, le sujet que Voltaire développe immédiatement après est pris pour paradigme des « choses qui doivent intéresser tout le monde » : la guerre en Europe. Par conséquent, le sujet de la guerre intervient dans la lettre comme un impératif d'ordre moral autant que littéraire (entendu au sens de la recherche de l'agrément et de l'attention du lecteur). Comme on vient de le voir, Voltaire articule le propos général par des remarques de flatterie personnalisées : le débarquement de troupes anglaises à Saint-Malo et le passage du Rhin par l'armée de Hanovre se mêlent au témoignage d'affection du destinataire au destinataire : « Je me flatte au moins que vous n'avez de maison ni à Saint-Malo ni sur les bords du Rhin. » C'est une dimension que l'on retrouve souvent sous la plume du Voltaire épistolier, que de considérer la guerre dans l'individualisation de ses conséquences ; autrement dit, de mêler sort personnel et sort des peuples. Voilà pourquoi le dernier paragraphe cité présente une forme de prière commune pour les intérêts français et les intérêts de Voltaire : le succès par les armes et le succès littéraire. Voltaire ne cesse d'associer et de dissocier les intérêts particuliers et le sort collectif.

Ce sort collectif n'est en effet jamais clairement et uniment défini dans les lettres. Tantôt il s'agit d'un intérêt inconditionnel pour la paix, tantôt pour la France ; parfois Voltaire en vient à exprimer un découragement qui peut prendre deux directions opposées : plaider pour la paix ou se réjouir de sa propre position, à l'abri du danger. Parfois encore, il s'en tient à une simple déploration de l'action humaine :

Il ne reste à moi pauvre perclus que la liberté de la main droite pour remercier votre Altesse Sérénissime. Je connais tous les manifestes du roi de Prusse. Le meilleur à ce qu'on dit est une bataille gagnée au commencement du mois vers les frontières de la Bohême. Voilà déjà environ vingt mille hommes morts pour cette querelle, dans laquelle aucun d'eux n'avait la moindre part. C'est encore un des agréments du meilleur des mondes possibles. Quelles misères ! et quelles horreurs ! la meilleure de toutes les demeures possibles est certainement celle de Gotha, et je sais bien quelle est la meilleure des princesses possibles.<sup>43</sup>

Comme dans la lettre précédemment citée, on retrouve l'agencement des propos par l'emploi de formules de politesse<sup>44</sup>. L'ironie se mêle ici à la politesse pour créer cet agencement : la formule récurrente « meilleur des mondes possibles » (préfiguration de *Candide*), qui désigne

---

<sup>43</sup> D7023, à la duchesse de Saxe-Gotha, 11 octobre 1756.

<sup>44</sup> Ce brouillage entre déploration et marques de politesse confine parfois à l'incongruité : « Je ne sais pas ce qui arrivera Madame de toute cette cruelle guerre qui désole l'Allemagne. Mais je sais très bien qu'il n'y aura jamais rien de respectable, rien de plus aimable que Madame la margrave de Bareith. Amis, ennemis en conviendront, cela est du nombre des principes dont tout le monde est d'accord. » (D7314, à la margravine de Bayreuth, 15 juillet 1757). La margravine apparaît elle-même comme un élément d'accord universel, par opposition à la réalité de la guerre : cette débauche de politesse la met hors du réel.

par antiphrase un monde en proie aux pires maux, se transmue en formule de politesse : le monde s'oppose à la situation de l'interlocutrice, « la meilleure des princesses possibles » dans « la meilleure de toutes les demeures possibles »<sup>45</sup>. Ce qui est donc agencé ici, c'est la déploration d'un mal suprême (la guerre), et l'éloge du souverain bien voltairien (la tranquillité). On notera aussi la présence de Frédéric au seuil de la déploration. Si, dans cet exemple, aucun affect n'est exprimé au sujet du roi de Prusse, la succession des phrases dans la lettre ne laisse pas de le ranger comme cause et/ou instrument des « misères » et des « horreurs ». C'est la contiguïté des phrases qui inclut Frédéric comme cible de l'ironie voltairienne : d'une part, la désignation antiphrastique d'une « querelle » pour évoquer le massacre de vingt mille hommes, et d'autre part cette même formule du « meilleur des mondes possibles » dont la guerre et ses horreurs constituent « un des agréments ». Les éléments de la lettre s'entre-affectent donc par simple coexistence : l'ironie peut contaminer un propos qui n'est pas directement touché par elle. Quoiqu'il en soit, l'ironie vient ici renforcer la déploration des malheurs du genre humain, cette même déploration qui motive par ailleurs un plaidoyer en faveur de la paix.

De même que la déploration de la guerre, l'éloge de la paix se fait selon diverses tonalités dans les lettres de Voltaire. Dans nombre de celles-ci, il s'en fait le promoteur actif et zélé. Une des formules les plus exaltées en ce sens est sans doute celle-ci : « Je voudrais un armistice éternel entre les hommes. »<sup>46</sup>. Prise telle quelle, cette phrase ferait de Voltaire un pacifiste sans nuance. Et pourtant, dans d'autres textes, Voltaire se gausse des projets de paix perpétuelle comme celui de l'abbé de Saint-Pierre (*Projet de paix perpétuelle*, 1713-1717) repris par Rousseau (*Extrait du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre*, 1761) : il écrit un *Rescrit de l'empereur de Chine à l'occasion du projet de paix perpétuelle* « où il se moque, aux dépens de Jean-Jacques qui en avait été le propagandiste, des naïvetés de l'abbé »<sup>47</sup>. On est trois ans après cette lettre, alors que la guerre fait encore rage.<sup>48</sup> Que dire de cette apparente contradiction, sinon que l'écriture d'une lettre, motivée par l'actualité, peut traduire le désarroi et partant susciter des imprécations et des souhaits d'une sincérité qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause ? C'est, plus encore que la conception d'un Voltaire uniforme dans ses propositions, l'extraction de formules marquantes qui fausse le jugement et amène à voir en

---

<sup>45</sup> On pourrait arguer que les formules de flatterie recèlent par conséquent une part d'ironie.

<sup>46</sup> D7869, à la comtesse de Lutzelbourg, 20 septembre 1758.

<sup>47</sup> Jean GOULEMOT, « Guerre », in *Inventaire Voltaire*, op.cit., p. 620.

<sup>48</sup> Voltaire réitère son propos en 1769 avec *De la paix perpétuelle, par le docteur Goodheart* où il « réaffirme la nature foncièrement carnassière de l'homme et l'impossibilité de contrôler l'usage des armes par un accord entre les princes ou un recours aux Églises, qui serait source d'intolérance et donc de violence. » (*Ibid.*).

Voltaire un pacifiste qui se renie. Assailli de nouvelles contradictoires annonçant la victoire des uns ou des autres, l'écrasement ou le triomphe, Voltaire manifeste l'emballement qui conduit à adopter une posture sceptique et à rêver en une paix perpétuelle. Il est donc préférable de replacer la phrase citée plus haut dans l'intégralité du paragraphe qu'elle conclut :

On ne sait plus que croire, et que penser, Madame. Hier tout le monde avoue que les Russes ont été détruits, aujourd'hui tout le monde avoue que les Russes sont ressuscités pour battre le roi de Prusse. La nouvelle vous sera venue de Paris de la défaite des Anglais auprès de Saint-Malo. C'est du baume sur la blessure que la perte de Louisbourg nous a faite. Je voudrais bien en qualité de curieux et encore plus d'homme pacifique, savoir ce que c'est que cet armistice entre M. le maréchal de Contade, et M. le prince de Brunswik. Je voudrais un armistice éternel entre les hommes.<sup>49</sup>

La confusion qui règne dans le temps de la guerre s'exprime dans la répétition « tout le monde avoue » accompagné de deux complétives contradictoires. Voltaire parle « en qualité de curieux », c'est-à-dire dans une démarche d'accès à la connaissance troublée par cette confusion d'apparence universelle (« On ne sait plus que croire, et que penser... »). Mais aussi en qualité « d'homme pacifique » : Voltaire est l'homme aux cent qualités ; la confusion que répand la guerre dans le monde paraît se répercuter dans la correspondance – nouvelles contradictoires, affects en conflit. C'est sans doute de ce conflit d'affects qu'émerge la demande d'une stabilité tant (géo)politique qu'éthique, voire épistémologique : le souhait d'« armistice universel » n'est pas que la manifestation d'un désir pour la paix, c'est aussi une extension de son souhait de souverain bien à l'humanité tout entière – tranquillité et accès au savoir.

Si les vues de Voltaire sur la paix diffèrent selon les lettres, on pourrait considérer à première vue que la condamnation de la guerre est sans ambiguïté. Il n'en est rien. Lorsque Voltaire met au point un projet de char d'assaut, il fait part de son enthousiasme au duc de Richelieu (1696-1788, commandant de l'armée du Hanovre, ami de Voltaire célébré dans la correspondance) : « Je voudrais que vous commandassiez l'armée, et que vous tuassiez force Prussiens avec mon petit secret. »<sup>50</sup> Et quelques mois plus tard, au marquis de Florian (futur époux de Mme de Fontaine) : « J'ai honte, moi barbouilleur pacifique, de songer à des machines de destruction, mais c'est pour défendre les honnêtes gens qui tirent mal, contre les méchants qui tirent trop bien. On verra malheureusement, et trop tard, qu'il n'y a pas d'autre ressource. »<sup>51</sup> Voltaire admet la contradiction de son discours, empreint d'humour noir en l'occurrence, qui découle de la contradiction de ses affects : entre le désir de paix et son propre positionnement dans le conflit. Il s'étonne lui-même de promouvoir un instrument de guerre. Cette honte,

---

<sup>49</sup> D7869.

<sup>50</sup> D7016, au duc de Richelieu, 6 octobre 1756.

<sup>51</sup> D7260, au marquis de Florian, 15 mai 1757.

comme on le verra par la suite, n'est pas qu'un affect personnel, elle recouvre des considérations philosophiques et politiques.

Une autre contradiction est flagrante à la lecture du corpus : Voltaire prêche sans relâche l'oubli d'un conflit éloigné pour jouir de l'insouciance *hic et nunc*, et il ne cesse de l'évoquer à la moindre occasion. La répétition dans des termes souvent similaires de l'injonction à se tenir et à tenir ses écrits éloignés des malheurs universels a quelque chose de comique, qu'il est difficile de rendre ici. Une recherche par mots-clés serait révélatrice de cette injonction paradoxale qui parcourt la correspondance. Il faudrait s'attarder en particulier sur : « laissons » (« *Laissons* les hommes faire leurs communs malheurs et jouissons de notre heureuse tranquillité, vous à l'île de Jard, et moi aux Délices. »<sup>52</sup>) ; « oublier » (« Pour moi *j'oublie* tous ces messieurs aussi parfaitement que je me souviendrai toujours de vous. »<sup>53</sup>) ou encore « heureux » et « loin » (« Eh bien Luc est donc battu ? Mais que nous importe ? Vivons *heureux loin* des rois. »<sup>54</sup>), etc. Parfois, l'affect d'indignation devant les sorts des hommes l'emporte sur l'affect de désir de tranquillité ; à la margravine de Bayreuth, Wilhelmine, sœur de Frédéric, il parle théâtre, opéras bouffes, cantatrices, et puis il se reproche sa futilité : « Mais il ne faut pas parler d'amusements quand tout se prépare pour une guerre si sérieuse. »<sup>55</sup> Les revirements ne sont pas que des transitions ménagées entre les différents sujets d'une lettre : ils sont manifestes d'un conflit d'affects qui parcourt la correspondance, voire l'œuvre entière de Voltaire.

Voltaire explique lui-même cette tension à l'œuvre dans ses écrits, entre le désir de tranquillité et le devoir de s'occuper du sort des hommes. C'est la phrase placée en épigraphe de ce mémoire qui le manifeste le mieux :

Tout tranquille que je suis, et tout philosophe que je veux être, je vous avoue que je ne peux pas m'empêcher de m'intéresser à la tragédie qui se joue en Allemagne. Voilà beaucoup de grands acteurs sur la scène. J'en ai vu quelques-uns de fort près, et ma curiosité est très pardonnable.<sup>56</sup>

La tension est clairement exprimée entre le philosophe, qui se place en retrait des affaires du monde – non pas tellement pour le comprendre mais pour jouir de la tranquillité – et le rappel constant de ce monde par le spectacle qu'il donne (la métaphore de la tragédie n'est pas qu'une catachrèse, elle est soigneusement construite dans la correspondance<sup>57</sup>). Voltaire est comme contraint de s'intéresser à ce qui se passe ; il fait sien le fameux propos de Térence : « Je suis

---

<sup>52</sup> D7096, à la comtesse de Lutzelbourg, 27 décembre 1756.

<sup>53</sup> D7330, à la comtesse d'Argental, 1<sup>er</sup> août 1757.

<sup>54</sup> D7775, à François Tronchin, juin/juillet 1758.

<sup>55</sup> D7184, à la margravine de Bayreuth, 5 mars 1757.

<sup>56</sup> D7338, à David-Louis Constant de Rebecque, seigneur d'Hermenches, 9 août 1757.

<sup>57</sup> Voir *infra*, II-C.

homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » Plus encore, il confie que c'est aussi sa propre proximité avec certains protagonistes qui peut expliquer son intérêt pour les affaires européennes. Il n'a de cesse de justifier son discours dans la correspondance, comme cet exemple le montre bien : Voltaire a le souci de ne pas produire une parole gratuite, et d'en exposer les enjeux réels à ses lecteurs désignés et potentiels.

\*

Voilà donc un panorama pour le moins restreint mais significatif des manifestations du discours de Voltaire sur la guerre et Frédéric II. Sa multiplicité rend impossible une approche de ce discours qui tenterait de le résorber en une description d'un rapport au monde unifié.

Avoir affaire à une lettre de Voltaire est tout sauf une garantie d'y repérer un discours assigné, aux positions affirmées comme immuables et aux expressions uniformes. Comme toute source de discours, Voltaire est multiple, changeant, inaccessible en ses contours. Yves Citton, dans son repérage des « Spectres de la multiplicité » au siècle des Lumières, fait de Voltaire le parangon de la pluralité des êtres tel qu'il se donne à voir dans ses écrits :

Dans le monde philosophique, littéraire et politique de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, Voltaire doit être conçu moins comme un auteur individuel (une signature) que comme un corps collectif, un acteur-réseau tissant son agentivité en tramant par son infatigable activité épistolaire des alliances durables ou ponctuelles avec d'innombrables co-agents, informateurs, journalistes, écrivains, imprimeurs, ministres ou investisseurs.<sup>58</sup>

Même dans l'objet restreint que cette étude se propose, le Voltaire qui se donne à voir est multiple : ce qui nous apparaît comme faisceau de contradictions est un discours qui donne à voir, plutôt que l'individualité, la partition du sujet entre différents affects et désirs contradictoires qui le traversent. La particularité générique de la correspondance renforce ce constat : les lettres sont elles-mêmes des fragments, des traces multiples et volatiles, motivées par des stratégies antinomiques. L'ironie et la politesse fonctionnent comme des instruments d'agencement de ce discours multiple, tandis que la comparaison et la hiérarchisation provisoire des sujets permet de multiplier et de différencier les points de vue dans une même lettre. Il n'y a donc pas d'unité du discours, seulement des articulations qui permettent au regard du lecteur de circuler et d'informer le texte de son interprétation.

Pour se confronter à ce problème multiplicité, il faudra dégager des lignes de force dans le discours de Voltaire sur la guerre et sur Frédéric. Mais avant de tenter des perspectives de

---

<sup>58</sup> Yves CITTON, « Les spectres de la multiplicité. La littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle revisitée depuis ses dehors », in Christie McDONALD & Susan RUBIN SULEIMAN (dir.), *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 564.

résolution, il peut être profitable de faire un tour d'horizon de l'élaboration théorique du discours historique de Voltaire et son application dans une correspondance chargée d'affects. Chez Voltaire et de ses contemporains, se pose la question des conditions de possibilité d'une histoire au présent. Et là encore, les tensions émergent au sein même du discours épistolaire.

## 2. Rejoindre l'actualité par l'histoire : désir d'histoire au présent dans la correspondance

Je n'ai pas été l'homme de mon siècle le plus solide, mais j'ai eu l'instinct de deviner ceux qui l'étaient.<sup>59</sup>

Il ne s'agit pas ici d'exposer l'historiographie de Voltaire, mais d'en repérer des jointures avec les pratiques de la correspondance. Mises à part quelques brèves allusions à des œuvres de cette période, je me concentre sur ce qui est dit dans les lettres, celles-ci étant aussi des éléments de débat. La guerre survient au moment où Voltaire redouble d'ardeur dans son activité d'historien : il ne cesse de retravailler *Le Siècle de Louis XIV* ; l'*Essai sur les mœurs* paraît dès 1756<sup>60</sup> ; il rédige l'article « Histoire » de l'*Encyclopédie* en 1758, entame l'*Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*, etc. Or, tous ces travaux visent à rejoindre le temps présent<sup>61</sup>.

Voltaire lui-même pose directement la question : peut-on s'intéresser à la guerre présente en qualité d'historien ? Un exemple intéressant est celui de l'anticipation du jugement que prononcera la postérité. Voici ce qu'il écrit à Thieriot au lendemain de l'annonce de la bataille de Rossbach (novembre 1757), victoire éclatante et inattendue des armées prussiennes :

La postérité s'étonnera toujours qu'un Électeur de Brandebourg après une bataille perdue contre les Autrichiens, après la ruine totale de ses alliés, poursuivi en Prusse par cent mille Russes vainqueurs, resserré par deux armées françaises qui pouvaient tomber sur lui à la fois, ait pu résister à tout, conserver ses conquêtes et gagner une des plus mémorables batailles qu'on ait données dans ce siècle.<sup>62</sup>

Ce que Voltaire exprime ici, c'est un sentiment de sidération. Ce sentiment le déborde à un tel point qu'il en inclut les temps à venir, comme s'il pouvait déborder d'un individu dans d'autres

---

<sup>59</sup> D6857, à Charles-Jean-François Hénault, 8 mai 1756.

<sup>60</sup> Pierre Malandain décrit cet ouvrage comme une « vaste revue des horreurs "médiévales" étendue à toutes les civilisations, de l'Occident et de l'Orient. » (Michel DELON et Pierre MALANDAIN, *Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 279). On voit clairement que les objets du passé et la guerre présente convergent (« horreurs »), et qu'il n'y a pas d'antinomie dans ce qui est traité. En revanche,

<sup>61</sup> C'est l'idée que défend par exemple Marc Crépon : Voltaire développe, à côté d'une épistémologie de l'histoire, « toute une vision du devenir de l'humanité, des progrès de la raison, qui appartient presque davantage à ce qu'on convient d'appeler aujourd'hui "philosophie de l'histoire" ». Cette philosophie répond à ce qui sera la question de Kant : « que nous est-il permis d'espérer ? ». Présente notamment dans les livres cités, « cette autre philosophie est plus diffuse, elle ne se laisse pas vraiment circonscrire à un ou plusieurs ouvrages précis. » (Marc CRÉPON, « La double philosophie de l'histoire de Voltaire », in Bertrand BINOCHE et Franck TINLAND (dir.), *Sens du devenir et pensée de l'histoire. Au temps des Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, collection milieux, 2000, pp. 76-77).

<sup>62</sup> D7472, 20 novembre 1757.

individus, et du présent dans le futur. « La postérité s'étonnera toujours » signifie hyperboliquement la perpétuation de cette sidération ; l'in vraisemblance qui la provoque est amplement décrite : tout est fait pour déprécier le sujet de la complétive « un Électeur de Brandebourg » – enchaînement de participes passés passifs (« bataille *perdue* », « *poursuivi* », « *resserré* »), chiffrage appuyé des forces en présence (des alliés dans « la ruine totale » face à « cent mille Russes », « deux armées »), représentation d'un sujet irrémédiablement acculé – jusqu'au triomphe par gradation, décuplé par trois verbes à l'infinitif : « résister », « conserver », « gagner ». C'est bien le portrait d'un héros donné ici : un être se hissant en une phrase du comble de l'infortune au comble de la gloire. Autrement dit, le style littéraire employé dans une lettre à un familier (Thieriot) laisse transparaître l'admiration de Voltaire et ce qu'il sent de l'histoire en cours. Si ce n'est pas là encore travail d'historien à proprement parler – Voltaire n'a pas encore les éléments adéquats pour analyser les faits avec rigueur<sup>63</sup> – du moins son anticipation du regard de la postérité trahit-elle son ambition comme historien : déterminer ce qui, dans le présent, comptera aux yeux de l'avenir. Un rappel de la citation mise en exergue est de rigueur : « Je n'ai pas été l'homme de mon siècle le plus solide, mais j'ai eu l'instinct de deviner ceux qui l'étaient. »<sup>64</sup> Cette phrase fait suite à un éloge commun du duc de Richelieu et de Hénault, à qui cette lettre est destinée, mais sa tonalité générale permet d'y inclure Frédéric II de Prusse. Elle manifeste en tout cas ce que Voltaire identifie comme attribut du bon historien : établir sur le présent un jugement singulier qui deviendra jugement universel aux yeux de l'avenir. Selon René Pomeau, c'est dès le départ que le goût de Voltaire pour l'histoire s'est inscrit dans une perspective d'analyse du temps présent<sup>65</sup>.

L'historien inscrit donc sa pratique dans un ensemble d'affects : l'historien Voltaire est aussi un homme de passions. Et l'une d'entre elles consiste en un attachement patriotique (terme en cours dès cette époque). Ce sont des affects qui conduisent Voltaire à entreprendre d'écrire l'histoire, à s'intéresser à l'actualité – ce qui parfois ne va pas sans introduire un état de tension intérieure exprimée dans le discours des lettres :

---

<sup>63</sup> Comme il l'écrit dans cette même lettre : « Je n'ai point encore de détails mais on dit le désastre fort grand, et la terreur plus grande encore ». On voit cependant que l'événement rapporté est si impressionnant que toute prudence est inutile : les détails importent peu. Quand les affects sont d'une telle puissance, ils emportent la vérité avec eux.

<sup>64</sup> D6857, à Hénault, 8 mai 1756.

<sup>65</sup> Il remarque ainsi à propos de l'« ode sur les malheurs du temps » : « Remarquons que plus d'une fois dans le passé les sujets du roi avaient pâti par la politique de leur maître. Mais vers 1710 l'épreuve est subie dans un cadre nouveau. La France est devenue "un tout régulier dont chaque ligne aboutit au centre". De toutes les parties de ce grand corps les nouvelles affluent vers la tête, créant une zone centrale de sensibilité. L'opinion publique se forme, qui prend conscience de l'événement. » (René POMEAU, préface aux *Œuvres historiques* de Voltaire, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 8).



Toutes les correspondances que j'ai ne sont dues qu'à mon barbouillage d'historien. On m'écrit de Vienne et de Pétersbourg aussi bien que des pays où le roi de Prusse perd et gagne des batailles. Je ne m'intéresse à aucun événement que comme Français. Je n'ai d'autre intérêt et d'autre sentiment que ceux que la France m'inspire. Tout ce que je souhaite comme citoyen et comme homme, c'est qu'à la fin une paix glorieuse venge la France des pirateries anglaises et des infidélités qu'elle a essuyées ; c'est que le roi soit pacificateur et arbitre, comme on le fut aux traités de Westphalie. Je désire de n'avoir pas le temps de faire l'histoire du csar Pierre, et quelque mauvaise tragédie avant ce grand événement.<sup>66</sup>

La première phrase nous rappelle que Voltaire répond avant tout à des sollicitations extérieures. Le « barbouillage d'historien », qui rappelle le « barbouilleur pacifique »<sup>67</sup>, est sans doute à interpréter dans le sens d'une exaspération de se voir plancher sur un sujet qui peut attendre<sup>68</sup>, tandis que l'actualité pressante prend une tournure qui mériterait l'épithète d'historique. Voltaire n'est pas responsable de son commentaire : on l'attend. L'analyse que Voltaire produit de la situation européenne est aussi due au désir de répondre du mieux possible à des attentes d'autrui, de faire honneur à sa réputation, et même à l'autorité de son discours. Ici, l'ambition historienne s'efface devant des considérations plus nettement passionnelles (« une paix glorieuse qui venge la France ») car l'historien barbouilleur cède la place à celui qui se montre « comme citoyen et comme homme », de même qu'auparavant on l'avait vu réagir « en qualité de curieux et encore plus d'homme pacifique »<sup>69</sup>. Le désir de Voltaire citoyen et homme prend parfois le pas sur celui de raconter les temps anciens qui paraissent ici moins dignes d'intérêt quand l'actualité est à ce point brûlante.

En retour, cependant, le désir de s'informer et de connaître ce qu'il se passe autour de soi nourrit le désir d'expliquer, c'est-à-dire de devenir cet historien du présent. Comme s'il fallait compenser l'ardeur fugitivement perdue pour l'histoire du passé, dans l'exploration d'une possible histoire du présent. C'est dans cet esprit que Voltaire réclame des documents, notamment des cartes :

Au lieu de me faire avoir cet *Esprit*<sup>70</sup>, pourriez-vous avoir la charité de m'indiquer quelque bon atlas nouveau, bien fait, bien net, où mes vieux yeux vissent commodément le théâtre de la guerre, et des misères humaines. Je n'ai que d'anciennes cartes de géographie. C'est peut-être le seul art dans lequel les derniers ouvrages sont toujours les meilleurs. Il n'en est pas de même, à ce que je vois, des pièces de théâtre, des romans, des vers, des ouvrages de morale, etc.<sup>71</sup>

---

<sup>66</sup> D7491, à d'Argental, 2 décembre 1757.

<sup>67</sup> D7260, au marquis de Florian, 15 mai 1757. Voir *supra*, point 1.

<sup>68</sup> L'intérêt pour l'histoire n'est de toute façon jamais tourné vers le passé, sans quoi il serait indigne d'intérêt : « Mon cher et ancien ami je souhaite que le fatras dont je vous ai surchargé vous amuse. J'ai vu un temps où vous n'aimiez guère l'Histoire. Ce n'est après tout qu'un ramas de tracasseries qu'on fait aux morts. » (D7152, à Cideville, 9 février 1757).

<sup>69</sup> D7869, à la comtesse de Lutzelbourg, 20 septembre 1758. Voir *supra*, point 1.

<sup>70</sup> L'ouvrage de d'Helvétius est paru en juillet 1758.

<sup>71</sup> D7912, à Thieriot, 18 octobre 1758.

Le besoin d'actualisation que Voltaire manifeste au sujet des cartes exclusivement est révélateur d'une partition des savoirs entre ceux qui nécessitent une mise à jour et ceux qui valent indépendamment de leur âge. Si Voltaire ne défend la mise à jour que pour l'élaboration d'atlas, il n'en demeure pas moins que cela rejoint un désir général de précision propre à son engagement en histoire. Désir de précision qui se joint à un désir fréquemment énoncé de s'en tenir au nécessaire dans l'énoncé des faits : « Je ne veux que des vérités utiles »<sup>72</sup> répète-t-il à d'Argental à propos de son œuvre historique.

Le désir de comprendre et d'expliquer « le théâtre de la guerre, et des misères humaines » se fonde aussi sur un désir sans doute plus profond, d'ordre métaphysique : pourquoi la guerre ? Voltaire glisse de l'analyse du déroulement de la guerre à la déploration et à l'incompréhension :

Il me semble qu'il y a un grand refroidissement entre la cour de France, et celle du Palatinat et quelques autres encore, mais quand la rage d'exterminer des hommes se réfrigèrera-t-elle ? Jamais si petit sujet n'a ensanglanté la terre et les mers. Passe encore quand on combattait pour Hélène, mais le Canada et la Silésie ne méritent pas que tout le monde s'égorge. On prétend que les jésuites sont les auteurs de la conspiration du Portugal, autre scène d'horreur. Ah comme ce monde est fait ! mais vous l'ornez Madame, et je ne peux en dire de mal.<sup>73</sup>

Les niveaux d'interrogation s'enchevêtrent ici : diplomatique et politique (quels arrangements entre quelles puissances ?), moral (le malheur qui en résulte), métaphysique. En quelques traits, Voltaire passe d'un sujet à l'autre, compare ce qui se passe entre les cours et sur les champs de batailles, interroge le bien-fondé du conflit (qu'il réfute), lie les sujets de déploration entre eux (« autre scène d'horreur »), et achève sa lettre par une note flatteuse qui allège le texte de la manière qu'on a déjà vue. Si les débats métaphysiques sont souvent l'objet de moqueries chez Voltaire, pour autant il soulève des questions de cet ordre avant de souligner notre impuissance à y répondre et à faire davantage que de se réjouir ou de se plaindre.

Un autre désir concomitant s'ajoute donc aux autres : celui de crier son indignation et son horreur. Là encore, l'histoire du passé rejoint l'actualité puisque c'est à cette époque qu'il résume son *Histoire générale* comme le « portrait des sottises et des horreurs du genre humain pendant huit à neuf siècles »<sup>74</sup>. Or, la guerre de Sept Ans apparaît comme un sommet de sottises

---

<sup>72</sup> D6935, à d'Argental, 16 juillet 1756. Dans cette lettre, Voltaire se moque des mémoires du marquis de Dangeau : « Le pauvre homme était si ivre de la cour qu'il croyait qu'il était digne de la postérité de marquer à quelle heure un ministre était entré dans la chambre du roi. Quatorze volumes sont remplis de ces détails. Un huissier y trouverait beaucoup à apprendre ; un historien n'y aurait pas grand profit à faire. » C'est alors qu'il passe de ce qu'il ne faut pas faire aux obligations de l'« historien ».

<sup>73</sup> D8063, à la duchesse de Saxe-Gotha, 25 janvier 1759.

<sup>74</sup> D7660, à Cideville, 3 mars 1758.

et d'horreurs, elle surpasse les autres selon les jugements que Voltaire émet dans sa correspondance : « *This present war is the most hellish that was ever fought.* »<sup>75</sup>

Voltaire ne fait pas qu'exprimer le désir d'écrire l'histoire, il passe à l'acte. Non seulement dans le *Précis du siècle de Louis XV* et d'autres ouvrages de cette époque, mais dans la correspondance même où il détaille le récit de batailles et commente l'avancée des opérations des unes et autres armées<sup>76</sup>.

Vraiment, Madame, il est bien temps de s'occuper de chevalerie, pendant que M. de Contades en vrai Angevin mène à la boucherie tous les descendants de nos anciens chevaliers, et leur fait attaquer quatre-vingt pièces de canon comme Don Quichotte attaquait des moulins à vent. Cette horrible journée perce l'âme. [...] Voilà ce que j'ai l'impudence de vous dire en qualité d'historiographe et je vous dis encore que je tremble pour votre descente en Angleterre.<sup>77</sup>

Une nouvelle fois, Voltaire précise sa position dans le discours : « en qualité d'historiographe » ; et c'est fort de cette position qu'il analyse la bataille. La « boucherie » est une bataille inutile, comme le montre la comparaison de Contades avec Don Quichotte<sup>78</sup>. Cette référence littéraire vise autant à l'agrément de la lectrice qu'à souligner le ridicule, et partant l'horreur redoublée : « cette horrible journée perce l'âme ». On voit que l'esthétisation du discours est aussi ambivalente, qui répond à un double désir de plaire en racontant, et de rendre compte de l'horreur d'une guerre. Cela produit l'effet d'un discours éclaté entre plaisir et dégoût, entre désir d'informer et devoir de décrire le présent dans ses côtés les moins reluisants.

La valeur ajoutée de Voltaire dans ce récit de la guerre est sans doute le contact avec ceux qui l'ont menée. Il s'adresse ainsi à Frédéric, le premier protagoniste du conflit :

Vous forcerez vos ennemis à la paix par vos victoires et au silence par votre philosophie. La postérité ne juge point sur les *factums* des parties ; elle juge, comme Votre Majesté le dit très bien, sur les faits avérés par des historiens désintéressés. Je m'amuse à écrire l'histoire de mon siècle ; ce sera un grand honneur pour moi, et une grande preuve de la vérité, si dans ce que j'oserai avancer, je me rencontre avec ce que Votre Majesté daignera certifier. La voix dans le

---

<sup>75</sup> D7931, à George Keith, 4 novembre 1758.

<sup>76</sup> En dépit de sa conception nouvelle de l'histoire, Voltaire ne résiste pas aux attraits du cliquetis des armes. Nombreux sont ceux qui ont souligné une certaine contradiction entre cette vision très moderne (faire « l'histoire des hommes et non des rois ») et sa propre pratique historiographique : « Il est évident que Voltaire, qui mit au point un projet de chars blindés, se laisse séduire par les récits de guerre. C'est bien là, au vrai, le domaine de l'histoire dramatique : des épisodes pleins de mouvement (l'attaque de Crémone), de grands chocs, de grands malheurs, de brutales subversions, et la preuve maintes fois répétée de l'inconstance humaine. » (René POMEAU, *Œuvres historiques* de Voltaire, op.cit., préface, p. 20).

<sup>77</sup> D8430, à la comtesse d'Argental, 15 août 1759.

<sup>78</sup> À propos de l'écriture de l'histoire, Sylvain Menant rappelle combien ce sont ses ouvrages d'histoire qui ont assis la réputation de Voltaire comme prosateur d'exception, après s'être distingué dans les domaines poétiques et dramatiques : « Sa réflexion sur l'esthétique de la prose littéraire est étroitement liée à sa réflexion sur ce que doit être l'histoire comme genre littéraire moderne. » (Sylvain MENANT, *L'Esthétique de Voltaire*, op.cit., p. 21). Ce genre de préoccupations se retrouve de façon flagrante dans la correspondance, et cette lettre notamment : esthétisation et dramatisation du récit, références littéraires, introduction de considérations personnelles, etc.

désert annonçait qui vous savez<sup>79</sup> ; et quoiqu'on ne soit pas digne de chausser certaines gens<sup>80</sup>, cependant on est précurseur.<sup>81</sup>

Voltaire réitère ici les ambitions liées à sa position : établir des « faits avérés » avec d'autres « historiens désintéressés » de façon à devenir une référence pour « la postérité ». Le discours de flatterie permet de placer Frédéric non seulement comme source du discours en tant qu'homme de guerre et meneur des combats, mais aussi comme autorité complémentaire de ce discours : son propre discours étant « une grande preuve de la vérité », il est invité à « certifier » ce que Voltaire aura établi dans ses commentaires. On peut remarquer que Voltaire emploie un article indéfini : il ne s'agit pas de « la preuve », mais seulement d'« une grande preuve », ce qui relativise tout de même la position de Frédéric, y compris quand on s'adresse à lui en le flattant. Voltaire, qui a contribué à détacher l'histoire de la religion, s'amuse à se placer en nouveau Jean-Baptiste et Frédéric en nouveau Christ en mentionnant la scène du baptême dans le Jourdain. Si cette allusion ironique à l'Évangile fait sourire et vise sans doute à faire sourire le roi de Prusse (son complice dans la subversion de la Bible), il n'en demeure pas moins qu'on retrouve une forme de ré-enchantement de l'histoire par le retour des prophéties (« Vous forcerez vos ennemis à la paix par vos victoires »). Le terme de « précurseur », plus mesuré, est préféré à celui de « prophète », mais il montre que si Voltaire « [s]'amuse à faire l'histoire de [son] siècle », ce n'est pas sans en escompter un certain profit symbolique.

À Frédéric et à sa sœur (il est décisif de souligner l'adresse du propos), Voltaire insiste sur le partage des tâches, il va même jusqu'à dévaluer la sienne :

J'ignore si Votre Altesse Royale a reçu les exemplaires de l'*Histoire* que je mets à ses pieds. Je me flatte que le roi son frère continuera à fournir les plus beaux monuments de l'histoire moderne, mais c'est à César qu'il appartient d'écrire ses commentaires.<sup>82</sup>

Pour Christiane Mervaud, ce paragraphe sur « les plus beaux monuments de l'histoire moderne » est destiné à « faire oublier la parcimonie avec laquelle il lui avait décerné des compliments [dans l'*Essai sur l'histoire universelle*]. »<sup>83</sup> Quoiqu'il en soit, il faut noter que les événements présents sont évalués à la mesure de l'exemple antique, et que l'histoire se poursuit sans cesse avec la guerre de Sept Ans, ici objet de gloire, ailleurs, objet de déploration.

---

<sup>79</sup> Cf. Es, 40, 3.

<sup>80</sup> Cf. Mt, 3, 11 ; Mc, 1, 7 ; Lc, 3, 16.

<sup>81</sup> D8205, à Frédéric II, 22 mars 1759.

<sup>82</sup> D7120, à la margravine de Bayreuth, 13 janvier 1757.

<sup>83</sup> Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 268.

\*

J'ai donc envisagé la question de l'histoire au présent dans la correspondance de deux façons différentes : d'une part, un métadiscours de théorisation et de motivation, et d'autre part sa mise en pratique à la croisée des informations, des interprétations et des anticipations.

La guerre, et donc l'irruption d'un événement de la plus haute importance, ne peut manquer de causer des interrogations sur la pratique de l'historien<sup>84</sup>. Il ne faut pas oublier non plus que Voltaire est dramaturge autant qu'historien, et qu'à cet égard les schèmes du théâtre se repèrent dans son écriture de l'histoire, comme il en est question par la suite<sup>85</sup>. Un certain nombre de désirs et d'affects se croisent dans la correspondance, pour exprimer ce désir d'histoire au présent. Les tensions ne manquent pas d'apparaître, et de s'exacerber quand il est question de Frédéric.

Il s'agit désormais de retrouver plus précisément Frédéric, et sa place dans ce discours d'histoire. Sa présence dans la correspondance ne manque pas de soulever des préoccupations propres à l'écriture de l'histoire, et au premier chef, des préoccupations d'ordre politique.

### 3. Atteindre Frédéric par l'exemple historique et littéraire : un être débordant

Après le détail de quelques particularités de l'histoire au présent à l'œuvre dans la correspondance, il y a lieu de voir plus précisément les rapports entre cette théorie et sa mise en application dans le portrait de Frédéric tel qu'il est disséminé dans de nombreuses lettres de cette période. Autrement dit, qui est cet homme de guerre dans la correspondance ? Quels sont les soubassements politiques de sa présence dans les lettres ?

Il faut peut-être en passer par un projet alors concomitant de la guerre : celui d'écrire la vie du tsar Pierre I<sup>er</sup>. L'*Histoire de Pierre le Grand*, déjà évoquée, est selon René Pomeau une « vérification expérimentale » de la théorie des grands hommes<sup>86</sup> : Voltaire « cède à l'illusion

---

<sup>84</sup> Singulièrement, la guerre de Sept Ans semble avoir marqué un infléchissement, comme le suggère l'édition du *Dictionnaire philosophique* de la Voltaire Foundation : « Certes Voltaire s'est élevé à maintes reprises contre la guerre. L'article ["Guerre"] porte toutefois assez nettement la marque de la guerre de Sept Ans, dont les témoins ont décrit les massacres, les épidémies, les dévastations, les pillages à travers toute l'Allemagne (voir *Précis du siècle de Louis XV*), et qui est très présente non seulement dans *Candide*, mais dans ses lettres de l'époque, dans ses *Mémoires* et évidemment dans son histoire prolongée jusqu'en 1762 dans le tome 8 publié en 1763. » (« Guerre », in *Dictionnaire philosophique*, vol. II (David – Vertu), sous la direction de Christiane MERVAUD, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, n. 1, p. 185).

<sup>85</sup> Voir *infra*, III-A.

<sup>86</sup> René POMEAU, préface aux *Œuvres historiques* de Voltaire, op.cit., préface, p. 21.

du commencement absolu » en faisant de ce tsar l'élément premier de la modernisation de la Russie<sup>87</sup>, un des nombreux reproches que notre regard contemporain peut faire à l'épistémologie voltairienne de l'histoire. Cette tendance à surévaluer la personne du souverain dans le progrès d'un État se retrouve aussi dans ses jugements enthousiastes à l'égard de Frédéric II, certes plus tôt dans son parcours, c'est-à-dire avant la déconvenue de son séjour en Prusse. René Pomeau rappelle cette phrase fameuse, écrite à l'adresse de Frédéric en personne, alors tout jeune roi : « Il me fallait le roi de Prusse pour maître, et le peuple anglais pour concitoyen. »<sup>88</sup> Manière de rêver à une recomposition d'un idéal politique à partir d'éléments disparates à disposition (semble-t-il) dans le temps présent. La fascination de Voltaire pour les grands hommes se poursuit dans la période qui m'occupe, et la coprésence de Pierre I<sup>er</sup> et de Frédéric dans les lettres est de nature à éveiller l'attention sur de possibles croisements.

C'est à l'ambassadeur de Russie Shuvalov que Voltaire envoie et précise son entreprise de l'*Histoire de Pierre le Grand*. Dans les lettres qu'il lui adresse, il développe longuement ses prises de position historiographiques, et détaille le traitement à réserver aux grands hommes :

Je ne crois pas, Monsieur, qu'il faille s'étendre sur les détails des guerres, à moins que ces détails ne servent à caractériser quelque chose de grand et d'utile. Les anecdotes de la vie privée ne me paraissent mériter d'attention qu'autant qu'elles font connaître les mœurs générales. On peut encore parler de quelques faiblesses d'un grand homme, surtout quand il s'en est corrigé. Par exemple, l'emportement du tsar avec le général Le Fort, peut être rapporté, parce que son repentir doit servir d'un bel exemple. Cependant, si vous jugez que cette anecdote doive être supprimée, je la sacrifierai très aisément.<sup>89</sup>

Chaque élément à introduire dans un récit historique ne doit pas tant être jugé à l'aune de sa véracité qu'à l'aune de sa pertinence, c'est-à-dire de sa capacité à « caractériser quelque chose de grand et d'utile », autrement dit à s'élever au-dessus de lui-même. Une anecdote ne doit pas être qu'une anecdote, mais doit préciser un cadre général d'action ou de pensée. Une distinction importante est celle établie entre héros et grand homme<sup>90</sup>, que l'on retrouve dans les ouvrages

---

<sup>87</sup> Christiane Mervaud en fait une limite essentielle de l'intérêt à l'autre dans la démarche historique de Voltaire : « Ce raidissement de la pensée de Voltaire devant ce qui le gêne ou le trouble, ce désir de ramener l'inconnu au connu, font obstacle à tout intérêt soutenu pour l'autre, témoigné seulement aux individus d'exception et point aux masses ni aux groupes humains. Ce parti pris est tangible dans l'*Histoire de la Russie*, dominée par un grand homme et où les Russes sont perçus comme un matériau à modeler. » (Christiane MERVAUD, « La perception de l'autre et de l'ailleurs dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* » in *Revue Voltaire* n°1, « Hommage à René Pomeau », Paris, PUPS, 2001, p. 33).

<sup>88</sup> D2647, à Frédéric II, 29 août 1742.

<sup>89</sup> D7336, à Shuvalov, 7 août 1757.

<sup>90</sup> « Voltaire, dans sa correspondance, distingue clairement l'étendue et la nature du registre du grand homme historique de celle du simple héros à l'aune de son utilité générale. » (Jean-François DUNYACH, « L'histoire voltairienne entre progrès et décadence : du Grand Siècle à l'idée de civilisation », in Jean DAGEN et Anne-Sophie BARROVECCHIO [dir.], *Voltaire et le Grand Siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, p. 144). C'est l'utilité générale de Frédéric qui est remise en question dans ces années de la guerre de Sept Ans.

de Voltaire, et qu'on peut lire, malgré l'absence de Frédéric dans le texte, comme une condamnation implicite du roi de Prusse sous les traits de Charles XII dont il est question<sup>91</sup> :

Voilà, Monsieur, ce que les hommes de tous les temps et de tous les pays appellent un héros, mais c'est le vulgaire de tous les temps et de tous les pays qui donne ce nom à la soif du carnage. Un roi soldat est appelé un héros ; un monarque dont la valeur est plus réglée et moins éblouissante, un monarque législateur, fondateur et guerrier, est le véritable grand homme, et le grand homme est au-dessus du héros. Je crois donc que vous serez content quand je ferai la distinction.<sup>92</sup>

Il est certes facile de lire dans une lettre ce qui n'y est pas et de substituer Frédéric II de Prusse à Charles XII de Suède. Cependant, nous sommes en 1758, en pleine guerre européenne, et Frédéric se manifeste alors comme l'exemple type du « roi soldat ». Il serait plus déraisonnable de ne pas voir du tout Frédéric que d'y lire une critique forte, fût-ce à titre suggestif, du roi de Prusse. On donne le nom de héros non pas tant à un personnage qu'« à la soif de la carnage », comme si l'être était réductible à cette force de destruction à l'œuvre dans la guerre. Il n'y a plus lieu de s'attarder sur le héros, il est simplement désigné : « Un roi soldat est appelé un héros ». Le seul à mériter l'attention est donc le « monarque législateur, fondateur et guerrier », qu'apparemment Frédéric a cessé d'être pour se cantonner au rôle de roi guerrier<sup>93</sup>.

Plus encore, dans la construction des lettres, le parallèle entre Pierre le Grand et Frédéric est sans doute présent à l'esprit de Voltaire, qui passe parfois de l'un à l'autre dans le même texte. En voici un exemple :

Cependant j'écris l'histoire du plus despotique bouvier qui ait jamais conduit des bêtes à cornes ; mais il les a changées en hommes. J'ai chez moi au moment que je vous écris un jeune Soltikof, neveu de celui qui a battu le roi de Prusse ; il a l'âme d'un Anglais, et l'esprit d'un Italien.<sup>94</sup>

On retrouve ce qu'on a dit précédemment (voir A-1) : le lecteur effectue des rapprochements herméneutiques par la simple juxtaposition des sujets présentée dans une lettre. Si le parallèle est ici implicite, il est explicite dans cette lettre écrite deux jours plus tard :

Vous êtes bien heureux de n'avoir pas votre bien à Leipzick, le roi de Prusse vient encore de lui extorquer 300 mille écus. Tout ce qu'on voit à droite et à gauche fait aimer et estimer ce pays-ci [...]. Je crois qu'il faudra faire paraître à la fois les deux volumes de l'histoire de Pierre le Grand, le plus sage et le plus grand des sauvages qui a civilisé une grande partie de l'hémisphère,

---

<sup>91</sup> Voltaire lui avait consacré auparavant un ouvrage, l'*Histoire de Charles XII*, commencé au début de sa carrière, en 1727-1728, et qui fut édité à plusieurs reprises du vivant de Voltaire : cette lettre est aussi un retour sur les objets antérieurs de ses travaux.

<sup>92</sup> D7792, à Shuvalov, 17 juillet 1758.

<sup>93</sup> Quant à la place du grand homme dans l'écriture de l'histoire, elle est revendiquée par Voltaire, et René Pomeau la rapproche de l'esthétique de dramaturge, comme il le note à propos du *Siècle de Louis XIV* : « Cette esthétique de dramaturge n'est pas sans influencer la doctrine voltairienne qui attribue une importance décisive aux grands hommes : le drame de l'histoire ne se conçoit pas sans protagonistes. » (René POMEAU, *Œuvres historiques* de Voltaire, op.cit., préface, p. 11). Les circulations sont décisives entre l'esthétique dramaturgique et l'esthétique historique, elles ne manquent pas d'informer Voltaire dans son élaboration du personnage de Frédéric, ce qui mériterait un développement particulier.

<sup>94</sup> D8642, à Algarotti, 10 décembre 1759.

et qui en se laissant battre neuf années de suite, apprit à battre l'ennemi le plus intrépide. Ce qui se passe aujourd'hui est juste le revers de Pierre. On a commencé par des victoires, on finira par le plus affreux revers. On m'écrivait le 17 novembre, *Je vous en dirai davantage de Dresde où je serai dans trois jours.*<sup>95</sup>

Ce propos rapporté commence par Frédéric, se poursuit avec Pierre le Grand et se termine par Frédéric : l'exemple de Frédéric encadre celui de Pierre I<sup>er</sup> dans la disposition de cette lettre, avant même de s'attarder sur son propos. Le roi de Prusse est celui qui « extorque » l'argent de territoires occupés. C'est alors que vient à l'esprit le personnage de Pierre le Grand, « le plus sage et le plus grand des sauvages » civilisateurs. Lire le présent au regard du passé conduit d'abord à juger celui-là : « revers de Pierre », Frédéric est donc le revers du « plus sage » et « plus grand des sauvages » ; ensuite, cela permet d'établir des prédictions : tandis que Pierre a couronné une série de défaites par la victoire, Frédéric « a commencé par des victoires » mais « finira par le plus affreux revers ». Il serait juste de noter que le commentaire que j'en fais affadit singulièrement le texte, qui, lui, impersonnalise Frédéric après l'avoir nommé : le parallèle explicite de ce texte est fait entre l'action de Pierre et « ce qui se passe aujourd'hui », comme si Frédéric était un événement, une force négative de l'histoire. Dans les deux phrases suivantes, il est « on » : ce « on » est d'abord l'action de victoires et l'anticipation d'une défaite, puis il est un propos rapporté, identifié comme étant celui de Frédéric. Frédéric redevient peu à peu Frédéric mais reste impersonnalisé dans ce « on ». Ces questions de nomination et de désignation sont révélatrices de la façon dont le personnage de Frédéric se configure et de se déforme dans la correspondance ; à ce titre, elles font l'objet d'un développement ultérieur (II-C). Pour le moment, il suffit de voir que l'exemple historique, Pierre le Grand, permet de reconsidérer l'exemple présent, « ce qui se passe aujourd'hui ».

Autant le traitement de Pierre le Grand dans un ouvrage que celui de Frédéric dans la correspondance (mais aussi dans des ouvrages<sup>96</sup>) comptent de nombreux enjeux politiques. Cette importance politique de la correspondance de Voltaire est repérée par André Magnan dans son travail de réédition des lettres de Voltaire à Madame Denis à l'issue du séjour en Prusse<sup>97</sup> :

---

<sup>95</sup> D8647, à Élie Bertrand, 12 décembre 1759.

<sup>96</sup> L'époque étudiée ici est celle où Voltaire rédige ses *Mémoires*, texte à lire avec grande précaution, puisqu'il participe de la même entreprise de réécriture de l'histoire à son seul avantage que *L'Affaire Paméla* (voir note suivante). Voir *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire écrits par lui-même, suivis de Lettres à Frédéric II*, éd. Jacques BRENNER, Paris, Mercure de France, Le Temps retrouvé, 1988 (1965).

<sup>97</sup> Dans sa redécouverte de l'œuvre « insoupçonnée » de Voltaire que constitue *L'Affaire Paméla*, André Magnan note que dans ces lettres à Mme Denis savamment réécrites, Voltaire « enfrenait au moins trois tabous » (mise en cause politique de Frédéric, mise en cause intime, et mise en cause de *personnalités*) : « L'aspect politique est le plus évident : c'est le procès d'un prince despote, la pièce à conviction venant de lui-même (lettre 7) ; avant la plainte des victimes (46), on lira ce témoignage en forme de récit, puissamment concentré, étayé de faits, pimenté de formules, si souverainement écrit qu'il tend (en esprit) à la destitution : symboliquement au moins, le "Salomon



Voltaire réécrit voire falsifie d'anciennes lettres, ce qui a pour effet de recomposer le personnage de Frédéric II dans la correspondance, et de biaiser le jugement sur ce souverain.

Quant au travail sur Pierre I<sup>er</sup>, cette dimension est remarquée par Christiane Mervaud :

Voltaire prend en compte la diversité du vaste monde, puis l'ordonne suivant ses choix politiques et philosophiques. Ainsi se déchiffre dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* la grille de lecture et d'interprétation du monde et de l'histoire selon Voltaire.<sup>98</sup>

Cette importance de la politique peut-être tout à fait directe, et stratégique, sur l'effet des choix éditoriaux par exemple. C'est ainsi que Voltaire fait part à Shuvalov des scrupules qui l'assaillent quand il s'agit de déterminer le titre de l'ouvrage :

NB : Il paraît important de ne point intituler cet ouvrage *Histoire, ou vie de Pierre I<sup>er</sup>*. Un tel titre engage nécessairement l'historien à ne rien supprimer. Il est forcé alors de dire des vérités odieuses, et s'il ne les dit pas, il se déshonore sans faire honneur à ceux qui l'emploient.<sup>99</sup>

Le verbe d'« engager » est suffisamment fort pour décrire le rapport qui lie l'historien à son travail. Les choix opérés ne sont pas négligeables, mais déterminent une pratique d'écriture qui emporte des enjeux politiques, en l'occurrence l'impossibilité de passer sous silence les turpitudes du tsar. Frédéric, lui, est un exemple à juger au présent : les enjeux politiques en sont d'autant plus prégnants. Comme on vient de le voir, ce que Voltaire écrit sur quelqu'un a des répercussions sur un autre : les termes choisis entraînent Frédéric dans l'interprétation de ce qui est écrit au sujet de Pierre I<sup>er</sup>. Mais il en va de même pour les propos à portée générale, du moment que le sujet s'y prête :

Les hommes qui n'ont pas changé le destin des États n'ont aujourd'hui qu'une place bien médiocre dans les niches du temple de la gloire, où l'on trouve une foule prodigieuse de guerriers. On a tant célébré de grands hommes qu'il n'y a presque plus de grands hommes.<sup>100</sup>

Sans aller jusqu'à dévaluer directement Frédéric ici, Voltaire invite à la prudence dans les jugements portés. Il se trouve que Frédéric remet sans cesse son titre de « grand homme » en jeu dans la correspondance et se distingue de la « foule prodigieuse de guerriers ». Durant ces années de conflit européen, il est soumis aux jugements les plus sévères. Il est mis pour ainsi dire en concurrence avec les autres rois. Voltaire le compare au roi de Pologne par exemple :

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds du roi de Pologne. Il fait du bien aux hommes tant qu'il peut. Le roi de Prusse fait plus de vers, et plus de mal au genre humain. Il me mandait l'autre jour que j'étais plus heureux que lui. Vraiment je le crois bien ; mais vous manquez à mon bonheur.<sup>101</sup>

---

du Nord" y déchoit en "Salomon minor" (lettre 44). » (André MAGNAN, « Tabous », in Voltaire, *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2004, p. 230).

<sup>98</sup> Christiane MERVAUD, « La perception de l'autre et de l'ailleurs dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* », art. cit., p. 38.

<sup>99</sup> D7336, à Shuvalov, 7 août 1757 (post-scriptum). Sur l'importance du post-scriptum dans la correspondance, voir *infra*, II-A.

<sup>100</sup> D7681, au baron de Zurlouben, 14 mars 1758.

<sup>101</sup> D8041, au comte de Tressan, 12 janvier 1759.

Ce jugement terrible fait de Frédéric le responsable du malheur des hommes, propos récurrent dans la correspondance de ces années. Voltaire condamne : Frédéric fait des vers, mais il fait la guerre. C'est un homme dangereux, non seulement pour le philosophe mais pour le « genre humain » dans son ensemble. Voltaire souligne le caractère exceptionnel de Frédéric, ce qui n'est pas nécessairement un éloge dénué d'ironies, comme le montre cette variation sur le thème faire des vers et faire la guerre : « Personne n'a fait tant de vers et donné tant de batailles »<sup>102</sup>.

Voltaire condamne et Voltaire se moque. Frédéric devient objet non seulement d'ironie, mais aussi d'humour burlesque, comme dans cette salutation à Clavel de Brenles :

Adieu mon cher philosophe, vous êtes plus heureux à Ussières et moi aux Délices et à Tournay, que le cardinal de Bernis à son abbaye, le roi de Pologne à Cracovie et le roi de Prusse courant partout. *Vive felix.*

L'humour burlesque tient à la gravité des figures que sont Bernis et le roi de Pologne, pleins de leur dignité, qui fait défaut au « roi de Prusse courant partout ». Le burlesque signifie aussi le traitement non noble d'un personnage noble : ici, c'est la conquête, et partant la recherche de la gloire, qui devient errance insignifiante et agitation ridicule. Voltaire n'est pas non plus avare d'ironie pour exprimer ses sentiments à l'égard de Frédéric : « C'est un homme rare, et très bon à fréquenter de loin. »<sup>103</sup>. Mais il oscille entre l'expression de la gravité des événements et le désir d'alléger le propos. C'est une ambivalence qu'on retrouve à propos de Frédéric et de ses actions : faut-il rire de lui ? Parfois, c'est un rire jaune : « Dès que Luc a le moindre succès il me mande, j'ai frotté les oppresseurs du genre humain. Cher ange, dans ces horreurs je suis le seul qui aie de quoi rire. Cependant je ne ris point »<sup>104</sup>. Effectivement, celui qu'il désigne comme responsable de la guerre qui décuple le malheur sur terre ne peut crier victoire sur « les oppresseurs du genre humain » sans offusquer le philosophe. Le discours de Voltaire oscille constamment entre l'étonnement, le blâme et la moquerie devant le caractère de Frédéric. Cette hésitation se retrouve aussi dans la variété des références qui circulent autour de Frédéric, et ses multiples avatars dans l'œuvre voltairienne.

Les croisements de références que Voltaire effectue nous informent sur la façon qu'il a d'envisager un acte ou une personne. Alors qu'il croit que le roi de Prusse vient d'essayer un nouveau revers, il écrit : « Si Frédéric est aussi bien frotté qu'on le dit, je ferai relier ensemble l'histoire de Pyrrhus, de Picrochole, la sienne et la fable du pot au lait. »<sup>105</sup> Ici, le mélange de

---

<sup>102</sup> D8664, à Constant d'Hermenches, 18 décembre 1759.

<sup>103</sup> D8261, à Mme de Fontaine, 15 avril 1759.

<sup>104</sup> D8669, à d'Argental, 22 décembre 1759.

<sup>105</sup> D7921, à Cideville, 28 octobre 1758.

références confine à l'humour burlesque : Frédéric est comparé au héros malheureux de l'antiquité, au roi mégalomane et sanguinaire de Rabelais, et à la Perrette de La Fontaine. « Relier ensemble » signifie aussi la dégradation (au sens propre : on descend d'un grade à l'autre, de Pyrrhus à la fable du pot au lait) en passant d'un exemple à l'autre : Frédéric est dévalué non seulement dans sa dignité – il se place entre un roi ridicule et la jeune laitière – mais aussi dans sa réalité – entre un roman et une fable. L'inscription de Frédéric dans cette série d'exemples est issue directement de La Fontaine :

Quel esprit ne bat la campagne ?  
Qui ne fait châteaux en Espagne ?  
Picrochole, Pyrrhus, la laitière, enfin tous,  
Autant les sages que les fous.<sup>106</sup>

Voltaire relie ces trois personnages cités à Frédéric. Ce travail de liaison est typique de l'historien qui doit aussi rapporter des faits à des interprétations et à des exemples précédents. On peut aussi interpréter cette idée de « relier ensemble » les sujets comme un commentaire métalittéraire de la pratique de la correspondance qui « relie ensemble » des sujets qui serait déliés sans le regard unifiant de l'auteur et du lecteur (voir *supra*, A-1).

Si le portrait du roi de Prusse est nourri de références historiques et littéraires, il trouve aussi son avatar dans certaines figures fictionnelles contemporaines de la guerre. Dans *Candide*, il est apparu clairement aux lecteurs sous le trait du roi des Bulgares. La scène se passe alors que Candide est sur le point d'être exécuté pour désertion :

Le roi des Bulgares passe dans ce moment, s'informe du crime du patient ; et comme ce roi avait un grand génie, il comprit, par tout ce qu'il apprit de Candide, que c'était un jeune métaphysicien, fort ignorant des choses de ce monde, et il lui accorda sa grâce avec une clémence qui sera louée dans tous les journaux et dans tous les siècles.<sup>107</sup>

De façon plaisante, on retrouve ici le souci de la postérité tel qu'il avait été énoncé par Voltaire lui-même dans des lettres à Frédéric et à Wilhelmine. On peut donc relire ces lettres citées plus

---

<sup>106</sup> LA FONTAINE, *Fables*, édition critique de Jean-Pierre COLLINET, Paris, Gallimard, Folio classique, 1991, VII, 10, « La Laitière et le Pot au lait », p. 211.

<sup>107</sup> *Candide*, chap. II, « Ce que devint Candide parmi les Bulgares », in *Romans et contes*, op.cit., p. 149. La dernière phrase fait l'objet d'un commentaire de Frédéric Deloffre pour démontrer que Voltaire procède ici à « la dénonciation de Frédéric devant la postérité, qui n'avait été menée jusque-là que dans des œuvres destinées à demeurer posthumes, les fausses lettres à Mme Denis auxquelles on a donné le nom de *Paméla* et les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*. » Dans ce paragraphe de *Candide*, si « clémence louée dans tous les siècles » est une formule banale, « et dans tous les journaux » retient l'attention de Frédéric Deloffre qui y voit une invitation à se tourner vers l'actualité, et particulièrement l'affaire de la *Diatribes du docteur Akakia* qui mit Voltaire en mauvaise posture lors de son séjour prussien, en décembre 1752. Frédéric Deloffre établit un long parallèle entre Voltaire et les mésaventures de Candide dans les trois premiers chapitres du conte (et non sa totalité), et comment il en vient à rejeter lui-même l'optimisme par le spectacle des rois : « cette dénonciation [de Frédéric devant la postérité] rejoint elle-même, par la critique du destin des rois, le thème de l'instabilité des choses humaines. » (Frédéric DELOFFRE, *Genèse de Candide : étude de la création des personnages et de l'élaboration du roman*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, « 4. Candide et le roi des Bulgares », pp. 259-263).

haut (A-2) comme des manifestations de flatterie ironique telle qu'elles sont ici évidentes : la narration du conte prend la voix du flatteur et investit un petit acte insignifiant d'une promesse de gloire éternelle.

Frédéric déborde largement la correspondance pour se répandre dans les œuvres de Voltaire, lui, ou ce qu'il représente. Mais dans la correspondance elle-même son être apparaît débordant, et surtout débordant de passions et de contradictions, à l'image de ce qu'on a vu à propos de la correspondance. Cet être débordant incarne la correspondance débordante de Voltaire : dans la correspondance, Frédéric ne se réduit ni à une simple référence historique, ni à une simple épithète, mais à l'accumulation de références et d'épithètes contradictoires.

Il faut avouer que c'est dommage qu'un roi si philosophe, si savant, si bon général, soit un ami perfide, un cœur ingrat, un mauvais parent, un mauvais maître, un détestable voisin, un allié infidèle, un homme né pour le malheur du genre humain qui écrit sur la morale avec un esprit faux, et qui agit avec un cœur gangrené.<sup>108</sup>

Si ce portrait à charge illustre autant la rancœur de Voltaire que le personnage débordant qui se compose dans la correspondance, c'est aussi par le procédé littéraire employé d'accumulation et de gradation. Exprimer le gâchis est sans doute ce qui ressort le plus de cette phrase, et la multiplication des reproches contribue à multiplier la personne même de Frédéric, à telle point qu'elle paraît irréaliste, impossible à réunir en un corps. Autrement dit, le personnage de Frédéric qui transparaît dans la correspondance manifeste davantage le conflit d'affects à l'œuvre dans les lettres que l'exposition d'une réalité historique.

\*

Que retenir de ces croisements ? La correspondance de Voltaire est parcourue de tensions, qui sont soit explicitées par Voltaire, soit rendues visibles par le parcours de lecture choisi. Elles sont explicites spécialement quand Voltaire précise « en qualité de » quoi il parle : « historien », « historiographe », « Français », simple « curieux » ou « homme », etc. L'emploi de l'ironie peut servir à marquer des articulations entre ces différentes positions, et ponctuer le discours. Les tensions apparaissent aussi quand le discours établit un constat du présent et hésite entre la description, la déploration et l'apaisement. La position d'historien du présent hérite de ces désirs confus et mal démêlés : commenter une guerre qui nous échappe relève à la fois du désir de comprendre le monde, de le commenter de manière pertinente, de peser dans les jugements d'autrui à ce sujet, voire, suprême couronnement, de peser dans la conduite des événements jusqu'à leur résolution dans la paix. Frédéric intervient comme personnage-clé de

---

<sup>108</sup> D8743, à d'Argental, 2 février 1760.

toutes ces dimensions présentes dans la correspondance, et bien d'autres encore. Il concentre en lui des désirs contradictoires de Voltaire, des procédés littéraires d'ironie et d'intertextualité, des ambitions philosophiques et des risques politiques. Son être débordant peut être lu comme une manifestation de la pratique débordante de l'écriture épistolaire chez Voltaire.

Il manque cependant une méthode pour se débrouiller au sein de ce chaos. L'acquis de cette sous-partie est d'avoir mis au jour une multiplicité d'approches d'un personnage complexe : caractérisations morales, références littéraires, projets politiques et stratégies militaires, etc. ; je vais donc exploiter un petit nombre de méthodes différentes d'exploration de ce corpus qui reste immense malgré le rétrécissement déjà opéré. Les lettres sont des traces dans lesquelles il n'y a pas lieu de chercher une unité, comme il a été souligné à mainte reprise. Si on peut défendre avec Benoît Melançon l'idée que chaque lettre correspond à une visée stratégique et déploie sa logique propre<sup>109</sup>, on peut pourtant pointer quelques défaillances de cette conception quand elle est exploitée dans un commentaire littéraire : en dernière analyse, la stratégie et le discours échappent toujours. Reste le regard interprétatif et unificateur du lecteur. Or, ma technique de repérer des saillances et des traits significatifs dans les lettres s'accorde précisément avec une appréhension du texte qui privilégie l'herméneutique.

## **B- Parcourir la chronologie interne d'une correspondance**

Après avoir tenté de se repérer dans l'enchevêtrement des différents problèmes que pose cette étude, la fonction de la présente sous-partie est de débrouiller quelques fils d'une chronologie complexe et ramifiée. Le parcours de la chronologie, même succinct (comme le format de ce travail l'y contraint), paraît en effet comme une première résolution possible du problème de la multiplicité du discours. Son évidence apparente semble s'imposer au lecteur : étudier la chronologie, c'est-à-dire étudier les lettres dans la succession rigoureuse de leur rédaction, ce serait avoir affaire à du tangible, du certain, ce serait voir au jour le jour la vie de l'auteur plongé dans son époque.

Pourtant, il ne faut pas s'y méprendre : la chronologie d'une correspondance dispose de sa logique interne, qui ne se superpose jamais exactement ni à celle de l'époque, ni à celle de la biographie de l'auteur<sup>110</sup>. Des sujets de préoccupations se croisent, et répondent à des

---

<sup>109</sup> Voir Introduction.

<sup>110</sup> Jusqu'à une période récente, la lettre était prise comme gage d'authenticité d'un événement de la vie de son auteur. Christophe Cave note ainsi qu'on avait « recours à la lettre comme à un document peu contestable,

stratégies différenciées en fonction des correspondants et des sollicitations extérieures. Toute affection couchée sur le papier de la lettre devient élément au sein de la correspondance sans trouver nécessairement un rapport concret dans le monde extérieur aux échanges épistolaires<sup>111</sup>.

Muni de tels avertissements, ce frayage doit s'imposer une méthode. Plusieurs étaient possibles : se concentrer sur les textes où Voltaire lui-même établit un récit chronologique ; le détail des réactions de Voltaire aux divers événements de la guerre ; privilégier une approche représentative en faisant intervenir les textes de tous les correspondants importants du moment. Le ciblage retenu est celui d'une interaction entre les différents objets de l'étude : sont sollicités les événements faisant intervenir à la fois le personnage de Frédéric II, la guerre, et le statut de l'écrit (au premier chef, la correspondance elle-même), et les conflits d'affects qui émergent. Cette concentration n'est pas moins arbitraire, mais elle permet de poser des éléments qui seront plus facilement exploitables par la suite.

Le parcours chronologique permet de ne négliger aucune période du corpus. Il offre aussi une mise en relation des sujets qui préoccupent Voltaire en sa correspondance. En revanche, il présente l'inconvénient de favoriser les répétitions. Cependant ces répétitions ont du sens, et permettent de distinguer le traitement d'une information en fonction du destinataire de la lettre : tous ne sont pas servis à la même enseigne.

NB : les titres retenus sont inévitablement réducteurs. Ils indiquent néanmoins des pistes possibles pour des explorations ciblées de la chronologie.

### 1) 1756 : travailler à la guerre

L'année commence à peine que Voltaire fait part à ses correspondants d'un événement qui imbrique différents niveaux de notre objet d'étude. Le roi de Prusse lui a fait parvenir une adaptation de sa tragédie *Mérope* en vers d'opéra. Cet envoi signe le renouveau des relations

---

produisant une sorte d'"évidence biographique" » (« Lettre et biographie, Voltaire "peint par lui-même" », in *Les Vies de Voltaire*, op.cit., p. 107). De même, la biographie ne doit pas imposer son évidence à l'étude de la correspondance. L'objet de la thèse de Christiane Mervaud est précisément de contrer la réciproque de « l'évidence biographique », comme elle le prévient d'entrée de jeu : « Tout se passe comme si le 'vécu' avait droit de préséance sur 'l'écrit' » (Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 1) dans les lectures traditionnelles des lettres à la lumière des événements tels qu'ils sont connus, c'est-à-dire résumés et mythifiés. En pastichant Christophe Cave, on pourrait appeler cela « l'évidence épistolaire ».

<sup>111</sup> Il faut affecter le même genre de précautions quand on prétend superposer la correspondance avec la vie de l'auteur. C'est ainsi que Christophe Cave met en garde son lecteur : « J'écarte ici la dimension autobiographique de la correspondance de Voltaire, entendue comme lieu de construction complexe de l'image de soi (complexe car selon des modalités à spécifier : une image/des images ; concertée/non maîtrisée, dans l'espace public/privé, etc.) qui pourtant interagit constamment avec les images de Voltaire projetées dans la sphère publique (portraits, pamphlets, presse) : ces interactions contribuent à définir la constitution d'un champ biographique du vivant de l'auteur. » (op.cit., p. 107, voir *infra*, II-A-1).

entre les deux hommes trois ans après le désastre de Francfort (en retour de cet hommage, Voltaire complète son *Poème sur la loi naturelle* d'un éloge de Frédéric). Il coïncide avec la signature d'un traité entre la Prusse et l'Angleterre : le fameux retournement des alliances est alors engagé. D'emblée s'établit une mise en parallèle entre l'acte artistique et l'acte diplomatique : « Je vous dirai pour nouvelle que le roi de Prusse vient de m'envoyer ma tragédie de *Méropé* mise par lui en opéra en vers français ; il travaillait à la fois à cet ouvrage et à son traité. »<sup>112</sup>. L'emploi du verbe « travailler » appliqué aux deux actes hétérogènes est réitéré dans une lettre à Élie Bertrand :

Le projet de faire un opéra de ma tragédie de *Méropé* n'est pas si étrange. J'ai été tout étonné de recevoir un gros paquet du roi de Prusse ; il contenait ma tragédie de *Méropé* qu'il s'est donné la peine de tourner en vers lyriques, et il m'avertit qu'il faisait cet ouvrage en travaillant à son traité. Voilà une anecdote assez singulière.<sup>113</sup>

La comparaison de l'acte de littérature et de l'acte de politique s'impose à Voltaire : c'est la coïncidence des deux événements, l'opéra et le traité d'alliance, qui frappe : « l'anecdote singulière » tient à la réunion dans le même homme, Frédéric, d'un poète et d'un homme de guerre. C'est ainsi que, par opposition à l'activité politique qui consiste à traiter de diplomatie, et donc de guerre, l'activité poétique s'annonce de prime abord comme un acte de paix. Cette caractérisation est explicite dès le 1<sup>er</sup> janvier : « Le roi de Prusse cependant m'a fait écrire par l'abbé de Prades qu'il travaillait pacifiquement à mettre en opéra ma tragédie de *Méropé*. De telles occupations me plaisent plus que ses procédés guerriers à Francfort. »<sup>114</sup> La réunion du verbe « travailler » avec l'adverbe « pacifiquement » place Frédéric sous les meilleurs auspices quand il est vu sous l'angle de l'apprenti librettiste. Mais Voltaire se plaît à souligner l'ambivalence, pour ne pas dire la duplicité du personnage : dans le même corps coexistent un travailleur de poésie et un travailleur de guerre – guerre publique (traité avec l'Angleterre qui inquiète Voltaire autant que le gouvernement français) et guerre privée (comme le souligne l'allusion à l'avanie de Francfort<sup>115</sup>).

Pour contrer les ambitions territoriales de Frédéric, la France et l'Autriche complètent le renversement des alliances en signant le traité de Versailles en mai. Voltaire s'en réjouit :

Vous ne vous attendiez pas Madame qu'un jour la France et l'Autriche seraient amies. Il ne faut que vivre pour voir des choses nouvelles. Tout solitaire, tout mort au monde que je le suis j'ai l'impertinence d'être bien aise de ce traité. J'ai quelquefois des lettres de Vienne. La reine de Hongrie est adorée. Il était juste que le bien-aimé et la bien-aimée fussent bons amis. Le roi de

---

<sup>112</sup> D6723, à François de Chennevières, 8 février 1756.

<sup>113</sup> D6725, à Élie Bertrand, 10 février 1756.

<sup>114</sup> D6666, à la duchesse de Saxe-Gotha, 1<sup>er</sup> janvier 1756.

<sup>115</sup> Comme le souligne Christiane Mervaud : « Ces politesses [les envois réciproques de poèmes à l'intention de l'autre] pouvaient créer un climat favorable, elles ne compensaient pas l'opprobre de Francfort. Elles n'étaient pas dénuées d'arrière-pensées. » (Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op. cit., p. 261 n. 202).

Prusse prétend à une autre gloire. Il a fait un opéra de ma tragédie de *Méropé*, mais il a toujours cent cinquante mille hommes et la Silésie<sup>116, 117</sup>.

Voltaire ne fait pas que vanter l'acte de diplomatie : il le motive d'affects (amitié des États, amitié des souverains), et en fait un objet d'une nouveauté absolue. Voltaire se place en récepteur du temps présent, car l'histoire se signale comme apparition permanente de nouveautés : « Il ne faut que vivre pour voir des choses nouvelles. » S'amorce alors un thème qui reviendra constamment dans ce mémoire : la tension entre l'idéal de retraite et la recherche ininterrompue d'informations. Voltaire est rien moins que « solitaire » et « mort au monde », et ses affects à lui aussi peuvent rencontrer la politique, d'où son contentement à l'égard du nouveau traité. Le roi de Prusse est mis en retrait de cette nouvelle amitié (et pour cause, c'est contre lui que le traité a été signé), laissé à sa contradiction de littérateur et de guerrier. À chaque fois que Voltaire évoque une occasion de rapprochement vis-à-vis de Frédéric (en l'occurrence, l'envoi de *Méropé* retravaillée pour l'opéra), il ne manque pas de souligner ce qui l'en sépare irrémédiablement : « mais il a toujours cent cinquante mille hommes et la Silésie ». Ici, les causes sont (géo)politiques : Voltaire déplace ses affects entre un ressentiment personnel (l'avanie de Francfort sus-évoquée) et une divergence politique/patriotique.

Fin août, pour prévenir une attaque franco-autrichienne en Silésie, la Prusse déclenche le conflit en attaquant la Saxe. « [...] et si vous avez des nouvelles d'Allemagne, daignez m'en faire part. Notre Salomon du Nord<sup>118</sup> vient de faire un tour de maître Gonin. Nous verrons quelles en seront les suites. »<sup>119</sup> Voltaire mêle son propre sort à celui de l'Europe : « La paix vaut encore mieux que la vengeance. »<sup>120</sup>

À cette même époque, le roi de Prusse invite à nouveau Voltaire chez lui. Le philosophe ne tarde pas à en prévenir le duc de Richelieu : « [Salomon] m'a proposé il y a quatre mois de le venir voir, il m'a offert biens et dignités. Je sais qu'elles sont transitoires, je les ai refusées. Le roi ne s'en soucie guère mais je voudrais qu'il pût en être informé. » La correspondance représente ainsi en soi un acte de diplomatie – diplomatie personnelle dans le cas de Voltaire, qui peut prendre ses distances vis-à-vis de Frédéric à l'attention des ennemis de celui-ci.

Cette première année du conflit trouve un résumé dans la lettre du 27 décembre 1756 à la comtesse de Lutzelbourg :

---

<sup>116</sup> Conquête par Frédéric à l'issue de la guerre de 1741.

<sup>117</sup> D6916, à la comtesse de Lutzelbourg, 2 juillet 1756.

<sup>118</sup> « Salomon du Nord » ou simplement « Salomon » désigne Frédéric (voir II-C).

<sup>119</sup> D6996, à la comtesse de Lutzelbourg, 13 août [septembre] 1756.

<sup>120</sup> D6995, au comte d'Argental, 13 septembre 1756.



Je ne conçois rien, Madame, à l'aventure de la lettre du 3 novembre dont vous me faites l'honneur de me parler, mais aussi je n'entends pas davantage toutes les aventures de ce bas monde. Évêques, parlements, Saxons, Prussiens, Autrichiens, Russes, tout cela me confond. Il y a douze mille ouvriers à Lyon qui mendient leur pain parce que le roi de Prusse a dérangé le commerce de Leipsik et ce monarque prétend que Leipsik lui a encore beaucoup d'obligation. La famine menace la Saxe et la Bohême. Laissons les hommes faire leurs communs malheurs et jouissons de notre heureuse tranquillité, vous à l'île de Jard, et moi aux Délices. Je ne me plains que d'être trop loin de vous. Ne croyons rien de tout ce qu'on nous dit.<sup>121</sup>

Voltaire commence par un aveu d'humilité : « je n'entends pas davantage toutes les aventures de ce bas monde », « tout cela me confond » et par conséquent un prudent scepticisme est de mise : « Ne croyons rien de tout ce que nous dit. » Les personnages tourbillonnent dans le texte pour montrer la confusion qui règne dans l'esprit de quiconque veut analyser la situation. Il effectue aussi un diagnostic pénétrant sur les effets de la guerre, pratique sur laquelle je reviendrai : la pauvreté à Lyon est due à l'action de Frédéric en Saxe, les circuits économiques sont bouleversés par l'état de guerre. Enfin, l'éloge de la retraite et de la tranquillité conclut le texte comme il conclut la plupart des jugements de Voltaire sur la guerre et les malheurs des hommes.

## 2) 1757 : négocier la paix ou préférer la tranquillité

Vous me croyez un auteur tragique, et je ne suis qu'un gazetier.<sup>122</sup>

En février, Voltaire reçoit une lettre « assez tendre », « très tendre » ou « très touchante » (selon le correspondant) de Frédéric. Leur réconciliation semble prendre forme, sous l'égide de la margravine. Voici comment il résume sa situation dans une lettre qui me paraît synthétiser ses préoccupations du moment :

J'ai tout mon temps à moi. Je suis heureux autant qu'on peut l'être quand on digère mal. En vérité cela vaut bien le sort d'un secrétaire d'État qu'on renvoie. *Beatus ille qui procul negociis*<sup>123</sup>. La liberté, la tranquillité, l'abondance de tout, et Mme Denis, voilà de quoi ne regretter que vous.

Le roi de Prusse m'a écrit une lettre très tendre. L'impératrice de Russie veut que j'aille à Pétersbourg écrire l'histoire de Pierre son père, mais je resterai aux Délices et à Monrion. Je ne veux ni roi ni autocratrice. J'en ai tâté, cela suffit. Les amis et la philosophie valent mieux, mais il est triste d'être si loin de vous.<sup>124</sup>

« *Heureux celui qui se tient loin des affaires* » écrit donc Horace/Voltaire, caractéristique en cela de l'attitude de retrait vantée dans la dernière lettre citée de l'année 1756. Il anticipe ainsi

---

<sup>121</sup> D7096, à la comtesse de Lutzelbourg, 27 décembre 1756.

<sup>122</sup> D7300, au comte d'Argental, 25 juin 1757.

<sup>123</sup> Horace, *Épodes*, II, 1.

<sup>124</sup> D7152, à Cideville, 9 février 1757.

sur la justification de ses rapports avec les souverains. De tels rapports sont ambivalents, car dans le même temps où Voltaire énonce une morale de la distance à l'égard des rois et reines, il se rapproche de Frédéric et entreprend chez lui des recherches sur Pierre I<sup>er</sup> au profit de Catherine de Russie. S'il se tient éloigné physiquement de ces deux têtes couronnées, il reste en liaison écrite avec eux (correspondance par tiers interposés et rédaction de textes en prose et en vers).

Voltaire ne se désintéresse pas davantage de la guerre qu'il n'oublie les souverains : « Voltaire reste un témoin attentif ; il plaint "ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de neige au Canada"<sup>125</sup>, il suppute les chances des parties belligérantes. »<sup>126</sup> Voici un exemple de la façon dont Voltaire commente l'actualité, à la comtesse de Lutzelbourg (1683-1765), une de ses correspondantes privilégiées de cette époque. Cette année-là comme les autres, Voltaire se plaît à commenter l'actualité du conflit :

Ne soyez pas surprise Madame que Frédéric ait eu tant d'avantage sur l'Irlandais Brown, et sur le prince Charles. Le conseil des rats est détruit par le chat Raminagrobis<sup>127</sup>. Si le maréchal d'Estrées ne prévient pas le duc de Cumberland soyez sûre que le Raminagrobis enverra vingt mille de ses grands coquins qui tirent sept coups par minute, et qui étant plus grands, plus robustes, mieux exercés que nos petits soldats et de plus ayant des fusils d'une plus grande longueur, auront autant d'avantage avec la baïonnette qu'avec la tirailerie.

Que faire à tout cela, Madame ? Cultiver son champ et sa vigne, se promener sous les berceaux qu'on a plantés, être bien logé, bien meublé, bien voituré, faire très bonne chère, lire de bons livres, vivre avec d'honnêtes gens au jour la journée, ne penser ni à la mort, ni aux méchancetés des vivants. Les fous servent les rois, et les sages jouissent d'un repos précieux.<sup>128</sup>

Comme on l'a vu dans le "portrait" de Frédéric, Voltaire dissémine les références littéraires dans sa correspondance. Ici encore, c'est La Fontaine (présent dans de nombreuses lettres), référence privilégiée pour se moquer des travers d'autrui, en l'occurrence des tergiversations militaires contre la puissance des soldats de Frédéric. Cette écriture de la guerre d'un ton qu'on qualifierait presque de désinvolte se retrouve dans *Candide*, où le terme de coquin par exemple est réemployé : « ensuite la mousqueterie ôta du meilleur des mondes environ neuf à dix mille coquins qui en infectaient la surface. »<sup>129</sup> Voltaire semble dire ainsi qu'il est loin de s'approcher de la sagesse : il pense constamment à la mort et aux méchancetés de ses pareils. À cette époque, il ne cesse d'évoquer sa vision de la condition du sage : retiré des tracasseries quotidiennes – topoi

---

<sup>125</sup> D7215, à Moncrif, 27 mars 1757 (voir *supra*, Introduction).

<sup>126</sup> Christiane MERVAUD, « Des mois d'insolent bonheur (janvier-octobre 1757) », in René POMEAU *et al.*, *Voltaire en son temps*, nouvelle édition intégrale, revue et corrigée (2 t.), Oxford, Voltaire Foundation/Fayard, 1995 (1985-1994), t. I, p. 858.

<sup>127</sup> On peut noter la confusion (involontaire ?) de Voltaire sur le nom des chats : dans le « Conseil tenu par les Rats » (*Fables*, II, 2), il s'agit de Rodilardus (« ronge-lard » en latin) et non de Raminagrobis.

<sup>128</sup> D7280, à la comtesse de Lutzelbourg, 4 juin 1757.

<sup>129</sup> *Candide*, chap. III, « Comment Candide se sauva d'entre les Bulgares, et ce qu'il devint », in *Romans et contes*, op.cit., p. 150.

alimenté par la littérature depuis Lucrèce – et uniquement préoccupé de la culture de son jardin (son aisance personnelle et son repos), célèbre conclusion de *Candide*, omniprésente dans la correspondance. Dans le même temps, il rumine sans discontinuer ses pensées sur l'état du monde et l'actualité la plus brûlante. Cette invitation perpétuelle à la sagesse ne se trouve jamais qu'en conclusion d'une dissertation plus longue sur les malheurs actuels.

À la fin août commence l'épisode de la consolation à Frédéric qui fait l'objet d'une sous-partie à venir (II-B). Sans développer ici, il suffit de dire qu'à l'été 1757 Frédéric est au désespoir. Ses armées sont acculées, et son allié anglais ne lui est d'aucun secours. Il songe au suicide, en fait part à sa sœur la margravine de Bayreuth qui transmet ses lettres à Voltaire. Ce dernier lui écrit pour le dissuader d'accomplir son funeste projet. Le philosophe se vante auprès de nombre de ses correspondants de goûter le délicieux plaisir de la vengeance en consolant « [son] ancien disciple et [son] ancien persécuteur »<sup>130</sup>. C'est alors que survient un coup de théâtre sur les champs de bataille : les armées prussiennes triomphent à Rossbach. Voltaire exprime sa honte pour la France, d'une part à cause de cette défaite et d'autre part à cause d'une victoire de leurs alliés : « Les Autrichiens nous vengent et nous humilient terriblement »<sup>131</sup>. C'est aussi à cette époque Voltaire « amorce des pourparlers très secrets en vue d'une paix séparée entre Versailles et Postdam. Il ne lui eût pas déplu de jouer un rôle plus important. »<sup>132</sup> Mais ces projets sont minés par les déboires français et la succession des victoires prussiennes. L'année se termine sur une série de déceptions qui se ressentent dans la correspondance.

### 3) 1758 : multiplier le thème de la guerre (contre les ennemis de la raison)

En 1758, Voltaire reprend sa verve polémique pour défendre l'*Encyclopédie* en péril. Dans ses vœux pour l'unité du parti des philosophes, les kakouacs, Voltaire y compte Frédéric : « Tous les kakouacs devraient composer une meute, mais ils se séparent et le loup les mange. J'ai reçu depuis peu une lettre du kakouac roi de Prusse... »<sup>133</sup>. Voltaire établit une analogie persistante entre les combats contre les dogmatismes et les obscurantismes avec la guerre proprement dite. Un exemple parmi tant d'autres : « La guerre est donc partout, et tandis qu'on s'extermine en Allemagne au milieu des neiges, on attaque de tous côtés les pauvres

---

<sup>130</sup> D7375, à d'Argental, 12 septembre 1757.

<sup>131</sup> D7499, à d'Alembert, 6 décembre 1757.

<sup>132</sup> René POMEAU, *Politique de Voltaire*, Paris, Armand Colin, 1994 (1963), présentation, p. 11.

<sup>133</sup> D7695, à d'Alembert, vers le 25 mars 1758.

encyclopédistes à Paris. »<sup>134</sup> Se profilent aussi dans la correspondance les grands combats des années 1760 contre l'Infâme. L'affaire de l'abbé de Prades intervient aussi à cette époque-là et nourrit la correspondance d'une autre présence de Frédéric II sans rapport direct avec la guerre. C'est aussi l'époque où Voltaire reprend l'*Histoire universelle* et où, selon René Pomeau<sup>135</sup>, après une longue période de maturation visible dans la correspondance de 1756 et 1757, il commence la rédaction de *Candide* ; deux ouvrages qui entrent en forte résonance avec mon sujet<sup>136</sup>. Le cardinal de Tencin, son entremetteur diplomatique, meurt le 2 mars, de sorte qu'après les vicissitudes de l'automne précédent les projets de négociation semblent interrompus pour une durée indéterminée. Pourtant, c'est cette année-là que Voltaire entreprend un voyage dans le Palatinat à partir du mois de juillet. L'objectif véritable de ce voyage reste secret : « Il a fait tout ce voyage, le long du Rhin, tourné vers Paris et Versailles » pour obtenir « la permission de revenir dans la capitale française et à la cour »<sup>137</sup>.

Entretemps, il ne quitte pas la guerre des yeux et manifeste son inquiétude sur la poursuite des événements, et s'attend à de nouveaux combats, comme il en fait part à sa grande correspondante la duchesse de Saxe-Gotha :

Je me flatte que [la santé de Son Altesse Sérénissime] est actuellement meilleure. Je crains bien que les désastres publics ne l'aient altérée. Prions Dieu qu'il rende bientôt à l'Allemagne la paix dont elle a besoin. On s'attend encore à des batailles de tous côtés. S'il y avait quelque nouvelle favorable au genre humain, j'aurais l'honneur de la mander. Mais on ne doit s'attendre qu'à du carnage.<sup>138</sup>

Voltaire souligne la réceptivité du corps aux événements extérieurs. Il y a une contiguïté entre la santé privée et la santé du monde – on voit que ce qui apparaît comme analogie est décidément bien davantage, et renseigne sur la philosophie de Voltaire et son rapport corporel au monde. Son pessimisme affiché répond à ces problématiques de santé à l'œuvre tout au long de sa correspondance (et non pas seulement à cette époque-là). Il s'agit aussi de noter l'ambivalence de ces affects : ses affects sont liés au sort du monde, mais cela veut dire aussi qu'il lie ses affaires personnelles à la poursuite du conflit. Par exemple, il se réjouit personnellement des défaites de Frédéric, comme en ce mois d'octobre 1758. Au tournant de l'année 1758, ses propos à l'égard du souverain prussien se font nettement plus acides, ce que

---

<sup>134</sup> D7596, à Thieriot, 21 janvier 1758.

<sup>135</sup> René POMEAU, « Prélude à *Candide* (nov. 1757-fin août 1758) », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. I, p. 874.

<sup>136</sup> J'ai déjà abordé *Candide*. Pour l'*Histoire universelle*, Voltaire réitère un propos que j'ai aussi traité, à savoir l'évaluation de la guerre présente comme summum dans l'histoire : « Il n'y a guère dans cette *Histoire générale* dont vous me parlez, d'événement plus frappant et plus singulier que ce qui se passe aujourd'hui en Europe. » (D7968, à la comtesse Bentinck, 9 décembre 1758).

<sup>137</sup> René POMEAU, *id.*, p. 882. Cet échec suscite le projet d'acquisition de Ferney dès l'automne (*ibid.* et p. 883).

<sup>138</sup> D7788, à la duchesse de Saxe-Gotha, 16 juillet 1758.

n'arrange pas la mort de Wilhelmine en octobre<sup>139</sup>. « Voltaire et Frédéric, condamnés désormais à leur tête-à-tête, d'abord unis par leur chagrin, s'abandonnèrent assez vite à leurs démons familiers. Méfiance et rancœurs subsistaient, envenimant la moindre vétille, suscitant incompréhension et malentendus. »<sup>140</sup> L'analyse de la situation où se trouve Frédéric affermit Voltaire dans son double constat : d'une part les erreurs du roi de Prusse ont de terribles conséquences publiques et privées, et d'autre part son propre confort réside dans la retraite :

Le roi de Prusse me mande toujours qu'il est plus à plaindre que moi, et il a très grande raison. Je jouis de mes ermitages en repos et il n'a des provinces qu'au prix du sang de mille infortunés. Au milieu des soins cruels qui doivent l'agiter sans cesse, il me paraît bien autrement touché de la mort de sa sœur que de celle de son frère.<sup>141</sup>

Si Frédéric « a très grande raison » dans son diagnostic, c'est bien parce qu'il a tort dans ses actions, et qu'il est au comble de la déraison. Les « ermitages » s'opposent aux « provinces » dont la conquête entraîne des milliers de morts. Les reproches que Voltaire formule à l'égard du roi de Prusse décuplent donc lors du temps de guerre, mais sa qualité de personnage de tragédie tel qu'il est dépeint ici (« Au milieu des soins cruels qui doivent l'agiter sans cesse » exploite tout le vocabulaire tragique ; comme le personnage de tragédie, il finit entouré de morts) en fait aussi un objet de répulsion et de pitié.

#### 4) 1759 : fulminer contre le roi de Prusse

Cette année 1759 est marquée par la violence des attaques émises par Voltaire à l'encontre de Frédéric dans sa correspondance : « Le roi de Prusse vient de m'envoyer deux cents vers de sa façon tandis qu'il se prépare à deux cent mille meurtres. »<sup>142</sup> On n'est pas du tout ici dans le vocabulaire habituellement dévolu aux actes de guerre. La véhémence de Voltaire dans ses propos devient habituelle à cette époque<sup>143</sup>. Voici comment René Pomeau

---

<sup>139</sup> Les échanges épistolaires s'intensifient pourtant entre les deux hommes jusqu'à la fin 1759, à mesure que Frédéric commande et envoie de multiples pièces poétiques, dont une ode d'hommage à Wilhelmine, mais surtout des vers insultants à l'encontre de Louis XV et de Mme de Pompadour. Christiane Mervaud a analysé cette série d'échanges en la baptisant « Une liaison dangereuse » (Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., pp. 296- 324). On voit le péril où se trouve Voltaire à se voir compromis par ce genre de lettres : « son commerce est un peu dangereux » déclare-t-il à sa nièce Mme de Fontaine le 15 avril 1759 (D8261). René Pomeau qualifie ces entreprises poétiques de « dérivatifs » à son « état de tension extrême ».

<sup>140</sup> Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 296.

<sup>141</sup> D7997, à la duchesse de Saxe-Gotha, 25 décembre 1758.

<sup>142</sup> D8134, à la duchesse de Saxe-Gotha, 21 février 1759.

<sup>143</sup> Il serait ainsi intéressant de se pencher sur la généalogie de la qualification d'actes de guerre comme « meurtres » ou « crimes » avant le XX<sup>e</sup> siècle.

résume les « principales courbes » des « méandres » épistolaires entre Voltaire et Frédéric, en soulignant comment Voltaire trouve son compte dans la situation de guerre :

Voltaire n'a toujours pas pardonné l'avanie de Francfort. Mais il voudrait apurer ce contentieux. En janvier 1759, les péripéties de la guerre paraissent fournir une occasion inespérée. Soubise, le vaincu honteux de Rossbach, toujours soutenu par Mme de Pompadour, prend une petite revanche. Il occupe par surprise la ville de Francfort. Voltaire presse donc Collini de solliciter du commandant français la punition de Freytag et Schmidt, avec restitution de l'argent volé. Mais Voltaire veut éviter de paraître lui-même dans cette démarche, et n'entend pas mettre en cause Frédéric II. Que la plainte soit donc portée, non à Berlin, mais à Vienne, par l'intermédiaire de la comtesse de Bentinck. Entamée avec aussi peu de conviction, l'entreprise est bientôt abandonnée.<sup>144</sup>

Si le projet n'aboutit pas, il n'en reste pas moins que Voltaire, dans son analyse de l'évolution de la guerre, n'oublie pas ses propres griefs et ses désirs de vengeance (spécialement à l'encontre des coupables désignés, Freytag et Schmidt, plutôt que Frédéric en personne). L'épisode le plus important alors est celui de la maladie du frère du roi ; Voltaire refuse au nom de Théodore Tronchin le déplacement du médecin en Allemagne et reçoit une lettre de Frédéric pleine de fureur. Comme le souligne Christiane Mervaud : « Rapports personnels et politique européenne s'imbriquent dans des escarmouches renouvelées, sans que jamais soient définies des positions claires, sans que soient délimitées les zones permises et les incursions interdites. »<sup>145</sup> Cela explique sans doute l'augmentation d'acrimonie dans les échanges privés entre Voltaire et Frédéric II.

Voltaire reçoit de Frédéric de nombreux textes compromettants, notamment des vers insultants à l'égard de Louis XV et de Mme de Pompadour. Voltaire ne se montre pas particulièrement alarmé ou prudent dans un premier temps :

À d'Alembert le 19 février il se montre surpris, mais non consterné, d'être le confident de semblables injures. Avait-il sous-estimé le danger, se contentant de taire ses réactions ? Frédéric se crut autorisé à envoyer ses autres poèmes qu'il brûlait de faire lire et qu'il avait corrigés à cette intention.<sup>146</sup>

On pourrait traduire au contraire de la consternation dans cette lettre à d'Alembert : « Que dites-vous du roi de Prusse qui m'envoie deux cents vers sur Breslau, pendant qu'il assemble près de deux cent mille hommes ? »<sup>147</sup> Le contraste entre les deux occupations (déjà observé dans une moindre mesure avec le parallèle du traité d'alliance et de l'opéra pour l'année 1756) se renforce par la suite quand Voltaire compare l'activité poétique du roi aux champs de bataille couverts

---

<sup>144</sup> René POMEAU, « "Il faut cultiver notre jardin" (septembre 1758 - mai 1759) », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. I, p. 900.

<sup>145</sup> Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 297.

<sup>146</sup> Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 305.

<sup>147</sup> (D8129, à d'Alembert, 19 février 1759).

de morts. C'est peut-être plutôt l'incongruité de la situation qui selon Voltaire permet de se dispenser d'un plus ample commentaire.

Dans ses lettres à Frédéric, Voltaire revient longuement sur les événements des deux années passées : la bataille de Rossbach, la mort de la margravine et du cardinal de Tencin. Il multiplie aussi les titres de Frédéric dans ses adresses : « Encore une fois, puissiez-vous terminer bientôt cette malheureuse besogne ! Vous êtes législateur, guerrier, historien, poète, musicien, mais vous êtes aussi philosophe. »<sup>148</sup> En dédoublant ainsi les fonctions de Frédéric, il le place devant ses responsabilités de meneur de guerre : c'est à lui de la résoudre – le législateur la décide, le guerrier la mène, l'historien la décrit, le poète et le musicien la chantent, tandis que le philosophe ne peut que s'en écarter et chercher à la terminer.

Voltaire expose à son confident d'Argental sa rancœur et sa vindicte qui doit se résoudre dans la guerre. « Je me meurs d'envie de le voir humilié »<sup>149</sup> écrit-il à propos de Frédéric. Il emplît ses lettres à d'Argental de récriminations et ne voit d'autre issue possible à son désir de vengeance que le champ de bataille, autrement dit par l'intercession d'un vengeur (dans la correspondance, le duc de Richelieu paraît souvent remplir ce rôle). Voici un mince florilège de ces exaltations vindicatives : « Je vous demande en grâce mon cher ange de souhaiter au moins qu'il soit puni. »<sup>150</sup> Ici, le ton adopté confine à la prière : « grâce » demandée et souhait de punition (au passif et sans complément d'agent, comme si cette punition était d'origine providentielle, ce qui rappelle l'idée du « dieu rémunérateur et vengeur » ; en effet, Frédéric « n'a pas une assez belle âme pour moi »), et tout cela redoublé par la présence de « mon cher ange » (cette adresse habituelle à d'Argental se trouve ici renouvelée par le contexte de la prière ; comme si Voltaire recourait effectivement à l'intercession d'un ange). « Mais battra-t-on Luc ? C'est là le grand point. Il serait bien honteux de faire avec lui une paix qui serait pour lui un triomphe. »<sup>151</sup> Martelé dans cette même lettre, et plus encore à cette période, ce vœu d'un écrasement militaire de Frédéric produit l'effet d'une obsession : la paix elle-même se subordonne à l'impératif politique d'un bénéfice français et d'un dommage pour Frédéric (en tant que souverain, bien davantage que pour la Prusse en tant que pays). Frédéric doit être écrasé, car il est nuisible : « C'est un fou qui se plaît dans les deux extrêmes, le bien et le mal

---

<sup>148</sup> D8338, à Frédéric II, vers le 5 juin 1759.

<sup>149</sup> D8370, à d'Argental, 23 juin 1759.

<sup>150</sup> D8374, à d'Argental, 29 juin 1759.

<sup>151</sup> *Ibid.*

sont les deux éléments de sa vie. »<sup>152</sup> C'est ici un autre trait typique du personnage tragique qui est souligné : la folie et l'excès. Frédéric est présenté comme un personnage manichéen, qui ne se plaît que dans le bien ou le mal absolu. Il expose dans le détail son ressentiment dans cette lettre qui encore une fois passe sous silence les malheurs de la guerre :

Ô destinée ! Je n'aime point Luc, il s'en faut beaucoup. Je ne lui pardonnerai jamais ni son infâme procédé avec ma nièce, ni la hardiesse qu'il a de m'écrire deux fois par mois des choses flatteuses sans avoir jamais réparé ses torts. Je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtement du pécheur ; je ne sais si je désire sa damnation éternelle.<sup>153</sup>

Ici, le vocabulaire chrétien est plus explicite encore : « châtement du pécheur » (que Voltaire « désire beaucoup ») et « damnation éternelle » (à propos de laquelle Voltaire hésite malgré tout : ne serait-ce pas soi-même tomber dans l'excès ?). Le théâtre de la guerre se mue donc de façon insistante en théâtre de la vengeance personnelle, et la guerre paraît être l'occasion inespérée de réparer les torts causés des années auparavant.

#### 5) 1760 : écrire « la même pièce qui se joue sur tous les théâtres »

Quelques mots sur le début de cette année qui clôt l'enquête. Entre l'hiver et le printemps, Voltaire sert encore une fois d'intermédiaire entre Frédéric II et le gouvernement de Choiseul<sup>154</sup>, dans un projet de négociation que le roi de Prusse refuse rapidement. L'opinion française est alors très remontée contre les défaites et une partie « limitée mais influente, s'en prend aux philosophes. Ainsi la guerre militaire va interférer avec la guerre de plume contre l'Infâme. »<sup>155</sup> Au sujet de Frédéric, Voltaire ne change pas ses vues, qui répète à d'Argental : « Je ne peux aimer Luc »<sup>156</sup>. Encore et toujours, le philosophe souhaite prendre du recul sur l'actualité, sans y parvenir vraiment : dans cet esprit, je conclurai ce parcours par un

---

<sup>152</sup> D8386, à d'Argental, 6 juillet 1759. La lettre, d'une concision exemplaire, mérite d'être citée dans son intégralité : « Encore un mot, c'est pour vous dire que personne au monde ne m'est aussi cher que vous et votre amitié. Que me parlez-vous de Luc ? Ne savez-vous pas qu'il est capable de tout ? C'est un fou qui se plaît dans les deux extrêmes, le bien et le mal sont les deux éléments de sa vie. Ma vie est à vous pour toujours. V. » Le sujet Frédéric encadre à nouveau un autre sujet présenté par contraste, en l'occurrence le comte d'Argental, destinataire de la lettre : son amitié est le bien le plus précieux (contrairement à celle de Frédéric), et la vie de Voltaire lui est acquise (tandis que celle de Frédéric est vouée au bien et au mal). L'intérêt est aussi de souligner un paradoxe habituel de Voltaire : prétendre refuser de parler de ce dont on parle ; ce qui est plus de l'ordre de l'exposition d'une obsession que de la prétention.

<sup>153</sup> D8445, à d'Argental, 19 août 1759.

<sup>154</sup> René POMEAU et Jean BALCOU, « "Coups de patte" à l'Infâme », in *Voltaire en son temps*, op.cit. t. II, p. 15. Les auteurs signalent que ce projet rapidement avorté n'est connu que grâce à une réponse de Frédéric II à Voltaire (D8839, 3 avril 1760).

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> D8819, à d'Argental, 26 mars 1760.



texte où Voltaire, tout en déplorant le temps présent, chante les louanges de l'antagoniste de Frédéric dans la correspondance, le duc de Richelieu :

J'avoue que je ne conçois guère comment on laisse inutile le seul homme qui ait rendu de vrais services. Je devrais pourtant le concevoir très bien, car je ne vois que de ces exemples (moi historiographe) dans les histoires que je lis et que je compile. Je dis à présent un petit mot de ce siècle, de ce pauvre siècle, de ce siècle des billets de confession, des querelles pour un hôpital, des refus d'un parlement de rendre justice, des assemblées des chambres pour condamner un dictionnaire qu'on n'a pas lu, de ce beau siècle où en trois ans de temps l'État a été ruiné quand nos armées devaient vivre aux dépens de l'Allemagne, etc. etc. etc. etc. etc. [...]

Il s'est passé bien des choses tristes, extravagantes, comiques depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour, mais c'est à peu près l'histoire de tous les temps : c'est la même pièce qui se joue sur tous les théâtres avec quelques changements de noms. Quoi qu'il en soit votre rôle est beau.<sup>157</sup>

Ce texte entre en résonance particulière avec ce qui a été vu précédemment sur le rôle de l'historien au présent : Voltaire, situe à nouveau son discours, « (moi historiographe) », essaie de rassembler l'actualité, et déplore ce qui tombe sous sa lecture. Et de citer un petit nombre de nouvelles affligeantes « de ce pauvre siècle », aboutissant sur une accumulation de six « etc. » pour souligner son abattement. Encore une fois, c'est la métaphore du théâtre qui l'emporte pour souligner l'invariance de l'histoire ; il n'est nul besoin d'insister sur les personnages « de ce pauvre siècle » puisque les « quelques changements de noms » paraissent dérisoires à côté de cette intemporalité « des choses tristes, extravagantes, comiques ». Cependant, il y a un personnage à flatter, le destinataire, duc de Richelieu, qui l'emporte dans cette pièce : « Quoi qu'il en soit votre rôle est beau. » Je termine donc sur ce texte laissant volontairement Frédéric de côté : si les noms changent, les rôles restent les mêmes.

\*

Habituellement, la chronologie intervient en début d'enquête. Le fait d'avoir subverti cet ordre m'a permis d'informer le parcours chronologique d'une appréciation globale de la multiplicité du discours. Ainsi, j'espère éviter de surinterpréter la succession des propos qui constituent souvent une variation sur un thème qui préoccupe Voltaire pour des périodes bien plus étendues dans le temps.

Les traits qui ressortent de ce parcours sont exploités tout au long de la suite du mémoire : Voltaire prône la retraite et la tranquillité ; il est pris dans le feu du commentaire avant de prendre une position de surplomb moral et existentiel ; il se désole du sort de l'humanité qui semble vouée à des querelles meurtrières. Des distinctions s'opèrent qui se retrouvent dans la suite du mémoire, en particulier entre l'homme de guerre et le philosophe

---

<sup>157</sup> D8721, au duc de Richelieu, 23 janvier 1760.

(Frédéric étant un cas particulier, puisqu'il s'occupe de poésie et d'histoire), entre la guerre publique et la guerre privée, la guerre proprement dite et la guerre philosophique... Le personnage de Frédéric apparaît une fois de plus dans toute la complexité d'un être recouvert d'un vocabulaire dramaturgique dans la correspondance.

Pour l'heure, il s'agit de tirer profit de cette enquête sur un point particulier, en guise de conclusion de ce premier parcours. Il ressort des deux premières sous-parties que Voltaire ne reste sur aucune position particulière, ni au sujet de Frédéric, ni au sujet de la guerre. Je me propose donc d'exploiter un problème qui se pose directement à la lecture des lettres : comment se repérer dans de telles ambiguïtés, et que disent-elles de l'écriture épistolaire de Voltaire ?

### **C- Se repérer dans les ambiguïtés du discours de Voltaire sur la guerre**

Aborder la correspondance par la multiplicité du discours puis par la chronologie a permis, en plus de dégager des thèmes importants du corpus, d'énoncer un certain nombre de préventions méthodologiques. Il y a ainsi avantage et inconvénient à se concentrer sur un thème et à l'extraire de manière artificielle, puisque les thèmes sont diffus dans les lettres les plus anodines, et au sein des préoccupations apparemment les plus étrangères à ces thèmes.

Par conséquent, au lieu de réactiver une antinomie faussée entre approche chronologique et approche thématique, je me concentre ici sur un problème particulier développé par Voltaire au cours de ces cinq années de correspondance, et qui ne se limite pas aux lettres. Il s'agit de voir combien le discours sur la guerre, dans son manque d'unité, accumule les tensions et les ambiguïtés, et permet à Voltaire de développer les nombreuses ressources de l'écriture épistolaire pour dire la guerre. Cette sous-partie peut apparaître comme un doublon prolix de A-1. Pourtant, la démarche est bien différente : il s'agit ici non pas de chercher à déterminer ce qui articule les contradictions du discours, mais d'explorer les effets de ces contradictions ou, plus largement, de ces tensions sur le discours épistolaire.

Puisque les conflits d'affects sont à l'origine des tensions du discours, il faut se concentrer sur le plus fort d'entre eux en ce qui concerne la guerre, le dégoût. Cependant, ce dégoût apparaît comme relatif puisqu'il se mêle à ce qu'on a pu appeler « réalisme » de Voltaire, qui voyait dans la guerre une réalité inévitable (C-1), et qu'il juge selon ses causes et ses conséquences (C-2). La relativisation du dégoût et l'intérêt pour d'autres aspects du conflit (la gloire, l'innovation dans l'armement...) peut cependant conduire à des formes

d'oubli de ce qui fait la réalité de la guerre (les massacres, la misère...), que Voltaire dénonce toutefois chez les autres, et avant tout chez Frédéric (C-3). Des formes de lucidité côtoient donc un oubli de la guerre dans une contradiction que peuvent éclairer les différents procédés d'ironie voltairienne (C-4).

### 1. Éprouver du dégoût pour la guerre et pour l'homme de guerre

Durant ces années de correspondance, la guerre entretient avec l'obscurantisme une forme de concurrence dans ce qui est le pire pour l'homme (d'où une contamination des vocabulaires déjà observée – voir B-3, 1758). Il y a peut-être un surcroît d'horreur avec la religion révélée, dans la mesure où selon Voltaire, la religion peut être modérée (l'actuelle paraissant d'autant plus monstrueuse), tandis que la guerre est de toute façon inhérente à la nature humaine. La futilité des débats religieux qui font couler le sang est une source de dégoût sans équivalent : « Ce sont pourtant des disputes puérides qui ont fait couler ces torrents de sang, et qui troublent encore la terre. »<sup>158</sup> Quand ce sujet l'occupe, il devient le plus important et le plus dangereux : « C'est cet amas de dogmes absurdes toujours expliqués et toujours contredits, qui est encore le fléau du genre humain. »<sup>159</sup> Ainsi, dans ces années où commence le grand combat de Voltaire contre l'Infâme, la guerre n'est qu'une des potentialités du mal, et il n'est pas dit qu'elle soit la pire.

La guerre et la religion sont peut-être pourtant sous la coupe d'un affect similaire chez Voltaire. Le récent ouvrage de Marie-Hélène Cotoni, qui se concentre sur ce qui constitue les *Dégoûts de Voltaire*, va m'aider à préciser ce propos. L'autrice reprend de René Pomeau une caractérisation du dégoût à visée directement polémique : « On verra la réprobation s'exprimer à travers le réseau sémantique de l'ignoble, de l'immonde, de l'infect, de l'écœurant et toutes les sensations ou images qui s'y rattachent. [Voltaire] utilise alors le dégoût comme une arme, pour orienter l'esprit de ses lecteurs. »<sup>160</sup> Si Marie-Hélène Cotoni se concentre sur les dégoûts provoqués par le spectacle des ignominies liées à la religion, on peut l'exploiter pour le dégoût causé par la guerre (notamment l'idée d'« orienter l'esprit de ses lecteurs »). La cause humaine de la guerre paraît moins immédiatement détestable que celle de la religion. Il y a ici

---

<sup>158</sup> D7584, à Théodore Tronchin, 15 janvier 1758.

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> Marie-Hélène COTONI, *Les Dégoûts de Voltaire. Exploration d'une sensibilité complexe*, Oxford, Voltaire Foundation, 2017, p. 14.

ambivalence, déjà soulignée, qui fait que le dégoût pour la guerre n'est pas immédiatement rejoint par le dégoût de l'homme de guerre.

L'homme de guerre par excellence, ces années-là, est Frédéric. Il est ainsi à la fois singulier et pluriel, représentatif des rois aveuglés par une fureur conquérante, et unique dans ses vicissitudes. « À l'égard de Luc, tantôt mordant, tantôt mordu, c'est un bien malheureux mortel ; et ceux qui se font tuer pour ces messieurs-là, sont de terribles imbéciles. »<sup>161</sup> Dans cette phrase, significativement, il s'agit d'abord de Frédéric dans la singularité de son malheur (« Luc »), mais la seconde proposition en fait un être pluriel (« ces messieurs-là ») qui désigne les meneurs de guerre et non plus simplement Frédéric, quand bien même il en serait le parangon. La répulsion de Voltaire pour Frédéric est bien présente, mais elle est davantage associée à des griefs personnels (voir B-3 [1758] et B-4 [1759]). Cela n'exclut pas le recours au même procédé de pluralisation de Frédéric, comme dans cette formule : « Dans cette douce retraite on ne regrette point Potsdam, et on juge tranquillement les rois. »<sup>162</sup> Ici, Voltaire part d'une allusion personnelle (« Potsdam », c'est-à-dire son expérience prussienne à la cour de Frédéric entre 1750 et 1753) et non de la guerre, pour ouvrir sa critique à tous les rois, dont Frédéric n'est qu'un cas particulier. Autrement dit, qu'il s'agisse de la guerre ou de motifs personnels, Voltaire peut englober Frédéric dans une critique générale, et partant davantage politique. Seulement, s'il y a respectivement condamnation et répulsion à l'égard de Frédéric, la caractérisation de « dégoût » mériterait réflexion.

C'est que le dégoût est une notion à manipuler avec précaution, comme Marie-Hélène Cotoni ne manque pas de le préciser. Pour la guerre, les considérations métaphysiques de Voltaire en font un objet de dégoût relatif : la guerre est naturelle, c'est un mal inhérent à la nature humaine. Quand il la conçoit ainsi, Voltaire exprime de la déploration, mais non pas du dégoût, à proprement parler. Le statut de la guerre pose ainsi le problème de son écriture. Dans une lettre à Élie Bertrand, Voltaire entame une réflexion sur les tremblements de terre, thème fréquent sous sa plume depuis celui de Lisbonne (1<sup>er</sup> novembre 1755). Il en vient à méditer sur la nature de ces événements : sont-ils vraiment extraordinaires ? Un tel jugement n'est-il pas imputable à notre ignorance de ce qui se passe dans le monde entier ?

Il résultera de vos observations que les tremblements sont plus fréquents que les aurores boréales. On ne faisait attention autrefois qu'aux aurores boréales singulières qui étaient suivies de quelque grave événement, on ne parlait que des tremblements qui engloutissaient des villes, on négligeait les autres. On découvrira peut-être qu'il y a une douzaine de tremblements année commune dans notre petit globe, et que c'est une suite naturelle de sa constitution. J'ai bien peur

---

<sup>161</sup> D7512, à d'Alembert, 12 décembre 1757.

<sup>162</sup> D7558, à la comtesse de Lutzelbourg, 5 janvier 1758.

que la guerre et les autres fléaux ne soient aussi une suite nécessaire de notre malheureuse constitution morale.

Adieu, la constitution de mon âme est de vous être véritablement attaché.<sup>163</sup>

Voltaire conclut donc cet exposé de physique en évoquant la guerre. Or, il ne s'agit pas d'une analogie, mais d'une homologie entre la guerre et les tremblements de terre : de même que les séismes, les guerres constituent des phénomènes physiques liés à une nature immuable. De fait, la « constitution morale » des humains n'est pas l'objet d'une politique, et ne saurait être réformée. Cependant, il ne faut pas manquer de préciser qu'une telle caractérisation est abstraite (« la guerre »), et ne tient pas compte des cas particuliers (la guerre présente), à propos desquels Voltaire ne manque pas de repérer des responsabilités, des manques et des défaillances. Ainsi, la guerre en soi peut être naturelle (et déplorable malgré tout), mais il est possible de faire des reproches ciblés dans le cas particulier d'une guerre, en l'occurrence la guerre de Sept Ans.

Par conséquent, plutôt que d'en rester au dégoût, il faut le distinguer de l'indignation face à la guerre, et face à Frédéric. Marie-Hélène Cotoni opère cette distinction à l'orée de son ouvrage : « Le dégoût est au départ une sensation, une réaction du corps à une atteinte extérieure. »<sup>164</sup> Autrement dit, il s'agit d'un type d'affection, et qui va s'exprimer dans la lettre.

[Le dégoût] se rattache à la sensibilité, au sens large qu'a le mot à l'époque classique : l'aptitude à éprouver des sensations ainsi que des sentiments. À l'origine, il est viscéral, alors que l'indignation est davantage une réaction de l'esprit. Puisqu'elle est plus cérébrale, on peut davantage tenter de l'expliquer, de la rationaliser. Toutefois, il est des cas où le même fait, la même personne entraînent à la fois le dégoût et l'indignation de Voltaire ; le dégoût suppose souvent le mépris, donc un sentiment de supériorité. Il en est d'autres où l'écrivain fait feu de tout bois, livrant des sentiments mêlés, dont on pourra chercher la continuité ou les contradictions. L'indignation peut parfois s'exprimer moins à travers des raisonnements que par des sensations de répulsion. D'autres fois la colère peut supplanter le dégoût, ou l'ironie en triompher.<sup>165</sup>

Cette partition est utile pour préférer de juger au cas par cas : tout cela peut dépendre de l'« atteinte extérieure » qui guide certaine lettre. J'ai déjà observé des manifestations de surprise de Voltaire à l'égard des agissements de Frédéric, que je relie à la colère dont parle Marie-Hélène Cotoni, en ce qu'elle aussi « peut supplanter le dégoût ». Il faudrait aussi insister sur le sentiment de pitié dont il a été question, et qui, avec les passions, fait le propre du héros tragique (voir *supra*, B-3, 1758). Surprise, colère et pitié sont trois autres affects qui soulignent l'ambiguïté de Voltaire face aux ignominies.

---

<sup>163</sup> D7593, à Élie Bertrand, 19 janvier 1758.

<sup>164</sup> Marie-Hélène COTONI, *Les Dégoûts de Voltaire*, op.cit., p. 13.

<sup>165</sup> *Ibid.*

Instruit de la multiplicité des discours, on ne peut résumer une pensée en mouvement comme celle de Voltaire à des traits frappants. La guerre ne fait pas exception : comme le note Jean Goulemot, le fameux chapitre III de *Candide* peut laisser entretenir l'illusion d'un Voltaire « tenant sans nuance du pacifisme »<sup>166</sup>, qui est contredite par d'autres textes. Jean Goulemot énonce cette ambiguïté fondamentale de Voltaire sur le sujet, avant d'en multiplier les causes éventuelles, qui tiendraient au parcours personnel du philosophe :

Pessimisme ou réalisme de Voltaire ? On ne peut trancher. Ambiguïté certaine qui tient à son observation des grands, à son expérience de la diplomatie, à ses rapports avec Frédéric II, à son étude de l'histoire du règne de Louis XIV, qui ne fut pas avare de sang versé, à sa connaissance des errements de l'Histoire universelle, mais aussi sans doute à sa sensibilité à la gloire, venue de son éducation et de son appartenance à une époque qui en était, plus qu'une autre, nourrie.<sup>167</sup>

Ce goût pour la gloire s'est retrouvé dans certaines lettres citées ici, notamment la lettre au duc de Richelieu. Et c'est un point important dans le traitement de l'homme de guerre : tandis que Frédéric est accablé de reproches sur ses actes qui auraient provoqué le conflit (traité d'alliance avec l'Angleterre, invasion de la Saxe), et cantonné dans le rôle du meurtrier destiné au malheur, le duc de Richelieu, lui, est un homme de guerre positif, que Voltaire ne cesse d'appeler « mon héros ». Tout apparaît comme si dans sa condamnation de certains actes, et des crimes de la guerre, Voltaire ne résistait pas à la valorisation de certains hommes de guerre, au détriment de ceux qui auraient pu avoir sa faveur auparavant.

La guerre est-elle une manifestation du mal, ou un cas qui permet de relativiser les autres ? Voltaire ne reste pas sur la même position en sa correspondance. Il en vient à relativiser des problèmes en les comparant à la guerre. À propos de la polémique suscitée par l'article « *Genève* » de d'Alembert, il déclare :

Je trouve seulement les Genevois très heureux de n'avoir que de ces petites querelles paisibles tandis qu'on s'égorge depuis le lac des puants, jusqu'à l'Oder, et qu'on teint de sang la terre et les mers.<sup>168</sup>

Mais c'est sans doute un reproche injuste à lui faire que de relativiser les maux. Ne pourrait-on pas dire que c'est quand Voltaire a les rois en vue (ou l'état d'équilibre des nations, s'il raisonne en apprenti diplomate) qu'il perd ce qui fait l'horreur de la guerre – les crimes et la dévastation ? Il est impératif de nuancer cette position, d'autant que Voltaire est particulièrement au fait de ce qui se passe en Europe. Il ne cesse de plaindre le sort de l'humanité et sait faire la part des choses, en distinguant ce qui le scandalise : « C'est d'ailleurs bien peu de choses parmi tant de

---

<sup>166</sup> Jean GOULEMOT, « Guerre », in *Inventaire Voltaire*, op.cit., p. 619.

<sup>167</sup> *Id.*, p. 620.

<sup>168</sup> D7536, à Élie Bertrand du 27 décembre 1757.

désastres publics. Je gémiss sur ces misères »<sup>169</sup> Voltaire parvient à avoir une certaine vision globale des problèmes : à déceler l'Infâme derrière la petite persécution, le despotisme derrière le supplice, etc., sans jamais perdre la guerre de vue.

## 2. Estimer les causes et les effets de la guerre : la lucidité de Voltaire

Il faut savoir faire crédit à la correspondance de Voltaire d'estimer les causes et les effets d'un événement aussi peu clair qu'une guerre, à plus forte raison quand il s'agit d'une guerre d'ampleur mondiale comme la guerre de Sept Ans. Si Voltaire réduit parfois la cause d'une guerre à la folie de ceux qui la mènent, c'est aussi par effet d'appréciation et de hiérarchisation des maux, comme dans le cas de cette lettre au comte de Tressan :

Il y a certainement dans toute cette aventure un manège qui doit être découvert et réprimé. Il y a de grands fous dans le monde : heureusement cette pauvre espèce-là n'est pas fort dangereuse.

Celle qui inonde l'Allemagne de sang, et qui met tant de familles à la mendicité est un peu plus à craindre.<sup>170</sup>

Frédéric n'est pas nommé, mais il en fait partie à coup sûr, à titre de chef de guerre, en grande partie tenu pour responsable du conflit, mais surtout, il est nommément traité de fou dans une autre lettre, adressée à d'Argental : « C'est un fou qui se plaît dans les deux extrêmes, le bien et le mal sont les deux éléments de sa vie. »<sup>171</sup> Il s'agit pour Voltaire de déterminer une responsabilité dans les malheurs qu'entraîne la guerre.

Cette lucidité lui fait aussi évaluer les conséquences de la guerre d'un point de vue économique, et à une échelle plus large que le seul théâtre des opérations militaires : « Il y a douze mille ouvriers à Lyon qui mendient leur pain parce que le roi de Prusse a dérangé le commerce de Leipsik »<sup>172</sup> écrit-il à la comtesse de Lutzelbourg. Voltaire a une vue de la guerre qui dépasse celle du champ de bataille, et qui lui permet de la concevoir comme un événement total qui n'épargne pas les territoires éloignés des combats. La perception économique du conflit s'exprime en l'exposition d'une causalité (« parce que »), chiffrée (« douze mille ouvriers »), établissant un rapport géographique (Lyon et Leipzig) et économique (le commerce et le pain) et désignant une responsabilité (« le roi de Prusse »). Pour autant, la dénonciation passe par la peinture émotionnelle d'une conséquence (« douze mille ouvriers [...] mendient leur pain ») plutôt que par le raisonnement brut qui se présenterait par exemple sous cette

---

<sup>169</sup> D7606, à la duchesse de Saxe-Gotha, 27 janvier 1758 (déjà cité en B-1, 1756).

<sup>170</sup> D7692, au comte de Tressan, 22 mars 1758.

<sup>171</sup> D8386, à d'Argental, 6 juillet 1759 (déjà cité en B-4, 1759).

<sup>172</sup> D7096, à la comtesse de Lutzelbourg, 27 décembre 1756.

forme : le roi de Prusse s'est immiscé dans l'économie de Leipzig ; or cette ville est en commerce avec Lyon ; le chômage a donc augmenté à Lyon et a réduit des milliers d'ouvriers à la mendicité. Afin d'« orienter l'esprit de ses lecteurs », pour reprendre la formule de Marie-Hélène Cotoni, Voltaire ne se contente pas d'exposer les faits : il les traduit aussi en termes d'affections et fait se rejoindre des événements distants dans l'espace pour exposer les liens de cause à effet (une décision politique en tant de guerre entraîne de la pauvreté à centaines de kilomètres de là).

L'analyse que fait Voltaire des causes de la guerre se mêle aussi à ses vœux pour une société meilleure et gouvernée avec plus de raison. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* prise bien davantage une paix prospère à des succès militaires assurant la gloire mais sans apporter de richesses au royaume : « Puissent ces grands événements être suivis d'une heureuse paix dont il paraît que tout le monde a grand besoin. Il y a malheureusement plus de soldats que de laboureurs. »<sup>173</sup> La dernière phrase manifeste cette préférence pour le travail modeste aux campagnes inutiles, à l'instar d'un Fénelon dans *Les Aventures de Télémaque*.

\*

Cette dernière remarque invite à comparer le sort qui est fait de la guerre dans l'œuvre de Voltaire aux opinions qui avaient cours à l'époque. Pour prendre l'exemple de l'*Encyclopédie*, les articles concernant directement la guerre, en vertu de l'ordre alphabétique, paraissent dans le volume VII de 1757, soit en pleine guerre de Sept Ans. Trois d'entre eux retiennent mon attention. L'article « GUERRE, (HOMME DE) », rédigé par le comte de Tressan, correspondant de Voltaire, présente une certaine parenté d'objet et d'approche avec ce qu'écrit Voltaire. Voici avec quelles injonctions destinées à « l'homme de guerre » se conclut l'article :

qu'il distingue le mal nécessaire que les circonstances l'obligent à faire, d'avec le mal inutile & les brigandages qu'il ne doit point tolérer ; qu'au milieu des spectacles cruels & des desordres qu'enfante la guerre, la pitié trouve toujours un accès facile dans son cœur ; & que rien ne puisse jamais en bannir la justice, le desintéressement, & l'amour de l'humanité.<sup>174</sup>

Ce portrait de l'homme de guerre idéal et pétri d'humanité prend un relief tout à fait particulier avec ce qui a été dit de Frédéric et des massacres de la guerre de Sept Ans. Il y aurait d'autres parentés à souligner avec Voltaire dans l'article « GUERRE, (Droit naturel & Politique.) » de

---

<sup>173</sup> D7721, à la duchesse de Saxe-Gotha, 28 avril 1758.

<sup>174</sup> « GUERRE, (HOMME DE) », in l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'Encyclopédie (ENCCRE). À consulter en ligne : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v7-1654-2/>.



Jaucourt. Après avoir établi une liste des malheurs liés à la guerre, Jaucourt conclut son article par une allusion à la guerre présente :

Voilà les fruits de la *guerre*. Les gazettes ne retentissent actuellement (1757), que des maux qu'elle cause sur terre & sur mer, dans l'ancien & le nouveau monde, à des peuples qui devraient resserrer les liens d'une bienveillance, qui n'est déjà que trop foible, & non pas les couper.<sup>175</sup>

Autrement dit, la description des maux de la guerre est informée par les récents événements qui secouent l'Europe, et ne peut se conclure sans une déploration sur l'état du genre humain voué à la dissension. Jaucourt et Voltaire examinent les conséquences des conflits avec une lucidité qui n'exclut pas l'expression des affects.

En revanche, dans l'article « GUERRE, sub. f. (Art milit. & Hist.) », premier de la série, il n'est nulle part question de la cruauté des combats, mais de « l'art de la guerre ». Rédigé par un certain Guillaume Le Blond, spécialiste d'art militaire, il exploite délibérément une seule dimension du phénomène complexe de la guerre. Or, comme je viens de le souligner à propos de la peinture des effets économiques de la guerre, au contraire de la vision éclatée mais plus complète qu'offre la correspondance de Voltaire, une telle description restreinte aux opérations militaires dans ce premier article a tendance à faire oublier que la guerre ne peut se concevoir en se concentrant sur l'aspect stratégique. Une telle description a pour effet d'oublier ce qui fait le propre de la guerre, la multiplicité de ses visages, et l'horreur de ses conséquences.

### 3. Faire ou dire la guerre en l'oubliant : déréalisations de la guerre

Dans sa correspondance, Voltaire se plaint du désintérêt à l'égard de la guerre, qui fait oublier sa réalité. Dans ses lettres, Paris apparaît comme un paradigme de l'insouciance : « On se moque de tout cela dans votre Paris, et pourvu que les rentes de l'hôtel de ville soient payées, et qu'on ait quelques spectacles, on se soucie fort peu que les armées périssent. »<sup>176</sup> Mais c'est Frédéric qui offre l'image de la déconnexion de la guerre. Frédéric est le roi qui compose des vers alors qu'on s'entretue dans son pays : « Adieu, le roi de Prusse est en Bohême, je le crois au-dessus de ses affaires, car il m'écrit toujours des vers et trop de vers. »<sup>177</sup> Cet excès dans l'écriture des vers vient de la fonction de Frédéric, qui est de diriger son pays en guerre, et, selon les vues de Voltaire, de travailler à une issue favorable à la paix.

---

<sup>175</sup> « GUERRE, (Droit naturel & Politique.) », *id.*, à consulter en ligne : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v7-1654-3/>.

<sup>176</sup> D7598, à d'Argental, 22 janvier 1758.

<sup>177</sup> D8284, à Germain-Gilles-Richard de Ruffey, 2 mai 1759.

Pourtant, si Voltaire fustige cette déconnexion à l'égard de la réalité de la guerre, il n'en est pas lui-même exempt. Dans une lettre à son banquier Jean-Robert Tronchin, il condamne à nouveau l'attitude du roi poète : « Avouez que le roi de Prusse a le diable au corps de m'envoyer deux cents vers de sa façon dans le temps qu'il se prépare à faire marcher deux cent mille hommes. »<sup>178</sup> Or, dans la phrase qui suit immédiatement, voici ce que Voltaire déclare : « On dit que nous n'avons plus de nègres pour travailler à nos sucreries. J'ai bien fait de me pourvoir. » Voilà un exemple de ce qu'on pourrait considérer comme du cynisme chez Voltaire, où il fait passer avant tout son intérêt économique. Deux choses sont ici fort étonnantes : Voltaire accumule les plaintes pour le sort des morts, des blessés, et des ruinés de la guerre, mais ici, il ne s'occupe pas du sort des « nègres » ; seul compte ses réserves en sucre. « J'ai bien fait de me pourvoir » apparaît l'expression d'un contentement qui tranche avec la réalité économique de la production de sucre : c'est aussi se concentrer sur son sort personnel dans une situation d'analyse de l'actualité (la guerre, les cultures de sucre outre-Atlantique). C'est là le deuxième point de surprise : à cette époque, Voltaire rédige *Candide* où l'on se souvient du célèbre passage du « nègre de Surinam » : « C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »<sup>179</sup>. Le contraste est frappant entre les deux textes, et ne manque pas de nourrir les interrogations sur l'ambiguïté de Voltaire au sujet de la guerre.

Une autre contradiction flagrante est le blâme adressé à la population de Paris qui oublie les combats, quand il ne cesse d'enjoindre ses correspondants à faire de même. Pour être juste sur ce point, il faut souligner que cet appel sonne comme un conseil moral dérivé de l'épicurisme, comme il en sera encore question. Mais d'autres tensions demeurent, comme celle entre la dénonciation de la guerre un patriotisme à peine voilé, brièvement rencontré dans la première sous-partie. C'est un autre point important sur l'ambiguïté de Voltaire en matière de guerre : c'est le conflit d'affects qui se renverse en faveur de l'objet le plus présent à l'esprit du rédacteur. Cette contradiction se manifeste lorsqu'il se réjouit de l'issue d'une bataille en ces termes dans une lettre à d'Alembert : « jamais victoire n'a été plus sanglante et plus horriblement belle »<sup>180</sup> Ici, il écrit au premier degré ce qu'il écrit ironiquement dans *Candide* de la « boucherie héroïque »<sup>181</sup>. Dans la correspondance, une bataille peut être « horriblement

---

<sup>178</sup> D8126, à Jean-Robert Tronchin, 17 février 1759.

<sup>179</sup> *Candide*, chap. XIX, « Ce qui leur arriva à Surinam, et comment Candide fit connaissance avec Martin », op.cit., p. 193.

<sup>180</sup> D7499, à d'Alembert, 6 décembre 1757.

<sup>181</sup> *Candide*, chap. III, « Comment Candide se sauva d'entre les Bulgares, et ce qu'il devint » op.cit., p. 150.

belle » et on peut s'en réjouir, tandis qu'en regard, *Candide* dénonce cette vision de l'héroïsme oublieuse de la réalité des massacres.

Ce conflit d'affects est encore présent dans son invention du char d'assaut, où, même s'il le tempère par une certaine réserve, Voltaire fait montre de son enthousiasme au duc de Richelieu à qui il demande de tuer « force Prussiens » :

On prétend que le roi de Prusse mêle actuellement les piques de la phalange macédonienne à sa cavalerie. Ce sont les mêmes piques dont mes compatriotes les Suisses se sont servis longtemps. Je ne suis pas du métier, mais je crois qu'il y a une arme, une machine bien plus sûre, bien plus redoutable ; elle faisait autrefois gagner sûrement les batailles. J'ai dit mon secret à un officier, ne croyant pas lui dire une chose importante, et n'imaginant pas qu'il pût sortir de ma tête un avis dont on pût faire usage dans ce beau métier de détruire l'espèce humaine. Il a pris la chose sérieusement. Il m'a demandé un modèle, il l'a porté à M. d'Argenson. On l'exécute à présent en petit. Ce sera un fort joli engin. On le montrera au roi. Si cela réussit, il y aura de quoi étouffer de rire que ce soit moi qui sois l'auteur de cette machine destructive. Je voudrais que vous commandassiez l'armée, et que vous tuassiez force Prussiens avec mon petit secret.<sup>182</sup>

Il y a ici grande difficulté à interpréter ce texte. Que faire l'ironie et de l'humour manifestes de Voltaire quand le projet présenté existe réellement ? Voltaire se plaît à minimiser son invention : « mon petit secret », « ne croyant pas lui dire une chose importante ». Et pourtant, c'est bien une arme de guerre qu'il a conçue à l'attention de ceux qui exercent « ce beau métier de détruire l'espèce humaine ». Voltaire souligne de lui-même l'incongruité de sa position : « il y aura de quoi étouffer de dire que ce soit moi l'auteur de cette machine destructive. » Mais il ne la remet pas en cause ; bien au contraire, il encourage le duc de Richelieu. Voilà le genre d'impasses dans lequel se retrouve le lecteur de la correspondance quand il s'agit d'évaluer une position ferme et définitive de Voltaire sur les questions éthiques de la guerre.

\*

Voltaire fustige l'oubli de la guerre, mais lui-même, dans la correspondance, adopte des procédés qui s'apparentent à de tels oublis. Pourtant l'exploitation de cette ambiguïté de Voltaire sur la guerre se fait en fonction du regard que l'on adopte sur le texte. Si le texte est perçu comme entièrement ironique, comme c'est le cas de *Candide*, la « boucherie héroïque » sera vu comme un procédé d'interrogation sur l'héroïsme. Au contraire, le texte de la lettre lu au premier degré considère que Voltaire manifeste un enthousiasme sans partage sur le succès militaire (une victoire « horriblement belle »).

C'est là que se trouve une faille dans l'examen de l'ambiguïté de Voltaire sur la guerre : ce qui est résolument indécidable, parce que suspecter l'ironie rend la lecture hésitante. Or,

---

<sup>182</sup> D7043, au duc de Richelieu, 1<sup>er</sup> novembre 1756.

hésiter sur le texte permet d'hésiter sur l'objet qu'il envisage. Cela permet de douter sur le monde et d'adopter une posture philosophique. Les imprécisions et les contradictions de Voltaire sur la guerre ont donc bien une fonction philosophique, et elles s'appuient sur des procédés littéraires qu'il reste à examiner soigneusement. Parmi ces procédés, c'est l'ironie qui prime, tant à l'égard de Frédéric que de la guerre et sa qualité politique.

#### 4. Euphémiser la guerre : l'ironie comme point de vue en mouvement

Je ne me mêle point de politique.<sup>183</sup>

Il ne m'appartient pas de me mêler de politique.<sup>184</sup>

Mais il ne m'appartient point de faire le politique.<sup>185</sup>

Il ne m'appartient pas de parler à Votre Excellence des affaires publiques.<sup>186</sup>

Je ne mêle point des affaires des rois.<sup>187</sup>

Il ne m'appartient pas de fourrer mon nez dans toutes ces grandes affaires.<sup>188</sup>

Pour moi je ne me mêle que des héros de théâtre.<sup>189</sup>

Si Voltaire oscille entre amertume véhémence et relents d'affection pour son ancien apprenti-philosophe, c'est sans doute dans l'ironie qu'il est le plus féroce à l'égard de Frédéric. Revenant sur l'affaire de Francfort, durant laquelle sa nièce et lui avaient été durement molestés par des hommes à la solde de Frédéric, Voltaire écrit à la comtesse Bentinck :

Je suis bien sûr que le roi de Prusse n'avait point commandé toutes ces horreurs. Il est trop juste, trop humain, trop sage pour avoir jamais imaginé d'outrager ainsi une étrangère qui n'était point dans ses États, qu'il ne connaissait point, qui n'avait rien à démêler avec lui.<sup>190</sup>

La lecture de ce propos au premier degré se ruine d'elle-même, car à la même époque Voltaire attribue à Frédéric une lourde responsabilité dans d'autres « horreurs », celles de la guerre. S'il est capable de celles-ci, pourquoi serait-il incapable d'avoir causé celles-là ? La charge est d'autant plus violente qu'elle s'effectue à grand renfort de superlatifs mélioratifs : le « trop juste, trop humain, trop sage » Frédéric nous est partout ailleurs dépeint sous les traits de l'inconstance morale, de l'injustice (particulièrement à propos de cette affaire de Francfort), de l'inhumanité dans le malheur qu'il fait subir aux hommes par son attitude belliqueuse, et de la

---

<sup>183</sup> D6713, à François de Chennevières, 1<sup>er</sup> février 1756 ; D7426, à Jean-Robert Tronchin, 20 octobre 1757...

<sup>184</sup> D7402, au duc de Richelieu, 27 septembre 1757.

<sup>185</sup> D7492, à Constant d'Hermenches, 2 décembre 1757.

<sup>186</sup> D8646, à Bernard-Louis Chauvelin, 11 décembre 1759.

<sup>187</sup> D7771, à la comtesse Bentinck, 29 juin 1758.

<sup>188</sup> D7021, au duc de Richelieu 10 octobre 1756.

<sup>189</sup> D7226, au duc de Richelieu, 6 avril 1757.

<sup>190</sup> D7327, à la comtesse Bentinck, 30 juillet 1757.

folie dans son rejet de ce qui pourrait faire le bonheur : la paix (pour les peuples), la tranquillité (pour soi), et en un mot la philosophie. L'ironie s'achève sur le rappel des « autres affaires » de Frédéric, c'est-à-dire précisément le conflit : Frédéric apparaît alors autant indifférent au sort des particuliers (Voltaire et sa nièce) qu'au sort des peuples (dans la guerre). « Mais il a actuellement d'autres affaires et je ne dois pas l'importuner de ces bagatelles. » L'euphémisation de la guerre sous le terme d'« affaires » peut choquer le lecteur qui conserve le souvenir des « horreurs » tout juste évoquées ; mais c'est « bagatelles » qui parachève le ton antiphrastique : ne peut être considéré comme « bagatelles » un événement décrit comme une somme d'« horreurs », dues à un comportement dénué de justice, d'humanité, de sagesse.

En somme, la mise en parallèle d'un sort particulier (Voltaire et sa nièce) et d'un sort collectif (les peuples plongés dans les horreurs de la guerre) n'est pas nécessairement le fruit d'une erreur de perspective, comme j'ai pu le laisser entendre dans le développement précédent. Tout au contraire, ces deux sorts apparaissent liés ensemble par la présence d'un individu, dont les actions pèsent tant sur les particuliers que sur les collectifs. En comparant les horreurs (relatives) qu'il a subies par le passé, et les horreurs incomparablement plus grandes subies dans le temps présent par des centaines de milliers de gens, Voltaire souligne l'unité d'un même phénomène qui affecte le genre humain dans son ensemble. Le point de vue se déplace et qualifie de « bagatelles » ce qui était « horreurs » quelques lignes auparavant, ce qui permet de relativiser le poids sémantique des mots employés. L'ironie fonctionne par conséquent comme un point de vue en mouvement, qui gravite autour du même objet (Frédéric) en lui attribuant des mots antithétiques (l'homme est dit « juste », « humain » et « sage », tandis que les faits qui se rapportent à lui sont des « horreurs »).

L'englobement des horreurs les unes dans les autres, et partant des sorts particuliers dans les sorts individuels, motivé par le parallélisme entre l'affaire de Francfort et la guerre de Sept Ans, fait aussi l'objet d'un commentaire de Christiane Mervaud :

L'Histoire facilita le règlement du contentieux de la petite histoire : Voltaire avait déploré, lorsqu'il travaillait aux *Annales de l'Empire*, que l'aventure de sa nièce et la sienne ne fussent pas faites "pour tenir [...] un petit coin dans la bordure de ce tableau" consacré à la peinture des "misères humaines"<sup>191</sup>. Il aura sa revanche. L'injustice dont il a été victime s'inscrira en marge de la tragédie qui ravagera l'Europe ; elle aura sa place, de manière détournée, dans l'histoire qui se fait.<sup>192</sup>

---

<sup>191</sup> D5385, à la duchesse de Saxe-Gotha, 3 juillet 1753

<sup>192</sup> Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 262.

Ce détournement, ou plutôt ce détour, l'écriture le produit aussi dans l'usage de l'ironie : Voltaire juge le cas particulier au moyen du cas général, et réciproquement.

Un autre exemple de l'ironie comme déplacement de point de vue aidera sans doute à en comprendre le fonctionnement. Dans une lettre à Élie Bertrand, Voltaire rectifie une information de son destinataire en ces termes : « Je n'ai point connu de comte de Manstein, mon cher philosophe, à moins que le roi de Prusse ne l'ait fait comte pour le consoler d'avoir été massacré par des pandours [...]. »<sup>193</sup> Au lieu de nier au personnage son titre de comte, Voltaire en fait l'objet d'un jeu littéraire qui déplace le point de vue entre les termes « comte », « consoler » et « être massacré ». Le mot « consolation » est ici ironique, puisqu'il est privé de son contenu réel. Une telle consolation serait inopérante, qui d'une part elle s'adresserait à un mort, et d'autre part serait à ce point ridicule en regard de ce dont on console (non seulement avoir perdu la vie, mais « avoir été massacré »). L'objet de Voltaire est purement imaginaire : la fiction instaure un rapport de causalité entre un événement reconnu (le massacre de Manstein) et un fait douteux (son titre de comte), comme le souligne l'« à moins que ». Pour Voltaire, il ne s'agit d'utiliser le procédé ironique que pour amuser le lecteur sur des choses graves.

Mais le lecteur peut s'amuser différemment de l'ironie voltairienne, en se déplaçant de lettre en lettre. On a vu précédemment que l'ironie pouvait fonctionner comme élément d'articulation du propos de Voltaire. Mais elle peut fonctionner différemment. Dans de nombreux cas, elle consiste à prétendre ne pas parler de ce dont on parle : c'est une forme de prétérition. Ce n'est pas la forme la plus courante de prétérition (« Je ne dirai rien de... ») qui *annonce* la chose dont on va parler en la niant, mais d'une formule conclusive paradoxale : on nie avoir parlé de ce dont on vient de parler. Cette prétérition est très courante chez Voltaire, et se manifeste sous la forme : « je ne me mêle point de politique ». Par exemple, Voltaire se défend d'avoir songé à faire faire la paix : « Nulle raison politique ne devait vous empêcher de me donner vos ordres. Je ne prétends point, je n'ai jamais prétendu, quoi qu'on dise, faire la paix entre les puissances. Je ne me mêle point des affaires des rois. »<sup>194</sup> C'est cette dernière phrase qui marque l'ironie, au vu de sa répétition tout au long du corpus. Et en effet, Voltaire n'a cessé d'œuvrer pour la paix et de s'immiscer dans les « affaires des rois », personnelles et diplomatiques. Voici un panel non-exhaustif des occurrences de cette prétérition.

---

<sup>193</sup> D7937, à Élie Bertrand, 11 novembre 1758.

<sup>194</sup> D7771, à la comtesse Bentinck, 29 juin 1758.

Tout d'abord, les variations autour du terme de « politique » : « Je ne me mêle point de politique, et je fais seulement des vœux dans ma retraite pour que les hommes vivent en paix. »<sup>195</sup>. Or précisément, l'attitude de Voltaire dépasse le simple vœu, de sorte qu'il y a bien lieu de qualifier sa posture de politique. À Frédéric, il déclare : « Je m'étais livré au plaisir de dire à Votre Majesté combien elle est aimée dans le pays où j'achève ma vie. Mais je suis très instruit qu'en France, elle a beaucoup de partisans. Je me borne à lui dire cette vérité, sans la gâter par aucune idée de politique. »<sup>196</sup> Il semblerait ainsi que le terme de politique soit dépréciatif dans la correspondance de Voltaire ; deux jours plus tard, au duc de Richelieu : « Il ne m'appartient pas de me mêler de politique et j'y renonce comme au char des Assyriens. »<sup>197</sup> et quelques semaines après, à Tronchin, son banquier : « Je ne me mêle point de politique, mais la balance en tout genre me paraît bien naturelle. »<sup>198</sup> Voilà un exemple caractéristique de prétériorité : la conjonction de coordination adversative « mais » vient nier la proposition précédente, et Voltaire d'énoncer une formule politique qu'il déguise de l'attribut « naturel ». En somme, le terme de politique est souvent sévèrement connoté dans la correspondance. Et de fait, voici un des emplois de « politique » indiqué par le *Dictionnaire de Trévoux* : « On a défini la *politique*, l'art de jouer & de tromper les hommes. Ce qui s'appelle fraude & infidélité dans le commerce de la société, prend le beau nom de *politique* dans le cabinet des Princes. S. EVR. »<sup>199</sup> On peut retrouver l'esprit de formule de Saint-Évremond désobligeante à l'égard des princes dans les jugements que Voltaire formule à l'égard de Frédéric. Mais vu à qui Voltaire adresse de telles lettres, on peut au contraire interpréter sa réserve pour ce qu'il désigne « politique » comme étant une limite établie entre ce qu'il peut dire et le fait du prince. Le *Trévoux* donne ainsi pour première définition du terme : « La première partie de la morale, qui consiste en l'art de gouverner & de policer les états, pour y entretenir la sûreté, l'ordre, la tranquillité et l'honnêteté des mœurs. ». Autrement dit, c'est par définition qu'il « n'appartient pas » à un particulier de se « mêler de politique ». L'ironie consiste donc en un contre-emploi du terme « politique », puisque Voltaire transgresse allègrement cette frontière tout en prétendant rester à sa place.

---

<sup>195</sup> D6713, à François de Chennevières, 1<sup>er</sup> février 1756.

<sup>196</sup> D7400, à Frédéric II, 25 septembre 1757.

<sup>197</sup> D7402, au duc de Richelieu, 27 septembre 1757.

<sup>198</sup> D7426, à Jean-Robert Tronchin, 20 octobre 1757.

<sup>199</sup> « POLITIQUE. s.f. » in *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux [...] Nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée, tome sixième*, Paris, la Compagnie des Libraires associés, 1771, p. 874. À consulter en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50985p/f875>.

C'est pourquoi, sans même utiliser le terme, Voltaire réitère l'ironie dans ces formules : « Il ne m'appartient pas de parler à Votre Excellence des affaires publiques. Mais il faut que je vous conte un trait assez singulier qui a quelque rapport à ce qui se passe sur terre. »<sup>200</sup> Ici, le rapport est évident entre « politique » et « affaires publiques », quoique Voltaire y mêle une imprécision dans la suite de son propos : « ce qui se passe sur terre », autrement dit, ce qui peut intéresser chaque individu<sup>201</sup>. Voltaire peut passer outre la prudence qu'il exprime pour énoncer un propos fortement impliqué :

Il ne m'appartient pas de fourrer mon nez dans toutes ces grandes affaires, mais je pourrais bien vous certifier que l'homme dont on se plaint n'a jamais été attaché à la France, et vous pourriez assurer Mme de P. qu'en son particulier elle n'a pas sujet de se louer de lui.<sup>202</sup>

L'homme dont il est question ici est Frédéric II : cherchant à bien se faire voir de la cour de France, Voltaire prend ses distances à son égard et charge l'accusation. La conjonction adversative demeure le moyen privilégié pour souligner l'écart ironique opéré entre la prudence affichée et la prise de position risquée qui la nie. Mais dans la prudence même, l'ironie peut présenter le double aspect de l'énoncé paradoxal et de la flatterie (déjà observée en A-1) : « Ce n'est point aux particuliers à se mêler des querelles des princes. La seule chose dont je me mêle Madame est d'être attaché pour ma vie à Votre Altesse Sérénissime... »<sup>203</sup> La prudence et le retrait ont quelque chose d'ironique, mais ils peuvent laisser entendre un désir profond de Voltaire, de ne pas avoir à s'occuper de ces affaires : « Pour moi je ne me mêle que des héros de théâtre. »<sup>204</sup> C'est que l'ironie a quelque chose à voir avec un métadiscours. Voltaire caractérise son discours quand il emploie ce type d'ironie :

Il faudra voir si ce qui fait sa gloire pourra contribuer au rétablissement de ses affaires. Il a tant d'ennemis qu'il peut en se faisant une grande réputation perdre tous ses États. Mais il ne m'appartient point de faire le politique. Je ne vois les choses du fond de ma retraite qu'avec de mauvaises lunettes. Je me borne à être témoin du bonheur paisible de monsieur votre frère.<sup>205</sup>

Il y a en effet une sincérité exprimée au-delà de l'ironie qui amuse : celle de l'humilité d'un point de vue qui se sait partiel. La retraite a pour avantage de minimiser les troubles de l'actualité, mais elle renforce l'insatisfaction face à son propre discours. L'ironie peut être un moyen, sinon de s'en prémunir, du moins de transgresser les limites tout en évitant de surévaluer son discours.

---

<sup>200</sup> D8646, à Bernard-Louis Chauvelin, 11 décembre 1759.

<sup>201</sup> Cette formule demanderait à être longuement analysée. On pourrait y lire une suggestion que « les affaires publiques » (c'est-à-dire la politique), en tant qu'elles prennent pour objet « ce qui se passe sur terre », concernent tout un chacun. Il y a là peut-être une amorce de démocratisation de la politique comme objet de débat public.

<sup>202</sup> D7021, au duc de Richelieu, 10 octobre 1756.

<sup>203</sup> D7243, à la duchesse de Saxe-Gotha, 21 avril 1757.

<sup>204</sup> D7226, au duc de Richelieu, 6 avril 1757.

<sup>205</sup> D7492, à Constant d'Hermenches, 2 décembre 1757.



Cette compilation montre aussi un humour de répétition qui resterait invisible dans l'étude lettre à lettre de la correspondance. Voltaire effectue des jeux qui sont lus par le même destinataire (le duc de Richelieu reçoit plusieurs de ces formules par exemple) ou non, et dans ce cas, Voltaire songe à des facéties sans public, ou un potentiel public à venir.

Il y a une différence entre les deux exemples d'ironie que je viens d'analyser. En effet, le premier phénomène d'ironie était une ironie de mise en danger du locuteur. Celle-ci, au contraire, est une ironie qui prétend le sauvegarder. Elle consiste à se protéger des effets du discours qui vient d'être prononcé en lui déniait sa qualité propre : après avoir tenu un discours éminemment politique, on nie son caractère politique. Cette ironie est donc pour ainsi dire rétroactive : le point de vue se déplace toujours, mais contrairement à l'exemple précédent de l'antiphrase (Frédéric « trop juste, trop humain, trop sage » pour commettre des « horreurs » ; « horreurs » qui deviennent « bagatelles »), il reconsidère le propos tenu pour le disqualifier en apparence. Alors que le premier exemple d'ironie consistait à se déplacer autour de l'objet en lui attribuant des mots ouvertement inadéquats, ce second exemple effectue le contraire : c'est autour du discours que le point de vue se déplace, et il refuse de lui attribuer le mot qui serait adéquat (en l'occurrence, « politique »). Cette ironie effectue une sorte de retour sur ce qui vient d'être dit pour le considérer de la manière la plus fautive qui soit. Comme dans toute ironie, le mot employé ne convient pas à la chose décrite.

En revanche, ce qui est qualifié ici d'ironie peut aussi être tout simplement la traduction d'un conflit d'affects : Voltaire est tiraillé entre son désir de conseiller la marche des princes, et celui de se tenir sur ses gardes. En réalité, comme il le dit : « je ne peux m'empêcher de m'intéresser à la tragédie qui se joue en Allemagne. » Voltaire est contraint de s'intéresser au sort des hommes dans leur ensemble. C'est une préoccupation qui malgré tout dépasse la prise en considération de son sort particulier ou bonheur individuel.

\*

L'ironie est donc un moyen de résolution possible du conflit des affects. En tournant autour de l'objet du discours, elle fait pleinement droit à sa multiplicité. Loin d'euphémiser la réalité à laquelle le discours se réfère, et qui se compose en l'occurrence de souffrances abominables, l'ironie permet d'en restituer le caractère incongru et inacceptable. L'ironie voltairienne sur la guerre ne met pas le réel à distance, elle expose l'inconfort du discours face à ce dont il ne peut rendre compte. Nicholas Cronk abonde aussi dans ce sens : « La célèbre ironie de Voltaire est rarement une ironie simple et froide qui introduit une distance ; au

contraire, c'est souvent une ironie née de l'indignation, qui vise à choquer le lecteur : "Qui ne sait pas haïr, ne sait pas aimer" (D645). »<sup>206</sup> L'usage majoritaire de l'ironie chez Voltaire répond spécifiquement à l'impératif de traduire un affect de colère face au monde.

Une qualification ne suffit pas, on ne peut pas se contenter d'une épithète du type « propos sérieux/ironique/naïf/sibyllin... » : ce qui est hésitation, prévention, peut se libérer de l'impératif d'univocité en recourant à l'ironie. Il est bien certain toutefois, que si on considère que l'univocité est une illusion, et que tout discours s'établit dans la plurivocité et même l'équivocité, alors le risque est grand de décréter que tout texte, tout discours est potentiellement ironique. Mais l'ironie, comme nous l'avons vu, nécessite une mise en rapport de plusieurs éléments du discours, qui seraient sinon dissociés. L'interprétation d'un propos comme étant « ironique » se fera sur la présupposition qu'il l'était également dans l'esprit de son auteur<sup>207</sup>.



Le titre de cette partie est peut-être mal choisi. Ce n'est pas tant « l'impossible *unité* du discours épistolaire » qui a été prise en considération, que son impossible *unification* par le commentaire. L'acte d'interprétation s'est révélé impuissant à isoler des modes de fonctionnement uniformes d'un discours aussi varié et dynamique que celui de la correspondance, à plus forte raison dans le cas de Voltaire.

Il faut retenir que la diversité du discours épistolaire nécessite une multiplication des approches de la lettre. La lettre doit être appréhendée dans sa diversité. Il ne s'agit pas de la réduire à un contenu informatif, et de plaquer une seule méthode dessus. Mais de varier les approches. Varier les approches et croiser les thèmes : une brève exploration des mécanismes de l'ironie voltairienne a permis de soulever des questions sur la dimension politique de la correspondance, questions qui se poseront à nouveau dans la suite de ce travail.

---

<sup>206</sup> Nicholas CRONK, « Avant-propos », in Marie-Hélène COTONI, *Les Dégoûts de Voltaire*, op.cit., p. 1.

<sup>207</sup> C'est là que peut jouer pleinement la référence à la « fonction-auteur » de Michel Foucault : selon qu'on attribue un propos à tel ou tel auteur, son propos sera perçu comme ironique. Christophe Martin rapporte ainsi ce propos, que la seule « bonne physique est celle qui s'accorde avec les Écritures, puisqu'elles ne peuvent être fausses. » (Christophe MARTIN, *L'Esprit des Lumières. Histoire, littérature, philosophie*, Malakoff, Armand Colin, 2017, p. 42). Si cette phrase est de Voltaire et Diderot, elle est évidemment ironique, et engage le lecteur à rire. Mais non, elle n'est ni de l'un ni de l'autre, mais de Chaumeix, un janséniste très remonté contre l'*Encyclopédie* et les encyclopédistes, dont le propos était on ne peut plus sérieux. Mais le rire du lecteur n'en sera pas troublé, il sera même peut-être redoublé en considérant la naïveté du bon abbé. Seulement, le texte change de nature et de fonction.

La multiplicité du discours a mis en lumière l'absence d'unité de Voltaire et de l'objet de ses lettres, tant la guerre que Frédéric. Les conflits d'affects à l'œuvre dans la correspondance sont visibles dans les contradictions et les articulations de ce discours, notamment au moyen de l'ironie. Par conséquent, il faut continuer à travailler cette multiplicité, ces décalages et ces imprécisions. Il faut voir comment Voltaire fait pour rendre compte d'une expérience qu'il ne vit pas, ou plutôt qu'il vit différemment, l'expérience de la guerre. Par exemple, sur la question des implications financières de Voltaire dans la guerre, et sur les objections qu'elle soulève quant à la duplicité de son discours.

Le défaut de cette partie sur la multiplicité est cependant de n'avoir pas assez pris en compte le caractère d'échange des lettres : si Voltaire est multiple, c'est aussi à l'image de la multiplicité de ses correspondants.

## **Partie II : Trois sondages pour s'orienter dans la correspondance**

### **Introduction : sonder la correspondance de Voltaire**

Dans cette partie, l'enjeu est de se servir des acquis de la précédente tout en croisant les perspectives, et en inaugurant une pratique de sondage de la correspondance. À partir des reconfigurations ainsi opérées, c'est un objet renouvelé qui se dessine ; la guerre, Frédéric, mais aussi Voltaire lui-même apparaissent sous des angles différents. Les méthodes de croisements de la première partie ne distinguaient pas tant que cela les moments et les correspondants ; il s'agit ici de combler cette lacune en déplaçant les scrupules méthodologiques.

Cette partie explore la correspondance en trois sondages et trois objets de sondage différents. Je me propose ainsi de diversifier la façon de lire le corpus choisi. En cela, mon travail s'inscrit dans la lignée des éditions de la correspondance : confrontées au problème de la masse, elles ont chacune assumé des partis pris d'organisation, voire de sélection des lettres. Pour n'en citer qu'une, l'édition emblématique de Kehl propose par exemple des « notes-résumés » de certaines lettres. Emma Gernez rappelle que l'ambition de mettre des notes se trouvait à l'orée du projet de Condorcet et Beaumarchais. À propos d'une note-résumé qui semble inutile quand on a lu des lettres précédentes, elle avance ceci :

C'est que, peut-être, l'existence de cette note démontre que l'édition de la *Correspondance* n'a pas été conçue comme un texte à lire dans la continuité. Au-delà du classement chronologique, qui aurait pu inciter à une lecture continue, le lecteur reste libre de choisir une lettre au hasard du volume puisque des efforts ont été faits pour lui en faciliter la lecture. Cependant la chose ne semble être vraie que dans le cas de la *Correspondance générale*.<sup>208</sup>

Autrement dit, les éditeurs prévoyaient des lecteurs libres de piocher des lettres au hasard de leur lecture<sup>209</sup>. Et Emma Gernez de citer l'absence de notes dans l'édition des correspondances avec Frédéric II, Catherine II et d'Alembert, soit d'illustres correspondants. Ces lettres étaient lues non seulement pour la qualité des textes de Voltaire, mais aussi pour la qualité de l'échange lui-même (celle du nom implique celle des textes).

Se concentrer sur un échange particulier ou une période de la vie de Voltaire est donc chose courante. La différence ici est que je propose des lectures critiques, motivées par la perspective de répondre à un problème général. Ces lectures sont orientées en fonction d'une efficacité recherchée par l'identification en amont de correspondants, de textes ou de moments particulièrement significatifs en fonction de ce problème. Le choix a donc sa part inévitable d'arbitraire, mais le fait de proposer trois lectures différentes permet peut-être de réduire cet arbitraire en additionnant les approches et les croisements thématiques.

Le premier sondage, dont le résultat est présenté en première sous-partie, se concentre sur un correspondant particulier, Jean-Robert Tronchin. En correspondance d'affaires avec Voltaire, Tronchin nous renseigne notamment sur la façon dont le philosophe envisage la guerre de façon économique, non seulement personnellement (en dirigeant ses investissements), mais aussi politiquement (en dissertant sur les effets économiques de la guerre). Leurs échanges sont aussi teintés d'un certain nombre de mystères, à un double niveau : d'un point de vue d'histoire littéraire, ils n'ont été édités que tardivement, au XX<sup>e</sup> siècle ; d'un point de vue de lecteur, ils révèlent un Voltaire avide de négociations secrètes dans le conflit.

Une deuxième méthode de sondage, appliquée dans la seconde sous-partie, consiste à se focaliser sur un événement particulièrement significatif qui densifie la correspondance. Or, l'un des épisodes les plus marquants, qui croise à la fois la chronologie de la guerre et celle des

---

<sup>208</sup> Emma GERNEZ, « Les notes dans la *Correspondance* dans l'édition de Kehl », in Nicholas CRONK et Christiane MERVAUD (dir.), *Les Notes de Voltaire. Une écriture polyphonique*, Oxford, Voltaire Foundation, 2003, p. 353.

<sup>209</sup> C'est une double logique qui conduit l'anthologie éditée par Jacqueline Hellegouarc'h dans la Pochothèque : « Les lettres retenues sont autant d'instantanés, de prises de vues qui transportent dans l'atmosphère du moment et dont la succession permet de suivre avec Voltaire lui-même son parcours physique et psychique de 17 à 84 ans. » (Jacqueline HELLEGOUARC'H, in *Correspondance choisie* de Voltaire, Paris, Librairie Générale Française, Le livre de poche Classiques modernes, La Pochothèque, 1990 et 1997, introduction, p. XXXVII) Ainsi, le lecteur peut à la fois profiter d'une lecture libre, mais aussi de la progression que donne à voir le parcours chronologique.

relations entre Voltaire et Frédéric, se déroule en 1757. À la fin de l'été, Frédéric fait part de son désespoir à Voltaire, qui s'évertue à consoler le souverain et à en faire part à ses correspondants du moment. Mais l'affaire s'achève sur un retournement de situation puisque Frédéric finit par triompher de ses ennemis à Rossbach au début du mois de novembre. Cet épisode sera analysé dans son versant purement littéraire : il s'agit en fait de considérer un événement en tant qu'il est refabriqué par la correspondance, en fonction de ce que Voltaire en dit à ses correspondants, des variations de son propos et de son métadiscours sur les effets de son discours (consoler est un acte qui se fait par la correspondance et Voltaire commente sa position dans la correspondance).

Le troisième type de sondage que je propose est plus particulier, puisque lui se concentre sur une pratique inhérente au discours, celle qui consiste tout simplement à attribuer un nom aux choses. En l'occurrence, je regarderai les procédés littéraires que Voltaire emploie pour dénommer Frédéric. Grand amateur de sobriquets, Voltaire ne cesse d'en attribuer à tous les personnages importants qui occupent son esprit et/ou tiennent une place particulière dans sa vie. Lui-même, non content de s'être forgé un nom de plume, s'amuse à multiplier les façons de signer ses lettres. J'essaie aussi d'en examiner les éventuelles implications philosophiques.

#### **A- Se concentrer sur un correspondant : lettres de Voltaire à Jean-Robert Tronchin, entre négoce et négociation**

Il y a mon cher Monsieur négociation et négoce.<sup>210</sup>

J'aurais bien des choses à dire qu'on ne peut guère confier au papier. Cependant... Adieu.<sup>211</sup>

Comme on l'a vu, l'étude d'une correspondance doit s'efforcer au mieux de ne pas négliger l'altérité des interlocuteurs<sup>212</sup>. C'est singulièrement important dans le cas de Voltaire, qui utilise une stratégie sur ce qu'il faut dire et à qui le dire, à qui le cacher, pour qui l'amplifier ou le minimiser. Par conséquent, il est intéressant de prendre pour premier objet de sondage un correspondant particulier, choisi de manière tactique.

---

<sup>210</sup> D7502, 8 décembre 1757 (sauf exceptions signalées, toutes les lettres de cette sous-partie sont adressées à Jean-Robert Tronchin).

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> Ainsi que le note Olivier Ferret : « Que toute relation épistolaire soit le lieu de stratégies de positionnement, engageant un commerce de représentations entre destinataire et destinataire, est un phénomène désormais acquis. » (Olivier FERRET, « D'Alembert et Voltaire : du compagnonnage à l'hommage », in *Revue Voltaire* n°18, « Voltaire et d'Alembert », Paris, PUPS, 2018, p. 12).

Je m'intéresse ici au cas de Jean-Robert Tronchin. Voltaire compte au nombre de ses correspondants plusieurs membres de cette fameuse « tribu » (le mot est de Voltaire) genevoise, dont les plus importants sont Théodore, illustre médecin (déjà rencontré), et ses cousins François, conseiller et hôte de Voltaire, et Jean-Robert, son banquier. Installé à Lyon, Jean-Robert Tronchin est le prête-nom de Voltaire pour l'acquisition des Délices<sup>213</sup>. Voltaire écrit parfois « à Jean-Robert Tronchin et Ami Camp »<sup>214</sup>, ce dernier étant l'associé de Tronchin.

Tronchin est un correspondant important. En termes quantitatifs, pour commencer : Voltaire et lui échangent de nombreuses lettres au cours de cette période<sup>215</sup>. Dans cette masse verbale, un certain nombre d'éléments peuvent être exploités puisque Voltaire évoque la guerre et/ou Frédéric dans un très grand nombre de leurs échanges<sup>216</sup>.

Tronchin est un correspondant stratégique : non seulement il gère les affaires de Voltaire, mais en plus, en résidant à Lyon, il peut servir d'intermédiaire auprès du cardinal de Tencin avec lequel Voltaire souhaite peser dans les négociations de paix entre puissances<sup>217</sup>.

Tronchin est un correspondant fiable (Voltaire lui écrit : « Je suis bien sûr que vous ne me citerez pas. »<sup>218</sup>) sans être à proprement parler un intime : ils sont en relation épistolaire depuis janvier 1755, au moment de l'achat des Délices<sup>219</sup>. Mais la rapidité avec laquelle se sont nouées leurs relations d'affaires est significative : « Voltaire le rencontra durant son bref séjour lyonnais de l'automne 1754, lui confia séance tenante la gestion de sa fortune liquide »<sup>220</sup>. Pour s'adresser à lui, Voltaire privilégie des formules sobres, « mon cher correspondant » voire « mon cher ami ». Cette qualité d'homme de confiance a des effets dont l'étude permet

---

<sup>213</sup> En qualité de catholique, Voltaire ne peut posséder de terre dans le pays de Genève.

<sup>214</sup> Voir D7302 (1<sup>er</sup> juillet 1757) : « Vous êtes deux aimables associés Monsieur, vous et M. Tronchin. Les deux ermites des Délices vous sont bien attachés et sentent tout le prix de vos attentions obligeantes. » Voltaire semble y parler aussi librement qu'au seul Tronchin de ses affaires et des nouvelles d'Allemagne (et « du marquis de Brandebourg »). Voir aussi D8531 (12 octobre 1759) : « Nous remercions nos deux amis de Lyon, les deux protecteurs de nos plaisirs. »

<sup>215</sup> Dans la seule édition Besterman reprise par la Pléiade, j'ai compté 47 lettres et billets pour l'année 1756, 66 pour 1757, 42 pour 1758 et 59 pour 1759, soit une moyenne de plus d'un envoi par semaine, avec bien sûr des variations d'intensité (11 seulement pour les six premiers mois de 1760). Voltaire écrit ainsi à Tronchin, après une période de silence relatif, qu'il le sollicite assez peu par lettre (alors qu'il lui est arrivé de lui envoyer deux ou trois lettres d'affilée) : « Vous savez, mon cher Monsieur, que je respecte vos occupations. Je vous importune rarement de mes lettres ; je me tais quand je n'ai rien à dire, mais aujourd'hui j'ai à parler, et vous allez me trouver à qui parler, car il faudra financer vingt mille francs... » (D8826, 29 mars 1760).

<sup>216</sup> Il faut souligner tout de même que cette tendance suit les évolutions globales de la correspondance : quand Frédéric est (relativement) absent de la correspondance, les lettres à Tronchin ne dérogent pas tellement à la règle.

<sup>217</sup> Cf. Christiane MERVAUD, « Des mois d'insolent bonheur (janv.-oct. 1757) », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. I, p. 866.

<sup>218</sup> D7017, 6 octobre 1756.

<sup>219</sup> Cf. Jacques SPICA, « Tenir à la liberté de tous côtés (décembre 1754 - février 1755) », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. I, p. 785.

<sup>220</sup> Jean-Daniel CANDAU, « Tronchin (famille) », in *Inventaire Voltaire*, op.cit., p. 1 350.

d'évaluer la place de la confiance et de la confiance dans la correspondance de Voltaire en ces années de guerre (A-1). Cette sous-partie vise aussi indirectement à apporter quelques éléments à la question d'un Voltaire cynique et profiteur de guerre, dans la mesure où cette correspondance est en grande partie tournée vers les affaires : la correspondance de Voltaire avec Jean-Robert Tronchin, « d'une vivacité souvent piquante [fournit] une information incomparable sur les placements et les rentes de Voltaire, ainsi que sur l'aménagement des Délices. »<sup>221</sup> Cependant, ni l'actualité ni le commentaire philosophique n'en sont absents, puisqu'ils s'articulent avec les préoccupations gestionnaires (A-2). Ainsi, ce sondage permet d'aborder différemment tant le personnage de Frédéric, très souvent évoqué avec Jean-Robert Tronchin, que celui de Voltaire qui révèle des préoccupations politiques et diplomatiques imbriquées dans ses préoccupations personnelles (A-3).

\*

C'est ici qu'il est important de répéter avec plus de précision l'avertissement énoncé par Christiane Mervaud dans sa thèse. Elle nous enjoint à faire preuve de prudence quand il s'agit d'isoler le propos de Voltaire en fonction de tel ou tel correspondant :

Il est toujours tentant de confronter ce que déclare l'écrivain au roi à ce qu'il mande à ses amis et connaissances. Les remarques sont légion, Voltaire ayant été un témoin attentif de l'horrible tragédie qui ensanglantait l'Allemagne et ne perdant jamais de vue son héros principal, « cet abominable lansquenet de guerre »<sup>222</sup> [...].<sup>223</sup>

De fait, je me concentre ici sur la correspondance avec Jean-Robert Tronchin et particulièrement quand elle prend Frédéric pour objet (la formule citée provient d'une lettre à Tronchin). Certes, je ne me penche que très rarement sur les lettres à Frédéric, et pourtant ma démarche a tout de même pour effet de discerner ce qui est dit de Frédéric dans des lettres adressées à d'autres correspondants, ce qui fait office de « confrontation ». Le travers est facile de considérer que dans de telles lettres, Voltaire est davantage « sincère » ou « authentique » :

Versatilité, émotivité, vanité dont on le crédite généralement réduisent partiellement des contradictions, mais incitent à proposer comme explication un mystère, celui d'une nature protéiforme dont les réactions sont de l'ordre de l'insolite ou de l'imprévisible. Or, à l'origine de cette interprétation, prévaut une pétition de principe pour le moins discutable : les déclarations que Voltaire adresse à Frédéric sont supposées truquées, donc suspectes, car on table sur sa rancune légitime ; celles qu'il envoie à d'autres correspondants sont supposées véridiques. Le système explicatif fonctionne dans un seul sens : on essaie de détecter des mensonges à partir d'un corpus qui fait force de loi. C'est oublier que tout écrit épistolaire

---

<sup>221</sup> *Ibid.*

<sup>222</sup> D7337, 8 août 1757.

<sup>223</sup> Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 266.

nécessite un véritable déchiffrement, compte tenu du moment, des rapports précis avec le destinataire, du ton de la lettre à laquelle il est répondu.<sup>224</sup>

L'avertissement de Christiane Mervaud se résume ainsi : on présuppose un sentiment unique de Voltaire à l'égard de Frédéric (à savoir de la rancune), de sorte qu'on en tire une double conséquence selon laquelle la correspondance entre les deux hommes est insincère d'une part, et sincère avec les autres correspondants d'autre part. Tout cela conduit à vouloir relire les rapports de Voltaire et Frédéric II, en particulier leurs lettres, à l'aune de ce qui serait révélé dans les lettres de Voltaire à ses confidents tels que d'Argental ou les Tronchin. C'est la leçon qu'il faut retenir en abordant la correspondance avec Jean-Robert Tronchin : il ne s'agit pas de « la vérité » des opinions de Voltaire sur un tas de sujets, comme la guerre ou Frédéric II, mais une actualisation en fonction de ce qui est visé dans cette correspondance particulière.

### 1. Faire confiance

Il faut donc considérer la relation établie entre les deux hommes avant d'en venir à l'examen de leurs échanges épistolaires. Voltaire présente Jean-Robert Tronchin à ses autres correspondants comme un homme de confiance inestimable. Par exemple, au moment du décès du cardinal de Tencin, c'est lui que Voltaire recommande à son « cher ange » le comte d'Argental, héritier du cardinal : « Je vous crois bien gauche, mon cher et respectable ami, quand il s'agit de mitonner un héritage, mais le confident travaillera pour vous. »<sup>225</sup> On peut noter deux choses : l'emploi du terme « confident » (qui manifeste les enjeux de nomination et de désignation dans la correspondance, tels qu'ils sont traités en II-C), et l'énigmatique « travaillera pour vous ». La fonction de Jean-Robert Tronchin est d'œuvrer en coulisses, de se mettre au service des intérêts de Voltaire avec une discrétion zélée. Il est un rouage essentiel de la correspondance, du fait de l'importance considérable qu'il a prise dans la vie de Voltaire. Banquier, mais aussi diplomate officieux et négociateur, il est l'intermédiaire de Voltaire dans les affaires financières aussi bien que dans les affaires diplomatiques. La fonction d'intermédiaire ne manque pas d'interroger le rôle de la lettre, qui fonctionne en elle-même, d'une certaine manière, comme intermédiaire entre deux correspondants.

La multiplication des intermédiaires enveloppe la correspondance avec Jean-Robert Tronchin d'une sorte de mystère, amplifié par l'absence de ces lettres dans la plupart des

---

<sup>224</sup> *Ibid.*

<sup>225</sup> D7716, à d'Argental, 21 avril 1758.



éditions de la correspondance jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. En effet, au sujet de la correspondance de Voltaire avec les Tronchin, Pierre Guillaud-Brandon écrivait en 1957 : « L'édition de Kehl n'en contient aucune, l'édition de Firmin Didot (1876) trois seulement, l'édition Moland chez Garnier (1877-1886) cent cinquante-huit, mais la plupart publiées avec des libertés surprenantes. »<sup>226</sup> P. Guillaud-Brandon précise que ces lettres, « presque toutes écrites entre 1755 et 1766 », proviennent « d'un fonds Tronchin versé en 1937 à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, soit 722 lettres ou pièces diverses »<sup>227</sup>. La redécouverte et l'édition de ces lettres n'ont pas diminué le fantasme, que l'on peut déceler dans le simple titre de cet article de 1951, « Voltaire démasqué par sa correspondance avec les Tronchin »<sup>228</sup>, qui exploite la rengaine de la duplicité de Voltaire en fonction de ses correspondants. Mais c'était aussi l'absence de ces lettres jusque-là qui pouvait renforcer l'idée d'un Voltaire agissant dans l'ombre, et conférer aux autres lettres une forme d'aura supplémentaire : Voltaire y paraît alors comme détenteur d'informations secrètes et à la tête d'une armée occulte. À cet égard, il est intéressant de constater que le corpus de cette partie a donc en partie échappé à la constitution du « champ biographique » de Voltaire tout au long du XIX<sup>e</sup> et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour reprendre Christophe Cave<sup>229</sup>.

Précisément, la lettre à d'Argental que je viens d'évoquer permet d'évaluer une caractéristique de l'histoire de la réception de la correspondance de Voltaire : « Je vous crois bien gauche, mon cher et respectable ami, quand il s'agit de mitonner un héritage, mais le confident travaillera pour vous », écrivait-il. La mention « le confident » dans cette lettre, sans plus de détails, avait conduit une édition de *Lettres inédites*<sup>230</sup> de 1818 (« le premier éditeur »

---

<sup>226</sup> Pierre GUILLAUD-BRANDON, « La correspondance de Voltaire éditée par Théodore Besterman », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n°16, Paris, Les Belles Lettres, 1957, p. 133. On trouve également sur le catalogue de la Bibliothèque nationale de France une notice bibliographique d'un ouvrage de 1855 : *Voltaire et les Tronchin. Lettres inédites de Voltaire, écrites de 1754 à 1775. Documents nouveaux sur la Guerre de sept ans*, par Eusèbe-Henri Gallieur, in *Revue suisse*, n°18, 1855. À consulter en ligne : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb316060000>.

<sup>227</sup> *Ibid.*

<sup>228</sup> Bernard GAGNEBIN, « Voltaire démasqué par sa correspondance avec les Tronchin, suivi de trois lettres inédites », in *Revue savoisiennne*, n°92, Annecy, Académie florimontane, 1951, pp. 36-50.

<sup>229</sup> Christophe CAVE, « Lettre et biographie, Voltaire "peint par lui-même" », in *Les Vies de Voltaire*, op.cit., p. 107. J'ai déjà cité ce propos en I-B. Cela pourrait faire l'objet d'un travail spécifique, qui prendrait le problème en tant que tel, comme Christiane Mervaud l'énonce à propos des échanges avec Frédéric : « Chaque lettre s'inscrit dans un réseau complexe où les circonstances du présent jouent un rôle déterminant, à la fois moment d'une existence, témoignage intellectuel, coupe vive dans l'évolution d'une relation, création personnelle à l'intérieur d'un rituel épistolaire. Les images enchevêtrées du destinataire et de l'expéditeur, leurs rêves, leurs intentions, leurs intuitions, leurs incompréhensions sont entraînés dans un processus où le jeu des réponses de texte à texte avec sa logique et ses caprices, ses lacunes parfois, complique encore la question. » Cela paraît moins compliqué dans les relations entre un homme d'affaires et son banquier, et pourtant on ne peut le préjuger *a priori*. Il faudrait entrer dans cet échange comme s'il était aussi complexe que celui de Voltaire et Frédéric.

<sup>230</sup> *Lettres inédites de Voltaire*, Paris, Mongie Delaunay et Pélicier libraires, 1818. À consulter en ligne : <https://books.google.fr/books?id=ZaylufyV7kMC>.

selon l'édition Besterman dans la Pléiade) à identifier Voltaire derrière cette mystérieuse appellation : « Ce confident est lui-même. »<sup>231</sup> préviennent-ils en note. Ce n'était pas semble-t-il, une édition très sérieuse – elle postdate la lettre de 15 jours – mais elle indique un certain rapport distrait aux lettres de Voltaire : habitués que nous sommes à identifier Voltaire derrière un nombre invraisemblable de masques, nous pouvons avoir tendance à manquer d'esprit critique à cet égard (ce qui conduisait déjà les contemporains à identifier Voltaire comme l'auteur d'un certain nombre de textes, pamphlétaires, satiriques, hérétiques, qui circulaient sous le manteau sans nom d'auteur). Ce n'est pas seulement signe de paresse ou de désinvolture, ou la facilité d'attribuer tout et n'importe quoi à Voltaire, c'est aussi la démonstration de la puissance acquise par son nom : installé dans cette position d'autorité et de secret, Voltaire est rapidement crédité, à son corps défendant, de l'action d'autrui.

La confiance que Voltaire investit en Jean-Robert Tronchin se voit aussi directement dans les lettres qu'il lui adresse :

Nous attendons demain vendredi des nouvelles bien intéressantes d'Allemagne.

Je sais historiquement que la cour de Versailles est toute à la maison d'Autriche, et qu'il est bien délicat d'entamer quelque négociation qui donnerait de l'ombrage à ceux qui ont l'intérêt le plus puissant de seconder aveuglément la cour de Vienne. Je ne crois pas d'ailleurs qu'on puisse traiter sans elle. Comment se soutiendrait-on dans le pays d'Hanovre si on offensait un allié si nouveau et qui va devenir si considérable ? Tout cela est entouré d'épines. Je ne fais des vœux que pour le bonheur public. Pourquoi faut-il que le roi de Prusse ne se soit pas résolu à faire des sacrifices ? Mais... J'aurais bien des choses à dire qu'on ne peut guère confier au papier. Cependant... Adieu.<sup>232</sup>

On a ici un exemple emblématique de politique de la lettre chez Voltaire. Il s'agit d'un post-scriptum, autrement dit d'un espace particulier de l'écriture épistolaire, où Voltaire s'autorise une spontanéité inhabituelle. Nicholas Cronk suggère ainsi de s'intéresser attentivement à la pratique du post-scriptum dans la correspondance : Voltaire dictant nombre de ses lettres, quand il voit que la dernière page laisse un espace blanc, il ne résiste pas à l'envie d'« improviser » un commentaire supplémentaire, d'une tonalité souvent fort différente et détachée des paramétrages usuels de la lettre<sup>233</sup>. En l'occurrence, il décline quelques considérations historiques qui peuvent éclairer la situation géopolitique présente (« Je sais historiquement... »), et conclut sur un aveu d'impuissance, formulée non pas à la première personne, mais avec une tournure impersonnelle, soit de manière générale : « Tout cela est entouré d'épines », comme s'il prenait à son compte les tracasseries des gouvernements. De fait,

---

<sup>231</sup> *Id.*, « Lettre CXVI. A M. le comte d'Argental. Aux Délices, 6 mai 1758 », p. 262.

<sup>232</sup> D7502, 8 décembre 1757 (post-scriptum).

<sup>233</sup> Nicholas CRONK, « La correspondance de Voltaire : questions sur les manuscrits », conférence donnée au *Séminaire général de critique génétique* de l'ITEM, 8 octobre 2015. À consulter en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Nd-8PyDYs6M>.

Voltaire s'engage lui-même dans des velléités de négociations ; et plus banalement sans doute, il communique de manière morale : « Je ne fais des vœux que pour le bonheur public ».

Cependant, c'est la conclusion du post-scriptum, soit la toute dernière extrémité de la lettre, qui m'intéresse ici. Non seulement parce qu'elle concerne directement Frédéric, mais aussi parce que Voltaire y exprime un propos méta-épistolaire à plusieurs dimensions. « Pourquoi faut-il que le roi de Prusse ne se soit pas résolu à faire des sacrifices ? » Pour rappel, cette lettre date du 8 décembre 1757, soit près d'un mois après le triomphe prussien à Rossbach ; la question est donc rhétorique : elle n'attend pas de réponse, comme le signale le « Mais » adversatif qui lui fait suite. Néanmoins, à cet adversatif succèdent des points de suspension : Voltaire *suspend* sa parole, il se retient, dans un post-scriptum, c'est-à-dire dans le moment privilégié de la confiance. Est-ce un défaut de confiance envers Jean-Robert Tronchin ? Au contraire, celui-ci est tellement digne de confiance que le propos tend à la confiance, pour ne pas y parvenir. Car ce qui est indigne de confiance, c'est le matériau lui-même, c'est la lettre. Le médium épistolaire apparaît ici dans sa faillibilité, quand bien même il s'agit de la correspondance avec son banquier, c'est-à-dire de la correspondance la plus jalousement surveillée par un épistolier. Voltaire émet donc une retenue de prudence, non à l'égard de son correspondant, mais à l'égard de la correspondance. « J'aurais bien des choses à dire qu'on ne peut guère confier au papier. » Le désir d'écrire et de dire déborde la lettre, mais Voltaire se retient, et cette retenue se manifeste tout de même par un procédé de repentir. L'exigence de discrétion n'est pas tant tournée vers le correspondant, comme c'est habituel, mais vers le rédacteur lui-même. C'est pourquoi cette lettre insiste sur la tension entre désir de dévoiler et impossibilité à le faire : « Cependant... Adieu. » Nouvelle hésitation, et refus final. Ce qu'exprime cette lettre, c'est que la confiance n'exclut pas la discrétion. C'est même cette discrétion, tournée vers l'écriture, qui dirige le contenu de la lettre. Les silences de la lettre ne sont pas dus à un manque de confiance à l'égard de Tronchin, puisque ce sont des demi-silences : la lettre insiste sur le fait qu'elle tait délibérément quelque chose, ce qui revient à dévoiler que l'on a quelque chose à dévoiler, sans vouloir le faire. Le texte effectue un va-et-vient qui hésite entre rétention et libération du propos, même si le lecteur imagine que Voltaire a décidé en amont de ne pas tout écrire.

La confiance de Voltaire à l'égard de Jean-Robert Tronchin est donc patente dans le processus même de l'écriture<sup>234</sup>. De même qu'il confie sa santé à Théodore, de même il confie

---

<sup>234</sup> Et il ne cesse de trouver des occasions de le prouver, comme en témoigne un autre post-scriptum, dans sa lettre du 6 octobre 1756 (D7017), soit au début de la guerre : « Je suis bien sûr que vous ne me citerez pas. Nous avons

ses affaires à Jean-Robert : « Mon cher ami, vous voyez tout avec de bons yeux, et je ne veux voir que par les vôtres. Je suis avec vous pour mes affaires comme avec le docteur Tronchin pour ma santé. »<sup>235</sup> Par métaphore, Voltaire substitue le corps de Tronchin au sien propre : comme l'énonçait Yves Citton, Voltaire est un corps multiple de par sa correspondance en ce qu'il noue à partir d'elle « des alliances durables ou ponctuelles avec d'innombrables co-agents, informateurs, journalistes, écrivains, imprimeurs, ministres ou investisseurs »<sup>236</sup>. Voir Voltaire au centre de ce réseau complexe permet d'identifier des nœuds, qui sont comme d'autres corps faisant corps avec lui. Jean-Robert Tronchin, en ces années décisives, par ses multiples implications et parce qu'il gère la fortune de Voltaire, en est certainement. C'est comme si Voltaire débordait lui-même dans ses autres correspondants (à l'image de Frédéric au sein même de la correspondance<sup>237</sup>).

La multiplicité d'implications de Jean-Robert Tronchin dans la vie de Voltaire génère une multiplicité de sujets abordés dans les lettres que Voltaire lui adresse. À nouveau, je peux m'intéresser à la façon dont les sujets s'articulent dans une lettre. En l'occurrence, il est question de guerre et d'affaires, de négociations et de négoce. Ou autrement, de « grosse besogne » et de « besogne délicate » :

Voilà Monsieur pour ce qui regarde la grosse besogne. À l'égard de la besogne délicate, je vous serai très obligé de me mander ce que contiendra à peu près la réponse qu'on recevra à Lyon, et celle qu'on enverra de Lyon à sa destination, laquelle doit passer par mes mains. Vous sentez combien je dois m'intéresser à une chose qu'on doit faire tôt ou tard, qu'on fera peut-être un jour avec un très grand désavantage, et qu'on pourrait faire aujourd'hui avec une utilité bien reconnue. Je souhaite que des intérêts particuliers ne s'opposent pas à un si grand bien.<sup>238</sup>

Voilà encore une manifestation de la confiance envers Tronchin : cette lettre est jalonnée d'implicites, depuis les pronoms impersonnels (« la réponse qu'on recevra à Lyon », « celle qu'on enverra de Lyon ») jusqu'aux imprécisions délibérées (« la besogne délicate », « une chose qu'on doit faire tôt ou tard », « un si grand bien »). Elle laisse filtrer les informations au goutte à goutte, tandis que l'implicite a pour fonction de se reconnaître, entre émetteur et lecteur, comme correspondants partageant un secret que la lettre ne dévoile pas.

---

ici un besoin très pressant de savoir s'il est vrai que les troupes qui devaient s'assembler à Metz ont un contre-ordre, si tous les officiers de ces corps doivent toujours se rendre le 15 à Metz, s'il n'y a rien de changé. Je vous demande en grâce, mon cher ami, de vouloir bien envoyer sur-le-champ chez M. de Rochebaron pour vous en informer, et de vouloir bien me mander ce que vous aurez appris. »

<sup>235</sup> D7706, 7 avril 1758.

<sup>236</sup> Yves CITTON, « Les Spectres de la multiplicité », art.cit., p 564.

<sup>237</sup> Cf. la conclusion de I-A-3.

<sup>238</sup> D7622, 5 février 1758.

La correspondance apparaît elle-même dotée à la fois de puissance et d'impuissance. Impuissance, car Voltaire est par moments dépassé par ce qu'il se passe dans le monde, ce qui explique aussi sa position de retrait tant vantée ; et le décalage temporel de la lettre par rapport aux événements implique un retard permanent non seulement du commentaire, mais aussi de la prévision, de l'ordre et donc de l'action. Les exemples de ce retard abondent : Voltaire se réjouit d'une prétendue défaite de Frédéric, qui s'avère n'avoir pas eu lieu<sup>239</sup>.

La correspondance joue sur cette dimension d'inachèvement perpétuel, c'est un travail d'information soumis au cours du temps et à la venue d'autres informations, potentiellement rectificatives des premières. Voltaire manifeste cette attente propre à la correspondance. Il suspend parfois l'envoi d'une lettre, comme dans celle-ci où cette mention précède la lettre : à Tronchin : « Aux Délices, 29 août, retardé jusqu'à samedi 2 septembre 1758. » (D7839). La première partie de cette lettre est datée du 29, et évoque des événements dont Voltaire n'est pas sûr : « On prétend que Louisbourg est pris. Je le crois quoique je n'en aie aucune nouvelle, et quant aux bonnes nouvelles de nos armées, je ne les crois pas. » L'ironie amère laisse entendre qu'une mauvaise nouvelle est plus probable qu'une bonne, et c'est ce qu'annonce la deuxième partie de la lettre, datée du 2 septembre. « J'ai laissé cette lettre sur ma table en attendant que j'eusse quelques nouvelles » Ce type de commentaire méta-épistolaire, décrivant l'écrivain abandonnant provisoirement son travail, est caractéristique des potentialités de ce genre littéraire : il travaille avec le présent, s'interrompt pour se corriger lui-même.

La correspondance est un genre qui s'observe, et Voltaire n'est pas avare de ces commentaires qui renseignent sur sa pratique d'épistolier. Mais ce genre n'est pas non plus exempt de faiblesses : la même lettre annonce avec prudence une information qui s'avèrera fausse. « La nouvelle que les Russes ont détruit près de Rupin un corps de six mille Prussiens ne se confirme pas encore. Si elle était vraie le roi de Prusse serait encore plus embarrassé que la France. » La lettre est donc un objet pluriel qui peut s'amender : le rédacteur de cette chaîne d'écrits peut revenir sur des écrits antérieurs et les rendre plus adéquats aux recoupements

---

<sup>239</sup> « Eh bien Luc est donc battu ? Mais que nous importe ? Vivons heureux loin des rois. Mon cher ami je vous remercie de votre fumier dont je fais plus de cas que des cours. » (D7775, à François Tronchin, juin/juillet 1758) L'édition Besterman de la Pléiade précise : « la mention d'une défaite de "Luc" fait partie des rumeurs et commentaires fréquents pendant la guerre de Sept Ans. »

d'informations effectués après coup. Mais elle est aussi un objet pluriel en elle-même, comme le manifeste cette lettre rédigée, laissée de côté et reprise quelques jours plus tard.

La correspondance avec Jean-Robert Tronchin permet donc de regarder au plus près la façon dont les informations sont disposées dans les lettres, comme c'est remarquable dans cette note ajoutée comme en passant : « Voilà un petit échec au Salomon du Nord mais il a encore bien des pions. »<sup>240</sup> Ce minuscule paragraphe achève la lettre, et est inséré sans transition avec ce qui précède (Voltaire demandait à Tronchin d'aller chercher des livres et de les payer au libraire parisien : « Ne vous disais-je pas que j'étais un importun ? »).

À d'autres moments, Voltaire anticipe, et il communique des informations, ou laisse entendre qu'il les possède. La correspondance avec Jean-Robert Tronchin révèle ainsi les caractéristiques de la correspondance, qui peuvent être alternativement puissances et faiblesses, et qui toutes manifestent son caractère pluriel et assemblé (c'est que Voltaire est au cœur d'un réseau épistolaire impressionnant<sup>241</sup>). Il est vrai qu'avec les lettres à Jean-Robert Tronchin, le mystère paraît d'une certaine manière sinon levé, du moins éclairci. C'est là, d'une certaine manière, une autre manifestation de la puissance de la correspondance : multiplier les visages de Voltaire, au-delà de ses propres « intentions » d'auteur.

## 2. Faire des affaires (en dépit du conflit)

Laissons les héros s'égorger et vivons tranquilles.<sup>242</sup>

En tant que banquier de Voltaire, Jean-Robert Tronchin gère son portefeuille, qui s'élève à 330 000 livres<sup>243</sup>, une somme considérable. « Tronchin est en correspondance avec les hommes d'affaires auprès desquels Voltaire a fait des placements. »<sup>244</sup> Autrement dit, et pour rejoindre l'idée d'un Voltaire « corps collectif, un acteur-réseau »<sup>245</sup>, le réseau épistolaire de Voltaire est lui-même inséré au sein d'un réseau encore plus vaste : les correspondances au XVIII<sup>e</sup> siècle laissent apparaître des réseaux enchâssés les uns dans les autres, et l'écriture, une réalité plurielle aux auteurs indéfinissables. La question de l'origine d'une information est aussi peu établie dans le cas des nouvelles de guerre que dans celui des nouvelles financières, les

---

<sup>240</sup> D7196, 13 mars 1757.

<sup>241</sup> On peut se référer à la carte établie par Nicholas Cronk en annexe aux *Lettres choisies* de Voltaire qu'il a éditées, op.cit., p. 550.

<sup>242</sup> D7041, 30 octobre 1756.

<sup>243</sup> René POMEAU, « Prélude à *Candide* (nov. 1757 - fin août 1758) », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. I, p. 879.

<sup>244</sup> *Ibid.*

<sup>245</sup> Yves CITTON, « Les Spectres de la multiplicité », art.cit., p. 564.

deux aspects occupant une part essentielle des échanges entre Voltaire et Tronchin. Cette inscription de Jean-Robert Tronchin comme homme de réseaux est encore l'occasion pour Voltaire de manifester sa confiance à son égard : « À l'égard de la disposition de mon petit pécule soyez le maître absolu. Tout m'est égal avec vous. »<sup>246</sup>

Dans sa correspondance avec Tronchin, Voltaire se montre à l'affût de nouvelles fiables afin d'y déceler son intérêt personnel et par conséquent l'action à entreprendre. Cela peut prendre une tournure ironique : il met en avant son intérêt personnel pour décrire la situation, comme dans l'exemple suivant : « Voici des nouvelles. Si elles sont vraies, c'est de Marie-Thérèse qu'il faut être le chambellan »<sup>247</sup> (pour rappel, Voltaire avait élevé à la dignité de chambellan lors de son séjour en Prusse). Au lieu de signifier que le roi de Prusse est en mauvaise posture, il avance que la chance a tourné en faveur de l'Autriche, en s'impliquant directement dans le texte, plutôt qu'en détaillant ce qu'il s'est passé du côté des protagonistes.

Pourtant, si cela peut être lu comme de l'ironie ici, on aura plus de mal à interpréter dans le même sens une autre série de propos qui mettent directement en avant et sans ambiguïté la recherche de l'intérêt personnel, pécunier avant tout. Je vais donc dans un premier temps faire droit à l'hypothèse du cynisme de Voltaire face au conflit. Ce cynisme pourrait s'observer sur plusieurs plans.

D'abord par procès d'intention, puisque Voltaire se montre amateur de confort matériel. Il ne semble pas avoir tant varié depuis l'époque bénie du *Mondain* (1736) : son attachement aux plaisirs corporels se ressent dans les lettres de commande à Jean-Robert Tronchin et à son associé Ami Camp. Voici un exemple (envoyé à Ami Camp) en lien avec le conflit : « Moyennant ce petit envoi, et les six livres de chocolat, et vos nouvelles cent bouteilles, et vos tapis me voilà nippé pour des siècles, et je verrai tranquillement le destin de l'Europe. »<sup>248</sup> Ici s'établit une distance marquée entre la position du spectateur et ce qu'il observe, « le destin de l'Europe », c'est-à-dire le conflit. Cette distance est aussi créée dans le texte par l'accumulation d'objets qui apparaissent comme autant de moyens de préservation face au monde extérieur. L'importance accordée à l'approvisionnement matériel augmente avec l'installation à Ferney début 1759 : « En vue d'emménager, [Voltaire] passe à Jean-Robert Tronchin d'énormes

---

<sup>246</sup> D7020, 9 octobre 1756.

<sup>247</sup> D7017, 6 octobre 1756.

<sup>248</sup> D7720, à Ami Camp 27 avril 1758.

commandes : fusils, café, sucre, vin de Languedoc, et cent livres de savon... »<sup>249</sup>. Il est important de rappeler que Voltaire entretient une correspondance également tournée vers la vie pratique, de sorte qu'il répartit son attention sans la perdre pour chacun des objets visés (vœux, actualité, affaires...). Il faut décloisonner le sujet de la guerre, car il coïncide avec d'autres préoccupations, jusqu'à la culture du jardin (des Délices, et de Ferney), à l'instar de Candide :

J'ai envoyé à M. Camp un petit billet de change de 600 livres de Cadix. C'est tout ce que j'ai reçu de MM. Gilly depuis 4 mois. Si ces messieurs traitaient leurs affaires comme les miennes, ils feraient bientôt banqueroute. On dit qu'il y en a beaucoup en France depuis quelque temps. Voilà le fruit de la guerre. C'est un fléau dont tout le monde se ressent. Je ne songe qu'à cultiver en paix vos jardins. Je souhaite que vous ayez quelque fleuriste, quelque amateur de potagers pour ami à Paris qui vous donne toutes les graines possibles.<sup>250</sup>

Dans la correspondance avec Tronchin, Voltaire se montre très attentif de l'évolution du conflit et de ses répercussions économiques. On y retrouve la volonté paradoxale à la fois d'aborder le sujet de la guerre et d'y échapper en même temps : « Je ne songe qu'à... ». La guerre laisse des conséquences qui dépassent les seuls combats armés (ruine, misère...), et elle paraît s'imposer dans cette lettre, par association d'idée (le mot « banqueroute » entraîne une réflexion sur les banqueroutes, et donc sur la guerre). Finalement, les engagements financiers de Voltaire sont aussi l'occasion d'une vision plus complète de la guerre que celle d'une simple succession de batailles (et de crimes militaires). Ce n'est donc pas du cynisme de la part de Voltaire.

On s'interroge sur un possible cynisme de Voltaire, quand on tombe sur ce genre de lettre : Voltaire dresse un tableau de ses comptes, puis enchaîne sans transition, « Que la guerre continue, que la paix se fasse, que les hommes s'égorgent ou se trompent, *uiuamus et bibamus*. Votre vin ne vaudra pas mieux cette année-ci que l'autre. »<sup>251</sup> Une telle déclaration enchâssée dans les propos d'affaires et les commandes paraît d'autant plus surprenante qu'elle se présente sous la forme d'une maxime de morale<sup>252</sup>. Voltaire ne s'arrête pas là, puisque l'on trouve un propos encore plus susceptible de choquer le lecteur dans cette autre lettre : « Quand le dernier des Autrichiens, mon cher Monsieur, aurait tué le dernier des Prussiens cela n'empêcherait qu'il fallût songer à ses petites affaires. Si vous voulez prendre quelques coupons d'annuités, à la

---

<sup>249</sup> René POMEAU, « "Il faut cultiver notre jardin" (septembre 1758 - mai 1759) », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. I, p. 897.

<sup>250</sup> D7706, 7 avril 1758.

<sup>251</sup> D7901, 14 octobre 1758.

<sup>252</sup> Cet extrait est particulièrement visé par les accusations de cynisme. Comme le note Jacques Maurens dans son introduction à *l'Histoire de la Guerre de 1741* : « Les déclarations cyniques ne peuvent tromper que les esprits hâtifs ou prévenus ». Il donne cette citation pour exemple : « "Que la guerre continue, que les hommes s'égorgent ou se trompent, vivamus et bibamus ! La politique de Voltaire, les réformes qu'il aurait proposées, son effort pour quelque progrès. Zéro." (Henri Guillemin, *La Table ronde*, février 1958, p. 104). ». Et lui de rectifier : « aux pires moments, Voltaire n'a jamais cessé d'espérer et d'agir, confirmant ainsi sa vocation et sa leçon. » (Jacques MAURENS, introduction à *l'Histoire de la Guerre de 1741* de Voltaire, Paris, Garnier frères, 1971.



bonne heure. [...] »<sup>253</sup> L'interprétation la plus facile serait celle du cynisme : que nous importe la guerre, si nous pouvons y trouver notre compte ? On pourrait y voir de façon plus convaincante une forme de fatalisme, déjà repéré en maint endroit à l'œuvre chez Voltaire. Si l'adhésion de Voltaire au fatalisme est loin d'être établie, il semble l'appliquer couramment dans son regard sur les affaires du monde.

Cependant, ce fatalisme peut aussi être interprété comme une marque de sagesse : le cours des choses étant indépendant de l'action individuelle (à plus forte raison quand Voltaire a connu des déconvenues, notamment dans ses négociations avec le cardinal de Tencin), il vaut mieux s'en tenir à ses affaires particulières. Les exemples de glorification de la tranquillité et de la retraite sont multiples, sans être tellement variés. Les suivants, pêchés dans la correspondance avec Jean-Robert Tronchin, se retrouvent dans des lettres adressées à d'autres correspondants : « Il faut tâcher d'être tranquille dans sa retraite pendant que la terre tremble, ou qu'elle est prête d'être dévastée. »<sup>254</sup> Cette allusion au tremblement de terre de Lisbonne (survenu à l'automne précédent) se transforme dans d'autres lettres en allusion au *Suave mari magno*<sup>255</sup> des Anciens. Cette référence convenue à l'épicurisme, devenue proverbiale : le sage, à l'abri sur la terre ferme (de la philosophie), jouit de sa tranquillité à la vue du spectacle des marins pris dans la tempête (des passions). Voltaire revendique la référence à Lucrèce, jusqu'à en endosser le nom : « Monsieur Tibulle, votre lettre a ragaillardé le vieux Lucrèce. »<sup>256</sup> et à citer (approximativement) la formule dans une lettre à d'Alembert : « *Dulce mari magno* etc. Je finirai ma vie en me moquant d'eux tous. »<sup>257</sup> Dans les lettres à Tronchin, il y fait maintes fois allusion :

Je ne sais aucune nouvelle, sinon que le roi de Prusse marche au prince de Soubise. Du moins la nouvelle en vient de tous côtés. Il ne faut pas que cette campagne finisse sans quelque nouvelle bataille. Nous n'en avons encore eu que trois. Il est doux d'être aux Délices.<sup>258</sup>

---

<sup>253</sup> D7029, 14 octobre 1756.

<sup>254</sup> D6694, 19 janvier 1756.

<sup>255</sup> Formule tirée de Lucrèce : « *Suaue, mari magno turbantibus aequora uentis / e terra magnum alterius spectare laborem* » (« Il est doux, quand sur la grande mer les vents soulèvent les flots, d'assister de la terre aux rudes épreuves d'autrui »), *De rerum natura (De la nature)*, II, v. 1-2, texte établi et traduit par Alfred ERNOUT, quatrième tirage de la sixième édition revue et corrigée par Claude RAMBAUX, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 42.

<sup>256</sup> D7795, à Jean-François de Saint-Lambert, 19 juillet 1758.

<sup>257</sup> D8536, à d'Alembert, 15 octobre 1759. Voltaire nomme encore une fois Lucrèce parmi les philosophes auxquels il s'identifie : « *Dulce mari magno* etc. Je finirai ma vie en me moquant d'eux tous. Mais je voudrais m'en moquer avec vous. Je vous embrasse en Confucius, en Lucrèce, en Cicéron, en Julien, en Collins, en Humes, en Shaftsbury, en Middleton, en Bolinbroke, etc., etc. » Ces multiples identifications s'ajoutent à toutes celles déjà évoquées dans ce mémoire, et la liste pourrait s'allonger longtemps ainsi. Voltaire assume la pluralité et la variabilité des identités.

<sup>258</sup> D7388, 21 (19) septembre 1757.

Cette lettre suscite un nouvel étonnement : Voltaire souhaiterait des batailles, sans doute dans son désir d'écrasement de la puissance de Frédéric (il s'agit d'une nouvelle manifestation de l'ambiguïté de Voltaire telle que je l'ai déjà longuement abordée). Il va même jusqu'à s'impliquer dans ce désir : « Nous n'en avons eu que trois ». Il est donc possible de voir ici une nouvelle configuration de la référence au *Suave mari magno*. Les derniers mots pourraient corroborer l'idée d'une référence consciente à Lucrèce : « Il est doux d'être aux Délices » est comme une traduction et une actualisation de la formule du poète et philosophe épicurien. En revanche, sa formulation à l'impersonnel traduit la tension qui s'opère en Voltaire. Alors qu'il s'inclut dans le sujet de la phrase précédente, il est absent de celle-ci. Autrement dit, il n'est pas tant le sage à l'abri, qui observe les hommes lutter contre la tempête, que les deux personnages à la fois. Dans cette lettre, il penche du côté du fracas des armes, du trouble, et donc du manque de philosophie et d'apaisement. La référence au *Suave mari magno*, dans ses différentes déclinaisons, traduit la tension à l'œuvre dans la correspondance entre vœu de tranquillité et attirance parfois incontrôlable pour l'agitation.

La référence lucrécienne peut aussi se trouver plus diffuse dans cette correspondance, et se mêler à d'autres procédés littéraires de Voltaire, comme dans cette lettre où les métaphores se succèdent pour désigner la guerre et la conduite à adopter :

Je reviens, mon cher Monsieur, à notre petit ermitage avec deux chagrins, celui de ne vous avoir point vu, et celui de voir les affaires plus brouillées, et les bourses plus vides que jamais. Il ne s'agit dans cette maladie épidémique de l'Europe que de conserver sa santé autant qu'on le peut dans son obscurité. Le naufrage paraît général, il faut que chaque particulier se sauve sur sa planche.<sup>259</sup>

Voltaire commence ici par un constat de ruine et de chaos, déjà observé. Il en vient à parler de la situation européenne comme d'une « maladie épidémique », dans une métaphore qui rappelle celle des tremblements de terre. Dans le chaos généralisé, la seule conduite à tenir selon Voltaire est de « conserver sa santé ». Autrement dit, il ne s'agit pas de cynisme mais de préservation, voire de sagesse. Cela implique une position de retrait : « dans son obscurité ». C'est comme si la situation imposait l'individualisme, de sorte que Voltaire enchaîne avec une seconde métaphore, celle du naufrage, et à réaffirmer sa position individualiste dans le cas présent : « il faut que chaque particulier se sauve sur sa planche ». Cela lui apparaît comme la seule condition du salut, du moins quand il en vient à considérer l'état des affaires (économiques) en Europe.

Néanmoins, cette même thématique du *Suave mari magno* comporte d'autres dimensions. Il prend une forme littéraire singulière dans la correspondance avec Tronchin :

---

<sup>259</sup> D7839, « 29 août, retardé jusqu'à samedi 2 septembre 1758 ».

« Laissons les héros s'égorger et vivons tranquilles. »<sup>260</sup> Ce conseil avisé pourrait servir à conduire non seulement la lecture des lettres de Voltaire à Jean-Robert Tronchin, mais encore de toute celle de la guerre. N'est-ce pas aussi le précepte de vie qu'adopte Candide, et ce dès le début du roman ? L'impératif est à la vie : « laissons », « vivons » : se mettre à distance des combats, c'est se permettre de vivre. La mise en parallèle de ces deux verbes à la première personne du pluriel de l'impératif produit l'effet d'une même chose à faire en deux temps. Ce sont des verbes qui caractérisent le fait d'exister dans la tranquillité, tandis que le verbe d'action à l'infinitif, « s'égorger », se tourne vers la mort et la violence. Le mot « héros » est employé avec l'ironie de sa position de sujet du verbe « s'égorger », ce qui rappelle à nouveau la « boucherie héroïque » à laquelle assiste Candide<sup>261</sup>. Dans sa syntaxe même, la phrase caractérise un mouvement de prise de distance par rapport à la violence, et de retour vers la vie et la tranquillité. Elle concentre la violence et la quiétude en une économie de mots tout à fait exemplaire du commentaire politique voltairien.

Le contexte direct de cette formule peut aussi se révéler fertile en interprétations. En octobre 1756, c'est-à-dire au début du conflit, Frédéric est en position de force, ce qui fait écrire à Voltaire dans la même lettre : « Ce qu'on dit du désastre de Pologne commence à me faire croire que le Salomon du Nord finira par avoir raison. » Cette dernière expression est ambiguë : si pour nous, elle désigne quasi exclusivement le fait d'avoir le sens de la raison (la vérité, la justice...) de son côté, elle pourrait aussi signifier que Frédéric obtient satisfaction, trouve son contentement dans ce qu'il recherche. Et c'est bien l'incroyable pour Voltaire, que Frédéric puisse triompher. La formule de sagesse évoquée ci-dessus, « Laissons les héros s'égorger et vivons tranquilles » peut dès lors se charger d'une pointe d'amertume : la raison ne gouverne pas (encore) le monde, tant que les hommes consacreront leur énergie à se massacrer en héros.

On lit d'autres formulations très proches dans une autre lettre à Tronchin : « Laissons les nations s'égorger ; et vivons doucement. »<sup>262</sup> Ici, elle se fait moins ironique, mais plus monumentale, et sans doute plus frappante : Voltaire décrit un état du monde où se sont les pays, personnifiés, qui s'entretuent. Le contraste est d'autant plus saisissant entre les deux impératifs de la phrase et les mots qu'ils englobent, entre la première personne du pluriel et les

---

<sup>260</sup> D7041, 30 octobre 1756.

<sup>261</sup> « Candide, qui tremblait comme un philosophe, se cacha du mieux qu'il put pendant cette boucherie héroïque. » *Candide*, chap. III, « Comment Candide se sauva d'entre les Bulgares, et ce qu'il devint » op.cit., p. 150 (voir *supra*, I-C-3). L'humour de Voltaire comporte une dimension d'autodérision qui ne tient pas seulement à l'emploi du terme « philosophe », mais aussi à la similitude entre l'attitude de Candide et les conseils prodigués par Voltaire, notamment ici, à Tronchin. Candide se cache, puis se retire précipitamment du champ de bataille.

<sup>262</sup> D7131, 23 janvier 1757.

« nations », ainsi qu'entre « s'égorger » et « vivons doucement ». Cette formule est complétée : « Un peu de philosophie et un ami tel que vous sont bien nécessaires dans ce vilain monde. »<sup>263</sup> Enfin, voici une deuxième variation de la formule : « Vivons tranquilles. Laissons les rois faire égorger des originaux à 4 sous par jour et conservez votre amitié à votre concierge. »<sup>264</sup> Plus développée, elle manifeste ici l'absurdité de l'action d'un point de vue de l'intérêt de ceux qui y prennent part : non seulement la tranquillité est le bien auquel il faut tendre en philosophe, mais en plus, ceux qui s'entretuent le font pour rien.

\*

Pour tenter de résumer l'ambivalence de Voltaire et la question du cynisme, voici une lettre (recopiée dans son intégralité) qui me semble concentrer un certain nombre d'éléments évoqués dans ce point :

Celui qui fit passer il y a seize ans tant de milliers d'hommes en Bohême, aurait bien mieux fait de présenter alors son mémoire.

Mon cher correspondant, tandis que tous ces messieurs-là troublent la terre, songeons à nous. Sauve qui peut. Voici toujours une petite lettre de change pour ajouter au magot que dorénavant MM. Cathala vont diminuer.

Je n'ai nulle nouvelle de Pirna<sup>265</sup>. J'ai peur qu'à la fin tout s'apaise, faute de pouvoir s'écraser réciproquement.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur

V.<sup>266</sup>

On se retrouve face à l'un de ces exemples de lettres où les sujets se succèdent frénétiquement : tout d'abord, il est question de Frédéric, sans qu'il soit nommé (voir *infra*, C-Introduction). Puis, Frédéric se pluralise en « ces messieurs-là », dans le propos qui récapitule la position de Voltaire à l'égard du conflit : il faut se préserver individuellement, ou alors atteindre ce qui peut être atteint (c'est le sens de la formule « Sauve qui peut. »). Et Voltaire d'enchaîner sur le détail de ses affaires financières avec Tronchin : « Voici toujours une petite lettre de change ». Enfin, Voltaire glisse une allusion à l'actualité à partir de ses informations (en l'occurrence, une lacune : « Je n'ai nulle nouvelle de Pirna ») et de ses affects (« J'ai peur... »), dans une conclusion difficile à interpréter dans un sens pacifique : « J'ai peur qu'à la fin tout s'apaise, faute de pouvoir s'écraser réciproquement. ».

C'est donc un Voltaire singulier qui se détache de cette correspondance avec Jean-Robert Tronchin, mais qui n'est pas pour autant une « face sombre ». Ce sont des

---

<sup>263</sup> *Ibid.*

<sup>264</sup> D7254, 4 mai 1757.

<sup>265</sup> Ville saxonne assiégée par les armées prussiennes au début de la guerre.

<sup>266</sup> D7022, 10 octobre 1756.

caractéristiques qui apparaissent peu dans les autres correspondances, comme le souci de Voltaire pour ses affaires économiques. En tout cas, ce n'est certainement pas un Voltaire cynique, mais un Voltaire qui cherche à trouver l'apaisement dans des situations de confusion internationale, tant géopolitique qu'économique. Il reste donc à conclure ce sondage par un aperçu du souci du « bonheur public » qui se laisse malgré tout transparaître dans la correspondance de Voltaire avec son banquier et confident, mais aussi par un retour plus affirmé sur la figure de Frédéric.

### 3. Se soucier du « bonheur public » : autres figures de Voltaire et de Frédéric

J'aime mieux élever un Pichon que servir un roi, fut-ce le roi des Vandales.<sup>267</sup>

Voltaire est soucieux de l'économie, et ce non seulement dans une optique personnelle, mais aussi en pensant au sort de ses semblables, et de son pays. Au-delà de la conversation d'affaires, la correspondance avec Tronchin propose donc un certain nombre d'analyses sur l'état économique du pays :

Je crois qu'on exagère beaucoup quand on dit qu'il y a dans Lyon quinze mille ouvriers en étoffes qui manquent d'ouvrage et de pain. Mais je crois qu'on a raison de dire que les aventures de la Saxe ont fait grand tort à la ville de Lyon. Les querelles des rois étendent les ravages bien loin. Peut-être vaudrait-il mieux laisser dormir son argent dans ces circonstances, que de le hasarder dans la circulation. Je m'en rapporte à votre prudence et à vos bontés pour votre concierge.<sup>268</sup>

Comme souvent, Voltaire conclut son opinion particulière sur un phénomène par un aphorisme : « Les querelles des rois étendent leurs ravages bien loin. » Voltaire estime ici les causes et leurs conséquences (comme je l'ai analysé, précisément à partir de ce cas lyonnais, dans une sous-partie précédente), et distingue une cause minimisée (« querelles » entre individus singuliers, « les rois ») et des conséquences incalculables (« ravages » étendus « bien loin »). Voltaire commente la politique économique du gouvernement dans sa correspondance avec Tronchin. Il en tire une conséquence pour ses propres affaires, qu'il n'y a pas lieu de surévaluer : si Voltaire avait pour seules préoccupations l'état de ses finances, il ne parlerait pas autant de ce qu'il se passe ailleurs, parfois sans rapport établi avec ses affaires. La correspondance de Voltaire avec Tronchin explore donc des rapports de causalité entre des décisions prises par des individus et leurs conséquences économiques : il s'agit d'une correspondance politique au premier chef. Voltaire politise un sujet en voie de constitution, l'économie :

---

<sup>267</sup> D7326, 29 juillet 1757.

<sup>268</sup> D7073, 1<sup>er</sup> décembre 1756.

Ce qui paraît plus certain c'est qu'on fera la campagne, c'est que les Anglais envoient 12 mille hommes en Allemagne et couvrent les mers de vaisseaux. Voici un dilemme dont je ne peux sortir, ou le gouvernement de France avait besoin des impôts mis par le prédécesseur de M. Bertin, ou non. Si besoin avait comment peut-on faire sans ces secours ? Sinon, pourquoi avoir effarouché la nation par ces impôts ! J'ai peur qu'on ne subsiste aujourd'hui que par un crédit précaire que le premier malheur anéantira.<sup>269</sup>

Voltaire s'implique dans ses commentaires sur l'actualité politico-économique jusqu'en se donnant pour sujet de ses phrases : « Voilà un dilemme dont je ne peux sortir ». Il ne s'agit pas seulement de délivrer son opinion sur un sujet d'intérêt public, mais aussi de raisonner à la place des décideurs, de s'identifier à eux, et de s'expliquer leurs agissements. Outre le raisonnement, Voltaire exprime ses affects à propos de l'évolution économique : « J'ai peur qu'on ne subsiste aujourd'hui que par un crédit précaire... ». L'emploi du pronom impersonnel permet aussi d'englober ses affects dans le sort de la société.

Selon Voltaire, c'est aussi dans un intérêt financier que la France doit rechercher activement la paix : « La France a besoin d'une belle campagne pour sa gloire, mais elle a encore plus besoin de la paix pour son argent. »<sup>270</sup> Ce propos rejoint les conclusions de la première partie du mémoire : si Voltaire dissocie les aspects de la guerre, ce n'est à aucun moment pour les placer à équivalence. Il y a la guerre porteuse de gloire, mais il y a aussi la guerre, catastrophe humaine et financière (et donc, au bout du compte, doublement humaine).

Si Voltaire délivre ses opinions économiques, c'est encore une fois sous l'attente du public. Peut-être que la correspondance avec Tronchin n'est pas particulièrement révélatrice à cet égard, sinon pour dire que Voltaire a pris le pli de se positionner sur une question qui intéresse l'action du gouvernement royal (français aussi bien que prussien, russe, anglais...), comme le remarque Patrick Neiertz :

Homme d'influence par la plume et la conversation, il sait que son opinion sur les débats concernant la gouvernance du royaume est attendue, au sein de son vaste cercle relationnel. Quand elle n'est pas attendue, il l'exprime pourtant, tant est profond chez lui le besoin de s'enraciner dans la réalité, d'être présent aux instances du pouvoir matériel, intellectuel et artistique, de participer à toutes les polémiques qui, chez les Welches, font l'essentiel de la vie sociale.<sup>271</sup>

Cela rejoint un point déjà évoqué : Voltaire construit des commentaires aussi parce que ces commentaires sont attendus. La correspondance avec Tronchin n'est pas destinée à être lue ; c'est donc ce « besoin de s'enraciner dans la réalité » qui est exprimé ici.

---

<sup>269</sup> D8750, 8 février 1760.

<sup>270</sup> D8722, 23 janvier 1760.

<sup>271</sup> Patrick NEIERTZ, *Voltaire et l'économie politique*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, p. 249.

Si la correspondance de Voltaire avec Tronchin révèle des préoccupations pratiques, celles-ci ne sont donc pas purement égoïstes. Voltaire gère la vie d'une communauté, et se fait décideur politique à son échelle, comme l'exemple suivant nous en rend compte. En juillet 1757, Voltaire conclut à nouveau ironiquement une lettre sur des massacres à venir : « Rien de nouveau de la Bohême. On se flatte toujours qu'il y aura quelques batailles, quelques milliers d'hommes égorgés pour nous amuser. *Vale.* »<sup>272</sup> Dans cette évocation, on retrouve pleinement l'ironie voltairienne de déconnection entre le fait envisagé (« quelques milliers d'hommes égorgés ») et sa finalité décrite (« pour nous amuser »), sans doute une allusion discrète au topos des jeux du cirque. Traiter légèrement un propos d'une gravité extrême est une marque de fabrique de l'ironie de Voltaire. Mais à la suite de ce propos, il insère un post-scriptum :

Il y a une autre grâce à vous demander. C'est pour les Pichon. Ces Pichon sont une race de femmes de chambre et de domestiques transplantés à Paris par Mme Denis et consorts. Une Pichon vient de mourir à Paris et laisse deux petits Pichon. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever. Aussitôt un Pichon est parti pour Lyon.

Au rebours du Voltaire cynique qu'on attendait dans la correspondance avec Tronchin, c'est aussi un Voltaire attentif au sort d'autrui qui se révèle plus intimement. Il demande à son banquier une « bonne œuvre », pour conclure « J'aime mieux élever un Pichon que servir un roi, fut-ce le roi des Vandales. » L'humour de répétition basé sur « Pichon » hisse ce nom au rang de l'antonomase. Dans la formule conclusive, Frédéric, « un roi », est mis en opposition avec « un Pichon ». Autrement dit, ce ne sont pas que les rois qui méritent des antonomases, « un Pichon de dix ans y a droit aussi ». Le petit garçon est « élevé », non seulement parce que Voltaire en fait l'objet de ses préoccupations dans la vie et dans lettre, mais il est aussi « élevé » métaphoriquement, dans sa désignation même, tandis qu'en retour, le roi de Prusse se trouve dévalué (voir *infra*, II-C). Ce qu'on voit ici, c'est que Voltaire gère tout type d'affaires, non seulement celles de ses finances, mais aussi les affaires domestiques. Cela peut lui conférer une image compatissante qui écorne sérieusement l'hypothèse du cynisme.

Ce n'est pas le seul Voltaire qui se précise dans ces échanges avec Tronchin. Un nouveau Voltaire apparaît ici, engagé dans des processus de négociations pour la paix. En effet, dans sa correspondance à Jean-Robert Tronchin destinée au cardinal de Tencin, Voltaire martèle ses vœux pour le règlement du conflit, il ne cesse de répéter que la paix est à rechercher au plus vite :

Ces nouvelles sont assez inutiles, la personne respectable à qui mon cher correspondant donnera l'incluse<sup>273</sup>, apprendra peut-être une autre nouvelle en lisant cette lettre, c'est qu'on désire la

---

<sup>272</sup> D7326, 29 juillet 1757.

<sup>273</sup> Le cardinal de Tencin.

paix très sincèrement. La paix et la Silésie sont deux bonnes choses. Le roi de Prusse en a déjà une, et qui sait si Son Excellence ne pourrait pas parvenir à donner l'autre ?<sup>274</sup>

Voltaire avoue n'avoir d'autres informations intéressantes à communiquer que son vœu sincère pour la paix, exprimé à l'impersonnel (« on désire la paix très sincèrement »), qui suggère une forme d'universalité, et d'identification d'un intérêt qu'on pourrait qualifier de général. Voltaire répartit les rôles entre Frédéric et le cardinal de Tencin : à l'un, la conquête d'un territoire (la Silésie, lors de la guerre de Succession d'Autriche, 1740-1748), à l'autre, l'obtention de la paix. L'apparente mise en équivalence des deux est ironique, puisqu'elle présente en parallèle un territoire et la paix, deux objets de nature différente : « La paix et la Silésie sont deux bonnes choses. » Or, la paix est l'objet qui devrait être convoité de tous : tandis que la Silésie est la propriété de Frédéric (« Le roi de Prusse en a déjà une »), le cardinal de Tencin doit « donner l'autre », c'est-à-dire la paix, à toute l'Europe.

C'est ainsi que la partition entre intérêt privé et intérêt public ne tient pas tant qu'on ne détermine pas les cas où il y a des interférences. La grande différence qui apparaît dans la correspondance entre Voltaire et Frédéric est que les intérêts privés poursuivis par Voltaire n'entraînent pas des conséquences dommageables pour des populations entières.

Voltaire finit par théoriser son entreprise épistolaire dans cette lettre du 2 décembre 1757, à l'époque où il mène des négociations au sein d'un réseau restreint allant de Frédéric et sa sœur au gouvernement français par l'intermédiaire du duc de Richelieu, en passant par le cardinal de Tencin, par l'intermédiaire de Tronchin. Voltaire cite (approximativement) la lettre qu'il a reçue de la margravine et prodigue ses propres conseils à Tencin. Puis il conclut (cette lettre est une « incluse », c'est-à-dire qu'elle s'inscrit à la suite d'un texte adressé à Tronchin) :

Je ne fais d'autre office que celui d'un grison qui rend les lettres. Mais mon cœur s'acquitte d'un autre devoir auquel il s'attache uniquement, celui d'aimer son roi, sa patrie et le bien public, de ne me mêler absolument de rien que de faire des vœux pour la prospérité de la France, et de mériter l'estime de celui<sup>275</sup> dont je respecte les lumières autant que la personne.<sup>276</sup>

Voltaire assume ici sa position d'« acteur-réseau »<sup>277</sup> et définit son « office » et son « devoir ». Ce commentaire méta-épistolaire est stratégique, dans la mesure où il s'inscrit dans une lettre de négociation où la flatterie joue sa part, et devient révélateur de la politique de l'épistolaire chez Voltaire en reprenant le procédé d'ironie déjà analysé de négation paradoxale du propos tenu (« ne me mêler absolument de rien que de faire des vœux ... »). L'excès d'humilité dans

---

<sup>274</sup> D7590, 17 janvier 1758.

<sup>275</sup> Tencin.

<sup>276</sup> D7493, 2 décembre 1757.

<sup>277</sup> Yves CITTON, « Les Spectres de la multiplicité », art.cit., p. 564.



la syntaxe (formules restrictives : « Je ne fais d'autre office que... » ; « s'attache uniquement... » ; « ne me mêler absolument de rien... ») et dans les termes employés pour se décrire (« grison ») et décrire son action (« rendre les lettres », « s'acquitter », « devoir », « vœux », « mériter l'estime ») tranche avec les lettres de Voltaire à Tronchin, ce qui manifeste bien, au-delà de la position d'« incluse », la pluralité de l'écriture épistolaire.

\*

C'est après une plongée prolongée dans la lecture de lettres adressées à Jean-Robert Tronchin que le contraste apparaît pleinement avec les lettres adressées à d'autres correspondants. Ce n'est pas pour autant que les lettres à Jean-Robert Tronchin sont dénuées d'intérêt littéraire, comme j'ai essayé de le montrer. Voltaire ne peut d'ailleurs s'empêcher des pointes de stylisation dans une correspondance vouée tout particulièrement, sinon au prosaïsme, du moins au règlement de questions pratiques. En règle générale, dans cette correspondance à destination personnelle, où Voltaire sollicite Tronchin pour des affaires financières et marchandes, les lettres ont souvent une nature purement comptable, et se réduisent – apparemment – à un échange d'informations. On peut émettre l'hypothèse, dûment étayée par l'absence de ces lettres dans les éditions successives, et par le secret avec lequel Voltaire les entourait, qu'elles n'avaient pas vocation à être lues au grand public (la lettre « Pichon », remarquable dans son écriture ludique, m'oblige à nuancer ce constat). Voltaire confesse lui-même que cette écriture le satisfait peu d'un point de vue stylistique : « Je ne laisse pas d'avoir avec vous des comptes qui ne ressemblent guère aux écrits d'un homme de lettres, mais il faut de tout dans la vie. »<sup>278</sup> Ce qui se manifeste ici, c'est la conscience de Voltaire de devoir correspondre à l'image qu'on se fait de lui, et le devoir d'écrire une lettre de Voltaire : voilà une autre forme de négociation, cette fois interne au processus de l'écriture épistolaire, que de devoir correspondre aux représentations publiques de l'auteur « Voltaire ».

## **B- Se concentrer sur un moment : de la consolation à la bataille de Rossbach (septembre-novembre 1757)**

Après s'être concentré sur un correspondant particulier, le moment est opportun de se concentrer sur un épisode particulier. Ce deuxième type de sondage au sein d'un corpus littéraire est intéressant dans le contexte d'une guerre, où des périodes intenses en événements

---

<sup>278</sup> D7231, 13 avril 1757.

peuvent succéder à des moments d'accalmie apparente (en dépit de laquelle le conflit continue de peser sur les populations). Une sorte d'« arrêt sur image » qui peut s'avérer fécond dans l'analyse d'un contexte plus large, tel que celui de la présente étude. De même que Jean-Robert Tronchin était un correspondant de choix pour l'étude du corpus épistolaire voltairien, de même il faut à présent déterminer un moment dans la chronologie épistolaire, suffisamment resserré et significatif pour faire émerger un certain type de discours sur la guerre et sur l'homme de guerre. La période qui précède la bataille de Rossbach paraît particulièrement favorable à l'analyse<sup>279</sup> : Frédéric II voit les mauvaises nouvelles se succéder, il confie à Voltaire son désarroi et jusqu'à son intention de mettre fin à ses jours. Voltaire de son côté s'empresse de le consoler, de partager la nouvelle à ses correspondants les plus importants du moment, et d'entamer des prospections en vue de peser dans d'éventuelles négociations de paix entre la France et la Prusse. Autrement dit, cette période est importante à la fois dans le déroulement du conflit (difficultés des armées prussiennes avant le triomphe inattendu de Rossbach) et dans l'évolution des relations entre Voltaire et Frédéric (reprise d'une forme de lyrisme et d'épanchement philosophico-affectif après des échanges plutôt formels<sup>280</sup>). Elle constitue pour ainsi dire une forme de « climax » qu'il s'agit de détailler dans une brève analyse du corpus des lettres de Voltaire qui nous sont parvenues.

La nouvelle dramaturgie de la guerre impose une nouvelle dramaturgie dans la correspondance, ce qui a pour effet de reconfigurer les personnages. Frédéric II est le protagoniste principal du conflit en cours, mais il n'est pas le seul : Voltaire compte aussi parmi ses correspondants le duc de Richelieu<sup>281</sup>, qu'il appelle « mon héros »<sup>282</sup> à mainte reprise et

---

<sup>279</sup> En guise de résumé, voici ce qu'écrit Christiane Mervaud : « Frédéric, au début de la campagne, avait à faire front de tous côtés : à l'ouest, à l'armée française, au sud et à l'est, à une armée autrichienne appuyée d'une puissante artillerie, à l'est et au nord, à l'armée russe. À quoi s'ajoutaient encore les Suédois qui opèrent en Poméranie, et les troupes des petits princes allemands : l'armée dite "des Cercles". La supériorité numérique des coalisés était au moins de trois contre un. Un seul allié du roi de Prusse sur le continent : les troupes anglo-hanovriennes [...]. Mais celles-ci, battues par le maréchal de Richelieu à Kloster-Seven, avaient dû capituler. Tout portait donc à penser que Frédéric serait écrasé par les armées de la coalition, pour peu que leurs actions fussent convergentes et coordonnées. Aussi sa situation devient-elle rapidement critique. Il se fait battre en Bohême à Kollin le 18 juin, et doit se replier précipitamment sur la Saxe. Dans le même temps, les Russes défont l'un de ses lieutenants à Jaegersdorf et occupent la Prusse orientale. L'armée française de Soubise avance vers la Saxe pour lui couper la retraite. Le Conseil aulique s'apprête à le mettre au ban de l'Empire. » (Christiane MERVAUD, « Des mois d'insolent bonheur (janvier-octobre 1757) », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. I, pp. 865-866).

<sup>280</sup> Voir Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 271.

<sup>281</sup> Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu (1696-1788), petit-neveu du cardinal. Ami de Voltaire, qui lui dédie *L'Orphelin de la Chine* en 1755. Dès juin 1756, il reprend Minorque des mains des Anglais et reçoit le commandement de l'armée du Hanovre en août 1757, peu avant la bataille de Rossbach.

<sup>282</sup> Non seulement à l'adresse du duc lui-même, mais aussi à ses autres correspondants. Par exemple, cette lettre au comte d'Argental : « Je doute fort que mon héros passe par Plombières pour aller se battre en Allemagne. Cela n'aurait pas bon air pour un général d'armée. Il faut qu'un héros se porte bien et ne prenne ni ne fasse semblant de prendre les eaux. » (D7300, 25 juin 1757). La désignation est si évidente que Voltaire ne nomme pas le duc de Richelieu dans cette lettre.

qu'il ne cesse de couvrir d'éloges<sup>283</sup>. Ce qui compte pour le moment, c'est de prendre la mesure proprement dramatique de cet épisode de la consolation qui précède la bataille de Rossbach. L'emploi de l'épithète « dramatique » ne repose pas sur une analogie arbitraire<sup>284</sup> : Voltaire ne cesse de commenter le conflit européen (voire mondial) en termes dramaturgiques, évoquant la succession d'actes d'une pièce de théâtre<sup>285</sup>. Cet épisode n'échappe pas à la règle, et Frédéric lui-même propose à Voltaire de traiter de sa chute comme « un bon sujet de tragédie »<sup>286</sup>. Mais cette justification n'est même pas la seule possible : le moment qu'ils sont en train de vivre et l'échange épistolaire entre les deux hommes, médiatisé par l'intervention de la margrave de Bayreuth<sup>287</sup>, amplifié par les commentaires de Voltaire à l'adresse de ses correspondants d'alors (les Tronchin, d'Alembert, d'Argental...), tout cela fait de l'épisode de la consolation un moment dramatique à plus d'un titre. C'est aussi à cette occasion que Voltaire tente de jouer un rôle diplomatique de premier plan, quoiqu'en coulisses : en faisant jouer son réseau, qui va du duc de Richelieu à Frédéric, les antagonistes du conflit, en passant par Jean-Robert Tronchin à travers lequel il essaie de toucher le cardinal de Tencin, Voltaire essaie de mettre en relation les différents acteurs politiques et militaires en vue de préparer une paix au bénéfice de la France. Voltaire parle de la guerre dans ses lettres, et voilà que certaines lettres deviennent ou font événement dans la guerre. En retour, d'autres lettres commentent des lettres antérieures ou concomitantes (particulièrement les lettres de consolation à Frédéric et à la margrave) – la pratique réflexive est habituelle dans la correspondance de Voltaire. Les dramaturgies se croisent, se constituent en discours et génèrent des discours sur le discours.

Le métadiscours sur la consolation permet de combler la lacune essentielle de ce dispositif dramatique : la lettre de consolation de Voltaire à Frédéric est perdue. Cet élément aurait été (ou « était », voire « est », selon la perspective herméneutique adoptée<sup>288</sup>) sans doute

<sup>283</sup> À cet égard, la comparaison de ces deux figures pourrait faire l'objet d'un travail de recherche spécifique.

<sup>284</sup> Quant aux rapports entre la « dramaturgie » et la correspondance même de Voltaire et Frédéric II, c'est précisément l'objet de la thèse de Christiane Mervaud sur laquelle s'appuie cette sous-partie. Pour rappel, voici le titre complet de son ouvrage : « *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières. 1736-1778* ».

<sup>285</sup> Cette métaphore fait l'objet d'un traitement particulier, voir *infra*, III-A-2.

<sup>286</sup> D7373, 9 août [septembre 1757], cité par Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 274.

<sup>287</sup> *Id.*, p. 262 et l'ensemble du chapitre 9 (particulièrement les pages 265 à 267).

<sup>288</sup> D'une certaine manière, un texte n'existe que parce qu'il est lu et interprété comme tel (voir la note suivante et Yves CITTON, *Lire Interpréter Actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2017 [2007], chapitres I à IV, pp. 59 à 157). À plus forte raison, la correspondance constitue un objet littéraire au statut hautement problématique : comme l'écrit Nicholas CRONK en préface des *Lettres choisies* de Voltaire qu'il a éditées, « la constitution du corpus épistolaire voltairien reste un exercice hasardeux car, à côté d'un certain nombre de lettres que Voltaire a soigneusement préparées (certains diraient falsifiées...) en vue d'une publication, immédiate ou éventuelle, nous trouvons une masse de lettres et de billets qui ont survécu plus ou moins par hasard. À nous de chercher de l'ensemble et de dessiner ses lignes de force. » (op.cit. p. 9). Autrement dit, la correspondance de Voltaire n'existe pas sans un travail d'édition effectué en aval de la rédaction et de la recollection. Les manques sont donc relatifs.

l'un des jalons les plus importants de la correspondance entre les deux hommes pendant la guerre de Sept Ans. Voilà qui nourrit le doute méthodologique de principe lorsqu'il s'agit d'analyser une correspondance : s'y donne à voir la nature intrinsèquement vestigiale des objets littéraires<sup>289</sup>. Entreprendre l'étude d'un ensemble de textes où manque l'une des pièces les plus importantes permet d'éviter le dogmatisme herméneutique ; cela permet aussi de prendre de la distance sur cet objet, le texte, qui fait l'objet de l'analyse. L'hésitation perpétuelle est la seule démarche possible dans ce parcours ; il s'agit de revoir à la baisse les ambitions de l'étude : non plus examiner le dispositif épistolaire de Voltaire dans les moindres détails de ses rouages, non plus explorer comment se constitue méthodiquement et consciemment un personnage romanesque au cours d'une correspondance bien réelle, mais plutôt effectuer quelques sondages, à la fois réfléchis et hasardeux, dans le corpus inépuisable et mouvant de cette correspondance, en fonction d'une question problématisée, elle-même fruit du hasard et de la réflexion.

Le sondage que cette sous-partie propose s'étend de la fin août à la mi-novembre 1757, période qui correspond à la densification de la dramaturgie qui vient d'être évoquée. La question, toujours la même, est celle de la construction de présences croisées de la guerre et de l'homme de guerre dans des commentaires construits depuis le point de vue de l'épistolier Voltaire. Par conséquent, toute allusion à Frédéric et à la guerre est prise en compte dans l'intervalle de temps qui sépare la première évocation de la lettre « héroïque et douloureuse » de Frédéric, soit le 29 août<sup>290</sup>, et l'annonce de la victoire prussienne de Rossbach<sup>291</sup>. La

---

<sup>289</sup> Dans *Lire Interpréter Actualiser*, Yves Citton débarrasse méthodiquement l'objet "texte" de tous les processus d'unification *a priori* (intentionnalité de l'auteur, monolinguisme, objectivité de l'"œuvre"... ) pour obtenir ceci : « D'un côté, on a un ensemble ouvert, aux frontières floues, instables et largement arbitraires, de "traces", et de "marques" : les mots ou les phrases qu'un auteur (supposé) a tracés à un stade ou à un autre d'un processus créatif aux limites elles aussi impossibles à définir de façon rigoureuse. [...] je dirais que la première des "choses" qui me restent au moment où j'entrepris l'étude d'un livre, ce sont simplement *des traces* : des *impressions* tracées par différents éléments du monde sur des feuilles de papier (ou sur des écrans d'ordinateur). Et disons que ces traces (peu importe *de qui*), par essence multiples, ne se coagulent en un texte que sous la saisie unifiante d'un *regard interprétatif*. » (Yves CITTON, *Lire Interpréter Actualiser*, op.cit., chap. IV « Entre-impressions », pp. 130-131). Un tel scepticisme ne peut manquer de nourrir ce travail : le regard unifiant du lecteur-interprète face à la correspondance de Voltaire ne peut être que parcellaire. Comme Nicholas Cronk le précisait (voir note précédente), les lettres de Voltaire représentent une « masse » dont il faut soi-même « dessiner [les] lignes de force ». La division du corpus en micro-corpus changeants et hésitants (lettres à Jean-Robert Tronchin, lettres écrites entre septembre et novembre 1757...) est pertinente en ce qu'elle manifeste l'impossible vision totalisante de la correspondance de Voltaire, pour en tirer sa propre légitimité.

<sup>290</sup> D7357, à d'Alembert. Quant à la lettre du roi de Prusse, elle « doit avoir été écrite le 12 août, car Frédéric annonce à sa sœur l'avoir écrite à cette date. » (note de Th. Besterman).

<sup>291</sup> Cette méthode est bien entendu insatisfaisante, dans la mesure où réflexions et événements ne peuvent manquer de s'imprégner mutuellement. À l'image de cette lettre à Charles Palissot de Montenois du 27 octobre [D7435] : le décès du « pauvre petit Patu » conduit à une amère méditation sur la mort, le bonheur, et la vanité des traces laissées sur terre par le philosophe : « J'ai perdu le temps de mon existence à composer un énorme fatras dont la moitié n'aurait jamais dû voir le jour. Si dans l'autre moitié il y a quelque chose qui vous amuse, c'est au moins

problématique générale reste la même, en se renouvelant toutefois : il s'agit de voir comment la perception et le commentaire à l'œuvre dans les lettres se nourrit de l'implication de Voltaire (B-1). Une dissociation des différents affects à l'œuvre dans ce moment permet d'en reconstituer les mouvements (B-2). Enfin, je me concentre dans un troisième temps sur quelques textes seulement pour pouvoir préciser une partition à l'œuvre dans la correspondance de Voltaire, entre le rôle des philosophes (jouir de la tranquillité du monde) et celui des rois (être malheureux) [B-3].

### 1. S'impliquer dans la guerre avec la correspondance

Entre la fin août et le début septembre 1757, Voltaire évoque une « lettre héroïque et douloureuse »<sup>292</sup> qu'il a reçue du roi de Prusse. Il envoie sa réponse à la fois au roi et à sa sœur Wilhelmine, alors au cœur d'un dispositif de « polyphonie épistolaire » qui fait l'objet d'un chapitre de l'ouvrage de Christiane Mervaud<sup>293</sup>. Se pose d'emblée la question de la paix, en des termes politiques. Voltaire commence les tractations dès sa lettre de consolation à la margravine : « Il est bien à souhaiter pour [Votre Altesse Royale], et pour l'Allemagne, et pour l'Europe, qu'une bonne paix fondée sur tous les anciens traités finisse tant de troubles et de malheurs »<sup>294</sup> Même dans la présentation de ses vœux, Voltaire formule une déclaration politique : la phrase effectue une forme d'englobement de chaque élément dans un tout plus vaste (la margrave, l'Allemagne, l'Europe), avec une forme de conjonction des souhaits. La conjonction de coordination accompagnée de la même préposition de but (« et pour ») ne fait qu'amplifier ce sentiment littéral de conjonction. C'est comme si les vœux personnels de la margravine coïncidaient avec le bonheur universel.

Si la correspondance prend alors une tournure fortement politique, c'est que Voltaire a ses vues bien définies sur la question. Il désire une paix mesurée, et non une humiliation de la Prusse, comme il le précise à Jean-Robert Tronchin (et à travers lui, au cardinal de Tencin) le

---

une consolation pour moi. » L'amertume et l'idée de consolation font écho à tout ce qui est évoqué dans cette sous-partie. C'est dire si les objets qui occupent la réflexion de Voltaire ne cessent d'interagir et de s'entre-affecter. Le problème de la consolation chez Voltaire par exemple mériterait de vastes recherches.

<sup>292</sup> D7357, à d'Alembert, 29 août 1757.

<sup>293</sup> Dans ce chapitre où elle souligne l'importance des conditions de circulation des lettres dans la prise en considération d'une correspondance, Christiane Mervaud rend compte de la place centrale qu'occupe alors la margravine de Bayreuth : dans ces temps de conflit entre la France et la Prusse, chaque lettre échangée par Frédéric et Voltaire passe entre les mains de la margravine, d'où cette caractérisation de « polyphonie ». Ils ne se parlent pas à deux, mais à trois : la médiatrice favorise la réconciliation en s'entremettant et, au besoin, en intervenant directement dans les échanges. Mais les relations ne sont pas équivalentes : Frédéric domine le triangle, il donne des ordres auxquels il faut obéir, sous peine de subir son courroux.

<sup>294</sup> D7359, à la margravine de Bayreuth, 29 août 1757.

20 octobre dans une lettre cruciale où il revient sur son histoire avec le roi de Prusse : « il m'a écrit en dernier lieu avec une confiance que je juge même trop grande, et dont je n'abuserai pas. »<sup>295</sup> J'ai vu que le thème de la confiance était central dans la correspondance avec Jean-Robert Tronchin : ici, Voltaire signifie qu'il peut y avoir une confiance « trop grande », sans doute parce que le roi a franchi une limite dans la confiance alors qu'il n'était pas en obligation de le faire ; il se pourrait même qu'il soit en tort. Voltaire fait part à Tronchin de sa surprise à l'égard des lettres que lui ont envoyées Frédéric et sa sœur : « ce qu'elle m'a écrit, ce que le roi son frère m'a écrit est si étrange, si singulier, qu'on ne le croirait pas, que je ne le crois pas moi-même, et que je n'en dirai rien de peur de lui faire trop de tort. »<sup>296</sup> Voltaire manifeste sa suspicion à l'égard de ce qui est écrit dans une lettre ; la lettre n'est pas un médium dont le contenu est d'emblée tenu pour vrai. C'est un deuxième motif de méfiance à l'égard de l'épistolaire : non seulement on ne peut tout lui confier, mais en plus il faut se défier prudemment de ce qui nous est confié dans une lettre. Cependant, une fois encore, cette méfiance n'emporte pas la personne du correspondant avec elle : Voltaire souhaite ne pas « faire trop de tort » à Frédéric, une bienveillance motivée par les circonstances extraordinaires.

C'est pour cela qu'il tente des démarches à la cour de France en vue de négocier la paix. Il explique que ce qui le préoccupe avant tout est l'équilibre en Europe : « je ne me mêle point de politique, mais la balance en tout genre me paraît bien naturelle. »<sup>297</sup> Cette naturalisation de la politique est typique de la vision philosophique de la guerre qui se dégage de la correspondance : la guerre est assimilable aux phénomènes naturels, auxquels il convient, par conséquent, de donner une réponse conforme aux exigences de la nature – le respect de l'ordre, de l'harmonie, c'est-à-dire de l'équilibre entre les puissances. Si bien que Voltaire anticipe une humiliation de Frédéric lors d'une résolution du conflit : « pourquoi le dépouiller de tout ? » ; on voit se renouveler l'ambivalence voltairienne, qui l'amène à considérer le sort du roi et non plus le sort des peuples dans ce moment de la correspondance.

La défiance à l'égard de la lettre trouve ici son point le plus haut puisqu'il en écrit une autre le jour même à Tronchin dans laquelle il lui déclare : « J'ai quelque envie de jeter au feu la lettre que je viens de vous écrire. »<sup>298</sup> Le Voltaire politique est un Voltaire qui s'efforce de se taire quand il le faut, et ne pas dépasser la limite de la confiance, même à ses plus proches

---

<sup>295</sup> D7426, à Jean-Robert Tronchin, 20 octobre 1757.

<sup>296</sup> *Ibid.*

<sup>297</sup> *Ibid.*

<sup>298</sup> D7427, à Jean-Robert Tronchin, 20 octobre 1757 (deuxième lettre).

correspondants. En revanche, il peut leur signaler qu'il a davantage à écrire que ce qu'il peut confier, non pas seulement à la lettre (puisqu'il ne fait pas confiance au médium), mais au correspondant, car les révélations seraient prématurées. Dans une lettre à Thieriot du 26 octobre, Voltaire évoque le commerce et la paix, et puis dans le post-scriptum apparaît ceci :

Il ne sera pas inutile de faire voir comment le pays sablonneux de Brandebourg avait formé une puissance contre laquelle il a fallu de plus grands efforts qu'on n'en a jamais faits contre Louis XIV. J'ai sur ces événements des anecdotes uniques. Mais c'est à présent le temps de se taire.<sup>299</sup>

Voltaire entretient ici son personnage : celui qui sait davantage qu'il n'en peut dévoiler, et qui enveloppe par-là sa correspondance d'une aura de mystère savamment construite. J'ai déjà exploré dans la correspondance avec Tronchin quelques ressorts de cette entreprise dont Voltaire n'est qu'en partie responsable : les lecteurs d'un amas incomplet de lettres peuvent être prompts à y projeter leurs fantasmes d'un Voltaire tout puissant et manœuvrant dans l'ombre des menées inavouables.

\*

En plus de détailler la façon dont Voltaire peut réagir en des temps importants, cet épisode de la consolation détaille aussi comment il peut varier les informations en fonction du correspondant. Dans ses lettres aux autres correspondants, Voltaire reprend dans les mêmes termes la lettre de Frédéric. En voici un exemple adressé à Jean-Robert Tronchin :

Je ne sais rien de nouveau sinon que je suis occupé à consoler le roi de Prusse et Mme de Bareith, sa sœur. Le roi de Prusse m'a écrit *qu'il lui restait de vendre cher sa vie*, et je l'exhorte à vivre en cas qu'il soit absolument malheureux. Pour les autres rois je ne m'en mêle pas.<sup>300</sup>

La correspondance de ce moment ressasse les mêmes mots, et les mêmes expressions, ici empruntées à une lettre d'un tiers, Frédéric. Tant et si bien qu'il se prend à répéter l'information au même destinataire, en l'occurrence François Tronchin, à deux jours d'intervalle. D'abord le 2 septembre :

Or mes amis ouvrez les yeux et les oreilles. Le roi de Prusse m'écrit *qu'il ne doute pas que je ne me sois intéressé à ses succès et à ses malheurs, et qu'il lui reste de vendre cher sa vie* etc. La margrave de Bareith m'écrit une lettre lamentable, et je suis actuellement occupé à consoler l'un et l'autre.<sup>301</sup>

Ensuite le 4 septembre :

Vous saurez que le roi de Prusse vient de m'écrire qu'il ne *doute pas que je n'aie partagé ses succès et ses malheurs, et qu'il lui reste de vendre cher sa vie*, etc. Sa sœur Mme de Bareith m'écrit la lettre la plus lamentable. Me voilà occupé à consoler des têtes couronnées, mais elles ne feront jamais mon bonheur et vous ferez le mien.<sup>302</sup>

---

<sup>299</sup> D7433, à Thieriot, 26 octobre 1757.

<sup>300</sup> D7363, à Jean-Robert Tronchin, 1<sup>er</sup> septembre 1757.

<sup>301</sup> D7364, à François Tronchin, 2 septembre 1757.

<sup>302</sup> D7367, à François Tronchin, 4 septembre 1757.

Que Voltaire reprenne quasiment mot pour mot les mêmes propos dans deux lettres différentes passe encore, mais que dire lorsqu'il s'agit de deux lettres envoyées au même correspondant, et ce à deux jours d'intervalle ? Voilà bien une manifestation du trouble dans lequel Voltaire est plongé : la correspondance manifeste ainsi les affects de Voltaire non pas seulement si l'on s'attarde sur l'écriture d'une lettre particulière, considérée comme un tout, mais aussi lorsqu'on examine le réseau de lettres dans lequel elle s'inscrit.

Cet exemple souligne le sentiment d'étrangeté que communique Voltaire. Et pourtant, les mots employés pour l'exprimer explicitement tardent à venir, puisqu'ils ne viennent que difficilement, quelque temps après. Voici un exemple datant de près d'un mois plus tard, adressé à d'Argental : « Je reçois assez souvent des lettres du roi de Prusse beaucoup plus singulières, beaucoup plus étranges que toute sa conduite avec moi depuis vingt années. »<sup>303</sup> Cette hyperbole traduit un sentiment plutôt et ne doit pas se juger à l'aune d'une véracité quelconque. Voltaire en vient à jurer : « Je vous jure que la chose est curieuse » et enchaîne immédiatement : « Je vois tout à présent avec tranquillité »<sup>304</sup>. Comme on l'a déjà vu, la position de surplomb que Voltaire s'arrose sur les affaires du monde et de commentaire sur le train de la guerre est indissociable de la réflexion sur la tranquillité de sa position personnelle de retrait. L'épisode de la consolation est en cela exemplaire de ce conflit d'affects : il est alors impliqué plus que jamais dans le conflit, et au plus proche du chef de guerre.

## 2. Dissocier les affects à l'œuvre dans cet épisode

Les textes du corpus défini pour cette sous-partie donnent à voir un conflit d'affects. Voltaire se montre disposé à consoler le roi : est-ce pitié ou vengeance ? Ne faut-il pas plutôt sortir de cette si simple antinomie ? Les mots du roi et de la margrave l'émeuvent, mais le souvenir de Francfort est présent ; Voltaire hésite, la correspondance se ressent de cette hésitation.

La rancune est présente d'emblée. Le 29 août, à d'Alembert, dans la première lettre que l'on peut isoler pour ce corpus restreint de l'épisode de la consolation, Voltaire écrit :

J'y arrange une maison où le roi de Prusse pourra venir loger quand il viendra à Neuchâtel, s'il va dans ce beau pays et s'il est toujours philosophe. Il m'a écrit en dernier lieu une lettre héroïque

---

<sup>303</sup> D7406, à d'Argental, 1<sup>er</sup> octobre 1757.

<sup>304</sup> *Ibid.*



et douloureuse. J'aurais été attendri, si je n'avais songé à l'aventure de ma nièce et à ses quatre baïonnettes.<sup>305</sup>

À d'Argental, le 12 septembre, il évoque Frédéric en ces termes : « mon ancien disciple et mon ancien persécuteur ».<sup>306</sup> Le premier terme, « mon ancien disciple », est limpide : Voltaire acte la fin de la relation pédagogique. Le second terme (« mon ancien persécuteur ») est en revanche plus problématique. Faut-il voir l'accent mis sur « ancien », auquel cas la rancœur est désormais éteinte parce que sans objet ? Ou bien sur « persécuteur », c'est-à-dire sur l'acte commis sans remords, et achevé une fois le persécuté hors d'atteinte ? Les perpétuelles récriminations de Voltaire à l'encontre de Frédéric au sujet de l'avanie de Francfort tendent à démentir la première hypothèse. Par conséquent, les deux termes fonctionnent ensemble : il est plus probant d'y voir une mise en parallèle entre les deux fonctions de « disciple » et « persécuteur », établissant un lien de contiguïté, et, partant, suggérant un lien de causalité (comme si le disciple avait annoncé le persécuteur). On peut néanmoins nuancer ce propos : tout d'abord, j'ai peut-être procédé à une lecture anachronique (mais non moins justifiable, puisque je m'intéresse aussi à la réception des lettres de Voltaire<sup>307</sup>) du terme d'ancien, qui peut vouloir signifier « de longue date »<sup>308</sup>. Mais cela ne fait qu'ajuster l'interprétation du parallélisme : Frédéric est autant disciple que persécuteur, et ce depuis longtemps. L'important, dans les deux interprétations divergentes, est de souligner que « disciple » et « persécuteur » vont de pair.

On peut aussi nuancer ce propos par la pitié que suscite Frédéric chez Voltaire, et par un sentiment d'affection qui renaît chez ce dernier (comme Voltaire en fait part le même jour à Constant de Rebecque d'Hermenches : « J'ai été attendri de sa lettre ; et je me suis souvenu que je l'avais aimé. »<sup>309</sup>). Toujours dans la lettre à d'Argental, au terme de cette évocation, le rédacteur cherche à se reprendre, et écrit cette phrase : « *Allons, ferme, mon cœur, point de faiblesse humaine.* » Cette auto-exhortation paraît comme une sorte de revirement affectif : il ne s'agit pas de se laisser attendrir par cet homme qui a causé tant de mal. Toutefois, la provenance de cette phrase n'est pas insignifiante : elle est tirée du *Tartuffe*<sup>310</sup>, et c'est Orgon qui énonce ce propos au paroxysme de son aveuglement sur la nature de Tartuffe (IV, 3). Est-ce à dire que Frédéric est ici un Tartuffe qui se pique de sentiments qu'il n'éprouve pas ?

---

<sup>305</sup> D7357, à d'Alembert, 29 août 1757.

<sup>306</sup> Le 1<sup>er</sup> août, Voltaire avait déjà écrit à la comtesse d'Argental : « mon ancien et étrange Salomon » (D7330).

<sup>307</sup> Voir *supra*, II-B, introduction, n. 288.

<sup>308</sup> Par exemple, dans cette lettre à Thieriot du 20 novembre 1757 (7472) : « Ayez vite la bonté d'écrire à votre ancien ami qui vous aime. »

<sup>309</sup> D7377, à Constant d'Hermenches, 12 septembre 1757.

<sup>310</sup> *Le Tartuffe, ou l'Imposteur*, IV, 3, v. 1293, in *Œuvres complètes* de Molière, II, édition dirigée par Georges FORESTIER, avec Claude BOURQUI, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2010, p. 161.

Voltaire au contraire lui reproche (non pas directement, mais auprès de ses autres correspondants) son manque de mémoire sur les souffrances qu'il a causées à son ancien maître et son absence de remords. Par ailleurs, Orgon qui prononce cette phrase est encore tout attendri par ce qu'il croit de Tartuffe. Autrement dit, Voltaire peut jouer ici le double rôle de Tartuffe et d'Orgon, celui qui joue sur ses propres sentiments, celui qui est son propre Orgon et son propre Tartuffe. Pour résumer, on peut d'abord prendre la phrase au premier degré : Voltaire ne se laisse pas attendrir par Frédéric. Puis, on peut souligner la référence à *Tartuffe* : Frédéric déguise ses sentiments, mais Voltaire lui reproche de ne pas témoigner de vrais sentiments de repentir. Enfin, on peut rappeler que c'est Orgon qui prononce ces termes ; or, Orgon est aveuglé par Tartuffe, tandis que Voltaire cherche à ne pas se laisser aveugler par Frédéric. On peut donc aller jusqu'à dire que Voltaire joue les deux rôles, si bien que son cœur n'est ferme dans aucune résolution, il est velléitaire<sup>311</sup>.

C'est tout le paradoxe de cette vengeance consolatrice, ou de cette consolation vengeresse : Voltaire ne s'arrête pas un instant sur l'oxymore, il ne fait que le répéter. Tout d'abord, il ne parle que de rancune et de consolation, séparément : « Je ne sais rien de nouveau sinon que je suis occupé à consoler le roi de Prusse et Mme de Bareith, sa sœur. »<sup>312</sup> Ou encore : « Me voilà occupé à consoler des têtes couronnées. »<sup>313</sup> Puis la surprise est caractérisée en tant que telle, et à sa nièce Mme de Fontaine : « Luc m'écrivait l'autre jour qu'il ne lui restait plus qu'à vendre cher sa vie. Eussiez-vous imaginé il y a trois ans que je serais occupé à le consoler ? »<sup>314</sup> et à la duchesse de Saxe-Gotha : « Qui eût dit Madame qu'un jour je prendrais la liberté de le consoler ? Voilà de ces révolutions bien capables de détromper des grandeurs humaines, si quelque chose pouvait désabuser les hommes. »<sup>315</sup> Cette qualification de « révolution » pour le retournement de situation se retrouve à plusieurs reprises dans ce même corpus, et ce dès début septembre : « Je ne hais pas ces petites révolutions ; elles amusent et elles exercent ; elles affermissent la philosophie. »<sup>316</sup> Voltaire tire de ses affections, et de celles d'autrui qui lui sont rapportées, des enseignements philosophiques.

---

<sup>311</sup> Il serait intéressant de rechercher les autres présences de *Tartuffe* (et de Molière) dans la correspondance de cette époque. Notons que « tartuffe » est déjà devenu une antonomase, comme le montre cette lettre à Théodore Tronchin du 8 janvier 1758 (D7568) : « J'ignore jusqu'à quel point vous avez du plaisir dans cette affaire, et quel degré de ridicule est jeté sur le col tors d'un tartuffe. »

<sup>312</sup> D7363, à Jean-Robert Tronchin, 1<sup>er</sup> septembre 1757.

<sup>313</sup> D7367, à François Tronchin, 4 septembre 1757.

<sup>314</sup> D7394, à Mme de Fontaine, 23 septembre 1757.

<sup>315</sup> D7393, à la duchesse de Saxe-Gotha, 22 septembre 1757.

<sup>316</sup> D7364, 2 septembre 1757, à François Tronchin. L'édition Besterman de la Pléiade note : « Phrase caractéristique, qui annonce la rencontre des sept rois au carnaval de Venise, dans *Candide*. »

\*

L'épisode de la consolation met au jour un certain nombre d'affects en tension chez Voltaire : la rancune, le désir de vengeance, mais aussi des formes d'attendrissement de surprise émue. Si Voltaire prend le parti de consoler Frédéric, il en fait dans son discours l'objet d'une vengeance : « Je ne peux que le plaindre. Il m'a écrit plusieurs fois, et j'ai goûté la vengeance de le consoler. »<sup>317</sup> Mais de quel type de vengeance s'agit-il ? Il ne s'agit d'une vengeance que dans la mesure où elle est qualifiée comme telle, puisque Voltaire n'obtient aucune réparation de la part du roi de Prusse. Cependant, il en tire tout de même une vengeance symbolique, qui nourrit sa correspondance d'une partition entre le sort des rois et celui des philosophes : les uns dans le tourment, et dont les autres se font les consolateurs.

Il reste donc à voir ce qui opère cette distinction entre les rois et les philosophes. Puisque ce thème fait l'objet de quelques longues lettres, ce peut être l'occasion d'une inflexion de méthode.

### 3. Différencier les rois et les philosophes

Dès le 29 août, Voltaire déclare à d'Alembert : « [J'arrange à Lausanne] une maison où le roi de Prusse pourra venir loger quand il viendra à Neuchâtel, s'il va dans ce beau pays et s'il est toujours philosophe. »<sup>318</sup> C'est dans cet épisode de la consolation que se renforce la distinction entre les philosophes et les rois, telle qu'elle est établie depuis un certain temps dans la correspondance : le paradigme du despote éclairé ne fonctionne plus ; la distinction privilégiée est celle qui s'opère entre le ou les philosophes et le ou les rois.

Je me propose ici d'opérer un effort supplémentaire de concentration dans l'étude en procédant à l'analyse de deux lettres particulières. Un certain nombre de lettres de ce corpus mériteraient une analyse à part, détaillée, approfondie, dans la seule thématique de l'écriture de la guerre et de la définition de la philosophie au contact de l'action. Pour déjouer d'avance l'envie de comparer les textes envoyés au roi à ceux envoyés à d'autres correspondants en voulant appliquer un critère de vérité de ceux-ci sur ceux-là, je commence par le texte envoyé à un autre correspondant, en l'occurrence Élie Bertrand, que je cite intégralement :

Mon cher ami, votre paquet doit être à Lausanne avec celui de M. Polier de Bottens. Je lui écris pour qu'il vous le fasse tenir. Vos occupations sont tranquilles et agréables tandis que le mal

---

<sup>317</sup> D7443, à la comtesse Bentinck, (2 ?) novembre 1757 [l'hésitation provient de l'édition].

<sup>318</sup> D7357, à d'Alembert, 29 août 1757.

moral et le mal physique inondent la terre. On croyait le 7 à Strasbourg qu'il y avait eu une bataille et on craignait beaucoup parce que le courrier ordinaire avait manqué. Travaillez mon cher ami sur les productions merveilleuses de la terre. Les philosophes examinent avec peine ce que les rois détruisent si aisément. Sondez la nature des métaux qu'ils ravissent ou qu'ils emploient à la destruction. Leur cœur et ceux de leurs importants esclaves est plus dur que tous les minéraux dont vous parlerez. Mes tendres respects à M. et Mme de Freydenrik qui ont ainsi que vous un cœur si différent de celui des princes.<sup>319</sup>

Voltaire réitère l'opposition de la tranquillité face aux soucis qui accablent le monde : « le mal moral et le mal physique » ; Voltaire ne distingue pas les deux, car cette distinction est difficile à opérer tant ces deux dimensions s'interpénètrent. Il manifeste une fois encore le statut important de la lettre dans la guerre : c'est elle qui fait parvenir les nouvelles du front, et elle est l'objet tour à tour d'inquiétude, de soulagement, d'abattement. Mais c'est surtout la distinction entre les rois et les philosophes qui m'intéresse ici : « Les philosophes examinent avec peine ce que les rois détruisent si aisément. » Les rois sont du côté de la destruction, et donc rangés parmi les facteurs du « mal physique » et du « mal moral » ; Frédéric en fait partie : quoique son nom n'apparaisse pas, sa présence est si importante dans la correspondance de ces semaines-là qu'il est partout en filigrane dans ce texte – est-ce un hasard si Freydenrik a un patronyme paronymique de Frédéric ? Cette lettre laisse la place à une réflexion empreinte d'amertume et de poésie désabusée. Pour une fois, ce n'est pas le « je » de la lettre qui se vante d'une position de tranquillité et de retrait, mais il l'attribue à son destinataire : « vos occupations sont tranquilles et agréables ». Autrement dit, la retraite que prônait Voltaire ne lui est pas encore acquise : est-ce à dire qu'il ne se considère pas comme philosophe dans ces moments de trouble et d'angoisse ?

Le deuxième texte sur lequel je me penche est daté de la veille, et est adressé à Frédéric II. Il évoque l'épître d'Erfurth et les larmes du roi de Prusse, puis s'efforce de le dissuader de se suicider :

Je vous conjure de soupçonner au moins que du haut rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps ; comme roi on ne vous le dit pas, comme philosophe et comme grand homme vous ne voyez que les exemples des grands hommes de l'antiquité. Vous aimez la gloire, vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains d'Europe n'a jamais imaginé depuis la chute de l'empire romain.<sup>320</sup>

Ici, Voltaire ne dénie pas à Frédéric sa qualité de philosophe ; en revanche, elle n'est pas ouverte sur d'autres exemples que ceux de l'Antiquité (Frédéric s'inspire de Caton dans son idée de suicide). Frédéric apparaît en décalage avec son époque, sa philosophie n'est pas ancrée dans le réel, mais corsetée par des références désuètes ; ses résolutions sont anachroniques :

---

<sup>319</sup> D7421, 16 octobre 1757, à Élie Bertrand.

<sup>320</sup> D7419, à Frédéric II, 15 octobre 1757.

« personne ne vous regardera comme le martyr de la liberté ». À cet égard, Voltaire rappelle incidemment l'illégitimité de la conquête de la Saxe. « Un homme qui n'est que roi peut se croire très infortuné quand il perd des États, mais un philosophe peut se passer d'États. » Voltaire rappelle par-là la supériorité du philosophe : le roi « n'est que roi », tandis que le philosophe peut se passer des objets de désir du roi : il y a toujours, dans cette veine épicurienne ou stoïcienne, une supériorité de celui qui peut se passer de quelque chose, surtout quand cette chose est de l'importance de l'État. C'est dire l'asservissement aux passions de celui qui ne peut vivre sans conquérir un État. Le propre de la philosophie est de renouveler un terme, et donc un type de comportement, et précisément en l'occurrence, celui de « philosophe ». « Serait-ce la peine d'être philosophe si vous ne saviez pas vivre en homme privé ? ou si en demeurant souverain vous ne saviez pas supporter l'adversité ? »<sup>321</sup> Voilà donc une définition du philosophe, qui doit savoir vivre en homme public comme en homme privé, et qui doit supporter l'adversité en trouvant consolation. À Frédéric, Voltaire ne dit pas qu'il est impossible d'être roi et philosophe en même temps. Il lui délivre un enseignement d'inspiration antique, car la consolation à Frédéric passe par l'enseignement de la philosophie, et la philosophie devient exercice de consolation pour Voltaire (ce que je développe par la suite<sup>322</sup>).

\*

Ce deuxième sondage m'a permis de voir la concentration d'un épisode restreint dans le temps, tel qu'il apparaît dans la correspondance. Voltaire s'y retrouve impliqué à plus d'un titre : mission lui est confiée (par lui-même avant tout) de consoler le roi de Prusse, alors en grande difficulté militaire ; et il s'engage dans des négociations en vue de la paix. Cet épisode de la consolation dévoile un Voltaire en proie à des affects contradictoires ; et de ce conflit d'affects émerge une formule paradoxale : la vengeance par consolation, ou la consolation par vengeance. Mais cet oxymore ne décrit rien ; il est malaisé de distinguer en quoi Voltaire se vengerait. Son motif de satisfaction paraît pourtant éclatant : Frédéric n'a pas vécu en philosophe, et le voilà au comble du malheur. Cependant, c'est le cours des événements qui décide en dernier ressort, puisque quelques semaines plus tard, les armées prussiennes remportent une victoire triomphale à Rossbach, tandis que Voltaire tombe dans l'abattement : « Je n'ai que le temps et à peine la force Madame de vous dire en deux mots combien je suis affligé du dernier malheur. »<sup>323</sup> Il semble bien que la position de Voltaire, quoiqu'il en dise, ne

---

<sup>321</sup> *Ibid.*

<sup>322</sup> Voir *infra*, III-C.

<sup>323</sup> D7470, à la comtesse de Lutzelbourg, 19 novembre 1757.

le garantisse pas des troubles et des passions. Ne pas s'empêcher de consoler le roi de Prusse et de lui prodiguer un enseignement de philosophie en est un exemple parlant.

J'ai donc cherché à débusquer ce qui se retrouvait derrière les étiquettes de « roi » et de « philosophe ». C'est que la dénomination, la qualification, la désignation sont des actes importants, qui regorgent d'enjeux tant philosophiques que politiques. Dans le dernier sondage, je me concentre sur ce fait du discours qu'est la dénomination, en m'attardant sur les procédés qui ont cours dans la correspondance au sujet du roi de Prusse.

### **C- Se concentrer sur un fait du discours : les dénominations de l'homme de guerre**

La sous-partie présente remobilise des procédés déjà rencontrés çà et là dès le commencement de cette étude au sujet des désignations de Frédéric. Il s'agit ici d'explorer de manière systématique les différentes façons dont Frédéric est désigné ou dénommé dans les textes de la correspondance, pour voir comment elles configurent la présence multiple de ce personnage.

De même que j'ai établi que l'absence de Frédéric dans une lettre pouvait être porteuse d'interprétations fécondes, de même il serait toujours tout aussi intéressant de s'intéresser aux phénomènes de non-nomination de Frédéric<sup>324</sup>. Pour commencer, voici en guise d'entre-deux, un exemple où Frédéric ne fait qu'effleurer le texte. Et cette demi-présence est aussi significative qu'un surnom sophistiqué : « Il est vrai comme vous le dites, Monsieur, que ce n'est pas vous ni M. de Gentil qui m'avez proposé de m'établir à Lausanne, mais dès l'an 1751 M. Polier m'en avait prié par ses lettres, lorsque j'étais auprès d'un roi. »<sup>325</sup> Cette périphrase allusive sous-entend que l'allusion à Frédéric est évidente, alors qu'il est rien moins qu'« un roi » parmi d'autres. L'article indéfini pourrait avoir tendance à dévaluer Frédéric, mais il a pour effet paradoxal de lui accorder plus d'importance qu'il n'en aurait eu s'il avait été désigné tout bonnement de la sorte : « lorsque j'étais auprès *du roi de Prusse* », ce qui aurait été une nomination sans relief. Autrement dit, pourvu que le lecteur identifie correctement celui qui est désigné sous les mots « un roi », ces mêmes mots perdent leur valeur sémantique pour se charger d'une valeur symbolique sans équivalent. Ce détour me permet de conclure que le

---

<sup>324</sup> En gardant à l'esprit le risque que comporte cette envie de lire ce qui n'est pas directement écrit dans le texte (ce qui rend cette recherche difficile voire impossible à mettre en pratique).

<sup>325</sup> D8138, à Constant d'Hermenches, 24 février 1759.

simple choix d'un article peut être déterminant dans la présence littéraire que l'on confère à un individu. Mais pour l'heure, je vais me concentrer sur les pratiques courantes de la nomination de Frédéric dans la correspondance de Voltaire.

Voici un bref panel des surnoms de Frédéric précédant la guerre de Sept Ans<sup>326</sup> : « Le saigneur des nations, Frédéric III, Frédéric le Grand »<sup>327</sup> (adressé à Frédéric en personne) ; « un très grand roi hérétique »<sup>328</sup> ; le « révérend père abbé »<sup>329</sup> ; « Frère Philippe »<sup>330</sup> ; « Trajan »<sup>331</sup> ; « Salomon »<sup>332</sup> (qui semble apparaître alors, au moment du séjour de Potsdam en 1752, et qui est très fréquent dans les années de la guerre de Sept Ans) ; « Lemeris »<sup>333</sup> ; « M. Denis »<sup>334</sup> (autrement dit Denys de Syracuse, Voltaire étant « Platon »<sup>335</sup>). Il faudrait aussi s'attarder sur les comparaisons et les métaphores : « Son plus grand talent est de mentir comme un laquais »<sup>336</sup>. Les désignations semblent le plus souvent circonstanciées, et on voit que dans les années de rupture, Voltaire ne lésinait pas sur les termes dépréciatifs. De cette succincte compilation, il ressort la richesse des surnoms et leur adaptabilité en fonction du moment (« le saigneur des nations » à l'issue de la guerre de 1741).

Il faut donc procéder maintenant à un relevé des désignations les plus fréquentes dans le corpus des années 1756-1760 : outre les dénominations "officielles" (« Frédéric », « le roi de Prusse »...), « Luc », « Salomon », « Pyrrhus », « le Marquis de Brandebourg » sont les plus fréquentes. On sent que Voltaire mobilise facilement des références littéraires, antiques et bibliques. Ce sont les plus constantes, mais il y a aussi une multitude de désignations ponctuelles, qui forment un personnage composite tel qu'on a déjà pu l'appréhender.

Les pratiques de la dénomination ont de multiples implications : elles permettent à l'épistolier de renseigner son lecteur sur le caractère de Frédéric, de repérer l'exemple antique et littéraire qui convient pour établir une analogie, de faire œuvre d'historien du

---

<sup>326</sup> Pour ce faire, et comme pour toute cette sous-partie (et plus largement pour ce mémoire), je me suis appuyé sur l'index établi par Michel LÉTURMY, in *Correspondance XIII (juillet 1777 - mai 1778)*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1993.

<sup>327</sup> D2623, à Frédéric II, 30 juin 1742.

<sup>328</sup> D3352, à Moncrif, 7 avril 1746.

<sup>329</sup> D4340, à la margravine de Bayreuth, 6 janvier 1751.

<sup>330</sup> D4604, à d'Argental, 13 novembre 1751.

<sup>331</sup> D4720, à la comtesse Bentinck, s.d. (1751-1752).

<sup>332</sup> D4926, à Boyer d'Argens, 1752.

<sup>333</sup> D5418, à Mme Denis, 13 juillet 1753.

<sup>334</sup> D5488, à Mme Denis, 22 août 1753.

<sup>335</sup> « Voltaire s'était souvent servi du nom de Denys de Syracuse pour désigner le roi, tandis que lui-même se comparait à Platon. Le pseudonyme était donc transparent, et nul ne s'y serait trompé. » (note de l'édition Besterman de la Pléiade, *ibid.*).

<sup>336</sup> *Ibid.*

présent (distinguer le héros et le grand homme par exemple), mais tous ces procédés en disent beaucoup sur les affects que Voltaire véhicule dans ses lettres (C-1). Ils permettent aussi à Voltaire de s'adonner à de nombreux jeux littéraires qui retravaillent le personnage de Frédéric (C-2), ce qui aboutit à le pluraliser en tant que personnage de la correspondance (C-3). Enfin, ils permettent de renforcer la connivence entre Voltaire et son ou ses correspondants (C-4).

### 1. Nommer en fonction d'affects

Voltaire utilise toute une gamme de nominations, de la plus flatteuse à la plus dépréciative. La flatterie est évidemment de rigueur dans les lettres adressées au roi de Prusse en personne ou à sa sœur la margravine de Bayreuth, mais aussi à des gens comme le secrétaire de l'Académie de Berlin, Formey : dans une même lettre<sup>337</sup>, Voltaire mentionne « Frédéric le Grand » et évoque ses envois « au Salomon et à l'Alexandre du Nord »<sup>338</sup>. Dans un propos déjà cité, adressé à la margravine de Bayreuth, Voltaire déclare non sans emphase malicieuse : « c'est à César qu'il appartient d'écrire ses commentaires »<sup>339</sup>. La référence antique vient donc souvent en renfort de la flatterie. Cependant, ces désignations mélioratrices ne sont pas nécessairement que flatteuses. Certes, elles expriment parfois une admiration devant les exploits reconnus de Frédéric « le plus grand général d'armée »<sup>340</sup>, mais cela fonctionne ici comme un constat, une concession de Voltaire devant ce qu'il considère comme un état de fait. Et puis, les comparaisons sont souvent à double tranchant, comme je vais avoir l'occasion de le montrer ci-après.

Voltaire se désigne parfois lui-même en désignant autrui : « mon roi de Prusse »<sup>341</sup>. C'est dire aussi l'attachement qu'il lui porte, et sans nécessaire contradiction si à cet attachement se mêle de la rancœur : tant que ce n'est pas de l'indifférence, l'événement de Francfort par exemple le ramène à son souvenir. L'utilisation des démonstratifs n'est donc jamais neutre : « Vous avez vu sans doute le dernier manifeste du Salomon du Nord. Ce Salomon est prolix. »<sup>342</sup> Le « Salomon du Nord », expression courante ces années-là, devient plus ironiquement et dédaigneusement « *Ce* Salomon ». Dans la même lettre, Voltaire

---

<sup>337</sup> D8245, à Jean-Henri-Samuel Formey, 3 mars (avril) 1759.

<sup>338</sup> Cette conjonction des deux références est ancienne dans la correspondance, on la trouve déjà par exemple dans cette lettre à Frédéric du 26 mai 1742 (D2611), après la bataille de Caslau, remportée par les armées prussiennes contre les Autrichiens : « Le Salomon du Nord en est donc l'Alexandre ? ».

<sup>339</sup> D7120, à la margravine de Bayreuth, 13 janvier 1757.

<sup>340</sup> D8295, à Élie Bertrand, 12 mai 1759.

<sup>341</sup> D8533, à Mme du Deffand, 13 octobre 1759.

<sup>342</sup> D7016, au duc de Richelieu, 6 octobre 1756.



surenchérit : « Voici les nouvelles que je reçus hier. Si elles sont vraies, mon Salomon sera un peu embarrassé. », ce qui permet d'interpréter les adjectifs possessifs comme étant des marques de familiarité ironique. Ou bien on peut considérer que Frédéric a pris une telle place dans la vie et les écrits de Voltaire qu'il en est devenu un personnage dans la correspondance (que j'ai tenté de suivre dans ces deux premières parties), et donc, d'une certaine manière, propriété de son créateur en littérature.

Cela incite Voltaire à le malmener, comme il peut malmener ses personnages de fiction, et à appeler Frédéric « ce fripon de roi de Prusse » ou « ce fripon de héros »<sup>343</sup>. Ces formules délibérément oxymoriques ont un effet politique très fort : si le roi, garant de la loi, si un héros, individu tout aussi hors d'atteinte, peut être un « fripon », alors cela ne remet-il pas en question l'édifice des valeurs d'une société qui repose sur les « grandeurs d'établissement » (Pascal) ? Si les rois (et les héros) sont assimilables aux plus malhonnêtes hommes, alors que penser de la société qui se fonde sur leurs lois et leurs exemples ? On peut penser à l'équivalence posée par saint Augustin entre souverains et malhonnêtes hommes : « C'est pourquoi, sans la justice, que sont les royaumes, sinon des bandes de brigands ? »<sup>344</sup> Or précisément, la justice de Frédéric n'est pas une chose très assurée dans la correspondance. Si la faillibilité morale des souverains est établie, c'est l'ordre social qui est en péril. Sur ces questions, bien autrement complexes que ce que j'expose ici, Giorgio Agamben montre la place à part du souverain, qui se situe à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'ordre juridique, puisque c'est lui qui l'établit. Cet « *homo sacer* » incarne le passage de la violence au droit, et il demeure le seul à conserver son « droit naturel »<sup>345</sup>. En revanche, dès lors que l'absence de légitimité absolue du pouvoir est établie, alors c'est la nudité axiologique de tout l'édifice qui se révèle, et l'ordre social s'en trouve fortement menacé<sup>346</sup>. On voit les potentialités infinies de l'étude du personnage de Frédéric

---

<sup>343</sup> D8249, à d'Argental, 6 avril 1759. Le passage dans lequel s'inscrivent ces formules est précédé de la mention : « À vous seul ce qui suit » (Christiane Mervaud se méfie beaucoup de cette lettre de confiance : voir *Voltaire et Frédéric*, op.cit., pp. 308-309).

<sup>344</sup> *La Cité de Dieu*, IV, 4, éd. Lucien JERPHAGNON, avec la collaboration de Sophie ASTIC, Jean-Yves BORIAUD, Jean-Louis DUMAS, Catherine SALLES et Henri-Pierre TARDIF DE LAGNEAU, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2000, p. 138.

<sup>345</sup> Cf. Giorgio AGAMBEN, *Homo Sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Éditions du Seuil, L'ordre philosophique, 1997.

<sup>346</sup> Voir Frédéric LORDON, *La Condition anarchique. Affects et institutions de la valeur*, Éditions du Seuil, L'ordre philosophique, 2018. Frédéric Lordon place son raisonnement à l'intersection de Spinoza et de Pascal, pour souligner que la « condition anarchique » (c'est-à-dire l'absence de fondement absolu à nos valeurs) ne peut être résolue que par des « actes d'établissement de la valeur » (op.cit., p. 45). Frédéric le Grand ne doit sa royauté et sa réputation de grand homme qu'à « un rapport social de croyance, une imagination, qui n'a rigoureusement besoin de rien d'autre qu'elle-même pour faire fond » (*id.*, p. 49). L'intérêt est ici de souligner les options politiques qui découlent de l'exposé de cette vacuité axiologique : Spinoza, et plus encore Pascal, ne sont en rien des révolutionnaires. Pascal prend résolument parti pour la conservation de l'état des choses en dépit de l'injustice. Voltaire, contrairement à Pascal ou Spinoza, n'a pas composé de traité politique en bonne et due forme, et le

dans la correspondance, et les implications philosophiques de l'écriture de Voltaire peuvent largement dépasser le cadre d'une réflexion explicite. Avec l'interprétation que je livre, Voltaire se fait subversif, et ce, à son corps défendant. Voilà un exemple d'enjeu philosophique et politique que porte la pratique littéraire de la nomination et qui ne se révèle pas dans une vision de la lettre comme vecteur d'informations.

Plus banalement sans doute, les désignations de Frédéric visent à éclairer les lecteurs sur son caractère, d'où leur variété et leur incompatibilité entre elles. « Salomon » renvoie à la sagesse, en première approximation du moins (et cette formule est antérieure aux années de la guerre de Sept Ans), tandis que d'autres mentions en font au contraire un personnage détestable. Il est ainsi désigné sous le titre d'« Argaleon » et « Argaleone »<sup>347</sup>, du mot grec *argaléos* (ἀργαλέος) signifiant « terrible ». Frédéric est à de nombreuses reprises qualifié de personnage unique dans l'histoire, du fait de son caractère, il est celui qui fait des épigrammes en période de combats sanglants, celui qui se rit du danger, celui à propos duquel Voltaire écrit : « une aventure unique dans les chroniques de ce monde »<sup>348</sup>. Il ne faut pas oublier que ce caractère dépeint se forme aussi d'après la correspondance échangée avec Frédéric II en personne. Le roi de Prusse a envoyé à Voltaire l'éloge d'un cordonnier : la correspondance nourrit la correspondance, et Voltaire nomme Frédéric « le panégyriste du cordonnier » dans une lettre à la duchesse de Saxe-Gotha<sup>349</sup> pour rappeler l'incongruité de ce royal acte littéraire.

Les actes de dénomination dans la correspondance visent ainsi à désigner la diversité et l'étrangeté de cet individu. La prégnance philosophique de la nomination se perçoit on ne peut mieux quand Voltaire le désigne comme « corps » : « un drôle de corps de roi »<sup>350</sup> et « C'est un rare corps »<sup>351</sup> le même jour à deux correspondants différents ; « Le roi de Prusse est un drôle de corps, vous n'avez pas tout vu. »<sup>352</sup> ; ou encore : « Ah si vous saviez à quel point le roi de Prusse est un drôle de corps ! »<sup>353</sup> Toutes ces occurrences, rapprochées dans le temps,

---

potentiel « révolutionnaire » de ses écrits est l'objet de débats infinis, le plus souvent en sa défaveur. Cependant, en examinant les implications de la correspondance, sa déception personnelle face à l'expérience de la fréquentation des souverains et ce qu'il en tire, il y aurait matière à creuser la réflexion sur les potentialités de l'écriture, au-delà des professions de foi politiques.

<sup>347</sup> Dans deux lettres adressées à Francesco Algarotti, respectivement D7843 (2 septembre 1758) et D8067 (27 janvier 1759).

<sup>348</sup> D8535, à Bernard-Louis Chauvelin, 14 octobre 1759 ? (sic).

<sup>349</sup> D8586, 12 novembre 1759.

<sup>350</sup> D8217, à Jean-Robert Tronchin, 26 mars 1759.

<sup>351</sup> D8216, à Thieriot, 26 mars 1759.

<sup>352</sup> D8243, à Jean-Robert Tronchin, 2 avril 1759.

<sup>353</sup> D8267, à François de Bussy 18 avril 1759.

surprennent par ce même terme employé de « corps »<sup>354</sup> : s'agit-il vraiment d'une réduction de Frédéric à sa corporéité ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un aveu d'impuissance à percer à jour ce caractère extraordinaire, qui entraîne une réduction, non pas de Frédéric, mais de la connaissance qu'on peut en avoir à sa pure enveloppe corporelle ? Pourrait-on tisser des liens avec la fameuse phrase de Spinoza, « Nul ne sait ce que peut un corps ? » Quoi qu'il en soit, si Voltaire emploie autant cette expression dans ses variations, c'est peut-être pour que l'emploi de ce terme de « corps » traduise un peu de la surprise qu'il cherche à exprimer devant le comportement du roi de Prusse.

\*

Dans ces lettres de Voltaire de l'époque de la guerre de Sept Ans, ce qui ressort sans doute le plus est l'expérience de l'étrangeté d'un être qu'on a pourtant fréquenté, comme c'est le cas de Voltaire avec Frédéric : le philosophe ne cesse d'être désarçonné par ce personnage composite et imprévisible. En somme, la façon de désigner Frédéric nous renseigne aussi sur l'affect exprimé dans une lettre, et nous en dit long sur les pratiques littéraires de Voltaire.

## 2. Jouer avec les mots, se jouer de Frédéric

La dénomination est aussi une pratique ludique. Et Voltaire joue avec les règles de son jeu, en mélangeant les références : Salomon devient Pyrrhus dans la formule « Pyrrhus du Nord »<sup>355</sup>, mélange de Pyrrhus et de Salomon du Nord qui inverse l'honneur du titre initial. Parfois, Voltaire passe instantanément d'une désignation à l'autre, par ironie : « Je ne sais plus que penser des affaires du Salomon du Nord mais à la fin on a pris le pirate Angria. »<sup>356</sup> Certes, la nomination est indirecte, mais elle n'en reste pas moins forte (d'autant qu'elle compare Frédéric à un pirate<sup>357</sup>). Si on retient le fonctionnement de l'ironie comme déplacement de point de vue, ici Frédéric est vu comme sommet de sagesse (« Salomon ») par antiphrase avec ses actes de guerre, et devient ainsi un équivalent du pirate.

La conjonction de deux nominations peut aussi se charger d'une forte valeur dénonciative, comme c'est le cas de « Salomon-Mandrin »<sup>358</sup> ; les exploits du brigand Mandrin

---

<sup>354</sup> Il y aurait de quoi faire des recherches sur la présence du terme de « corps » dans l'œuvre de Voltaire.

<sup>355</sup> D7920, à Élie Bertrand, 28 octobre 1758.

<sup>356</sup> D7059, à Jean-Robert Tronchin, 20 novembre 1756.

<sup>357</sup> Konaji Mahratta, capturé en février de cette année-là.

<sup>358</sup> D7052, à la comtesse de Lutzelbourg, 9 novembre 1756.

ont eu lieu quelques années auparavant : à la référence biblique-mythologique s'ajoute une allusion dépréciative à l'actualité (comme c'était le cas du pirate Angria dans l'exemple précédent). On retrouve cette désignation un siècle plus tard, toujours comme antonomase, sous la plume de Hugo pour dénommer Napoléon III, le tyran usurpateur. Pierre Albouy note que « Louis Mandrin, le fameux bandit contre qui le roi dut envoyer une véritable armée et qui fut finalement roué à Valence, en 1755, est un des surnoms les plus habituels de Napoléon III, chez Victor Hugo. »<sup>359</sup> De même Voltaire dédouble son « Salomon » en « Salomon-Mandrin », Hugo dédouble l'antonomase en associant la figure de Mandrin à celle de César :

Devant cette baraque, abject et vil bazar  
Où Mandrin mal lavé se déguise en César<sup>360</sup>

Victor Hugo voit en Napoléon III un brigand (Mandrin) déguisé des oripeaux du grand homme (César), c'est-à-dire non seulement une usurpation, mais une parodie sinistre et grotesque de Napoléon I<sup>er</sup> (qui lui, authentique grand homme aux yeux du poète, est fréquemment comparé à César). Chez Voltaire, l'antonomase « Salomon » fonctionnait d'abord de façon méliorative ; ce n'est qu'au gré des transformations que la désignation « Salomon » se fait plus trouble. Frédéric est un Salomon associé au brigand Mandrin le 9 novembre, et au pirate Angria le 20 ; mais dans le premier cas, « Salomon-Mandrin » est une antonomase qui fonctionne par hybridation de deux noms propres, soit une définition du monstre<sup>361</sup> : par un simple procédé de désignation, Voltaire nous fait apparaître Frédéric comme un être monstrueux. « Mandrin » marque la réversibilité dans la correspondance de Voltaire, comme le montre cette comparaison prêtée à l'opinion publique et non plus à Voltaire lui-même : « Je reconnais bien mes chers compatriotes à l'enthousiasme où ils sont à présent pour le roi de Prusse, qu'ils regardaient comme Mandrin, il y a cinq ou six mois. »<sup>362</sup> Cet exemple montre que les enjeux de désignation ne sont pas seulement internes à la correspondance, mais correspondent aussi à ce que Voltaire perçoit de l'image renvoyée par un Frédéric triomphant après la bataille de Rossbach : le retournement de situation entraîne une revalorisation du personnage<sup>363</sup>.

<sup>359</sup> Pierre ALBOUY, in Victor HUGO, *Œuvres poétiques II. Les Châtiments. Les Contemplations*, éd. Pierre ALBOUY, Paris, Gallimard, bibliothèque de la Pléiade, 1967, n. 2 du poème « Nox », p. 930.

<sup>360</sup> Victor HUGO, *Châtiments*, op.cit., « Livre V : L'autorité est sacrée », « L'Expiation » VII, v. 73-74.

<sup>361</sup> « On appelle en termes de Blason un animal ou un oiseau *monstrueux*, lorsqu'il a quelque partie, comme la teste, ou les pattes, qui ne luy conviennent pas. Il portoit d'azur au lion *monstrueux*, la teste humaine d'argent. » (*Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts* ou *Dictionnaire d'Antoine Furetière*, t. II [F – O], réédition établie sous la direction d'Alain REY, Paris, SNL – Le Robert, 1978, « MONSTRUEUX, EUSE. adj. »)

<sup>362</sup> D7619, à d'Argental, 5 février 1758.

<sup>363</sup> Il y aurait fort à dire sur cette autre lettre à d'Argental, datée du 8 mai 1758 (D7727) : « J'ignore ce qu'on fait sur mer et sur terre. Il paraît que les chiens de la guerre, comme dit Shakespeare, cessent de mordre et même d'aboyer. Les Anglais admirent cette expression. Je suis toujours émerveillé par ce qui se passe ; celui que vous appeliez tous Mandrin il y a deux ans, il y a un an, devient un homme supérieur à Gustave Adolphe, à Charles XII

Quant à « Salomon », cette désignation concentre les ambitions (déçues) de voir en Frédéric le prototype du « philosophe-roi », le fameux « despote éclairé » :

En Frédéric, encore prince royal, Voltaire rêva un Salomon philosophe. Épithète de flatterie, mais d'engagement aussi, comme les surnoms concurrents de Trajan, Titus et Marc Aurèle : un idéal est proposé, dans l'esprit même de la première lettre du prince. L'expression travaillait le modèle chrétien du vrai roi, en l'investissant de valeurs nouvelles : l'amour du bien public, l'aisance répandue, la tolérance, la paix civile, la prospérité – version moderne de la justice, de la puissance et de la sagesse bibliques.<sup>364</sup>

André Magnan précise les dimensions de cet idéal transformé en déception amère dans les lettres que j'étudie ; « Salomon » faisait partie de cet idéal. Cependant, on peut aussi considérer que « Salomon » est d'emblée une désignation dépréciative. Excellent connaisseur des coulisses de la Bible, Voltaire ne manque pas d'ignorer les turpitudes de Salomon (il est vrai moins importantes que celles de son père le roi David). À lire ce qu'il écrit dans *Le Dictionnaire philosophique* en 1764, la désignation de Frédéric en Salomon n'est pas si flatteuse : « Apparemment que Dieu, qui lui donna l'esprit de sagesse, lui refusa alors celui de justice et d'humanité, comme il lui refusa depuis le don de la continence. »<sup>365</sup> Voltaire sous-entend par là que la sagesse est un concept creux si elle ne permet pas de contenir ses passions les plus violentes et les plus meurtrières ; d'ailleurs, y aurait-il définition plus valable de la sagesse que la capacité à exercer l'esprit « de justice et d'humanité » et le « don de la continence » qui font défaut au Salomon de la Bible et au Salomon du Nord (chez ce dernier, la continence des passions guerrières)<sup>366</sup> ?

Les désignations évoluent, et elles se génèrent les unes les autres. Ayant appelé Frédéric « Salomon », Voltaire désigne l'impératrice d'Autriche comme « reine de Saba » : « Ne seriez-vous pas bien aise de voir Salomon à Vienne à la cour de la reine de Saba ? »<sup>367</sup> Les sobriquets fonctionnent en système (on pense à Voltaire-Raton et d'Alembert/Condorcet-Bertrand à partir d'une fable de La Fontaine, « Le Singe et le Chat »), et influent sur d'autres écrits de Voltaire :

---

par les événements. On sera réduit à faire la paix. Dieu nous doit cette douce humiliation. Cependant nous avons une assez bonne troupe aux portes de Genève. » La référence littéraire (Shakespeare, *Jules César*, III, 1, v. 273) et la nouvelle référence à Mandrin (et donc l'actualité) servent à décrire la reconfiguration des affects de l'opinion en fonction des retournements de situation sur les champs de bataille. On note que Voltaire s'exonère de la désignation de « Mandrin » dont il a pourtant usé.

<sup>364</sup> André MAGNAN, « Salomon du Nord », in *Inventaire Voltaire*, op.cit., pp. 1208-1209.

<sup>365</sup> *Dictionnaire philosophique*, éd. Gerhardt STENGER, Paris, GF Flammarion, 2010 « Salomon », p. 477.

<sup>366</sup> Sur cette ambivalence entre sagesse et abandon aux passions destructrices de Frédéric, voir D7052, à la comtesse de Lutzelbourg, 9 novembre 1756, n. 3 (édition Besterman, Pléiade) : cette « pièce » en question consiste en des vers écrits par Voltaire lui-même sur Frédéric, et qui circulaient depuis quelques mois. Le poème commençait par les promesses déçues : « Ô Salomon du Nord, ô philosophe roi, / Dont l'univers entier contemplant la sagesse... » Et il se concluait amèrement sur le portrait à charge d'un tyran destructeur du genre humain : « [...] Je ne vois en toi qu'un guerrier effréné, / Qui, la flamme à la main, se frayant un passage, / Désole les cités, les pille, les ravage, / Foule les droits sacrés des peuples et des rois, / Offense la nature, et fait taire les lois. »

<sup>367</sup> D6996, à la comtesse de Lutzelbourg, 13 août (septembre) 1756.

On se souviendra qu'à l'époque où Voltaire compose *Candide*, sa correspondance avec Mme Bentinck est pleine de "chiffres", et que la majorité de ceux-ci s'appliquent précisément à "Frédéric" : *Cidefre*, *Nerssipu* (Prussien), etc. C'est donc sans risque qu'on pourra désormais considérer l'expression "le roi des Bulgares" comme le plus fameux de ces chiffres.<sup>368</sup>

Frédéric est donc un personnage dont les différentes nominations en font l'équivalent d'un personnage, voire de multiples personnages de fiction au sein de la correspondance.

\*

Voltaire ne décerne pas des titres au hasard ; il réfléchit aux surnoms qu'il donne et en exploite la polysémie encore longtemps après l'attribution. Ainsi, il précise que Luc n'est pas saint Luc dans cette lettre à Théodore Tronchin (Frédéric réclamait alors la présence du médecin au chevet de son frère malade) :

*Je vous prie de demander ce que Tronchin voudrait d'argent pour faire le voyage.*

Ces paroles sont tirées de la lettre de Luc du 28 avril de Landshut en Silésie. Elles ressemblent moins à saint Luc qu'à saint Matthieu, commis des fermes avant d'être apôtre.<sup>369</sup>

Ici, Frédéric est raillé pour le prosaïsme de sa demande, alors que dans ses échanges avec Voltaire prévalaient de hauts questionnements d'art et de morale (cela renseigne un peu sur le degré d'importance de l'horizon d'attente dans l'écriture épistolaire, non seulement de Voltaire, mais des élites du XVIII<sup>e</sup> siècle). Cela annonce la violence qui s'ensuit dans la lettre (« Je crois mon cher grand homme que vous m'approuverez quand je laverai la tête à Luc pour sa belle question. Elle est aussi digne de lui qu'indigne de vous. ») et entretient la connivence entre les deux épistoliers, en l'occurrence Théodore Tronchin et Voltaire. Il est question de cet effet-là des procédés de désignation dans le dernier développement. Mais auparavant, j'aimerais préciser l'effet de cette multiplication de surnoms et périphrases sur le personnage de Frédéric dans la correspondance.

### 3. Multiplier la présence de Frédéric

C'est qu'un des effets de la multiplication des surnoms, sobriquets et autres périphrases pour désigner Frédéric est de pluraliser sa personne. « Luc » vaut parfois pour désigner « les Prussiens » : « Luc assiège Shvednits. »<sup>370</sup> Attention toutefois à ne pas prendre cet exemple pour une règle : parfois Voltaire désigne les Prussiens, de même qu'il peut lui arriver de nommer les autres armées par le nom de leurs chefs, mais l'exemple de Frédéric est le plus

---

<sup>368</sup> Frédéric DELOFFRE, *Genèse de « Candide »*, op.cit., p. 262.

<sup>369</sup> D8303, à Théodore Tronchin, 16 mai 1759.

<sup>370</sup> D7710, à Pierre Pictet, vers le 15 avril 1758.

fréquent. Quoi qu'il en soit, cette phrase produit un effet de démultiplication de Frédéric, tel qu'il a déjà été vu précédemment (voir I.A-3). Un autre exemple de substitution est visible dans cette lettre à Mme Denis (en voyage dans le Palatinat, Voltaire est alors éloigné de sa nièce, ce qui explique cette correspondance) : « Enfin les troupes légères des Russes sont entrées en Silésie. Mais le roi de Prusse rebrousse vers la Bohême avec beaucoup d'ordre [...]. »<sup>371</sup> Voltaire oppose « les troupes légères des Russes » au « roi de Prusse ». Quand Voltaire désigne les Prussiens, il peut aussi réactiver une certaine condescendance pour Frédéric en les appelant « Vandales », et Frédéric, « le roi des Vandales »<sup>372</sup>. Parfois, plus rarement, Frédéric est rangé au nombre des rois, comme dans les formules adressées à Jean-Robert Tronchin du type : « laissons les rois » (qui font le malheur des hommes). Au terme du corpus, en 1760, voici à quoi se réduit le personnage de Frédéric dans cette lettre à Thieriot<sup>373</sup> :

Il faut aussi que vous ayez la bonté de me faire avoir par le moyen de M. Bouret, les œuvres du poète roi. Je n'entends pas par là les Psaumes de David, mais bien la prose et les vers de Sa Majesté Prussienne. Il n'est plus guère Majesté Prussienne, attendu que les Russes lui ont raflé la Prusse ; il est encore Électeur de Brandebourg, mais peut-être ne le sera-t-il pas longtemps : je serai fort flatté d'avoir mis la main à ses ouvrages, s'ils durent un peu plus que son royaume.

Ce passage constitue un commentaire très riche sur le jeu épistolaire de variations des surnoms. La façon qu'a Voltaire de traiter le roi de Prusse dans sa désignation joue aussi avec l'évolution de la situation : « le poète roi » est celui qui compose sur les champs de bataille ; le titre dépend aussi de sa capacité à y prétendre : le roi de Prusse ne l'est plus s'il perd la Prusse. On note toute l'ironie grandiloquente de « Sa Majesté Prussienne » à son familier Thieriot (quand le même Voltaire ne se prive pas de donner du « Son Altesse Sérénissime » à la duchesse de Saxe-Gotha). Voltaire passe en revue les titres de Frédéric en les disqualifiant au besoin ; il conserve ainsi le titre de « Électeur de Brandebourg ». Et Voltaire de finir par une comparaison entre la durée des œuvres et la durée des royaumes, c'est-à-dire, dans le cas des souverains, de la durée de leur nom. Voltaire, qui est poète sans être « poète roi », voit la force de son nom marcher de pair avec la durée de ses ouvrages.

La pluralisation de Frédéric se retrouve aussi dans les lettres que Voltaire lui adresse :

Encore une fois, puissiez-vous terminer bientôt cette malheureuse besogne ! Vous êtes législateur, guerrier, historien, poète, musicien, mais vous êtes aussi philosophe. Après avoir tracassé toute sa vie dans l'héroïsme et dans les arts, qu'emporte-t-on dans le tombeau ? un vain

---

<sup>371</sup> D7800, à Mme Denis, 24 juillet 1758.

<sup>372</sup> Voir par exemple D6995 : « Puisque les Français ont battu les Anglais, ils pourront bien déranger les rangs des Vandales. » (à d'Argental, 13 septembre 1756), ou encore D7326, dans laquelle Frédéric est désigné comme « le roi des Vandales » (D7326, à Jean-Robert Tronchin, 29 juillet 1757, citée en II-A). Dans ce dernier exemple, Voltaire conjoint à nouveau un terme noble (« roi ») avec un non-noble (« Vandales ») pour déprécier le désigné.

<sup>373</sup> D8771, à Thieriot, 22 février 1760.

nom, qui ne nous appartient plus ; tout est affliction ou vanité, comme disait l'autre Salomon, qui n'était pas du Nord. À Sans-Souci, à Sans-Souci, le plus tôt que vous pourrez.<sup>374</sup>

La multiplication des fonctions dévolues à Frédéric (« législateur, guerrier... ») a pourtant pour objectif le dernier terme : « mais vous êtes aussi philosophe ». Il s'agit de rappeler à Frédéric ce qu'implique le titre de philosophe. Et Voltaire d'enchaîner sur un enseignement moral à vocation politique. Il glisse ainsi une allusion au surnom fréquent de « Salomon » : « comme disait l'autre Salomon, qui n'était pas du Nord », de souligner la prédestination philosophique du nom de la demeure royale prussienne : « Sans-Souci », c'est-à-dire, « la paix », ce qui fait qu'il pourrait finalement y avoir accord entre le mot (le titre de « philosophe ») et la chose.

C'est parfois la précision du titre attribué à Frédéric qui confine à l'ironie, comme celle, très présente, de « marquis de Brandebourg » : « Si les nouvelles venues hier d'Allemagne sont vraies il y a plaisir à confier son argent à des Électeurs ; ils ne dépendront plus du marquis de Brandebourg. »<sup>375</sup> Mais ce titre sert aussi à exprimer la surprise : « La postérité s'étonnera toujours qu'un Électeur de Brandebourg... »<sup>376</sup> (après la bataille de Rossbach, voir I-A-2). Indiquer un titre formel (ou informel) peut être soit un signe d'humilité de la charge (dans le langage courant, quand on dit « l'évêque de Rome » pour parler du pape, « le locataire de l'Élysée » pour le président de la République : l'abaissement dit en creux le prestige), soit une accusation implicite d'imposture (Napoléon I<sup>er</sup> appelé « le général Bonaparte »). La deuxième option peut être défendue dans le cas du « marquis de Brandebourg » ainsi désigné par Voltaire. Dans une lettre à Jean-Robert Tronchin<sup>377</sup>, utilise cette formule dans la « relation » des mouvements de troupes du moment. Ainsi, « pourquoi dit-on que l'armée du marquis de Brandebourg et du maréchal Keit se sont rejointes ? » est la première évocation de Frédéric dans cette lettre, et la seconde, quelques lignes plus loin :

Ce n'est point avoir vaincu que de ne pas poursuivre vivement son ennemi, et ne le pas chasser des pays qu'il usurpe, c'est seulement n'avoir pas été battu. [...] Je ne croirai les Autrichiens pleinement victorieux que quand ils rendront la Saxe à son maître, et qu'on fera le procès au marquis de Brandebourg dans Berlin.

C'est bien parce qu'il usurpe des terres qui ne sont pas siennes, la Saxe, que Frédéric est nommé « marquis de Brandebourg », c'est-à-dire cantonné au territoire matriciel de la Prusse. Autrement dit, la dénomination peut avoir une fonction politique très importante : elle dit le

---

<sup>374</sup> D8338, à Frédéric II, 5 juin 1759.

<sup>375</sup> D7302, à Ami Camp et Jean-Robert Tronchin, 1<sup>er</sup> juillet 1757.

<sup>376</sup> D7472, à Thieriot, 20 novembre 1757.

<sup>377</sup> D7307, 6 juillet 1757.



statut de celui dont on parle, et en l'occurrence elle exprime une opinion sur l'illégitimité de l'action de Frédéric qui a déclenché le conflit.

La présence de Frédéric peut être aussi multipliée à l'occasion d'une allusion littéraire. J'ai déjà évoqué la référence à La Fontaine et la triple association de Frédéric à Pyrrhus, Picrochole et à la Laitière (« Si Frédéric est aussi bien frotté qu'on le dit, je ferai relier ensemble l'histoire de Pyrrhus, de Picrochole, la sienne et la fable du pot au lait. »<sup>378</sup>) dans une succession de dénominations, allant du moins au plus ridicule. Les métaphores animales sont nourries de ce recours fréquent à La Fontaine comme dans cet autre exemple déjà cité : « Ne soyez pas surprise Madame que Frédéric ait eu tant d'avantage sur l'Irlandais Brown, et sur le prince Charles. Le conseil des rats est détruit par le chat Raminagrobis. »<sup>379</sup> L'une des désignations les plus fréquentes à Frédéric est aussi une référence à un animal, le singe « Luc ». La première occurrence trouvée dans la correspondance se trouve dans une lettre que Voltaire adresse à sa nièce Mme de Fontaine et au marquis de Florian, en juillet 1757 : « Je m'imagine qu'à présent on croit n'avoir pas besoin de machines pour achever la ruine de Luc. »<sup>380</sup> Ainsi que le note l'édition Besterman de la Pléiade, il s'agit bien de « Frédéric, ainsi nommé par Voltaire d'après le nom de son singe, qui à l'occasion mordait. » Dans une autre lettre adressée Mme de Fontaine<sup>381</sup>, Voltaire évoque l'animal (« mon singe Luc ») pour passer à l'autre Luc dans le paragraphe suivant : « Luc m'écrit... ». Autrement dit, non seulement les désignations de Frédéric à cette époque-là sont rarement autre chose que désobligeantes, mais en plus Voltaire relie fréquemment la désignation à l'élément qui a présidé à son choix.

\*

Gardant à l'esprit la mise en garde plusieurs fois répétées de ne pas juger de la véracité d'une lettre à l'aune d'une autre, sous prétexte d'un changement de destinataire, il faut s'efforcer de lier les présences de Frédéric au destinataire de la lettre. Évoquer Frédéric comme « notre bon ami » à Mme Denis<sup>382</sup> est nécessairement antiphrastique, puisque Voltaire ne cesse de rappeler les torts du roi de Prusse envers sa nièce. Frédéric devient « mon ancien ingrat » à l'intention de Bernis<sup>383</sup>. Cette épithète d'« ancien » se retrouve plusieurs fois : on a déjà vu les exemples de « mon ancien et étrange Salomon » et « mon ancien disciple et mon ancien

---

<sup>378</sup> D7921, à Cideville, 28 octobre 1758.

<sup>379</sup> D7280, à la comtesse de Lutzelbourg, 4 juin 1757.

<sup>380</sup> D7316, à Mme de Fontaine et au marquis de Florian, 18 juillet 1757.

<sup>381</sup> D8287, 5 mai 1759.

<sup>382</sup> D7826, 17 août 1758.

<sup>383</sup> D7828, 19 août 1758.

persécuteur »<sup>384</sup> C'est que les procédés de désignation d'un personnage aussi présent dans la correspondance que Frédéric fonctionnent différemment selon le destinataire. En effet, ces différents procédés révèlent et renforcent la complicité entre deux correspondants, qui partagent et sont conscients de partager un même code de chiffrement/déchiffrement littéraire pour dénommer Frédéric.

#### 4. Entretenir la connivence avec le lecteur

Un procédé particulier de nomination tel que le sobriquet entre ainsi en résonance avec le jeu de connivences établi entre épistoliers. En témoigne cette lettre à d'Alembert de 1759 :

Je reçus hier la faveur de vos quatre volumes<sup>385</sup>, mon cher philosophe. Je dévorai d'abord votre laubrusselerie. Cela est excellent. On n'aurait jamais brûlé un Laubrussel, on vous incendiera quelque jour. *Macte animo*. Vous serez des nôtres. Luc (vous connaissez Luc) me mande du 11 avril, entre autres choses, *je me félicite et je tire ma gloire que la guerre que me fait la France soit l'époque de la guerre qu'on fait à Paris au bon sens*.

Mais s'il vous plaît de quoi vous avisez-vous de dire dans vos éléments de philosophie que les sciences sont plus redevables aux Français qu'à aucune nation ? [...] Parbleu vous vous moquez, nous n'avons pas seulement inventé une brouette.<sup>386</sup>

Je vais d'abord me concentrer sur la phrase concernant Frédéric : « Luc (vous connaissez Luc)... ». Si la fin de cette phrase, à savoir le contenu des propos rapportés (en italique), ne laisse guère planer le doute sur l'identité de l'individu (« la guerre que me fait la France » n'est pas un propos qui puisse être prononcé par tout un chacun), le début en revanche utilise en le signalant le code particulier des sobriquets. En effet, « Luc (vous connaissez Luc) » ne se contente pas de réactiver ce code : avec la parenthèse, le code se signale en tant que code partagé entre les deux correspondants. Cette précision a pour fonction de rappeler l'existence du surnom de Frédéric, « Luc », et de signifier au destinataire, en l'occurrence d'Alembert (alors proche de Voltaire), qu'il doit prêter attention à la personne ainsi désignée. C'est un exemple d'énoncé performatif : « Vous *connaissez* Luc », sous une apparence assertive, accomplit la *reconnaissance* du personnage de Frédéric par l'intermédiaire du sobriquet « Luc ». Autrement dit, d'Alembert *reconnâit* Frédéric parce qu'on lui dit qu'il le *reconnâit*.

Une autre interprétation, moins aisément défendable et sans doute anachronique, serait d'y voir une autre forme de connivence : celle qu'on emploie pour signifier à autrui qu'on partage une même opinion sur le caractère d'une tierce personne. « Vous connaissez Untel... ».

---

<sup>384</sup> Respectivement à la comtesse (D7330, 1<sup>er</sup> août 1757) et au comte d'Argental (D7375, 12 septembre 1757).

<sup>385</sup> Il s'agit des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* édités à Amsterdam, comme le signale la note de l'édition Besterman (vol. V, p. 1 355) malgré une divergence au sujet du nombre de volumes.

<sup>386</sup> D8286, à d'Alembert, 4 mai 1759.

Cette interprétation est tout de même intéressante, en ce qu'elle renforce l'idée de connivence d'une part, et d'autre part elle souligne l'adéquation du propos rapporté avec ce qu'on connaît et ce qu'on a déclaré au sujet de Frédéric. Cette interprétation est néanmoins en opposition avec le caractère imprévisible de Frédéric tel qu'il est rapporté par Voltaire à cette époque (sauf à considérer que cette imprévisibilité même est son caractère, et que désormais rien n'est plus étonnant de sa part).

Dans tous les cas, on voit que la mention d'un tiers peut renforcer le lien de familiarité établi d'emblée par l'échange d'une lettre. Le passage qui précède est ainsi en résonance avec cette familiarité : Voltaire se réjouit de recevoir l'ouvrage de d'Alembert et lui promet un beau succès dans les autodafés à venir : « on vous incendiera quelque jour. *Macte animo*. Vous serez des nôtres. Luc (vous connaissez Luc)... » D'Alembert est aussi « des nôtres » parce qu'il partage la connivence sur les sobriquets attribués par Voltaire. On pourrait aller jusqu'à dire que « Luc » aussi participe à cette communion<sup>387</sup> : non seulement ses propos servent d'avertissement entendu à d'Alembert (pour éviter qu'il ne soit victime de « *la guerre qu'on fait à Paris au bon sens* »), mais en plus elles le réinscrivent dans la communauté des philosophes. Une troisième interprétation, encore plus risquée, serait ainsi de créer une homologie entre la lettre et la conversation : « Vous connaissez Untel » est aussi une phrase courante par laquelle des convives font *connaissance* les uns des autres. Cette interprétation nous fait voir Voltaire étendant le champ des « nôtres » jusqu'à son « ancien persécuteur »<sup>388</sup>, dans la guerre engagée par les philosophes.

Ce jeu de renforcement réciproque favorise aussi dans le paragraphe suivant la plaisanterie aux dépens de son destinataire sur un tout autre sujet : Voltaire se gausse de la prétention de d'Alembert à élever les Français au premier rang de la science (ce qui met sérieusement à mal l'hypothèse d'un « patriotisme » uniforme de Voltaire). D'Alembert participerait donc, quoique d'une manière légère, à « *la guerre qu'on fait à Paris au bon sens* »<sup>389</sup>. Les éléments de connivence se renforcent mutuellement, et le procédé de nomination ou désignation est un cas particulier, révélateur du degré de confiance établi entre les deux correspondants. On peut enfin noter que Voltaire réutilise le même genre de procédé dans une

---

<sup>387</sup> Je rappelle qu'il est compté au nombre des « kakouacs » : « Tous les kakouacs devraient composer une meute, mais ils se séparent et le loup les mange. J'ai reçu depuis peu une lettre du kakouac roi de Prusse... » (D7695, à d'Alembert, vers le 25 mars 1758, voir *supra*, I-B-3, 1758).

<sup>388</sup> D7375, à d'Argental, 12 septembre 1757.

<sup>389</sup> Comme on l'a déjà fait remarquer, en juxtaposant des propos sur des thèmes étrangers les uns aux autres, la disposition de la lettre favorise l'interpénétration herméneutique (voir Introduction).

lettre à la comtesse d'Argental cette fois : « Luc, vous savez qui est Luc, donne probablement bataille aux Autrichiens et aux Russes au moment que j'ai l'honneur de vous écrire. »<sup>390</sup>



L'exploration de la correspondance à partir de sondages comporte un grand défaut, du moins en apparence, c'est celui de favoriser la répétition. En particulier, cette dernière sous-partie a détaillé un certain nombre de procédés de dénomination du personnage de Frédéric, ce qui n'allait pas sans un grand nombre de répétitions. Toutefois, je pense qu'il n'est pas exclu que ces répétitions soient significatives dans leur déploiement même, et d'un point de vue philosophique, voire existentiel.

Pour Voltaire, le commentaire philosophique est souvent oublieux de la réalité des choses. Or, paradoxalement, la dénomination peut délivrer de cette pesanteur du commentaire. C'est ainsi que Jean Dagen note :

Nommer Dieu, il semble que pour Voltaire ce soit répondre à un malaise, peut-être à un mal-être. Ce n'est pas se pourvoir d'une connaissance supplémentaire, quelque effort qu'il fasse et renouvelle obstinément pour trouver une issue du côté du savoir, pour construire une hypothèse que consacrerait un discours de forme scientifique. C'est répondre à un besoin qu'on qualifierait volontiers d'existentiel, un besoin dont la satisfaction libérerait de la métaphysique et affranchirait la parole philosophique.<sup>391</sup>

De même, nommer Frédéric, mais aussi nommer la guerre, peut permettre de se délivrer du problème de l'existence de la guerre. Puisque les mots nous aveuglent sur les choses, multiplier les dénominations peuvent apparaître comme une sorte de « remède dans le mal », pour reprendre la formule de Starobinski au sujet de Rousseau.

Face à la vérité de la guerre, il n'est pas question de faire un commentaire métaphysique oublieux des souffrances humaines ; il faut laisser parler les affects. Le langage n'est d'aucun secours pour expliquer, il ne peut servir qu'à déplorer, et il serait indigne, voire scandaleux, que de l'utiliser pour décrire froidement et se détacher du rapport aux choses. Voilà pourquoi Voltaire continue à se moquer de Pangloss jusque dans sa correspondance :

La conclusion de *Candide* exprime justement, sous l'apparence de la résignation, le désir passionné d'échapper à la discursivité imperturbable de Pangloss. Il n'était question que de langage, Candide s'en aperçoit et sanctionne le discours du précepteur : "Cela est bien dit". La

---

<sup>390</sup> D8430, à la comtesse d'Argental, 15 août 1759.

<sup>391</sup> Jean DAGEN, « De la contradiction selon Voltaire », in Michel DELON et Catriona SETH (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 279.

dialectique de la contradiction – pessimisme ou optimisme ? – ne produit que bavardage, sans véritable attention pour les êtres et les faits.<sup>392</sup>

Voilà qui peut offrir des pistes de résolution, non seulement sur l'impossible unité du discours, mais en plus sur le problème de la répétition : Voltaire se répète et se contredit ; il est impossible d'unifier son discours sur la guerre. C'est qu'il ne faut pas y chercher des explications, une vision d'ensemble sur le conflit européen. Il faut en réalité distinguer non des propos, mais des affections. Quelle affection guide le texte ? Quels affects sont-ils produits ? Il y a certes le Voltaire discoureur sur l'état des troupes, des opérations militaires... Mais ce Voltaire est un autre Pangloss. Face à la guerre de Sept Ans, Voltaire n'est ni Candide ni Pangloss, il tient les deux rôles tour à tour dans sa correspondance.

La répétition ne se fait pas à l'identique : elle s'effectue par variations. Périphrases, synonymes, multiplication de surnoms et de sobriquets, sont autant d'éléments discursifs permettant de donner à voir la multiplicité du réel et des choses considérées. « Salomon », « Pyrrhus », « Luc », « César », « Mandrin »... tout cela compose effectivement « un drôle de corps ». La guerre n'est pas qu'un phénomène, elle est le champ de bataille des héros, le lieu de désolation des peuples, la ruine de régions éloignées des combats. Une personne, pas plus qu'une guerre, ne se laisse réduire dans un nom seul. Il faut donc les multiplier pour miner l'autorité de la nomination unique.

Or, la répétition est une propriété favorisée par la correspondance, comme elle l'est du dictionnaire, autre genre prisé de Voltaire. C'est pourquoi, de même que Voltaire a écrit un *Dictionnaire philosophique* exploitant les ressources de la variation et de la répétition, de même il reste à se pencher sur ce qui pourrait apparaître comme une « correspondance philosophique ». Certes, le genre épistolaire exploite différemment les propriétés du discours, et obéit à des règles différentes d'élaboration et de réception, mais il n'offre pas moins une lecture philosophique d'expériences et d'affects. Dans ses répétitions, ses variations et ses contradictions, la correspondance peut ainsi déjouer les pièges d'un discours construit et systématisé sur des réalités aussi incernables qu'une guerre et qu'un individu.

---

<sup>392</sup> *Ibid.*

### Partie III : La correspondance, recours philosophique face à la guerre

C'est un bon article pour l'histoire des contradictions de ce monde.<sup>393</sup>

#### Introduction : distinguer les lettres des autres expériences du réel « par procuration »

Dans cette dernière partie de mon développement, je me propose de rassembler les résultats d'interrogations émises au cours des deux parties précédentes. Après avoir opéré des croisements de perspective en première partie et des sondages ciblés dans la seconde, il reste à synthétiser le résultat de ces enquêtes en exploitant une troisième façon d'appréhender la correspondance, qui privilégie l'angle du questionnement philosophique.

La question que pose ce mémoire pourrait se résumer à se demander comment il est possible de suppléer au manque d'expérience directe de la guerre : comment faire pour vivre le réel « par procuration » et gérer son impossible mise à distance ? Et, partant de là, quelle est la spécificité de l'expérience offerte par la correspondance, par opposition aux autres genres d'écriture ? À cet égard, il faut distinguer les lettres avec un texte évoqué à plusieurs reprises, *Candide*, « conte philosophique ». Pour cela, je fais un détour par une autre distinction qu'opère Colas Duflo entre *Candide ou l'Optimisme* et *Jacques le fataliste* :

Voltaire se moque d'un optimisme qui n'est pas le sien : c'est, comme l'indique le titre, de l'optimisme qu'il est question. Mais Diderot n'écrit pas *Jacques ou le Fatalisme*. Jacques est fataliste, comme Diderot. Il ne s'agit pas de juger de la validité de cette conception du monde mais de raconter comment elle se vit.<sup>394</sup>

La correspondance de Voltaire, quant à elle, n'est ni *Candide ou l'Optimisme*, ni *Jacques le fataliste* : elle n'appartient pas à la fiction, et à plus forte raison au genre romanesque. Et pourtant, elle aussi dispose des pièces pour réfuter l'optimisme, et s'immerge dans une conception du monde, dont elle témoigne plutôt qu'elle la raconte, puisqu'elle se vit au présent par le rédacteur des lettres. Le roman, et par extension la fiction, donnent accès à une expérience par procuration ; c'est aussi le cas de la correspondance de Voltaire, mais sans la concentration événementielle de la fiction, et en y insérant les plus menus détails du quotidien, en les mélangeant à des réflexions politiques et philosophiques. Certes, cette malléabilité du contenu se retrouve peu ou prou dans le roman au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais dans la correspondance de Voltaire cela se produit de façon plus libre et rapide, et dans un rapport plus resserré à l'actualité immédiate. Resserrée dans sa forme aussi, la construction habituelle des lettres de Voltaire ne ménage pas de transition, et suit le plus souvent le fil d'une pensée de l'instant, se permettant

---

<sup>393</sup> D7661, au comte de Tressan, 3 mars 1758.

<sup>394</sup> Colas DUFLO, *Diderot philosophe*, Paris, Honoré Champion, Travaux de philosophie, 2003, p. 510.

des associations d'idées qui n'auraient pas cours dans un ouvrage dont la rédaction s'étale sur plusieurs mois, voire plusieurs années. L'actualité, personnelle autant que publique, est ainsi un objet privilégié de la lettre.

Pour donner un accès médiatisé aux événements éloignés, se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle ce qui devient petit à petit le journalisme. En dépit d'un relatif dénigrement des philosophes à son égard, la presse ne cesse de croître<sup>395</sup>. Voltaire ne cache pas à certains correspondants le mépris qu'elle lui inspire :

Il y a bien du temps que j'ai fait vœu de ne lire aucun journal ; ils sont presque tous faits par de pauvres diables qui prennent le parti qu'on veut pour un écu et qui inondent le public de pauvretés et de mensonges, être l'objet de leur rhapsodie c'est être condamné aux bêtes.<sup>396</sup>

Ce jugement très dépréciatif surprend par son manque de nuance. Néanmoins, il faut reconnaître qu'il est circonstancié et exprime le sentiment d'injustice devant les calomnies répandues sur son compte dans certains journaux, dont *Le Mercure de France* (auquel Voltaire redonne son ancien nom de *Mercurie galant*). Voltaire utilise pourtant les journaux pour s'informer ; l'édition Besterman de la Pléiade note ainsi qu'il lit *Le Nouvelliste suisse* qui publie des manifestes commandés par le roi de Prusse<sup>397</sup>. La presse fait partie des moyens d'information de Voltaire, qu'il relaie à son tour, comme il l'avoue à d'Argental : « Vous me croyez un auteur tragique, et je ne suis qu'un gazetier. »<sup>398</sup> De fait, Voltaire se plaît à faire circuler l'information au sein de son réseau épistolaire, et à l'agrémenter de son point de vue.

Autre ressource privilégiée de la connaissance, le voyage, et particulièrement sous la forme littéraire du récit de voyage. Le dossier consacré par la *Revue Voltaire* aux « voyages voltairiens »<sup>399</sup> rappelle que Voltaire est un corps qui voyage non seulement sous le mode du déplacement physique, mais aussi par la lecture. Comme l'explique Sylvain Menant, Voltaire ne chérit pas particulièrement le voyage physique, exemplaire en cela du « monde plutôt sédentaire » que constitue l'Ancien Régime, et qui n'est le plus souvent chez lui qu'« exil forcé »<sup>400</sup>. Mais en tant que motif et méthode d'écriture, le voyage est représentatif d'une démarche philosophique particulière :

---

<sup>395</sup> « Cet essor de la presse joue un rôle fondamental dans la diffusion des Lumières, même si les philosophes l'ont souvent dédaignée. Elle est un révélateur de l'animation de la vie intellectuelle, de l'élargissement des curiosités, de l'extension du public. » (Christophe MARTIN, *L'Esprit des Lumières*, op.cit., p. 81).

<sup>396</sup> D7377, à Rebecque d'Hermenches, 12 septembre 1757.

<sup>397</sup> Voir D7061, à la comtesse de Lutzelbourg, 23 novembre 1756, n. 1. En l'occurrence, l'opuscule a pour titre : « *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Vienne et de Saxe, et sur leurs desseins dangereux contre sa majesté le roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives, qui en fournissent les preuves* ».

<sup>398</sup> D7300, à d'Argental, 25 juin 1757.

<sup>399</sup> Collectif, *Revue Voltaire* n° 15, « Les voyages voltairiens », Paris, PUPS, 2015.

<sup>400</sup> Sylvain MENANT, « Voyage et création littéraire », in *Revue Voltaire* n°15, op.cit., p. 11.

Schéma de composition, le voyage fournit aussi le modèle d'une démarche intellectuelle typiquement voltairienne. Le point de départ est une question, le sens d'une notion, un ébranlement de l'intelligence ou de la sensibilité. Le philosophe se met alors en marche, et avance pas à pas en présentant successivement, en faisant découvrir successivement au lecteur des cas, l'un après l'autre, souvent dans une série de brefs paragraphes. L'aboutissement, l'arrivée intellectuelle, est une conclusion souvent déceptive ou interrogative.<sup>401</sup>

On pourrait relire le corpus présenté ici à la lumière de cette description de la démarche voltairienne<sup>402</sup> : la connaissance acquise sur la guerre, qui n'était pas mue par un désir particulier, peut être considérée comme « déceptive ou interrogative », puisque Voltaire, dans ce voyage forcé depuis chez lui, n'y a pas vu autre chose que le malheur universel.

En somme, la correspondance trouve sa position particulière dans tous ces modes d'accès à l'information, mais elle met au jour la tension interne au discours de Voltaire, qui est de vouloir s'éloigner des sources de troubles. Lors de ce parcours, l'un des thèmes les plus importants qui ont émergé consiste ainsi en l'exposition d'un paradoxe massif dans la double présence de Frédéric et de la guerre : tout se passe comme si ces deux objets étaient présents malgré Voltaire, qui ne cesse de promouvoir leur mise à distance. C'est une tension mainte fois observée déjà : l'injonction paradoxale à ne pas parler de la guerre quand elle se révèle être une obsession de la correspondance. Voltaire délivre un enseignement d'inspiration épicurienne de maintien à l'écart des facteurs de trouble, et pourtant il ne cesse de revenir à deux des plus terribles. On aurait tort de voir en Frédéric un objet de lamentation purement personnelle, et la guerre, de lamentation purement philosophique. La partition est simple et séduisante : Voltaire serait touché personnellement de l'action de Frédéric ; la guerre l'affecterait philosophiquement et abstraitement. Comme il en a été question, cette distinction n'est pas tenable. Pour la guerre, Voltaire en est touché personnellement, non seulement dans ses intérêts économiques, mais aussi en tant qu'homme, affecté à même le corps par le spectacle des souffrances humaines. Dans le cas de Frédéric, comme il en a été longuement question, ce personnage est pluriel, il est bien davantage que l'individu que Voltaire a fréquenté, si bien qu'il devient l'objet d'un étonnement d'ordre philosophique : « Ah si vous saviez à quel point le roi de Prusse est un drôle de corps ! »<sup>403</sup> s'exclame-t-il, dans une surprise loin d'être admirative.

Le paradoxe s'explique donc par une tension à l'œuvre dans l'écriture de Voltaire, entre deux impératifs contradictoires : d'une part, il faut dire la guerre (impératif moral et politique, mais aussi viscéral), et d'autre part il faut se préserver du spectacle des malheurs humains, sous

---

<sup>401</sup> *Id.*, p. 16.

<sup>402</sup> De même qu'on pourrait relire l'article « Guerre » du *Dictionnaire philosophique* en interrogeant la correspondance qui montre les signes des changements de direction et d'analyse.

<sup>403</sup> D8267, à François de Bussy 18 avril 1759.



peine d'en être soi-même affligé. Il y a donc de la philosophie dans la correspondance, et réciproquement, la correspondance se révèle être un moyen de faire de la philosophie. Comme on l'a vu, la nomination est un acte à portée philosophique, et elle est encouragée par le désir de renforcer une connivence épistolaire. Autrement dit, le médium de la correspondance favorise des interrogations voire des remises en question aux enjeux inappréciables (j'ai survolé la question de la mise à nu de la légitimité du pouvoir au détour d'une simple expression, « ce fripon de roi de Prusse »<sup>404</sup>). Il s'agit donc dans cette partie d'explorer quelques potentialités philosophiques de la correspondance, et les enjeux que cela suppose quand on prend pour objet la guerre et l'homme de guerre.

En lisant la correspondance, il est possible de déceler le moyen par lequel Voltaire tente de dire ce qui le gêne, tout en réemployant ses schèmes de pensée et ses habitudes culturelles : Voltaire emploie l'outil philosophique et littéraire de l'analogie. Dans la première sous-partie, je me sers de ce que j'ai établi des procédés de dénomination de Frédéric pour montrer que les désignations de la guerre, qui croisent souvent le personnage de Frédéric, fonctionnent le plus souvent selon des principes d'analogie destinés à maîtriser le phénomène par le langage (A-1). La métaphore du théâtre paraît tout indiquée pour le dramaturge reconnu qu'est Voltaire ; le problème de la dramaturgie de la guerre est abondamment exploité dans la correspondance (A-2). À l'issue de cette exploration, une nouvelle lecture de la correspondance laisse voir à quel point cette analogie infuse toute la correspondance, et comment les personnages de Frédéric et de Voltaire, du roi et du philosophe, s'en trouvent renouvelés (A-3).

La deuxième sous-partie vise à explorer comment la correspondance offre des occasions pour contrer l'oubli de la guerre, tel qu'il a pu être dénoncé par Voltaire. La correspondance est un lieu où Voltaire se fait à la fois « gazetier » et « auteur tragique » : les lettres croisent les genres et les procédés d'écriture (B-1). La propriété de la correspondance est donc de faire circuler des affects, mais cela souligne aussi son rôle politique : parler du sort d'autres hommes, établir des connexions malgré le manque de contact direct avec cette réalité de la guerre (B-2). En revanche, l'effet produit par un traitement littéraire de la guerre est aussi une dispersion de ce vocabulaire : les autres « combats » de Voltaire sont décrits avec une argumentation et un lexique guerriers. De l'analogie, on passe ainsi à l'homologie : la guerre et la mauvaise santé, la guerre et le fanatisme, etc., fonctionnent de façon équivalente. Les effets sur l'écriture sont ainsi des occasions de changement du regard, et donc sans doute une puissance plus grande de

---

<sup>404</sup> D8249, à d'Argental, 6 avril 1759. Voir *supra*, II-C-1.

l'écrit tant dans la description des effets de la guerre que dans la description des autres guerres, menées contre le fanatisme et la bêtise. (B-3).

Cependant, la tension demeure de la volonté d'oublier ces troubles. Il s'agit de trouver une consolation face à ce malheur. Le thème de la philosophie (ou des arts), comme moyen de consolation est fréquent : de Boèce à Pascal et sous diverses formes, il traverse l'histoire de la pensée ; la correspondance de Voltaire en regorge, et maintient la tension du souvenir de la guerre : il faut se consoler, mais sans oublier la condition humaine (C-1). Se redessinent alors les rôles du roi et du philosophe, qui ne correspondent plus tout à fait aux personnages de Frédéric et de Voltaire respectivement, puisqu'il y a un peu du roi dans celui-ci, comme celui-là est un peu philosophe (C-2). La correspondance offre ainsi une sorte de renouvellement du « *Suave mari magno* » lucrécien : le philosophe contemple le malheur des hommes, et ne s'en écarte pas ; cela ne lui offre pas un apaisement, mais il s'efforce de s'en accommoder (C-3).

En somme, dans cette partie, il s'agit de laisser la plus grande part possible au médium, la correspondance, en tant qu'elle révèle d'autres pratiques philosophiques. La guerre et Frédéric ne sont pas présents en tant que toile de fond, ils servent à mettre au jour certaines potentialités philosophiques de l'épistolaire.

### **A- Penser la guerre par analogie**

L'analogie, qui se définit par une égalité de rapports, et dont la comparaison et la métaphore sont des cas particuliers, est un instrument privilégié de la connaissance en ce qu'elle donne un accès au réel médiatisé par l'imagination. Les poètes et les philosophes y ont recours, et ce qui m'intéresse ici est précisément l'association de cette écriture littéraire et philosophique dans une même tendance pour accéder au savoir de la guerre.

Il s'agit de développer les procédés littéraires exploités par Voltaire en vue de maîtriser la guerre, mais aussi de faire apparaître Frédéric comme un homme de guerre, voire comme une incarnation possible de la guerre par interpénétration des désignations. Cette partie met donc à profit un bon nombre d'éléments tirés de l'enquête sur les dénominations de Frédéric.

## 1. Faire de la guerre un objet littéraire pour la maîtriser

Comment va votre santé, Madame ? comment vous trouvez-vous du plus doux des hivers ? n'êtes-vous pas étonnée qu'on ne prenne pas en Allemagne un si beau temps pour s'égorger ?<sup>405</sup>

Comme c'est le cas pour Frédéric, Voltaire fait de la guerre un objet littéraire en lui inventant des désignations multiples et en les manipulant à loisir. La guerre devient ainsi un jeu littéraire inscrit dans l'actualité, comme l'exemple suivant nous en fournit une illustration : « Quoique Luc ait frotté quelques Croates il ne peut se tirer d'affaire que par des miracles, par quelque Rosbac. Mais on ne rosbacque point les Russes. »<sup>406</sup> Voltaire produit une antonomase et un néologisme à partir d'un événement récent. Puisque l'on sait comment il a résumé la bataille de Rossbach, on peut donner une explication de ce néologisme, dont le synonyme est donné tout juste avant : « miracle », et plus précisément un miracle militaire, un renversement de situation inattendu à son profit. Et la déclinaison en un verbe, « rosbacquer » (qui plus est transitif – Voltaire redouble son audace littéraire), mitonné en sentence (« on ne rosbacque point les Russes »), souligne à quel point l'événement devient une leçon pour les acteurs de la guerre, mais aussi pour les spectateurs : revenu de sa surprise première, Voltaire énonce des règles à partir de ce qui était pourtant une exception, un événement inouï qu'il a eu du mal à accepter. Cet exemple montre aussi à quel point le personnage de Frédéric est complètement associé au cours de la guerre : leurs présences ne font pas que se croiser dans la correspondance, elles s'interpénètrent jusque dans les mots employés, voire inventés par Voltaire.

Voltaire s'en tient souvent à des termes convenus pour désigner la guerre : il parle ainsi de « bouleversements », ce qui apparaît pourtant comme un euphémisme de la situation par ailleurs décrite comme une succession d'horreurs. Mais c'est qu'il ne faut pas artificiellement extraire le mot de son contexte, que voici : « Je vois de mon lit quinze lieues de ce beau lac que vous connaissez. C'est le plus bel aspect que j'aie jamais vu. C'est là que je m'inquiète assez peu de tous les bouleversements de l'Allemagne. »<sup>407</sup> C'est en lisant l'intégralité du passage qu'une interprétation peut être donnée à l'emploi de ce terme euphémisé : c'est la beauté du spectacle qu'il a sous ses yeux qui le conduit à oublier ce qu'est la guerre. L'euphémisme, c'est un procédé d'atténuation du langage, mais qui traduit ici l'atténuation du souvenir de l'horreur

---

<sup>405</sup> D8076, à la comtesse de Lutzelbourg, 2 février 1759.

<sup>406</sup> D8532, à Jean-Robert Tronchin, seconde lettre du 12 octobre 1759.

<sup>407</sup> D7601, à Cosimo Alessandro Collini, 23 janvier 1758.

devant la beauté d'un paysage. Autrement dit, le terme employé n'est pas « faux », il traduit la vérité d'un affect d'apaisement, devant lequel l'affect d'indignation ou de dégoût s'efface. Et pourtant, malgré cela la guerre est encore présente, puisque Voltaire l'évoque, fût-ce en ces termes atténués – on peut aussi considérer que l'écriture de la lettre se faisant dans la concentration et le retour sur soi, Voltaire examine par après les ressorts de cet affect d'apaisement. Sylvain Menant note la contamination qu'on a pu voir à l'œuvre : « les petits et grands soucis du moment ne cessent d'envahir, parfois de boursoufler, même les textes les moins orientés vers l'actualité. »<sup>408</sup> Réciproquement, les petits et grands sujets d'apaisement ou de joie peuvent affecter d'autres considérations dans les lettres.

Pour décrire la guerre, Voltaire recourt souvent à d'autres métaphores usuelles, celles des phénomènes naturels : « orage », « naufrage ». J'ai déjà noté que Voltaire traite la guerre comme il traite les tremblements de terre (voir I-C-1) et les réunit dans une même acception philosophique (les guerres sont des phénomènes physiques), de sorte que cette analogie (identité de rapport) avec l'orage et le naufrage confine à l'homologie (identité de structure). Cependant, quand Voltaire emploie le terme « orage », c'est aussi pour désigner non pas seulement la guerre, mais l'état du monde dans son ensemble : « Ce monde est un orage, sauve qui peut. »<sup>409</sup> Mais c'est bien la guerre qui est en cause, si bien qu'elle apparaît comme un événement total au point de se confondre avec le monde.

Proche parente de l'« orage » que constitue le monde, la formule de « naufrage universel » se retrouve pareillement pour décrire un état de fait total, l'homologie de la guerre avec les phénomènes naturels et les coups du sort qui s'abattent sur le commun des hommes :

On ne se porte pas trop bien aux Délices, Madame, mais on vous y est très attachés. Nos désastres publics sont grands. Le naufrage paraît universel. Il faut que chaque particulier songe à rassembler les débris de son vaisseau. Je cours un très grand risque d'être ruiné en France. Tâchez de ne l'être pas en Allemagne. Les princes font le malheur du genre humain. Heureux qui se met à portée d'être indépendant d'eux.<sup>410</sup>

Dans un esprit évidemment anachronique, j'aimerais qualifier ce style de « télégraphique », car l'idée est bien là : transmettre des informations à bâtons rompus, dans des phrases très courtes allant à l'essentiel. Et cet essentiel, c'est un ensemble de nouvelles, de marques d'affections, mais aussi de réflexions sur le sort du monde, comme si tout devenait équivalent : « Les princes font le malheur du genre humain », par exemple, devient une information, aussi peu explicable que l'attachement de Voltaire pour la comtesse Bentinck : cela survient comme un fait qui nous

---

<sup>408</sup> Sylvain MENANT, « Voyage et création littéraire, art.cit., p. 15.

<sup>409</sup> D7096, à la comtesse de Lutzelbourg, 27 décembre 1756.

<sup>410</sup> D7848, à la comtesse Bentinck, 5 septembre 1758.

accable, sans qu'on puisse s'en délivrer. Ainsi, cette lettre est exemplaire de la façon dont un style se construit selon les affections à exprimer, et peut avoir des effets non plus seulement d'ordre esthétique, mais aussi d'ordre philosophique : le style « télégraphique » de Voltaire apparaît comme une posture fataliste.

La guerre pose à nouveaux frais le problème général du mal qui occupe Voltaire ces années-là, au moins depuis le désastre de Lisbonne. Ce qui apparaît à la lecture de la correspondance, et plus encore en tenant la série des vicissitudes qui accablent Voltaire (personnellement, mais aussi humainement), c'est une unité du tableau de l'horreur : la guerre n'en est que la composante, peut-être la plus affreuse (en concurrence avec « l'Infâme », comme j'ai eu l'occasion de le préciser), mais ce tableau embrasse aussi d'autres malheurs :

La mort prochaine du roi d'Espagne, les attentats contre les têtes couronnées, les amis du roi de Suède mourant par la main du bourreau, l'Allemagne nageant dans le sang forment un tableau horrible.<sup>411</sup>

Ce qui est significatif ici, mais qui s'explique peut-être par le fait que Voltaire s'adresse alors à la comtesse de Lutzelbourg, c'est que les premiers éléments de ce « tableau horrible » sont des souverains, ou liés à des souverains. Voltaire avait commencé cette lettre par une remarque ironique sur la météorologie et sa concordance avec les combats : « Comment va votre santé, Madame ? comment vous trouvez-vous du plus doux des hivers ? n'êtes-vous pas étonnée qu'on ne prenne pas en Allemagne un si beau temps pour s'égorger ? »<sup>412</sup> Il me semble que par cette formule qui fait sourire, Voltaire exprime davantage de choses que par la phrase citée précédemment : il continue à faire ici de la guerre son objet littéraire, et à s'en moquer, non pas pour dévaluer les souffrances d'autrui, mais plutôt pour souligner l'absurdité du fait, même s'il le décrit par ailleurs, mais abstraitement comme un phénomène naturel. L'ironie ici consiste encore une fois à déplacer le point de vue autour du même objet, et à considérer les combats d'un point de vue météorologique. Cela entre en résonance avec la métaphore de l'orage, mais cette fois-ci, la métaphore s'inverse pour satisfaire le désir d'ironie. Autrement dit, la métaphore, tout comme l'ironie, sont des procédés littéraires qui soulignent le point de vue adopté par Voltaire pour souligner un aspect particulier de la guerre.

La métaphore animale permet, elle aussi, de signifier sa position en temps de guerre, et de dire les affects (en particulier, les affects de crainte). Je renvoie notamment à ce que j'ai déjà écrit à propos de la présence de La Fontaine dans la correspondance, pour exploiter ici de nouvelles propriétés du recours verbal aux animaux. La Fontaine, cité ou non, est toujours

---

<sup>411</sup> D8076, à la comtesse de Lutzelbourg, 2 février 1759.

<sup>412</sup> *Ibid.*

présent, ne serait-ce que dans l'esprit du lecteur, dès qu'il est question d'animaux pour décrire une situation morale. En effet, la métaphore, et plus largement l'analogie, n'est pas que l'apanage des philosophes, elle est aussi largement exploitée par les poètes, les moralistes, etc. Dans quelques lettres, la métaphore animale se construit en réseaux, autour des vautours et du pigeon :

Il paraît que le parti est pris d'armer toutes les aigles, tous les vautours, tous les faucons contre l'aigle des anciens Alains et Vandales. Moi qui suis un pauvre vieux pigeon je m'en retourne à mon colombier et je vais redoubler mes gémissements, et mes vœux pour la paix publique.<sup>413</sup>

La métaphore animale permet de donner davantage de puissance à la position revendiquée par le philosophe et attribuée aux combattants, Frédéric au premier chef (« l'aigle des Alains et des Vandales »). L'intertextualité permettrait d'identifier certaine fable de La Fontaine comme « Les Deux Pigeons », qui met en scène un pigeon aux prises avec un vautour, quand un aigle vient s'immiscer dans le combat et permettre au frêle volatile de se sauver. Mais le réseau de métaphores est aussi interne à la correspondance, puisque quelques semaines plus tard, Voltaire en construit une autre autour d'agneaux, de tigres et de lions :

Il paraît qu'enfin on respirera et que les malheurs publics pourront cesser. Dieu le veuille. Nous sommes dans notre ermitage des agneaux qui n'entendons parler que de tigres et de lions. Nous bêlons doucement pendant que ces monstres rugissent. Ne nous oubliez pas, Madame, quand vous serez dans votre gloire.<sup>414</sup>

La métaphore ne fonctionne pas seulement comme homologie pour dire la guerre, elle dit aussi le sentiment éprouvé par Voltaire dans sa retraite. Voltaire et ses compagnons (« les agneaux ») sont en sécurité (« dans notre ermitage »), mais en dépit de cela, ils se considèrent « agneaux », c'est-à-dire faibles, et ce, non pas à cause d'un danger, mais à cause de l'impression d'un danger que causent des témoignages : « nous n'entendons parler que de tigres et de lions ». Ce n'est même pas la présence des tigres et des lions qui provoque cette terreur, mais le simple fait d'en entendre parler.

\*

Ainsi, employer l'analogie, ce mode d'accès privilégié au réel prisé tant par les poètes que par les philosophes, peut avoir des effets sur la nature de l'objet décrit, comme si la métaphore affectait le comparé. Les analogies deviennent parfois des homologies, pour dire que le mauvais état du monde se confond avec le phénomène de la guerre. C'est bien une réflexion philosophique qui est engagée dans la façon de décrire la guerre par analogies.

---

<sup>413</sup> D7822, à la duchesse de Saxe-Gotha, 14 août 1758.

<sup>414</sup> D7930, à la comtesse Bentinck, 4 octobre (novembre) 1758.

Cependant, la guerre n'est pas toujours équivalente à des phénomènes naturels. Au contraire, elle est le plus largement décrite comme étant une affaire humaine. Or, suivant le topos du *theatrum mundi*, Voltaire fait de la guerre un objet théâtral, mais pas seulement sous la forme d'une simple métaphore, même filée : c'est tout un système métaphorique qui est mis en place et qui exploite la moindre dimension du théâtre pour décrire la guerre : « pièce », « scène », « acteurs », « spectateurs », tous ces termes ont eu leur place à un moment donné au cours de la correspondance en temps de guerre.

## 2. Dramatiser la guerre : la métaphore du « théâtre de la guerre »

Le théâtre est sans doute la métaphore la plus exploitée pour dire la guerre. J'ai souligné sa présence à plusieurs reprises au cours de cette étude, et il s'agit maintenant de l'examiner pour elle-même, plus en détail, à partir de quelques exemples.

D'un point de vue chronologique, Voltaire apparente la guerre à la succession des actes d'une pièce, ou plus précisément d'une tragédie. Au début de la guerre en octobre 1756, on en est au « premier acte » : « Voilà un premier acte de tragédie embrouillé et sanglant. Toute la pièce sera dans ce goût. J'aime mieux votre théâtre de Lyon. »<sup>415</sup> Voltaire établit une distorsion de la guerre par rapport à une véritable pièce de théâtre, où les premiers actes sont rarement aussi « embrouillés et sanglants ». Le motif du dégoût apparaît en filigrane avec la présence du mot « goût » : « Toute la pièce sera dans ce goût », où Voltaire glisse une prévision sur la dureté à venir de la guerre. Par litote, il indique son dégoût de la guerre : « J'aime mieux votre théâtre de Lyon » actualise la distinction entre véritable théâtre et théâtre de la guerre. La succession des actes se poursuit avec la guerre ; ainsi, en juillet 1757 : « La tragédie qu'on joue en Bohême n'est pas encore à son dernier acte. »<sup>416</sup> Autrement dit, l'évolution de la situation laisse désespérer de la paix (et Voltaire ne croit pas si bien dire, puisque s'achève seulement le premier des « Sept Ans »). Je cite cette dernière lettre plus généreusement :

La tragédie qu'on joue en Bohême n'est pas encore à son dernier acte. La pièce devient très implexe. J'espère que le vainqueur de Mahon y jouera un beau rôle épisodique. Celui des peuples qui représentent le chœur sera toujours le même, il payera toujours la guerre et la paix, les belles actions et les sottises.

Voltaire choisit un terme rare pour dire la complexité de la guerre : « implexe ». Voici la définition qu'en donne le dictionnaire de Trévoux : « C'est une épithète que l'on donne aux

---

<sup>415</sup> D7036, à Jean-Robert Tronchin, 25 octobre 1756.

<sup>416</sup> D7313, à Cideville, 15 juillet 1757.

Poèmes Épiques & aux pièces de théâtre où il arrive des changemens de fortune extraordinaires au héros de la pièce. »<sup>417</sup> Et de fait, le retournement de Rossbach a lieu quatre mois plus tard. Dans cet extrait, Voltaire manifeste à nouveau cette ambivalence qui le caractérise, entre intérêt pour des figures importantes qu'il côtoie de près ou de loin, et souci pour le sort des peuples. À côté de Frédéric et des autres personnages de premier plan (le duc de Richelieu, « vainqueur de Mahon »), il y a « le chœur », qui est du côté des conséquences et non pas de l'action : « il payera toujours la guerre et la paix, les belles actions et les sottises. » Voltaire semble dire ici que la guerre n'est pas tout entière du côté des « sottises ». En revanche, il souligne l'immutabilité des rôles attribués, et particulièrement celui de la victime pour les peuples. De même que les analogies sur la base de phénomènes physiques (les tremblements de terre et les désastres météorologiques), le théâtre représente aussi une certaine fatalité des rôles (on peut admettre que par définition, la tragédie est un lieu où le *fatum* règne sans partage).

En contrepartie, lorsqu'il s'adresse au duc de Richelieu, la tragédie n'est plus qu'une « pièce » : « C'est à celui qui a fait de grandes choses à juger de la grande scène qui s'ouvre. La pièce est belle et bien intriguée. Si vous étiez acteur je répondrais du cinquième acte. »<sup>418</sup> Encore une fois, il n'y a pas lieu de juger Voltaire coupable d'insincérité dans un cas ou dans l'autre : c'est plutôt qu'en adoptant le point de vue du héros (dans la correspondance de la guerre de Sept Ans, c'est le rôle attribué au duc de Richelieu), Voltaire ne considère pas une pièce « implexe », mais « belle et bien intriguée ». Il repositionne le statut de son écriture dans un rang inférieur, comme je l'ai déjà observé : « C'est à celui qui a fait de grandes choses à juger de la grande scène qui s'ouvre » est une formule à rapprocher de celle envoyée à la margravine de Bayreuth au sujet du roi son frère : « c'est à César qu'il appartient d'écrire ses commentaires<sup>419</sup> » qui n'était pas non plus sans malice (de même ici, Voltaire ne cesse de « juger la grande scène qui s'ouvre »). C'est que l'analogie n'est pas neutre par rapport au contexte où elle s'emploie.

Et en retour, l'analogie nourrit le comparé, dans une perspective morale : « Vous voyez, divin ange, que dans la tragédie je veux toujours que le crime soit puni. »<sup>420</sup> écrit-il à l'époque où sa correspondance avec d'Argental fulmine de désirs de vengeance contre Frédéric. Par jeu,

---

<sup>417</sup> « IMPLEXE. adj. », in *Dictionnaire de Trévoux*, op.cit., t. v (Jan-Mis).

<sup>418</sup> D7240, au duc de Richelieu, 20 avril 1757.

<sup>419</sup> D7120, à la margravine de Bayreuth, 13 janvier 1757.

<sup>420</sup> D8669, à d'Argental, 22 décembre 1759.



Voltaire s'est approprié l'objet de sa métaphore théâtrale, et en a fait sa propre pièce, jusqu'à vouloir en écrire le dénouement.

Ou bien, résigné, il y assiste en spectateur impuissant et désireux de connaître la suite : le désir de curiosité se mêle à l'angoisse : « Nous verrons comment finira cette sanglante tragédie si vive et si compliquée. »<sup>421</sup> ; et surtout, cet extrait d'une lettre à Constant d'Hermenches sur laquelle je suis déjà revenu :

Tout tranquille que je suis, et tout philosophe que je veux être, je vous avoue que je ne peux pas m'empêcher de m'intéresser à la tragédie qui se joue en Allemagne. Voilà beaucoup de grands acteurs sur la scène. J'en ai vu quelques-uns de fort près, et ma curiosité est très pardonnaible.<sup>422</sup>

La première phrase semble employer le terme « tragédie » comme la catachrèse qu'elle est devenue, mais à laquelle « se jouer » donne davantage de puissance lexicale. En revanche, la suite file la métaphore pour en tirer autre chose : la proximité de Voltaire, non pas avec les personnages, mais avec les acteurs. Autrement dit, Voltaire a accès aux coulisses de la représentation par sa fréquentation de ceux qui « jouent la pièce » (et en premier lieu, le roi de Prusse et le duc de Richelieu). Si les deux premières phrases confèrent de la distance à ce qui se passe – distance géographique (« en Allemagne ») et distance humaine (« beaucoup de grands acteurs sur la scène ») – la troisième et dernière phrase de l'extrait effectue un rapprochement entre le sujet de la lettre et la pièce qui se joue : « J'en ai vu quelques-uns de fort près » ; si bien que la « curiosité » s'explique par ce rapport de proximité établi par le passé avec ces « grands acteurs ».

La métaphore du théâtre peut donc magnifier le sujet de la guerre, mais aussi les protagonistes, comme dans cette lettre à Mme de Fontaine où Voltaire évoque « la grande pièce qui se joue entre deux impératrices, l'Angleterre, la France et Luc »<sup>423</sup>. Voltaire nomme deux personnes par leur titre, deux pays, « et Luc ». Autrement dit, dans le cas présent, non seulement la métaphore théâtrale réduit la guerre à l'expression d'une magnificence guerrière, mais en plus elle se concentre sur les protagonistes principaux, au point de les identifier aux puissances qu'ils dirigent. On a déjà vu que Voltaire était un familier du procédé en ce qui concerne Frédéric, mais ici c'est le rapport à la métaphore qui m'intéresse. « Luc » est le premier acteur de « la grande pièce » : il n'est plus besoin de préciser ni ce que désigne la métaphore, ni ce qu'il y a derrière « Luc » – ni un pays, ni une armée – rien, Luc se réduit à lui-même. La magnificence que peut conférer la métaphore théâtrale peut paradoxalement aboutir

---

<sup>421</sup> D7565, à Darget, 8 janvier 1758.

<sup>422</sup> D7338, à Constant d'Hermenches, 9 août 1757.

<sup>423</sup> D8850, à Mme de Fontaine, 14 avril 1760.

au dépouillement des personnages, mais aussi, par contrecoup, cela renforce leur grandeur. Une citation plus complète de la lettre permet en effet de corroborer mon interprétation :

Je suis un peu revenu des vanités de ce monde. Laissons surtout achever la grande pièce qui se joue entre deux impératrices, l'Angleterre, la France et Luc. Luc m'écrit toujours et dit qu'il se battra bien. Il paraît ne rien craindre. Je lui sais bon gré d'avoir envoyé une épître à d'Alembert contre les pédants qui ont proscrit l'*Encyclopédie*.<sup>424</sup>

« Luc » se retrouve bien seul dans cet extrait – cette solitude même paraît ridicule : « Luc m'écrit toujours qu'il se battra bien » a un caractère presque puéril. Quant à la magnificence, elle paraît en fait ironique, puisqu'elle est une somme de « vanités » qu'il faut laisser à ceux qui n'ont d'autre occupation que d'aller guerroyer (et c'est encore une occurrence du « laissons » caractéristique de cette période, et dont j'ai montré la fréquence dans la correspondance avec Jean-Robert Tronchin).

Le positionnement de Voltaire par rapport à cette métaphore est ambigu : son fonctionnement peut à la fois se concentrer sur des éléments oubliés (le caractère de « tragédie », le rôle du « chœur », éternelle victime) ; mais il peut aussi opérer une magnificence des personnages principaux, quand bien même cette magnificence paraît parfois ironique.

Voltaire aime à tourner en dérision ses propres tics d'écriture, et sa métaphore se trouve parfois délibérément dévaluée. Puisque la guerre est un théâtre, elle peut être un mauvais théâtre, c'est-à-dire un « tripot ». Dans une lettre à d'Argental, Voltaire évoque longuement le conflit, Frédéric, Marie-Thérèse d'Autriche, le duc de Richelieu... pour en venir au succès de sa pièce *L'Orphelin de la Chine* à Vienne : « Voilà des nouvelles du tripot assez agréables. Le tripot de la guerre n'est pas si plaisant. »<sup>425</sup> Ni le dictionnaire de Furetière, ni le Trévoux, ni l'*Encyclopédie* ne fournissent de définition acceptable du « tripot » conforme à l'emploi qu'en fait Voltaire. En revanche, un dictionnaire aussi tardif que le Littré la fournit : « Le tripot comique, ou, simplement, le tripot, se dit quelquefois, par dénigrement ou par plaisanterie, de l'assemblée des comédiens, du théâtre. »<sup>426</sup> C'est bien de cela qu'il s'agit dans la phrase de Voltaire : d'opposer le théâtre véritable au théâtre de la guerre. L'emploi du terme « tripot » fait du premier un lieu familier (non sans une certaine autodérision), et du second un lieu dont les horreurs sont telles qu'elles sont tues – toujours selon le procédé atténuant de la litote. Autrement dit, un même mot peut se charger de deux acceptions différentes et produire des

---

<sup>424</sup> *Ibid.*

<sup>425</sup> D7521, d'Argental du 17 décembre 1757.

<sup>426</sup> « TRIPOT 4° », *Dictionnaire de la langue française* par Émile LITTRÉ, Paris, Hachette, rééd. 1873-1877 (1<sup>re</sup> éd. 1863-1872). À consulter en ligne : <https://www.littre.org/definition/tripot>. Littré donne précisément un exemple issu de la correspondance de Voltaire à d'Argental, daté de début 1757 : « Béni soit Dieu, qui vous donne la persévérance dans le goût des beaux-arts et surtout du tripot de la comédie ! » (D7179, 3 mars 1757).

effets opposés, selon l'agencement dans lequel il s'inscrit ; dans le cas de l'analogie, une métaphore peut affecter le comparé comme elle peut être affectée par lui.

Pour conclure ce survol des emplois de la métaphore du théâtre, voici comment elle est couplée à une autre caractérisation de la guerre : « Mon Dieu, que je m'intéresse à cette bagarre ! Votre cœur et le mien ont pris parti. Je suis fâché d'être si loin du théâtre où cette grande tragédie se joue. »<sup>427</sup> Si l'on se concentre sur la première phrase, on peut être choqué, non seulement par le terme de « bagarre », mais aussi par l'enthousiasme que semble manifester Voltaire. Et immédiatement après, il évoque immédiatement après « cette grande tragédie ». Autrement dit, le terme « tragédie » seul n'est pas recouvert de l'acception moderne de « catastrophe » ; il faut pour cela que Voltaire lui accole une épithète dépréciative, comme « sanglante ». Ici, elle est seulement « grande » : c'est un événement d'importance capitale, mais ce n'est pas une « catastrophe ». Du moins c'est ce qui apparaît dans cette lettre, et non pas dans la correspondance, car encore une fois, le principe métaphorique voltairien qui a été observé jusqu'ici – et c'est particulièrement le cas pour la métaphore du théâtre – fonctionne de manière diffuse, en dispersant divers éléments dans diverses lettres. C'est cette diffusion qui manifeste le caractère diffus de la guerre : à la fois une « sanglante tragédie », « cette grande tragédie » et « la grande pièce », ces mots ne désignant pas la même acception du phénomène de la guerre.

\*

L'analogie du théâtre déborde d'elle-même : « Peut-on songer à des *Fanime* à l'eau de rose, quand on joue des tragédies si sanglantes ? »<sup>428</sup> Ici, Voltaire marque le défaut de sa métaphore, puisque son scandale est lié précisément au caractère réel du comparé, alors que la tragédie n'est qu'un spectacle. L'indignation de Voltaire, déjà observée, est dû à l'oubli de la guerre ; et ici, il manifeste la réalité de la guerre, tout en réemployant les termes propres à la fiction. Cependant, cette métaphore ne joue pas seulement le rôle d'une mise en lumière du dégoût ; elle peut aussi magnifier ce qu'il se passe, surtout quand elle adopte le point de vue des héros, ou qu'elle les considère avec admiration, ou du moins curiosité.

Par conséquent, l'analogie théâtrale n'est pas seulement révélatrice de la façon dont Voltaire décrit et conçoit la guerre d'un point de vue philosophique ; elle manifeste aussi sa

---

<sup>427</sup> D7052, à la comtesse de Lutzelbourg, 9 novembre 1756.

<sup>428</sup> D7527, à d'Argental, 20 décembre 1757.

position dans un texte, qu'il s'agisse d'épouser le point de vue des premiers rôles, ou celui du chœur. Quoi qu'il en soit, elle apparaît comme véritablement structurante dans l'écriture des lettres ; ce n'est pas un hasard si Christiane Mervaud s'est attachée à déconstruire la « dramaturgie des Lumières » à l'œuvre dans la correspondance (et ses lectures au fil du temps) entre Voltaire et Frédéric II<sup>429</sup>.

### 3. Relire la correspondance à l'aune de cette métaphore

Je me propose ici de cette penser cette métaphore en son absence ; c'est un procédé périlleux, mais il me semble qu'il peut avoir du profit. Instruit de l'importance de la métaphore théâtrale dans l'écriture de Voltaire, il est possible de repérer un certain nombre de ses schèmes même lorsqu'elle n'est pas évoquée explicitement.

Voltaire explique la guerre comme une pièce de théâtre, et cela se ressent dans la narration qu'il donne d'événements survenus. Même si les mots pour le dire n'apparaissent pas, des effets de dramatisation s'observent dans la correspondance. Voltaire s'attache à apprécier les effets et les causes en fonction de ce critère : ses considérations numériques soulignent certes son intérêt passionné pour le conflit en tant qu'affrontement de puissances, mais elles ont aussi un aspect passionné qui évoque son éthos de dramaturge :

On me mande de Vienne que l'impératrice aura en Bohême 160 000 hommes, que les Russes viennent au nombre de 100 000. On attend les Francs. Jamais l'empire romain n'a mis tant de monde en campagne ; et il s'agit d'une chétive province que l'Empire romain ignorait ; et un marquis de Brandebourg a une plus grande armée que Scipion, Pompée et César.<sup>430</sup>

Voilà en quoi se caractérise une « grande pièce » : les mouvements y sont théâtraux, mais ils sont démesurés ; les personnages paraissent les uns après les autres, mais à titre de peuples entiers : « On attend les Francs ». Voltaire effectue des mises en perspective qui sont de l'ordre, sinon du théâtral, du moins du poétique : « il s'agit d'une chétive province que l'Empire romain ignorait ». Le motif futile pour lequel des forces colossales sont mises en branle fonctionne comme un élément dramaturgique cher à Voltaire, qui aime à expliquer en histoire combien les plus petites causes peuvent entraîner les plus grands effets<sup>431</sup>. La force numérique est adossée à la référence antique : l'empire romain, dénommé deux fois en tant que tel, et les grands

---

<sup>429</sup> Voir Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières*, op.cit.

<sup>430</sup> D7133, à Jean-Robert Tronchin, 27 janvier 1757.

<sup>431</sup> Voir par exemple « Chaîne des événements » : « Examinez les situations de tous les peuples de l'univers ; elles sont ainsi établies sur une suite de faits qui paraissent ne tenir à rien, et qui tiennent à tout. » (*Dictionnaire philosophique*, op.cit., p. 186). En revanche, Voltaire s'empresse de préciser que la réciproque n'est pas vraie : tous les petits événements ne produisent pas de grands effets.

généraux, Scipion, Pompée et César. Une fois de plus, l'utilisation du titre « marquis de Brandebourg » pour désigner Frédéric joue de l'idée de dévalorisation pour mieux revaloriser l'action : d'un point de vue numérique, il est supérieur à trois grandes figures antiques. C'est à la fois en historien du présent et en homme de lettres que Voltaire compare la situation présente avec l'Antiquité. Mais c'est en dramaturge qu'il la met ainsi en scène jusque dans sa correspondance.

L'événement sur lequel je me suis penché attentivement, à savoir l'épisode de la consolation à Frédéric, regorgeait aussi de mises en scène de la parole dite, comme dans cette lettre à François Tronchin : « Or mes amis ouvrez les yeux et les oreilles. Le roi de Prusse m'écrit *qu'il ne doute pas que je ne me sois intéressé à ses succès et à ses malheurs, et qu'il lui reste de vendre cher sa vie* etc. »<sup>432</sup> L'adresse à ses lecteurs (qui signale que cette lettre n'est pas destinée à être lue uniquement par François Tronchin) signale la mise en scène du discours : Voltaire se fait conteur jusque dans ses écrits, quand il a à communiquer quelque nouvelle extraordinaire (en l'occurrence, rapporter les propos inouïs de la lettre de Frédéric).

Cette caractérisation de la correspondance comme lieu de dramaturgie est allée jusqu'à infuser la critique, qui se plaît à y voir une autre œuvre théâtrale de Voltaire. En voici un exemple qui me semble parlant :

On succombe souvent à ce qu'on a pu nommer l'approche positiviste de la *Correspondance*, qui consiste à l'interpréter comme le lieu de l'énonciation de faits permettant de construire une biographie, alors qu'elle constitue en réalité, et tout particulièrement chez Voltaire, un système d'énoncés parfois véridiques, fréquemment fallacieux et qui est le plus souvent au service de la mise en scène ou de l'orchestration de l'épistolier par lui-même. Plutôt que le lieu où se déploie l'absolue vérité d'une intimité, la *Correspondance* doit être interprétée comme un théâtre de représentations savamment orchestrées.<sup>433</sup>

Le jeu de représentations auquel se livre Voltaire est d'emblée interprété comme un autre théâtre. Les codes de la fiction sont amenés dans la correspondance pour la déchiffrer. De fait, les travaux sur la correspondance, depuis René Pomeau (qui a écrit et coordonné une monumentale biographie basée sur la correspondance, mais avec recul et méthode<sup>434</sup>) jusqu'à Christophe Cave en passant par Christiane Mervaud, s'attachent à déconstruire les différentes « représentations » de Voltaire au sein de son corpus épistolaire, en prenant de la distance par rapport à l'approche « positiviste » de la correspondance, qui recherche au sein de ce corpus des confirmations ou des infirmations de faits à établir.

---

<sup>432</sup> D7364, à François Tronchin, 2 septembre 1757.

<sup>433</sup> Christophe PAILLARD, « La correspondance de Voltaire et l'édition de ses œuvres », art.cit., p. 864.

<sup>434</sup> René POMEAU *et al.*, Voltaire en son temps, op.cit.

Mais si le schème du théâtral est aussi présent, c'est parce que Voltaire se met lui-même en scène directement dans la correspondance. Comme il a été souligné dès l'introduction, la personne qu'était Voltaire ne correspond à aucune des dizaines de biographies qui lui ont été consacré. Comme le rappelle Christophe Cave :

Pour Voltaire, le Sujet est objet de théâtralisation : du pauvre malade à la marmotte perdue au pied des Alpes, du comte de Tournay au vieux pédant, qu'il s'agisse de rôles, de titres ou de pseudonymes, *Je* est une scène, le lieu de constitution d'une image de soi.<sup>435</sup>

Et précisément, la mise en scène du philosophe à l'abri la guerre et qui l'observe est aussi une pratique de théâtralisation. Ses relations avec Frédéric ont été aussi recouvertes de cette idée de dramatisation, comme la thèse de Christiane Mervaud s'est attaché à le montrer, détaille les rouages de cette métaphore au cœur même de la correspondance de Voltaire et Frédéric du début jusqu'à la fin de leurs relations épistolaires. La métaphore du théâtre a des effets non seulement sur les pratiques de lecture de la correspondance, mais aussi sur l'acceptation des objets de cette enquête : la correspondance, Voltaire lui-même, la guerre, et Frédéric.

Par conséquent, la métaphore du théâtre redistribue en particulier les rôles entre le roi et le philosophe. Il ne s'agit pas tant de figer le discours que de décrire les fonctions. Comme on l'a vu, la multiplicité des attributions de Frédéric, jusque dans la façon de le nommer, garantit une conservation de la multiplicité de sa personne.

Frédéric, n'est pas qu'un rôle bien déterminé, c'est aussi une expérience de philosophie à l'usage de celui qui cherche à s'instruire. Les personnages de Voltaire sont là pour nous proposer des modèles de vie. Or, contrairement à une pièce de Molière, il ne s'agit pas de « l'avare ou du « misanthrope », mais de Frédéric/Salomon/Luc/le roi poète/le fou, etc. Autrement dit, une grande variété de rôles dans le même personnage. On pourrait objecter que Frédéric est aux yeux de Voltaire un personnage unique, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs ; et qu'il serait inexploitable dans une pièce en tant que tel.

\*

L'analogie fonctionne comme un instrument de maîtrise de la correspondance, mais elle a aussi des effets sur notre façon de la lire. Ainsi, la métaphore du théâtre, qui supplante toutes les autres dans la description de la guerre, a pour effet de redonner de la vigueur aux interprétations de la correspondance comme un lieu de théâtralisation de Voltaire. Voltaire et

---

<sup>435</sup> Christophe CAVE, « Voltaire ou les ruses du sujet. Le cas de l'affaire Hume-Rousseau-Voltaire (1765-1766) », in Anne CHAMAYOU, *Les Lettres ou la règle du Je*, Arras, Artois Presses Université, Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, 1999.

Frédéric sont des rôles. Et pourtant, tout ce que j'ai développé jusqu'à présent amène au contraire à ne pas réduire ces personnages à des unités de caractère, à des comportements prévisibles, à des pensées bien établies. Au contraire, les personnages qui apparaissent dans la correspondance ne sont pas des « types », ce sont des personnages composites, voire contradictoires. Et la métaphore de la guerre, si elle est lue dans sa dimension diffuse, diffractée, éparpillée au sein des lettres, rend compte de ces contradictions : la guerre peut être vue alternativement comme « la grande pièce » ou comme une « sanglante tragédie », selon le point de vue adopté.

C'est sans doute la réduction à l'un de ces aspects qui conduit à la déréalisation et à l'oubli de la guerre, alors qu'au contraire Voltaire éparpille ses images, il les renouvelle et parfois les dénigre, en utilisant de nombreux procédés littéraires. La pratique littéraire de l'analogie se révèle ainsi forte de ressources philosophiques pour exprimer un phénomène insaisissable, et dont on ne peut saisir que les affections qu'elle produit en nous. La métaphore employée dans la correspondance est ainsi un outil philosophique pour exprimer la guerre dans son caractère colossal (la mise en scène des armées en guerre), inévitable (le *fatum* de la tragédie) et catastrophique (le chœur des victimes).

## **B- Contrer l'oubli de la guerre par la correspondance**

J'ai vu au cours de cette étude que Voltaire lui-même pouvait avoir une attitude épistolaire qui tend à déréaliser la guerre, c'est-à-dire à faire oublier la somme des souffrances et des horreurs qu'elle constitue : intérêt soutenu pour les grands hommes, invention d'un char d'assaut, consolation d'un roi, métaphore de la « grande pièce » (ou du moins, dans cet emploi – comme je viens de le souligner, cette métaphore est diffuse et repose sur des procédés différenciés). Pour ce qui est de la consolation, j'ai vu qu'elle pouvait constituer une forme d'oubli de la guerre, de ce qui fait sa réalité politique (et je reviens sur ce terme en tant que pratique philosophique dans la dernière sous-partie).

En revanche, il est tout aussi largement (voire davantage) justifié de créditer à Voltaire le fait d'avoir souligné la réalité cruelle de la guerre, et d'avoir fustigé son oubli. Plus encore, c'est la correspondance elle-même comme médium qui peut le rappeler à ses devoirs. La correspondance est ainsi l'occasion de se souvenir de cette guerre qui se passe loin de soi.

## 1. Se faire gazetier et auteur tragique à la fois : la correspondance au croisement des genres

Voltaire n'est pas avare de commentaires pour caractériser sa propre activité d'épistolier. J'ai déjà cité l'un d'entre eux : « Vous me croyez un auteur tragique, et je ne suis qu'un gazetier. »<sup>436</sup> Cette rectification de sa position d'écrivain intervient à l'issue d'une lettre où Voltaire impose (en quelque sorte) l'actualité à son ami le comte d'Argental, qui pourtant n'est pas « trop curieux » à ce sujet :

Vous n'êtes pas trop curieux je crois de nouvelles allemandes, et comme vous ne m'en dites jamais de françaises, je devrais vous épargner mes rogatons tudesques. Cependant je veux bien que vous sachiez que dans la pauvre armée du comte de Daun il y a treize mille hommes qui n'ont point de culottes ni fusils et que l'impératrice leur en fait faire à Vienne. En attendant ils montrent leur cul au roi de Prusse, mais il y a cul, et cul. À l'égard de ceux qui sont dans Prague mal nourris de chair de cheval je ne sais pas ce qu'on en fera. Il n'y a pas d'apparence que le prince Charles imite la retraite des dix mille du maréchal de Belle-Isle. Le pain n'est pas bon marché dans notre armée de Westphalie. Vous me croyez un auteur tragique, et je ne suis qu'un gazetier.<sup>437</sup>

Voltaire énumère des faits, des anecdotes, et conclut qu'il n'est « qu'un gazetier ». Autrement dit, il réévalue sa position littéraire dans sa correspondance : il parle de la situation actuelle et ne fait pas œuvre de poète. Mais ce peut aussi être un commentaire sur sa façon de rapporter son point de vue : en accumulant des faits, sans les mettre en ordre. Voltaire est sévère sur lui-même, puisqu'il parvient à évoquer les mauvaises conditions matérielles des soldats avec humour, et à ridiculiser une fois de plus Frédéric dans la correspondance (« ils montrent leur cul au roi de Prusse »). Voltaire peut être tout aussi bien gazetier et auteur comique – ou plutôt tragicomique – à la fois. Dans la correspondance, on trouve de la gazette et de la tragédie, et c'est cela qui est important ; l'un ne peut aller sans l'autre pour éviter une vue tronquée de l'événement (oublier les faits et/ou oublier les affects) : si on prend la correspondance dans ses ramifications, il y a sans doute peu d'aspects essentiels de la guerre qui ne soient pas abordés peu ou prou.

Si Voltaire écrit autant sur la guerre, ce n'est pas seulement de son propre chef. Voltaire est en correspondance, c'est-à-dire qu'il écrit en dialogue avec d'autres personnes, et ses lettres sont lues dans les salons, dans des communautés de lecteurs avides de l'opinion du grand homme sur l'actualité. Autrement dit, cette mixité de caractères dans la lettre, à la fois opinion politique et peinture dramatique, répond à la demande d'un public qui n'est pas restreint au seul ou à la seule destinataire. Le fait que la correspondance se crée en dialogue avec le lecteur peut sans doute expliquer cette multiplication des genres qu'évoque Anne Chamayou :

---

<sup>436</sup> D7300, à d'Argental, 25 juin 1757.

<sup>437</sup> *Ibid.*



Tout épistolier est ainsi essentiellement polygraphe. L'absence de statut générique de la lettre ouvre à l'instant l'éventail de tous les autres genres possibles. Pour le lecteur se manifestent alors le travail complexe du texte, les libres mécanismes de l'écriture. La lecture se trouve ainsi orientée vers un déchiffrement des divers indices génériques qui, sans viser leur harmonisation, révèle sous un nouvel éclat la contribution de chacun d'eux à l'ordre esthétique du texte. Cette polygraphie épistolaire pleinement assumée révèle aussi toute l'exquise ambiguïté de cette communication à la fois essentielle et perdue, de cette adresse visée et nécessairement rompue. Par l'intermédiaire de la lettre, l'œuvre littéraire se définit au XVIII<sup>e</sup> siècle comme un espace dialogique. C'est dire qu'au principe même de l'écriture l'autre existe dans la double condition tout à fait particulière de sa nécessité et de son absence. L'écriture épistolaire est une parole, cette parole est dite dans l'attente, cette attente retient l'adresse dans l'espace même du désir.<sup>438</sup>

Voltaire exploite bien « tous les autres genres possibles » dans la lettre, comme la variété du corpus le montre à propos d'un seul thème ; il déploie ses désirs d'écriture dans le médium épistolaire, et rend compte de ses impressions et de ses interprétations des nouvelles qui lui parviennent de toutes parts.

Sa vie épistolaire de philosophe est soumise au regard d'un certain public, et par conséquent, elle doit être exemplaire de sa philosophie – sa vie, c'est-à-dire non seulement la manière dont elle se déroule, mais aussi comment elle sera racontée a posteriori, ce que rappelle l'ouvrage de Christophe Cave et Simon Davies déjà cité, *Les Vies de Voltaire*, et notamment la contribution d'Huguette Krief :

Aussi au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle se posèrent de multiples questions sur la manière dont l'existence d'un philosophe devait se dérouler, sur les rapports qu'il entretenait avec le pouvoir en place, sur son génie ou sur son rôle dans l'histoire des savoirs et des progrès de l'homme. La biographie des philosophes devient un lieu de conflits et un enjeu idéologique dans les débats du temps.<sup>439</sup>

Ainsi, Voltaire est en constante représentation dans sa correspondance, vis-à-vis d'un public toujours plus important et éloigné de lui. Il porte une certaine responsabilité à son égard. Cette responsabilité qui lui incombe peut développer les potentialités pédagogiques de la lettre, et par conséquent elle peut entretenir leur caractère philosophique. Si la philosophie consiste à changer le regard que l'on porte sur le monde, alors Voltaire s'y attelle dans ses lettres, qui rectifient l'idée qu'on peut se faire de la guerre :

Est-il permis du moins de vous écrire, que tous tant que vous êtes à Paris, vous ne savez ce que vous dites avec votre prétendue seconde bataille des Russes, et leur prétendue victoire ? Chimères toutes pures, messieurs, je vous ai comparés aux petites filles, qui s'imaginent que les hommes sont toujours debout. Vous pensez qu'on donne des batailles tous les jours. Cette cruelle guerre n'est pas prête à finir. Je m'unis à votre *Te Deum* pour la déconfiture des pirates anglais près de Saint-Malo ; c'est toujours une consolation.<sup>440</sup>

---

<sup>438</sup> Anne CHAMAYOU, « Une forme contre les genres : penser la littérature à travers les lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle » in Benoît MELANÇON (dir.), *Penser par lettre. Actes du colloque d'Azay-le-Ferron, mai 1997*, Montréal, Éditions Fides, 1998, pp. 252-253.

<sup>439</sup> Huguette KRIEF, « Triomphe et apothéose de Voltaire : les enjeux d'une critique biographique pendant la Révolution », in Christophe CAVE et Simon DAVIES (dir.), *Les Vies de Voltaire*, op.cit., p. 283.

<sup>440</sup> D7890, à Darget, 4 octobre 1758.

Le rôle du philosophe au XVIII<sup>e</sup> siècle correspond aussi au rôle du journaliste de nos jours : identifier la véracité des informations, les infirmer ou les confirmer, notamment selon le critère du vraisemblable. Ce critère est ici mis en défaut par Voltaire, et il use à nouveau de l'analogie pour le démontrer. Voltaire fait avec la guerre une comparaison physiologique qui a pour double effet d'amuser et de frapper le lecteur, ces deux effets se renforçant l'un l'autre. La comparaison phallique de la bataille et de la victoire (que l'on retrouve chez un Victor Hugo par exemple<sup>441</sup>) apparaissait moins édulcorée dans cette lettre adressée à Thieriot la veille, et qui reprend le même propos :

*Urbis amator, credule galle ;* vous êtes donc tous fous avec votre bataille du 26 et vous croyez donc qu'on s'égorge tous les jours, comme les petites filles croient que les hommes bandent toujours ! Le fait est que les Russes ont perdu environ quinze mille hommes le 25, et n'avaient nulle envie de se battre le 26, que Frédéric après les avoir vaincus et les avoir mis hors d'état de pénétrer plus avant, a couru dégager son frère, qu'il a fait repasser les montagnes au comte de Daun, et qu'on est à peu près au même état où l'on était avant cette funeste guerre.<sup>442</sup>

Voltaire oppose l'explication rationnelle à la rumeur invraisemblable : une armée qui a subi de très lourdes pertes ne peut livrer bataille et remporter une victoire décisive le lendemain. Philosopher, c'est ainsi changer le regard que l'on porte sur les choses, notamment pour les ajuster à la raison, et ce en prenant la posture pédagogique qui convient, fût-elle triviale. C'est que l'image pornographique n'est en rien exceptionnelle quand il s'agit de philosopher au XVIII<sup>e</sup> siècle : bien au contraire, elle peut être considérée comme vertu dès lors qu'elle peut capter l'attention du lecteur, et ainsi l'aider à aiguïser son esprit critique sur les faits les plus communs de la nature comme la sexualité, mais aussi les questions métaphysiques du libre arbitre ou de l'immortalité de l'âme<sup>443</sup>. Dans sa correspondance, que l'on peut qualifier à proprement parler de liberté, Voltaire se fait pour autant pédagogue en mettant à profit le jeu des images et des comparaisons, que décuple une liberté de ton tant sur le sujet de la guerre que sur les autres sujets qui la croisent : la question du mal, du bonheur, la vertu des grands hommes, etc.

---

<sup>441</sup> On pense à ces deux vers de « Booz endormi » : « Quand on est jeune on a des matins triomphants / Le jour sort de la nuit comme d'une victoire » (*La Légende des siècles*, « II. D'Ève à Jésus », « Booz endormi » v. 51-52, in *La Légende des siècles. La Fin de Satan. Dieu*, éd. Jacques TRUCHET, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1950, p. 35).

<sup>442</sup> D7887, à Thieriot, 3 octobre 1758.

<sup>443</sup> Sur cette question, voir Colas DUFLO, *Philosophie des pornographes. Les ambitions philosophiques du roman libertin*, Paris, Éditions du Seuil, L'ordre philosophique, 2019. L'auteur s'intéresse en particulier aux romans de facture libertine, à propos desquels il écrit : « Le lecteur auquel ces livres s'adressent est invité à libérer sa raison autant que son imagination, le texte le force à devenir un lecteur critique, dépris des jeux de soumission, fût-ce à de nouveaux dogmes, le force encore à jouer en imagination et par la pensée à interroger les normes sociales, intellectuelles, morales ou amoureuses dans lesquelles il vit. » (op.cit., p. 284). La simple comparaison d'une bataille à une érection dans une lettre de Voltaire peut aussi produire des effets parents sur le lecteur de la correspondance, de même qu'on a vu certaines remises en cause de valeurs proposées dans d'autres lettres, au détour d'une simple dénomination du roi de Prusse.

Plus prosaïquement peut-être, Voltaire rectifie des faits, et accomplit un travail de recherche de la vérité dans les informations qui circulent à propos du conflit. Cela le conduit à démentir d'autres nouvelles fallacieuses qui se propagent :

Il court une relation d'une boucherie faite à Breslau, d'officiers généraux, capitaines, soldats, moines, arquebusés ou décollés ou pendus, et de l'abbé de Prades roué ! Quel diable de Marc Antonin ! Mais je n'en crois pas un mot. J'ai reçu des lettres du prince royal, de Mme de Bareith, de Mme la duchesse de Gotha, et de plusieurs personnes qui n'en parlent point. Il y a de vilaines âmes qui se plaisent à faire les rois plus méchants qu'ils ne sont, et à débiter des horreurs, mais il est plus aisé de les dire que de les commettre. Le temps nous apprendra ces vérités ou ces mensonges et nous mettra au net ce qu'on dit de notre déconfiture auprès de Bremen, à Volfenbutel et à Hemstad.<sup>444</sup>

Voltaire commence par faire un portrait dramatisé de ce qu'on lui rapporte : l'accumulation produit une impression de carnage que rend bien l'exclamation. Et puis, coup de théâtre : « Mais je n'en crois pas un mot. » Le ton change, et de l'exclamation indignée, on passe à l'analyse froide de l'information. L'intérêt est qu'ici Voltaire argue de la fausseté de cette nouvelle à partir de son degré de cruauté ; c'est là qu'il est attaqué, lui qui a tant insisté sur les horreurs de la guerre de Sept Ans. Il justifie sa position à partir d'un argument rationnel de vraisemblance, mais aussi fondé sur une lecture anthropologique : « il est plus aisé de les dire que de les commettre. » Autrement dit, nul homme ne pourrait supporter de commettre un tel forfait sans en être répugné, fût-il « méchant »<sup>445</sup>. Cette réflexion marque une inflexion par rapport aux lamentations sur les responsabilités du roi de Prusse dans les massacres de la guerre ; on en revient une fois de plus au problème de la multiplicité du discours de Voltaire, tant sur la guerre que sur l'homme de guerre. Une fois encore, c'est par l'homme de guerre que Voltaire désigne le massacre : « Il y a de vilaines âmes qui se plaisent à faire les rois plus méchants qu'ils ne sont. » La correspondance est aussi un travail qui s'inscrit dans le temps, et qui laisse ses affirmations en suspens : « Le temps nous apprendra ces vérités ou ces mensonges et nous mettra au net ce qu'on dit dans le temps [...] » Autrement dit, Voltaire fait montre d'une certaine prudence : la réflexion sur la vérité doit émerger dans la durée, et la correspondance réajustera l'information le cas échéant. Tout cela fait que la correspondance apparaît comme un des « voyages statiques » de Voltaire, pour reprendre le propos de Nicholas Cronk :

Les voyages de Voltaire dans le temps sont des fictions et non pas des voyages véritables – exactement comme le sont ses voyages dans l'espace... Dans les deux cas, nous avons affaire à des voyages statiques, car le voyageur Voltaire quitte rarement sa bibliothèque. Il nous invite à un voyage, dans l'espace ou dans le temps, non pas pour goûter les plaisirs de l'inattendu dans

---

<sup>444</sup> D7647, à François Tronchin, 23 février 1758.

<sup>445</sup> Cf. *infra*, B-2 : dans le point suivant, j'évoque la question de la déconnexion établie entre la décision et ses conséquences en ce qui concerne les massacres de la guerre.

d'autres lieux et d'autres temps, mais pour mieux apprécier notre monde contemporain. L'ailleurs sert toujours à relativiser l'ici-présent.<sup>446</sup>

Voilà une description de l'expérience qui a été rapportée dans ce mémoire : les voyages de Voltaire dans les références propres à l'auteur tragique (les références antiques, aux pièces de Racine...) se mêlent à celles du gazetier (les faits rapportés avec le plus d'exactitude) pour « mieux apprécier notre monde contemporain », y compris dans ce qu'il a de plus affreux.

\*

La correspondance permet de philosopher à partir d'exemples triviaux qui n'auraient pas facilement leur place dans un traité. Cela rejoint l'idée de la philosophie dans les romans libertins à caractère pornographique : la philosophie n'est pas cantonnée à un genre littéraire particulier, mais elle peut au contraire s'immiscer partout.

De même, dans la correspondance, il y a des échanges de genres ; Voltaire rend compte d'informations, évalue leur fiabilité, et les croise à des références culturelles propres au dramaturge ; il tient les livres de compte avec son banquier Jean-Robert Tronchin, et il dresse un portrait satirique des rois de son époque. De par sa forme même, qui favorise la liberté, le mélange d'informations et l'absence de transition, la lettre brasse des procédés d'écriture par ailleurs formatés. Les associations d'idées règnent, car c'est la vivacité du propos qui prime sur sa construction. Ce qui motive tout cela, ce sont les affects exprimés dans les lettres ; affects d'indignation, de colère, mais aussi de tristesse et d'apaisement : avant de communiquer des informations, les lettres communiquent des affects.

## 2. Faire circuler les affects : le rôle politique de la correspondance

Ici se trouve l'occasion d'engager un débat sur l'intérêt politique de la correspondance, au croisement des affects, des procédés littéraires (comme l'ironie) et de l'information. Pour déminer d'emblée les risques inhérents à l'emploi d'un concept aussi complexe que « politique » (anachronisme, hypostase...), je préviens d'emblée qu'il est moins question ici du mot (historiquement constitué) que de la chose. Pour éviter l'anachronisme, disons que la correspondance de Voltaire est politique en ce qu'elle se préoccupe du devenir collectif. Ce type de préoccupations se rencontre tant au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'au XX<sup>e</sup> siècle, et c'est pourquoi la

---

<sup>446</sup> Nicholas CRONK, « Voltaire, historien des temps modernes », art.cit., p. 88.

pensée de Michel Foucault peut aider à comprendre le ressort affectif de la réflexion politique chez Voltaire :

Votre question est : pourquoi est-ce que je m'intéresse autant à la politique ? Pour vous répondre très simplement, je dirais : pourquoi ne devrais-je pas être intéressé ? Quelle cécité, quelle surdité, quelle densité d'idéologie auraient le pouvoir de m'empêcher de m'intéresser au sujet sans doute le plus crucial de notre existence, c'est-à-dire la société dans laquelle nous vivons, les relations économiques dans lesquelles elle fonctionne, et le système qui définit les formes régulières, les permissions et les interdictions régissant régulièrement notre conduite ? L'essence de notre vie est faite, après tout, du fonctionnement politique de la société dans laquelle nous nous trouvons.<sup>447</sup>

*Mutatis mutandis*, voilà un type de discours qui pourrait convenir à Voltaire : dans sa correspondance, le philosophe s'immisce dans les moindres débats, relate les faits les plus infimes et les plus importants ; il a beau vouloir rechercher la tranquillité, le désir de s'intéresser aux affaires du genre humain revient perpétuellement.

Ici, on peut penser à l'ironie de la formule « je ne me mêle point de politique » répétée et reformée dans de nombreuses lettres, spécialement adressées à des individus haut placés. Voltaire ne cesse évidemment de se mêler de politique, car il y est ramené perpétuellement par son réseau épistolaire, qu'il nourrit et qui le nourrit d'informations, d'anecdotes, de préoccupations. Il fait sienne l'inquiétude de la poursuite du conflit :

Il y aura encore du sang répandu, et celui qui préviendrait tant de calamités par une bonne paix serait le bienfaiteur du genre humain. Le roi de Prusse écrit à sa sœur *qu'il est bien las de tant de carnage et de cette barbare gloire.*<sup>448</sup>

À la lecture de cet extrait, on saisit tout le caractère politique de l'ironie voltairienne : dans un premier temps, Voltaire prévoit de nouveaux massacres, et place au pinacle le héros qui serait porteur de la paix. Et voilà qu'il cite un propos de Frédéric correspondant parfaitement à ses vues. Néanmoins, le personnage de Frédéric tel qu'il a été constitué dans la correspondance contrevient en tout point avec le héros de la paix que décrit Voltaire. Autrement dit, l'accord apparent entre Voltaire et Frédéric est fait pour laisser paraître l'effronterie de celui qui réclame la paix tout étant le fauteur de guerre. L'ironie fonctionne à plein tout présentant les propos d'autrui : c'est l'inadéquation entre le discours et la personne qui le tient qui suscite le sourire et l'indignation en même temps, ce double effet de l'écriture ironique chez Voltaire.

Si l'ironie procède d'affects mêlés, c'est que la lettre elle-même est une mise en circulation d'affects. Il a été beaucoup d'affects jusqu'à présent, alors qu'on entretient souvent l'image d'un Voltaire du côté de la raison. S'impose donc une mise au point pour rendre aux

---

<sup>447</sup> Michel FOUCAULT, « De la nature humaine : justice contre pouvoir », discussion avec Noam CHOMSKY et Fons ELDERS, trad. Anne RABINOVITCH, Eindhoven, novembre 1971, in *Dits et écrits*, op.cit., p. 1 361.

<sup>448</sup> D7533, à Jean-Robert Tronchin, 24 décembre 1757.

affects leur juste place dans l'écriture voltairienne. Jean Dagen note ainsi que Voltaire s'appuie sur sa sensibilité pour écrire, et non pas seulement sur « l'esprit » :

On noterait, dans le même esprit, le prix que Voltaire attache à la vraie sensibilité, écoutant et demandant qu'on écoute la voix du cœur. Émouvoir est bien l'objet qu'il assigne à son théâtre et à son récit d'histoire, et le goût lui-même ne relève pas d'abord de l'esprit, quoiqu'il en rejoigne les critères. Le rôle attribué de la sorte à l'affectivité dément le reproche banal de rationalisme ou, pire, d'intellectualisme.<sup>449</sup>

Il est donc important de ne pas résumer Voltaire à un « rationalisme » ou un « intellectualisme ». En revanche, il est plus contestable de séparer un ordre « de l'esprit » d'un ordre de « la vraie sensibilité ». On ne voit pas en effet à quel titre il faudrait séparer l'exercice de la raison de l'ordre des affects. En effet, il y aurait là une fausse antinomie : on n'accède jamais au réel que par les affects. C'est pour cela que la correspondance a pour effet très important de mettre en circulation des affects qui manquent.

Voltaire est conscient de l'absence de réalité que peut avoir la guerre quand on en est éloigné, à plus forte raison quand on est roi, et qu'on prend des décisions qui auront des effets loin de soi. Voici un exemple puisé dans *Le Siècle de Louis XIV* dans lequel le roi de France ordonne le sac du Palatinat. Voltaire fait un bref récit des exactions commises et la fuite de la population :

C'était la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV ; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils ; mais Louis avait été le maître de ne pas les suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre ; mais de plus près, il n'en eût vu que l'horreur.<sup>450</sup>

C'est la distance qui empêche certaines affections d'opérer comme elles le devraient. Si le roi avait sous les yeux les conséquences de ses actes (et les actes d'un roi sont des décisions), il n'est pas sûr qu'il les aurait accomplis. Comme l'explique Frédéric Lordon, ce n'est pas tant une question de cruauté individuelle qu'une question d'affections et d'affects<sup>451</sup> :

---

<sup>449</sup> Jean DAGEN, « René Pomeau, Voltaire et l'histoire » in *Revue Voltaire* n°1, « Hommage à René Pomeau », Paris, PUPS, 2001, p. 46.

<sup>450</sup> *Le Siècle de Louis XIV*, éd. Jacqueline HELLEGOUARC'H et Sylvain MENANT, avec la collaboration de Philippe BONNICHON et Anne-Sophie BARROVECCHIO, Paris, Librairie Générale Française, Le livre de poche Classiques, 2005, Tome Premier, Chapitre quinzième, p. 371.

<sup>451</sup> L'affection est ce qui nous arrive (une rencontre, un impact), et l'affect est son résultat (selon la terminologie spinoziste, le désir, la joie et la tristesse sont les trois affects primitifs).

Citant Mencius, François Jullien<sup>452</sup> rapporte l'histoire de cet empereur qui croise le regard de terreur d'un bœuf amené au sacrifice et, ne pouvant dominer cet affect de pitié, décide de le gracier. Mais de le remplacer par un mouton, car le sacrifice se doit d'avoir lieu. Pourquoi le mouton plutôt que le bœuf ? Parce que l'empereur a vu le bœuf apeuré, mais pas le mouton qui sera tué hors de sa vue. De l'un à l'autre, aucune raison de principe. Seulement la présence ou l'absence d'une affection – voir, croiser un regard, même si c'est celui d'un moins semblable, et par conséquent en être affecté. [...] Le bon gouvernement des hommes, c'est de regarder bien en face ce qu'il fait aux gouvernés, de se laisser affecter – mimétiquement – par leurs affects, puisque ce sont les affects que leur ont imposés les affections gouvernementales.<sup>453</sup>

Cette affaire-là est donc une affaire essentiellement politique : elle engage notre rapport au collectif. L'enjeu, pour une écriture qui se donne des visées politiques – c'est le cas de la correspondance de Voltaire – est de retravailler ce lien quand il est oblitéré par d'autres affects :

On se moque de tout cela dans votre Paris, et pourvu que les rentes de l'hôtel de ville soient payées, et qu'on ait quelques spectacles, on se soucie fort peu que les armées périssent. La chose peut pourtant devenir sérieuse, et vos sybarites peuvent un jour gémir.<sup>454</sup>

Paris offre l'image de la déconnexion face à la guerre, comme on a eu l'occasion de le voir. Ce sont ici d'autres affects qui l'emportent : occultée par les soucis financiers à courte vue et les spectacles, la guerre est oubliée. Voltaire la rappelle brutalement dans son écriture même : après avoir détaillé cette insouciance, il conclut : « on se soucie fort peu que les armées périssent. » L'effet de contraste produit par cette chute entraîne une sorte de suspens de la lecture, et c'est l'esprit critique qui se trouve éveillé par l'écriture voltairienne. On se dispose alors à l'écoute, et Voltaire peut poursuivre après avoir ainsi capté l'attention.

Les lettres de Voltaire reposent souvent sur des affects d'indignation qu'il reprend dans d'autres textes. C'est le cas de l'anecdote des « *Te Deum* » entonnés sur les champs de bataille, qui consterne Voltaire, comme il en fait part au baron de Grandcour : « Que dites-vous de nos Russes qui font chanter des *Te Deum* au lieu de *De profundis* ? Laissons tous ces misérables s'égorger et en remercier Dieu. Pour nous, remercions-le d'être tranquilles. »<sup>455</sup> On notera une nouvelle occurrence de ce « laissons » si caractéristique à cette époque dans la correspondance. Voltaire réitère ce propos sur les *Te Deum* dans une lettre à la comtesse de Lutzelbourg deux semaines plus tard : « On appelle victoires complètes des actions qui sont des avantages très médiocres, on chante des *Te Deum* quand à peine il y a de quoi entonner un *De profundis*. »<sup>456</sup> Cela devient un motif récurrent dans la littérature voltairienne, que l'on retrouve dans *Candide* : « Enfin, tandis que les deux rois faisaient chanter des *Te Deum* chacun dans son camp,

---

<sup>452</sup> François JULLIEN, *Fonder la morale. Dialogue de Mencius avec un philosophe des Lumières*, Paris, Grasset, 1995.

<sup>453</sup> Frédéric LORDON, *Les Affects de la politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.

<sup>454</sup> D7598, à d'Argental, 22 janvier 1758.

<sup>455</sup> D7908, au baron de Grandcour, 16 octobre 1758.

<sup>456</sup> D7928, à la comtesse de Lutzelbourg, 1<sup>er</sup> novembre 1758.

[Candide] prit le parti d'aller raisonner ailleurs des effets et des causes. »<sup>457</sup> Cette consternation de Voltaire à l'idée qu'on puisse entonner des actions de grâce sur le champ de bataille se retrouve déplacé de la correspondance dans le conte, où il souligne une autre absurdité, celle de voir les armées antagonistes prétendre chacune avoir Dieu de son côté. Mais on trouvait cette anecdote dès *Micromégas* (1752) : « ce sont ces barbares sédentaires qui, du fond de leur cabinet, ordonnent, dans le temps de leur digestion, le massacre d'un million d'hommes, et qui ensuite en font remercier Dieu solennellement. »<sup>458</sup> On pense ici à l'extrait cité ci-dessus du *Siècle de Louis XIV* où le roi de France donne des ordres à l'exécution desquels il n'assiste pas. La note d'édition<sup>459</sup> donne pour origine de cette anecdote un extrait du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle : « Les anciens aussi ont eu des batailles de Senef, dont chaque party s'attribuoit la victoire, & remercioit solennellement et pompeusement le bon Dieu. »<sup>460</sup> La même note mentionne, outre *Candide* et *Micromégas*, l'*Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741* (1749), les *Dialogues entre A, B, C* (1762), ou encore l'article « Guerre » du *Dictionnaire philosophique* (1764), mais non la correspondance. Si *Micromégas* et l'*Éloge* sont antérieurs à la guerre de Sept Ans, on peut tout de même considérer que les contes de Voltaire croisent des références littéraires à des informations tenues pour l'actualité.

\*

La forte présence de la guerre dans la correspondance est telle qu'elle affleure dans près de chacune des lettres, pourvu que celle-ci soit suffisamment longue. L'écriture épistolaire de Voltaire comporte des enjeux politiques, et elle se donne souvent pour objectif de reconstituer des chaînes de causalité et de reconsidérer les conséquences oubliées de décisions politiques, telles qu'une guerre décidée et dirigée depuis des palais hors d'atteinte.

La guerre fait circuler des affects, et ce parmi des correspondants. Elle entretient une relation étroite avec les autres œuvres de Voltaire, et leur communique des éléments que l'on retrouve d'un texte à l'autre au sujet de la guerre. Puisque la guerre est de nature politique, son omniprésence dans la correspondance tend à communiquer aux autres éléments de nature politique une allure guerrière : l'*Encyclopédie*, la lutte contre l'Infâme, contre les injustices, tout cela se reconfigure par homologie avec la guerre.

---

<sup>457</sup> *Candide*, chap. III, « Comment Candide se sauva d'entre les Bulgares, et ce qu'il devint » op.cit., p. 150.

<sup>458</sup> *Micromégas*, chap. VII, in *Romans et contes*, op.cit., p. 34.

<sup>459</sup> *Id.*, n. 1.

<sup>460</sup> « Fabricius », remarque F, *Dictionnaire historique et critique* de Pierre BAYLE, « Tome Premier, seconde partie. C – G. », Rotterdam, Reinier Leers, 1697. À consulter en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15120965>.



### 3. Renforcer les autres combats : l'homologie de la guerre envahit la correspondance (guerre pour l'Encyclopédie, guerre contre le fanatisme, etc.)

La guerre est donc partout [...].<sup>461</sup>

La guerre se retrouve face aux guerres dans un passage de l'analogie à l'homologie, c'est-à-dire que ce qui fonctionnait comme comparaison fonctionne désormais comme identité structurelle. La guerre sur les champs de bataille devient équivalente à la guerre contre les fanatiques. Mais la guerre n'est pas seulement affaire humaine, puisqu'elle fonctionne comme la mauvaise santé chez le malade. C'est aussi un exercice philosophique de caractérisation du mal. Voltaire tourne autour du problème du mal, et aussi de sa nomination, « le mal moral et le mal physique »<sup>462</sup>. C'est ainsi que la santé et la paix peuvent être mises en comparaison :

La paix est après la santé le plus grand des biens.

Je ne sais quand le roi de Prusse la donnera à l'Allemagne. Ce sera quand il voudra, car s'il achève la campagne comme il l'a commencée il donnera ses lois.<sup>463</sup>

Dans la philosophie de Voltaire, la santé prend une place considérable ; il faut dire que ce vieillard ne cesse de se plaindre de maladies et se dit au bord de l'agonie plusieurs décennies avant sa mort. Plus d'un siècle avant Nietzsche, Voltaire établit le rapport de la santé à la philosophie : « Dieu conserve votre santé, Madame ! Je vous tiens ce propos parce que je suis revenu malade à ma retraite des Délices, et je sens que sans la santé on n'a ni plaisir, ni philosophie, ni idées. »<sup>464</sup>

Il y a des formes de contagion dans la désignation de guerre par homologie. La guerre contre la religion, le fanatisme, sont désignées comme des guerres. En tant que catachrèse, elle a été répétée depuis toujours par les ouvrages consacrés à Voltaire : on ne compte plus ceux qui portent le mot « combat » dans leur titre. Seulement, de même que c'était le cas pour la métaphore du théâtre, à partir de la catachrèse de la guerre, du combat, ou du conflit, on en vient à considérer, en lecteur ou critique, que le saut est automatique de l'un à l'autre. Voilà comment les transitions sont ménagées dans *Voltaire en son temps* par exemple : « Pendant que Voltaire menait le combat contre l'Infâme, une autre guerre se poursuivait, la guerre de Sept Ans. Dans celle-ci, la France subissait sur tous les théâtres d'opération d'humiliantes défaites. »<sup>465</sup> Pour rendre justice à tous ces discours, ils ne font qu'imiter le maître ; ce genre

---

<sup>461</sup> D7596, à Thieriot, 21 janvier 1758.

<sup>462</sup> D7421, 16 octobre 1757, à Élie Bertrand.

<sup>463</sup> D7264, à Thieriot, 20 mai 1757.

<sup>464</sup> D7690, à Mme de Graffigny, 22 mars 1758.

<sup>465</sup> René POMEAU et Jean BALCOU, « "Coups de patte" à l'Infâme », in *Voltaire en son temps*, op.cit., t. II, p. 13.

d'associations d'idées de la guerre aux combats abonde dans la correspondance. Et elles se justifient parfaitement du point de vue qui m'occupe, celui de la déréalisation et de l'oubli : il ne peut y avoir de concurrence de l'abomination entre la guerre et le fanatisme ; l'un l'emporte sur l'autre dès lors qu'il est l'objet privilégié du texte (voir *supra*, I-C-1).

D'une guerre, on passe donc à l'autre. L'association d'idées n'est pas seulement produite au hasard d'une lettre ; elle peut avoir l'importance d'une classification lexicologique : comme le souligne l'édition d'Oxford du *Dictionnaire philosophique*<sup>466</sup>, selon toute apparence, l'article « Guerre » n'a pas été rédigé pour l'*Encyclopédie* puisque Voltaire ne le mentionne pas dans sa correspondance. En revanche, il évoque un article « Guerre littéraire », à propos duquel se pose la question de sa place : sous la rubrique « Guerre » ou « Littéraire » ? Voltaire penche pour la seconde option, et s'en explique à d'Alembert :

À l'égard des *Guerres littéraires*, je crois que cet article, consacré au ridicule, ferait peut-être un mauvais effet à côté de l'horreur des véritables guerres. Il conviendrait mieux au mot *Littéraire*, sous le nom de *Disputes littéraires* ; car en ce cas le mot guerre est impropre, et n'est qu'une plaisanterie.<sup>467</sup>

Voltaire pose ainsi les préoccupations philosophiques de la dénomination de la guerre : on risquerait d'oublier sa réalité à affaiblir le mot en le classant indûment dans l'*Encyclopédie*. On atteint là les limites de l'homologie. Elle fonctionne encore quand il s'agit d'enfermements, de persécutions, de bûchers, mais non pour les querelles de gens de lettres. Renforcer les autres combats de Voltaire passe par une juste appréciation des choses. Et précisément, l'*Encyclopédie* en elle-même représente un combat de la connaissance contre l'obscurantisme qui n'a rien de « plaisanterie » en tant que tel.

Voltaire ne fait pas qu'évoquer l'*Encyclopédie* dans les termes de la guerre : il en fait un élément de la guerre. Le combat mené par la ligue hétéroclite des adversaires de l'*Encyclopédie* n'est pas une « guerre littéraire » pour le coup, mais une manifestation du mal qui infeste alors l'Europe entière : « La guerre est donc partout, et tandis qu'on s'extermine en Allemagne au milieu des neiges, on attaque de tous côtés les pauvres encyclopédistes à Paris. »<sup>468</sup> Voltaire établit tout de même une différence, puisque dans un cas « on s'extermine » tandis que dans l'autre « on attaque ». Il n'y a pas d'équivalence, en revanche il s'agit de deux manifestations d'un même mal total.

---

<sup>466</sup> « Guerre », in *Dictionnaire philosophique*, vol. II (David – Vertu), sous la direction de Christiane MERVAUD, Oxford, Voltaire Foundation, 1994, p. 185.

<sup>467</sup> D7067, à d'Alembert, 29 novembre 1756. Cité dans le *Dictionnaire philosophique*, *ibid.*, n. 1.

<sup>468</sup> D7596, à Thieriot, 21 janvier 1758. Voir I-B-3 (1758).

L'homologie trouve une efficacité dans ce cas de l'Encyclopédie. Voltaire en arme les philosophes, puisque s'il s'agit d'une guerre, il faut combattre comme dans une guerre. Dans une lettre au comte de Tressan (rappelons qu'il s'agit du rédacteur de l'article « GUERRE, (HOMME DE) » dans l'*Encyclopédie*<sup>469</sup>) :

Voilà le temps où tous les philosophes devraient se réunir. Les fanatiques et les fripons forment de gros bataillons et les philosophes dispersés se laissent battre en détail ; on les égorge un à un, et pendant qu'ils sont sous le couteau, ils se brouillent ensemble et prêtent des armes à l'ennemi commun.<sup>470</sup>

L'homologie permet à Voltaire de dissertar sur les causes des faiblesses de son camp, et sur les moyens d'y remédier. Se défendre en ordre dispersé est la pire tactique qui soit, quand l'impératif est de se réunir. La réutilisation d'un vocabulaire militaire se met au service de l'*Encyclopédie*, pour mieux faire paraître le danger et la stratégie à adopter face à lui.

\*

On parle souvent de la vie de Voltaire comme d'une succession de combats. Ici, la métaphore paraît d'autant plus intéressante que le sujet d'une véritable guerre en Europe occupe Voltaire – comme si ce sujet contaminait les autres : les différents sujets de l'actualité se contaminent mutuellement. Les effets en sont une puissance dans la description d'un monde en proie à la violence sans bornes des puissants ; mais cela participe aussi à une forme de confusion.

En fin de compte, dans la correspondance, il se passe peut-être pour la guerre ce qu'il se passait avec le théâtre. La présence très importante dont dispose le théâtre au XVIII<sup>e</sup> siècle, la pratique dramaturgique de Voltaire, son intérêt pour les pièces, font du théâtre un élément central de la correspondance. Cette présence massive informe d'autres sujets, comme c'est le cas de la guerre. On pourrait dire que le même phénomène se produit : la guerre est tout aussi omniprésente au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque qui a été une succession de conflits. Autrement dit, la présence massive d'un phénomène produit sa présence massive dans la correspondance, et cette présence massive en fait un élément langagier, une sorte de réservoir lexical et d'analogies.

Mais il ne faut pas seulement s'attarder sur les causes potentielles de la présence de la guerre dans la correspondance. Il faut aussi en voir les effets, et l'effet d'une correspondance obsédée par le conflit, les troubles, les malheurs. Et pourtant, en qualité de philosophe, Voltaire

---

<sup>469</sup> Voir *supra*, I-C-2.

<sup>470</sup> D7632, au comte de Tressan, 13 février 1758.

écrit une correspondance tout aussi obsédée par la question du bonheur. C'est cette tension qui traverse tout le corpus : comment peut-on être heureux dans un siècle aussi malheureux ?

Voltaire propose-t-il vraiment une retraite coupée hors du monde ? Sa correspondance tend à prouver que non, puisqu'elle est par définition un contact avec l'extérieur. Chez Voltaire, un autre thème domine à cette époque-là, celui de la consolation. Il y aurait matière à reconstituer les éléments d'une philosophie de la consolation dans l'intégralité du corpus voltairien. Pour moi, je vais essayer d'en repérer quelques-uns dans le champ très restreint que je me suis donné.

### C- Se consoler par lettres

La consolation est un thème très ancien de la philosophie. On pense à Boèce, mais la question infuse aussi l'Antiquité (on a évoqué à plusieurs reprises le topos lucrécien du *Suave mari magno*). La consolation dans la philosophie de Voltaire prend aussi une place très importante durant ces années 1756-1760. Ayant fui la Prusse quelques années auparavant (1753), en exil forcé près de Genève, interdit de retour à Paris, en disgrâce auprès du roi, Voltaire observe l'obscurantisme se déchaîner contre les philosophes et les incroyables, les injustices s'accumuler, et désormais il assiste à la guerre qui déchire l'Europe, ravage l'Allemagne, et ruine tout le monde. La question du bonheur paraît si dérisoire qu'elle se retrouve évacuée au profit de la consolation.

Qu'est-ce qui peut procurer de la consolation face au spectacle de la guerre, mais aussi face à la mauvaise santé, à la mauvaise fortune, aux maux communs et aux maux épouvantables ? C'est la grande question qui anime Voltaire, à laquelle il essaie de répondre dans ses textes, notamment *Candide*. Voltaire cherche une consolation à la guerre, mais aussi face à toutes choses ce qui peuvent faire le malheur des hommes, au premier rang desquelles la persécution religieuse ; d'où l'homologie établie entre les deux : la mauvaise santé du corps fonctionne comme la guerre pour un pays.

#### 1. Se consoler du monde sans oublier le monde

L'usage de la correspondance comme outil philosophique de consolation est aussi très ancien, puisqu'on en trouve des modèles antiques aussi illustres que Cicéron ou Sénèque. Mais si la correspondance est un outil de consolation, il faut souligner l'ambivalence de Voltaire au

sujet de l'efficacité des livres face à l'état du monde. Dans cette lettre, par exemple, il affirme leur impuissance :

Je ne connais pas d'état préférable au mien. Il y aurait de la folie à vouloir en changer. Je ne sais si j'aurai cette folie, mais au moins c'est un mal dont je ne suis pas attaqué à présent, malgré toutes vos grâces. Je ne regrette ni *Iphigénie en Crimée*, ni *Hypermnestre*. Je crains seulement plus encore pour la perte des fonds publics que pour celle des talents. La compagnie des Indes, le commerce, la marine me paraissent plus encore en décadence que le bon goût. Jamais on n'a tant fait de livres sur la guerre et jamais nos armes n'ont été plus malheureuses. J'ai trente volumes sur le commerce : et il dépérit. Ni les livres sur l'esprit et sur la matière, ni les arrêts du conseil sur ces livres ne remédieront à tant de maux.<sup>471</sup>

Il faut souligner que Voltaire se concentre surtout sur les livres de la connaissance plutôt que ceux apparentés aux belles-lettres<sup>472</sup> : les ouvrages concernant un domaine particulier de l'action ne tiennent pas leurs promesses, ils s'avèrent inutiles à résoudre les problèmes, tant politiques qu'économiques et technologiques. En revanche, si Voltaire ne trouve pas son compte dans les pièces récentes, c'est une question de manque de goût pour celles-ci et non d'ennui à l'égard du théâtre. En effet, Voltaire affirme dans cet exemple suivant que les « belles-lettres » peuvent constituer une ressource de consolation :

Il est vrai que les choses écrites à M. Darget avec la liberté et l'amitié ne devaient pas être publiques, et que ma lettre n'a pas été imprimée bien fidèlement. Mais c'est là un des plus légers chagrins qu'on puisse avoir dans ce monde. Ces bagatelles sont confondues dans la foule des malheurs publics. Je désire fort que la nécessité où l'on est de chercher des diversions à tant de désastres, ramène un peu les hommes aux belles-lettres qui sont toujours consolantes. Votre journal sera toujours une des plus agréables lectures qui puissent amuser les gens de goût. Je n'aurais guère que des fleurs très fanées à vous offrir pour votre parterre, et d'ailleurs on dit qu'il y a des épines qui blesseraient certains lecteurs délicats. Si jamais je fais des psaumes, je vous prierai d'en farcir votre livre, mais je le ferais tomber.<sup>473</sup>

Au début de cet extrait, Voltaire se plaint d'une publication de ses échanges avec Darget dans un imprimé à destination du public. C'est dire si la correspondance elle-même peut être source de chagrin et de déception. Voltaire s'empresse de nuancer pour souligner qu'il y a bien plus grave que « ces bagatelles » qui sont « confondues dans la foule des malheurs publics ». Cependant, le caractère public ou publié de ces deux types de malheur les apparentent : « la liberté et l'amitié » sont perdues quand elles sont « publiques », de même que la tranquillité et l'apaisement (ce texte ne l'explique pas, mais d'autres que j'ai évoqués ont largement abordé ce thème). C'est comme si la tristesse de Voltaire avait en soi une nature publique, et partant, une dimension politique ; mais c'est aussi le cas de sa joie, de façon plus nuancée toutefois. Ce

---

<sup>471</sup> D7888, à Jean-Baptiste-Nicolas Formont, vers le 3 octobre 1758.

<sup>472</sup> On peut y voir un indice de cette partition générale du discours que Foucault date du XIX<sup>e</sup> siècle, entre le discours de la connaissance (les sciences), et celui qui vise le langage lui-même (la littérature), alors qu'auparavant ils étaient réunis au sein d'une même *épistémè*. Voir Michel FOUCAULT, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, in *Œuvres I*, éd. Frédéric GROS, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2015 (1966 pour la 1<sup>re</sup> édition).

<sup>473</sup> D7833, à Pierre Rousseau, 24 août 1758.

sont certes d'autres écritures qui peuvent consoler – les belles-lettres « sont toujours consolantes » – mais celles-là ne consistent pas dans un tête-à-tête entre soi et le livre. Tout au contraire, la lettre le manifeste dans son contenu – Voltaire adresse des conseils de lecture à son correspondant, et des compliments sur ses œuvres – mais aussi dans sa nature intrinsèque de lettre, qui est un échange.

La consolation par l'échange social (amical/épistolaire) n'est pourtant toujours le plus valorisé par Voltaire. Le corpus de ce mémoire est contemporain d'un petit conte, « *Les Deux consolés* »<sup>474</sup> : un consolateur rappelle à une dame éplorée le triste destin de personnages historiques (Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV, femme de Charles Ier Stuart ; Marie Stuart ; Jeanne de Naples...) pour l'inviter à relativiser son propre sort, mais se voit répliquer : « si j'avais vécu de leur temps, et si pour les consoler vous leur aviez conté mes malheurs, pensez-vous qu'elles vous eussent écouté ? »<sup>475</sup> Le consolateur perd son fils le lendemain, et la dame lui envoie la liste de tous les rois qui ont perdu leurs enfants. L'épilogue est succinct, à proportion du conte : « Trois mois après ils se revirent et furent étonnés de se retrouver d'une humeur très gaie. Ils firent ériger une belle statue au Temps, avec cette inscription : À CELUI QUI CONSOLE. »<sup>476</sup> Jacques Van den Heuvel souligne l'importance que prend la consolation dans l'œuvre de Voltaire :

On sent, à travers le philosophe Citophile (c'est-à-dire celui qui aime faire des citations), un Voltaire encore tout plein de l'érudition qu'il vient de déployer dans la première édition complète de l'*Essai sur les mœurs*. D'autre part, en cette année 1756, après le choc du désastre de Lisbonne, le thème de la *consolation* tend à se substituer chez Voltaire à celui de la *révélation* dorénavant jugée impossible. Corrélativement, depuis que le "livre du sort" s'est fermé à sa vue, l'écart pour lui tend à s'approfondir entre le livresque et le vécu.<sup>477</sup>

Ce thème de la consolation est aussi une exhibition de l'impuissance du savoir à consoler, et donc à rendre heureux. C'est notamment ce qu'on retrouve dans le personnage de Pangloss : l'incapacité totale du savoir (et sa rigoureuse inutilité poussée à l'extrême dans *Candide*) à avoir une incidence sur le bonheur (ou alors, sa capacité à avoir une incidence négative).

Dans la correspondance, Voltaire souligne qu'il faut aussi se consoler de l'incapacité à jouer un rôle dans le sort du monde :

Je ne vous ai point écrit. J'ai laissé prendre Breslau, et Lignits, et peut-être Shweditz, et les troupes prussiennes entrer en Moravie, sans me lamenter le moins du monde avec vous sur les

---

<sup>474</sup> « Les Deux consolés », in *Romans et contes* de Voltaire, op.cit. La notice indique : « 1<sup>re</sup> impression au tome IV de la *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Genève, Cramer, 1756. »

<sup>475</sup> *Ibid.*

<sup>476</sup> *Ibid.*

<sup>477</sup> Jacques VAN DEN HEUVEL, notice aux « Deux consolés », in *Romans et contes* de Voltaire, op.cit., pp. 815-816.

misères humaines. J'ai laissé les pasteurs de Genève, s'assembler, se remuer, s'agiter, proposer, contredire, et ne savoir que faire, sans vous en dire le moindre mot.<sup>478</sup>

En lisant le début de la phrase, on a l'impression que le rédacteur/Voltaire se prend pour celui qui aurait pu inverser le cours de ces événements : « j'ai laissé prendre Breslau... », comme si Voltaire s'identifiait à un chef de guerre. Et puis la suite de la phrase contredit cette première impression d'une lecture tronquée : « sans me lamenter ». L'aveu d'impuissance se nuance donc et apparaît presque comme une forme d'exhibition stoïcienne. Mais on comprend surtout que Voltaire signifie par-là le regret de ne pas avoir échangé avec ce correspondant depuis un certain temps, de sorte que le stoïcisme et le désarroi se font face dans ce texte sans qu'il soit possible de s'arrêter strictement sur l'un d'eux. La position du texte est ambivalente, mais dans les deux cas, le constat est fait de l'incapacité à changer le cours des choses.

\*

Dans l'épisode de la consolation que j'ai abordé se trouvent un certain nombre d'éléments typiques d'une philosophie de la consolation. Voici une lettre à la duchesse de Saxe-Gotha :

J'eus l'honneur de recevoir il y a peu de temps une lettre du roi de Prusse dans laquelle il me dit qu'il ne lui reste plus qu'à vendre cher sa vie. Mais sa vie est trop précieuse, trop marquée par de beaux événements, pour qu'il songe à la finir, et il est trop philosophe pour ne savoir pas supporter des revers. Qui eût dit Madame qu'un jour je prendrais la liberté de le consoler ? Voilà de ces révolutions bien capables de détromper des grandeurs humaines, si quelque chose pouvait désabuser les hommes. Puissent ces grands mouvements ne point porter dans vos États les calamités qui les suivent, puisse votre santé n'être pas plus altérée que votre courage.<sup>479</sup>

Voltaire exprime sa surprise, et qualifie son objet de « révolution » ; il relate la consolation qu'il a envoyée à Frédéric II (du moins peut-on le supputer, puisque la première lettre est perdue – ce qui n'est pas le cas des autres, qui reprennent cette défense) : c'est comme si Voltaire usait du discours indirect libre pour reprendre son propre discours, tel qu'il l'a adressé à un tiers. Cette façon de faire est typique d'une philosophie de la consolation qui vise à s'adresser à plusieurs personnes. Le réseau épistolaire devient en quelque sorte un réseau d'interrogation philosophique sur l'action humaine : ses inchangés, ses revirements, les surprises qu'elles suscitent, et les consolations qu'il faut lui opposer.

---

<sup>478</sup> D7593, à Élie Bertrand, 19 janvier 1758.

<sup>479</sup> D7393, à la duchesse de Saxe-Gotha, 22 septembre 1757.

## 2. Consoler les rois et se consoler des rois

L'interpénétration de la guerre et de Frédéric se révèle dans cet exemple de la liberté de traitement des sujets dans les lettres et de leur effet philosophique : dans cette lettre à Constant d'Hermenches, où il évoque le malheur universel de la guerre, Voltaire évoque la santé de son correspondant, la sienne propre, puis celle du roi de Prusse, ce qui l'amène à réévoquer la guerre en des termes nouveaux. Voici comment elle est évoquée au début de la lettre :

Consolez-vous, Monsieur, de n'être pas au nombre de ceux qui versent inutilement leur sang dans cette horrible guerre, elle finira probablement comme celle de 1741. Les choses resteront comme elles étaient avec la perte de trois ou quatre cent mille hommes. Jouissez, Monsieur, de votre heureux repos que vous occupez par les plaisirs. Vous êtes fait pour la société autant que pour la guerre, il n'y a pas d'apparence que la Hollande se mêle jamais de la querelle qui désole tant de provinces. Elle s'enrichit des folies des autres, et en cela elle est très sage. Mais vous êtes plus sage encore d'avoir et de donner du plaisir.<sup>480</sup>

Le découragement de Voltaire devant ce conflit est dû aussi à l'impression de ne pas voir les choses en être modifiées de façon significative. C'est une sorte d'immense gâchis qui apparaît aux yeux du philosophe, et dont il faut se consoler. Voltaire présente en apparence une morale hédoniste (« Jouissez, Monsieur, de votre heureux repos que vous occupez par les plaisirs »), mais il rappelle les souffrances de la guerre, le sang versé et l'absurdité. La sagesse de la Hollande apparaît qui « s'enrichit des folies des autres » : on pourrait alléguer à nouveau le cynisme, ou dire au contraire que c'est par l'exemple qu'elle donne que la Hollande est sage (si tous venaient à l'imiter, il n'y aurait plus de « querelle qui désole tant de provinces. »). Frédéric n'est pas en reste de ce point de vue, puisque voici comment Voltaire l'évoque dans la suite :

J'ai bien peur qu'il n'en soit pas de même du vieux Lusignan cacochyme, à qui l'hiver est mortel. Je ne fais point le malade comme le roi de Prusse. Puissent ses victoires nous donner la paix. Puisse sa gloire faire le bonheur du monde.<sup>481</sup>

Le « vieux Lusignan » est Voltaire en personne, et il est sincèrement malade quand Frédéric feint de l'être (au dire du philosophe). La personne de Frédéric a cette propriété exclusive de concentrer en elle les désirs de populations entières : la victoire et/ou la paix. Dans cette lettre-ci – et ce n'est pas le cas de toutes – Voltaire paraît se résigner au succès du roi de Prusse, et place la paix au-dessus du reste. C'est le sens du vœu final (« Puissent ses victoires nous donner la paix. Puisse sa gloire faire le bonheur du monde. ») : Voltaire paraît accorder ses désirs au plus vraisemblable, ce dernier étant alors une victoire prussienne décisive.

Cette lettre a l'air de placer Voltaire dans une posture qu'on pourrait qualifier d'opportunisme moral. Et pourtant, il n'est pas certain qu'il vante sans conditions ceux qui

---

<sup>480</sup> D7856, à Constant d'Hermenches, 13 septembre 1758.

<sup>481</sup> *Ibid.*



savent tirer un profit (financier ou autre) de la guerre. Voici un exemple de lettre à Jean-Robert Tronchin de l'époque de la consolation à Frédéric (donc, au croisement de deux discours sur lesquels je me suis spécialement penché dans les deux premières sous-parties de la deuxième partie) :

Les gens dont je vous parlais dans mes dernières lettres me paraissent toujours dans le plus grand désespoir, et se vantent de résolutions extrêmes, mais pour se consoler vous voyez qu'ils prennent tout l'argent qu'ils peuvent. Les héros ressemblent toujours par un coin aux voleurs de nuit, ils vont droit au coffre-fort ; après quoi ils étalent de grands sentiments.<sup>482</sup>

L'analogie est terrible. Tout d'abord, Voltaire décrit des « gens » – on comprend qu'il s'agit de Frédéric et de sa sœur, et que Voltaire tait leur nom par discrétion, mais ce rabaissement lexical conduit à les dépouiller de toute leur majesté. C'est à ce dépouillement qu'on assiste, comme si Voltaire jouissait de l'humiliation privée qu'il peut faire subir à Frédéric dans ses lettres. La vengeance est tout entière contenue dans la lettre, où Voltaire prive Frédéric de son nom, de sa majesté de sa dignité : il est rabaissé du rang de « héros » à celui de « voleur ». Mais encore une fois, il n'est pas un objet unique, et à travers lui, c'est le tribunal de tous les héros que Voltaire semble dresser. Voltaire se console des rois en se vengeant dans la correspondance des mauvais traitements infligés, non seulement à lui personnellement, mais aussi à tout le genre humain. La position du roi de Frédéric est ainsi différente de celle de la Hollande dans les exemples de ceux qui s'enrichissent (ou cherchent à subsister) aux dépens d'autrui.

C'est que Frédéric, en qualité de roi, est tenu responsable du malheur universel occasionné par la guerre :

Je me tais sur cette grande révolution. Il m'est seulement permis de remarquer que Frédéric aurait été le plus heureux des rois aussi bien que le plus riche, s'il avait été aussi philosophe qu'il a cru quelquefois l'être. Il aurait épargné à l'Europe la guerre de 1741 et celle qui désole aujourd'hui une partie de l'Allemagne.<sup>483</sup>

Voltaire surélève à la fois le rôle de la philosophie et celui de Frédéric, en ce qu'ils en font les éléments les plus déterminants de la guerre et de la paix : Frédéric « aurait épargné à l'Europe la guerre », c'est en faire un être démiurgique, à l'égal d'un dieu ; et pourtant, il est le plus faible et le plus malheureux, et il devient responsable du malheur d'« une partie de l'Allemagne » (et non pas le monde entier, comme c'est souvent le cas quand Voltaire évoque les limites du théâtre de la guerre). S'en consoler, c'est donc se persuader qu'on est plus heureux que lui, et Voltaire ne cesse de le répéter y compris après le triomphe de Rossbach : « » À l'égard de Luc, tantôt mordant, tantôt mordu, c'est un bien malheureux mortel. »<sup>484</sup> Le roi et le

---

<sup>482</sup> D7448, à Jean-Robert Tronchin, 5 novembre 1757.

<sup>483</sup> D7443, à la comtesse Bentinck, (2 ?) novembre 1757 [l'hésitation provient de l'édition].

<sup>484</sup> D7512, à d'Alembert, 12 décembre 1757.

philosophe recherchent le bonheur, qui est d'échapper à la guerre. Je reviens sur un paragraphe qui selon moi concentre un grand nombre d'éléments, déjà évoquées peu ou prou :

Tout tranquille que je suis, et tout philosophe que je veux être, je vous avoue que je ne peux pas m'empêcher de m'intéresser à la tragédie qui se joue en Allemagne. Voilà beaucoup de grands acteurs sur la scène. J'en ai vu quelques-uns de fort près, et ma curiosité est très pardonnable.<sup>485</sup>

Ce passage intervient après un paragraphe de déploration sur le sort de Koenig<sup>486</sup>. Revenant sur la querelle qui l'a opposé à Maupertuis, Voltaire conclut : « Il fallait bien que je vinsse habiter dans un pays libre puisque j'ai été le défenseur et la victime de la liberté. » Le passage cité au-dessus correspond au court paragraphe qui fait suite à cette évocation parlante de la liberté. « Je ne peux m'empêcher » évoque un désir irrépressible et « tragédie » répète le topos du théâtre mais cette fois-ci subordonné à l'affect de Voltaire. Le topos trouve une nouvelle vigueur dans la mention des « grands acteurs » : pourquoi privilégier ce terme d'acteurs, et non pas celui de personnages ? Les grands de ce monde ne sont pas des personnages, mais des acteurs, c'est dire que le rôle qu'ils endossent est finalement détachable de leur personne. À un acteur, de multiples personnages peuvent convenir. Mais « acteur » n'est pas qu'un terme dramatique : tandis que le personnage est « joué », au sens propre, l'acteur dirige son *action*. Voltaire se console de l'action des rois en la décrivant, en l'analysant et en la soumettant au jugement des multiples lecteurs de la correspondance.

\*

Consoler un roi : voilà une révolution philosophique. Elle abat les grandeurs, et sous le grand homme, on retrouve ce qu'il est vraiment : un homme. Cela rejoint l'idée déjà évoquée d'une correspondance inscrite dans le débat axiologique, de contradiction des valeurs établies. Aussi, voici à nouveau le propos adressé à la duchesse de Saxe-Gotha :

Qui eût Madame qu'un jour je prendrais la liberté de le consoler ? Voilà de ces révolutions bien capables de détromper des grandeurs humaines, si quelque chose pouvait désabuser les hommes. Puissent ces grands mouvements ne point porter dans vos États les calamités qui les suivent, puisse votre santé n'être pas plus altérée que votre courage.<sup>487</sup>

Ces révolutions font l'objet de la philosophie, et il faut s'en consoler, puisqu'il est hors de la portée d'un individu non dépositaire d'une couronne d'en infléchir le cours. Et pourtant, Voltaire a eu sa part, car c'est lui qui a consolé le roi de Prusse. La consolation est dans la correspondance un acte posé dans l'évolution de la guerre. Dans ces circonstances

---

<sup>485</sup> D7338, à Constant d'Hermenches, 9 août 1757.

<sup>486</sup> Voici le passage en question : « Je suis très affligé de la mort de ce vrai philosophe Koenig dont j'ai été le martyr. Je mourrai dans l'opinion qu'il avait raison et qu'il fut très indignement traité par l'académie de Berlin ou plutôt par le charlatan tyrannique, président de cette académie. »

<sup>487</sup> D7393, à la duchesse de Saxe-Gotha, 22 septembre 1757.

exceptionnelles, la consolation a dépassé son propre statut de résignation pour s’immiscer dans l’événement.

En revanche, le reste du temps, la consolation est un bien fragile et qui ne guérit pas du monde, comme le souligne le tout début de cette même lettre : « Deux ou trois armées du meilleur des mondes possibles m’ont privé de la consolation de recevoir des lettres de Votre Altesse Sérénissime. »<sup>488</sup> En effet, au lieu de protéger du monde, la consolation est un moyen de le vivre, en philosophe.

### 3. Réinventer une philosophie du « *Suave mari magno* »

Il est bien doux de s’occuper de ces amusements tandis qu’on s’égorge sur terre et sur mer, que l’Allemagne s’épuise de sang, et la France d’argent.<sup>489</sup>

J’ai longuement évoqué le « *Suave mari magno* » à l’occasion du sondage de la correspondance adressée à Jean-Robert Tronchin. J’ai questionné notamment l’idée du « cynisme » de Voltaire. La phrase que j’ai mise en exergue ici fonctionne à plein dans cette ambivalence-là. L’épicurisme n’est pas cynisme, puisqu’il ne se *satisfait* pas du malheur d’autrui. Tout au contraire, il le contemple, il n’en détourne pas les yeux. La « douceur » qu’un tel spectacle génère est toute relative, puisque Voltaire est aussi affecté par la tristesse du spectacle. Voici une lettre plus complète sur le thème, adressée au comte de Tressan, dans laquelle Voltaire revient sur l’affaire de l’article « Genève » de d’Alembert et le supplice de Servet :

C’est un bon article pour l’histoire des contradictions de ce monde.

Voici le champ de l’histoire des meurtres qui va se rouvrir. M. le comte de Clermont aura une armée terriblement délabrée ; son bisaïeul y eût été bien empêché. Qu’aurait dit Louis XIV s’il avait vu un marquis de Brandebourg résister mieux que lui aux trois quarts de l’Europe ? Heureux qui voit du port tous ces orages.

Je vais planter aux Délices, de là je reviens à Lausanne pour nos spectacles. Cela est plus sensé que d’aller en Allemagne. Je ne regrette aucun roi, aucun prince, mais je regrette fort le gouverneur de Toul pour qui je suis pénétré de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance, et à qui je serai attaché toute ma vie.<sup>490</sup>

À nouveau, la référence à Lucrèce est explicite : « Heureux qui voit du port tous ces orages. » Voltaire place sa prévision sous le signe de l’histoire, dans une répétition emphatique, mais qui manifeste l’abattement : à « l’histoire des contradictions de ce monde » succède « l’histoire des meurtres ». Mais immédiatement après, Voltaire réemploie le schème des grands hommes

---

<sup>488</sup> *Ibid.*

<sup>489</sup> D7304, à Le Bault 3 juillet 1757.

<sup>490</sup> D7661, au comte de Tressan, 3 mars 1758.

devant lesquels la réalité humaine s'efface : c'est Frédéric qui parvient à « résister [...] aux trois quarts de l'Europe », et non ses armées et les populations prussiennes. Pourtant, il rappelle le « champ de l'histoire des meurtres » et le monde comme un ensemble d'« orages ». Si Voltaire se déplace, il reste dans un territoire circonscrit et sauvegardé, auprès des montagnes suisses. Auprès de ce « *locus amoenus* », l'Allemagne apparaît comme un « *locus horribilis* », si bien que Voltaire renouvelle l'image du *Suave mari magno* par une différenciation géographique concrète : il y a les lieux à éviter en temps de guerre et de chaos.

La retraite de Voltaire lui garantit aussi le profit de la tranquillité, mais c'est une position ambivalente : « j'aime mieux ma solitude que toutes les cours. »<sup>491</sup> C'est un propos qui souligne la répulsion pour les cours, plutôt qu'un véritable amour pour la solitude. Car de fait, il n'y a pas de solitude chez Voltaire : la correspondance en est une preuve éclatante, si la petite société des Délices ne suffit pas. Mais solitude ne vaut pas tant le fait d'être seul que d'être retiré, éloigné. En latin, « *solitudo* » signifie le désert (terme qui lui-même est issu de *de-sero*, se retirer, quitter, abandonner, que l'on retrouve en français dans les termes « désertion », « déserteur ») mais aussi la dévastation, le lieu qui a été dépeuplé, rendu vide de ses habitants. On pense à la célèbre phrase de Tacite qui entre en écho paradoxal avec les propos de Voltaire sur le plaisir de la retraite pendant que les héros s'égorgent :

*Auferre, trucidare, rapere, falsis nominibus imperium, atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant* : Enlever, massacrer, piller, voilà ce qu'ils nomment, avec leurs mots trompeurs, empire, et là où ils créent un désert, ils appellent cela pacification.<sup>492</sup>

L'écho est paradoxal puisqu'il ne s'agit pas ici de retrait, mais d'abandon après la bataille. Le paysage est dévasté, et c'est aussi ce dont Voltaire rend compte à propos de l'Allemagne, tandis que les Délices sont tout sauf un désert : c'est un lieu où on cultive son jardin. Ainsi, elles ne sont pas de la « solitude » ; et on peut interpréter la dernière phrase citée de Voltaire comme un conditionnel plutôt que comme un indicatif : Voltaire *préfererait* la solitude – c'est-à-dire tout de même un mal – aux cours des rois, et ce sentiment est si vif qu'il passe à l'indicatif.

En relation avec cette question de la solitude, se trouve un jeu littéraire sur la question de la retraite, en référence à Pascal :

Vous savez qu'on prétend que le roi de Pologne a échappé à ce diable de Salomon du Nord. Il y a des temps où c'est un grand bonheur de sortir de chez soi. On ajoute que les houzards de Nadasti vont droit à Berlin par le plus court. Mais on n'est encore bien informé de rien, pas même de la bataille du 1<sup>er</sup>.<sup>493</sup>

---

<sup>491</sup> D7044, 1<sup>er</sup> novembre 1756.

<sup>492</sup> *Vie d'Agricola*, XXX, texte établi et traduit par Anne-Marie OZANAM, deuxième tirage, Paris, Les Belles Lettres, Classiques en poche, 2002.

<sup>493</sup> D7036, à Jean-Robert Tronchin, 25 octobre 1756.

Évidemment, la référence est circonscrite : Voltaire parle d'un roi, d'une situation militaire, et non pas de tout un chacun espérant jouir des délices de la tranquillité. C'est ici davantage d'une taquinerie, puisque l'« il y a des temps » ne signale en réalité qu'une exception. L'édition Besterman de la Pléiade indique en note qu'il s'agit d'une « réminiscence de Pascal », à savoir du tout début du fragment « *Divertissement* » (Brunschvicg 139) :

Quand je m'y suis mis quelquefois à considérer les diverses agitations des hommes et les périls et les peines où ils s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où naissent tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises, etc., j'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre.<sup>494</sup>

La cour et la guerre sont précisément les deux objets en question : en fin de compte, Voltaire rejoindrait donc Pascal sur ce point. Il a précisément commenté ce fragment dans la vingt-cinquième des *Lettres philosophiques*<sup>495</sup> :

Qu'est-ce qu'un homme qui n'agirait point, et qui est supposé se contempler ? Non seulement je dis que c'est un imbécile, inutile à la société, mais je dis que cet homme ne peut exister : car que contemplerait-il ?<sup>496</sup>

Se pose donc, à la lecture de ce fragment de Pascal par Voltaire, dès 1733<sup>497</sup>, la question de l'action et de l'abatement telle qu'on la retrouve à l'œuvre dans toute cette correspondance. Indépendamment de ce présent exposé, il serait intéressant de considérer Frédéric sous le prisme du « roi sans divertissement » : comme écrit Pascal, c'est « de là vient que le jeu et la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois sont si recherchés. »<sup>498</sup> Dans la réflexion de Voltaire, et plus généralement du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faudrait interroger la place à accorder à cette affirmation de Pascal qui lie le caractère belliqueux des souverains à la recherche effrénée de divertissement. Quand Voltaire écrit la lettre tout juste citée, la pique anti-pascalienne est certainement ironique : le roi de Pologne n'a eu que le bonheur de ne pas se faire prendre (contentement tout relatif donc) : le reste de la correspondance serait plutôt favorable à la pensée de Pascal. Quoiqu'il en soit, cette question sur la retraite et la solitude en lien avec la question du bonheur et du divertissement n'est pas sans rapport avec la difficulté majeure de la correspondance que j'ai rencontrée.

La tension omniprésente, et de laquelle il y a grand embarras à se dépêtrer, c'est celle-ci : Voltaire parle constamment de la guerre et dit sans cesse qu'il faut l'oublier. Cela provoque

---

<sup>494</sup> *Pensées*, texte établi par Léon BRUNSCHVICG, présentation par Dominique DESCOTES, Paris, GF Flammarion, 1976, fragment 139, p. 86.

<sup>495</sup> *Lettres philosophiques*, présentation par René POMEAU, Paris, GF Flammarion, 1964, « Vingt-cinquième lettre : sur les Pensées de M. de Pascal », entrées XXIII à XXVII, pp. 173-175.

<sup>496</sup> *Id.*, p. 173.

<sup>497</sup> *Id.*, repères chronologiques, p. 6 : 1733 « Juillet : ajoute aux *Lettres philosophiques* les *Remarques sur Pascal*. »

<sup>498</sup> *Pensées*, op.cit., p. 87.

le sourire du lecteur, mais cette tension est à prendre très au sérieux. Elle montre l'opposition entre la recherche du bonheur et de la sagesse, propre de la philosophie voltairienne, et le souci du monde, le souci de l'autre – autre pilier de sa philosophie.

La guerre aurait donc une familiarité avec le divertissement pascalien. Les contradictions de Voltaire qui s'abstrait de la guerre tout en la rappelant sans cesse peuvent être manifestes de la recherche de ce divertissement : Voltaire est à la fois loin de Paris et loin des combats ; peut-être exprime-t-il alors le regret de ne pas être là où tout se passe ; peut-être se divertit-il avec la guerre qui se déroule loin de lui tout en l'affectant. Dans son article « "Convulsions de l'inquiétude" ou "léthargie de l'ennui". Variations autour d'un thème voltairien »<sup>499</sup>, Michel Delon cite la fin de *Candide*, où la vieillesse demande ce qui est préférable entre les misères vécues au cours du récit, et l'ennui éprouvé au terme de leurs aventures<sup>500</sup>. L'ennui de l'inaction vaut mieux que tous les malheurs terrestres, serait la leçon finale ? Michel Delon parcourt les options qui permettraient d'accréditer dans le conte philosophique « la revanche de Voltaire » (« selon une formule de René Pomeau reprise par Jean Deprun »<sup>501</sup>). Il se penche sur le cas de l'abbé Du Bos, qui soulignait dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* (1719) que « l'inquiétude est le plus souvent préférée à l'ennui »<sup>502</sup>. Et Michel Delon d'en tirer les conséquences : « L'émotion suscitée par le texte littéraire ou par l'œuvre d'art déréalise l'objet des passions, elle en isole le plaisir et le coupe de tout désagrément. »<sup>503</sup> Je me suis efforcé de montrer que la tension à l'œuvre dans la correspondance de Voltaire ne produit pas exactement cet effet-là, mais qu'elle produit aussi un rappel de la réalité de la guerre, et qu'il ne s'agit pas tant de mettre le réel à distance par des procédés littéraires que de témoigner de ses propres affects face aux informations et aux affections qui nous en viennent. M. Delon conclut : « cette attitude de retrait ne signifie nulle indifférence, elle n'est que capacité de voir et de juger sans être emporté par l'émotion, sans être entravé par des réactions psychologiques contradictoires. »<sup>504</sup> Encore une fois, on peut être partagé par ce constat : de la servitude passionnelle on n'échappe pas. On reste sous l'emprise

---

<sup>499</sup> Michel DELON, « "Convulsions de l'inquiétude" ou "léthargie de l'ennui". Variations autour d'un thème voltairien, in *Voltaire en Europe*, op.cit., pp. 283-290.

<sup>500</sup> « et quand on ne disputait pas, l'ennui était si excessif que la vieille osa un jour dire : "Je voudrais savoir lequel est le pire, ou d'être violée cent fois par des pirates nègres, d'avoir une fesse coupée, de passer par les baguettes chez les Bulgares, d'être fouetté et pendu dans un auto-da-fé, d'être disséqué, de ramer en galère, d'éprouver enfin toutes les misères par lesquelles nous avons tous passé, ou bien de rester ici à ne rien faire ? – C'est une grande question", dit Candide. » (*Candide*, chap. XXX, in *Romans et contes*, op.cit.).

<sup>501</sup> Michel DELON, art.cit., p. 285.

<sup>502</sup> *Ibid.*

<sup>503</sup> *Ibid.*

<sup>504</sup> *Ibid.*

des affects, quand bien même ces affects changeraient. Je rejoins en revanche Michel Delon sur l'idée que le recul n'est pas de l'indifférence, comme l'omniprésence de la guerre dans la correspondance ne cesse d'en témoigner.



La multiplication du propos, sur la guerre en l'occurrence, peut paradoxalement faire apparaître l'unité d'un tout, l'expérience du mal, de la souffrance, sur la terre. La correspondance permet de véhiculer des affects, et de résoudre le problème de l'unicité de la guerre. La guerre est plurielle, il faut la dire de plusieurs façons différentes. Le fait que la métaphore du théâtre, par exemple, ne soit pas uniforme, mais qu'elle soit contradictoire et exploitée en ses contradictions, manifeste la faiblesse du langage à traduire cette expérience démesurée. La qualité de la référence à la tragédie permet aussi d'en restituer le caractère fatal. La lecture de certains textes de la correspondance nous invite à une lecture fataliste du monde autour de nous. Ce n'est pas que Voltaire soit fataliste, mais au sein de l'amas de lettres peuvent se dégager des lectures contradictoires du réel qui donnent à penser son impossible réduction dans le langage. C'est donc à une consolation que nous invite la lecture de la correspondance de Voltaire : un mode de présence au monde qui ne se confond ni avec le cynisme, ni avec la résignation, mais qui offre un apaisement critique face à ce qui échappe à l'emprise de notre action et de notre connaissance.

Mais ne perdons ni le sommeil ni l'appétit, quand nous perdrons tous nos vaisseaux et nos armées. Supportons les malheurs du genre humain tout doucement. Adieu Madame, la philosophie est après la santé ce que je connais de mieux.<sup>505</sup>

---

<sup>505</sup> D7723, à la comtesse de Lutzelbourg, 29 avril 1758.

## Conclusion

Pour résumer ce que j'ai cherché dans cette correspondance de Voltaire entre 1756 et 1760, je dirais que c'est le problème de nommer une expérience que l'on est en train de vivre, de la façon dont on la vit, et de la façon on ne la vit pas : Voltaire vit la guerre, non pas en soldat, mais dans le retrait ; il n'assiste pas à des massacres, mais il en obtient des comptes-rendus ; il n'est pas ruiné, mais ses affaires en sont affectées ; il cherche à s'en éloigner et à cultiver son jardin, mais malgré lui, il y revient sans cesse, poussé par le désir d'apprendre et de comprendre un fait aussi inexplicable et déraisonnable. Il vit des expériences similaires avec son « fripon de roi de Prusse » : l'inexplicable dans un individu qui concilie tant de contraires, qui fait des vers sur les champs de bataille, qui songe à se suicider un jour et remporte la plus éclatante victoire quelques semaines plus tard, etc.

Ce travail avait donc pour objet d'explorer un certain type de discours sur la guerre, en croisant les perspectives d'approches et différentes façons de lire la correspondance. J'ai essayé d'éviter tout dogmatisme méthodologique et de favoriser la pluralité d'approches de la correspondance : ni strictement linéaire, ni strictement anarchique, mais un peu des deux, un peu tout à la fois, successivement ou en même temps. Tout cela visait aussi à rendre compte de l'impression de chaos à la lecture de la correspondance, cette impression que le texte échappe au lecteur par son foisonnement et ses innombrables contradictions.

L'entrée dans la correspondance avec une thématique circonscrite (quoiqu'avec une méthode de débordement de cette thématique) devait aussi veiller à abandonner un certain nombre de réflexes de lectures typiques lorsqu'on aborde un auteur comme Voltaire. Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, l'accumulation des représentations de Voltaire construites a posteriori en font dans l'imaginaire collectif un personnage constitué par quelques traits simplifiés, qui ont tendance à peser sur l'interprétation des textes. Ce n'est pas tant que les interprétations qui en découlent soient « fausses » en soi, mais elles sont fortement réductrices. Ainsi, c'est bien souvent le seul chapitre III de *Candide* qui va guider la lecture d'un autre texte de Voltaire portant sur la guerre<sup>506</sup>. Plus encore, on réinterprète la moindre œuvre en fonction de la totalité de sa vie, ce que note Alain Sandrier à propos des pièces de théâtre de Voltaire : « Ce n'est que parce qu'on sait par ailleurs le combat de Voltaire contre "l'Infâme" que ces pièces ouvrent sur un horizon critique plus radical : en tant que telles, elles ne peuvent être

---

<sup>506</sup> Cf. Jean GOULEMOT, « Guerre », in *Inventaire Voltaire*, op.cit., p. 619.



considérées comme antireligieuses. »<sup>507</sup> En effet, de telles pièces s'inscrivent dans le giron d'un « théâtre officiel et soumis à la censure [qui] ne peut et ne veut envisager une remise en cause radicale de la religion »<sup>508</sup> Certes, la correspondance laisse davantage de liberté à une pratique polémique de l'écriture ; en revanche, il faut conserver cette méfiance de principe quand il s'agit d'identifier les combats de Voltaire dans un texte aussi multiple et bigarré.

La gageure était d'autant plus importante que le corpus regorgeait de textes, de portions de textes ou de simples mots riches à exploiter. À partir de l'année 1757 environ, il est peu de lettres qui n'évoquent pas la guerre, fût-ce de très loin. Cela m'a posé évidemment une difficulté, de repérer des éléments significatifs dans cet amas de signes ; mais cela m'a donné une idée de l'importance de mon sujet : la guerre est une obsession. Voltaire est un philosophe mais qui ne perd pas de vue l'actualité, car dans la correspondance l'actualité est la matière même de la philosophie : l'actualité personnelle et l'actualité politique, qui ne se distinguent pas très bien l'une de l'autre, et donc, ce que j'avais défini dès l'introduction comme l'actualité plurielle de la guerre.

Cela m'a amené à faire des découvertes sur les potentialités de l'écriture épistolaire. J'ai essayé d'établir en quoi Voltaire cultivait à la fois les forces et les faiblesses de ce médium : l'écriture en réseau lui permet de toucher un grand nombre d'auditeurs, et partant, de « faire le politique » quoiqu'il s'en défende (ironiquement), mais elle l'empêche de se confier totalement dans un secret assuré – il se méfie des intrusions dans sa correspondance, et ne cesse de faire part de son inquiétude, notamment à Jean-Robert Tronchin : « J'ai quelque envie de jeter au feu la lettre que je viens de vous écrire. »<sup>509</sup> Voltaire se défie même des lettres qu'il écrit. La méfiance envers les lettres permet paradoxalement de renouveler la confiance entre les personnes : avec son banquier et confident, dans les tractations secrètes en vue de la paix, mais aussi ses correspondants usuels avec lesquels il partage un même code de surnoms attribués à tous les personnages de l'univers épistolaire.

Le mode de lecture adopté est essentiel pour découvrir de nouvelles dimensions de l'écriture voltairienne : ainsi, certains traits d'ironie et d'humour n'apparaissent que par la réinscription des lettres dans le réseau dont elles sont issues. Comme l'écrit Christiane Mervaud : « Chaque lettre s'inscrit dans un réseau complexe où les circonstances du présent

---

<sup>507</sup> Alain SANDRIER, Introduction, in *Le Théâtre de l'incrédulité. Trois pièces manuscrites des Lumières irréligieuses*, Paris, Classiques Garnier, Bibliothèque du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2012, p. 17.

<sup>508</sup> *Ibid.*

<sup>509</sup> D7427, à Jean-Robert Tronchin, 20 octobre 1757 (deuxième lettre).

jouent un rôle déterminant, à la fois moment d'une existence, témoignage intellectuel, coupe vive dans l'évolution d'une relation, création personnelle à l'intérieur d'un rituel épistolaire. »<sup>510</sup> Ce sont parfois des répétitions involontaires qui manifestent les affects à l'œuvre à un moment particulier (comme c'est le cas de l'épisode de la consolation). C'est donc pour cela que j'ai essayé de différencier des pratiques de lecture du corpus : lectures chronologiques, lectures problématisées, sondages au sein d'une période et d'un correspondant singuliers, etc.

La multiplication des lettres favorise aussi l'exercice philosophique, en ce qu'elle renouvelle le rapport au langage : ajustements, corrections et repentirs sont la pratique courante de l'écriture épistolaire voltairienne. Les répétitions et variations disent au bout du compte l'impuissance du langage à rendre compte des expériences du réel. J'en ai effleuré deux, présentes dans la correspondance de ces cinq années : la guerre de Sept Ans et le roi de Prusse, ou bien étaient-ce le malheur des hommes et Frédéric, ou bien plutôt les désastres économiques d'un conflit et « ce fripon de héros »<sup>511</sup> ? Bref, deux présences qui se croisent, s'interpénètrent et se multiplient en autant de dénominations qu'il y a d'affects exprimés dans la correspondance.

De tels affects fonctionnent en réseau, à l'image de la personne de Voltaire au cœur d'un réseau épistolaire. Je me suis efforcé de montrer par moments qu'il y avait lieu de différencier les discours en fonction du correspondant, c'est-à-dire en fonction de l'attitude que Voltaire adopte à l'égard dudit correspondant. C'est pourquoi Voltaire exprime parfois sa déception devant l'inadéquation entre l'écrit de la lettre et son rapport à l'écriture (et derrière, le rapport aux autres) : « Je ne laisse pas d'avoir avec vous des comptes qui ne ressemblent guère aux écrits d'un homme de lettres, mais il faut de tout dans la vie. »<sup>512</sup> Ce qui se manifeste ici, c'est la conscience de Voltaire de devoir correspondance à l'image qu'on se fait de lui, et le devoir d'écrire une lettre de Voltaire : voilà une autre forme de négociation, cette fois interne au processus de l'écriture épistolaire, que de devoir correspondre aux représentations publiques de l'auteur « Voltaire ».)

---

<sup>510</sup> Christiane MERVAUD, *Voltaire et Frédéric II*, op.cit., p. 14.

<sup>511</sup> D8249, à d'Argental, 6 avril 1759.

<sup>512</sup> D7231, à Jean-Robert Tronchin, 13 avril 1757.

La citation de *Barry Lyndon* au début de ce mémoire nous invitait à considérer la guerre comme réalité vécue et non plus comme événement faisant date dans la mémoire humaine, et prenant place dans les manuels d'histoire. Avec la correspondance, nous avons un autre type de témoignage, celui par procuration de quelqu'un qui n'a pas vécu la guerre, et qui nous rapporte les effets de ce conflit sur sa vie quotidienne et sur sa sensibilité. Ce témoignage de la guerre par quelqu'un qui n'a pas vécu sa réalité au front nous indique, dans un monde en voie de médiatisation, ce qui nous reste d'une expérience réelle que nous n'avons pas vécue. Au contraire du roman, nous tenons à juste titre la guerre en cours pour réelle. Et pourtant nous lui appliquons des schèmes propres à la fiction dans l'importance marquée aux grands personnages. Or, que nous dit le héros irlandais de Thackeray ?

C'est fort bien aux gentilshommes de parler de l'époque de la chevalerie ; mais songer aux brutes affamées qu'elle menait, des hommes nourris dans la pauvreté, d'une ignorance complète, qu'on habitait à s'enorgueillir de verser le sang ; des hommes qui n'avaient pas d'autre amusement que l'ivrognerie, la débauche et le pillage ! C'est avec ces affreux instruments que nos grands guerriers et monarques ont fait leur œuvre de meurtre dans le monde ; et tandis que, par exemple, nous admirons en ce moment le grand Frédéric, comme nous l'appelons, et sa philosophie, et son libéralisme, et son génie militaire, moi qui ai servi, sous lui et qui étais pour ainsi dire dans les coulisses de ce grand spectacle, je ne peux l'envisager qu'avec horreur. Que de crimes, de misère, d'esclavage, pour composer ce total de gloire ! Je me rappelle un certain jour, environ trois semaines après la bataille de Minden, et une ferme dans laquelle entrèrent quelques-uns de nous, et comme quoi la vieille femme et ses filles nous servirent du vin en tremblant ; et comme quoi nous nous grisâmes, et que bientôt la maison fut en flammes ; et malheur à l'infortuné qui, plus tard, revint chez lui pour retrouver sa maison et ses enfants !<sup>513</sup>

Ce rappel brutal d'une réalité de la guerre loin des épopées héroïques rappelle quelques traits abordés dans cette enquête. Mais je m'en voudrais de conclure sur cette note désespérée, car à l'instar de Voltaire, il faut s'efforcer de trouver consolation :

Mille murmures viennent jusqu'à moi et me confirment dans l'idée que le repos est le vrai bien, et que la campagne est le vrai séjour de l'homme. Le roi de Prusse me mande quelquefois que je suis beaucoup plus heureux que lui, et il a vraiment grande raison.<sup>514</sup>

Pour une fois, Frédéric s'était montré raisonnable.

---

<sup>513</sup> THACKERAY, *Barry Lyndon*, chap. IV, « Dans lequel Barry voit de près la gloire militaire », traduction par Léon DE WAILLY, présentation par Serge SOUPEL, Paris, GF Flammarion, 2014 (1990), pp. 123-124. On notera la parenté intertextuelle ironique ou satirique avec *Candide* grâce au titre du chapitre suivant : « Dans lequel Barry essaie de se tenir autant que possible à distance de la gloire militaire ».

<sup>514</sup> D8004, à Mme du Deffand, 27 décembre 1758.

## Bibliographie

### I. Sources

#### A- Correspondance de Voltaire

- L'édition de référence de ce travail est celle de Théodore BESTERMAN adaptée par Frédéric DELOFFRE pour la Bibliothèque de la Pléiade en 13 volumes (1977-1993) :  
*Correspondance IV (1754-1757)*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1978.  
*Correspondance V (1758-1760)*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1980.  
Index par Michel LÉTURMY, in *Correspondance XIII (juillet 1777 - mai 1778)*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1993.
- Autres éditions utilisées :  
*Correspondance choisie*, éd. Jacqueline HELLEGOUARC'H, Paris, Librairie Générale Française, Le livre de poche Classiques modernes, La Pochothèque, 1990 et 1997.  
*Lettres choisies*, éd. Nicholas CRONK, Paris, Gallimard, Folio classique, 2017.  
*Lettres inédites de Voltaire*, Paris, Mongie Delaunay et Pélicier libraires, 1818. À consulter en ligne : <https://books.google.fr/books?id=ZaylufyV7kMC>.

#### B- Autres œuvres de Voltaire

- L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, présentées par André MAGNAN, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2004.
- Dictionnaire philosophique*, éd. Gerhardt STENGER, Paris, GF Flammarion, 2010.
- Dictionnaire philosophique*, vol. II (David – Vertu), sous la direction de Christiane MERVAUD, Oxford, Voltaire Foundation, 1994.
- Histoire de la Guerre de 1741*, éd. Jacques MAURENS, Paris, Garnier frères, 1971.
- Lettres philosophiques*, présentation par René POMEAU, Paris, GF Flammarion, 1964.
- Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire écrits par lui-même, suivis de lettres à Frédéric II*, éd. Jacques BRENNER, Paris, Mercure de France, Le Temps retrouvé, 1988 (1965).

*Œuvres historiques*, éd. René POMEAU, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957.

*Romans et contes*, éd. Frédéric DELOFFRE, avec la collaboration de Jacqueline HELLEGOUARC'H et Jacques VAN DEN HEUVEL, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1979.

*Le Siècle de Louis XIV*, éd. Jacqueline HELLEGOUARC'H et Sylvain MENANT, avec la collaboration de Philippe BONNICHON et Anne-Sophie BARROVECCHIO, Paris, Librairie Générale Française, Le livre de poche Classiques, 2005.

### C- Autres sources documentaires

AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, éd. Lucien JERPHAGNON, avec la collaboration de Sophie ASTIC, Jean-Yves BORIAUD, Jean-Louis DUMAS, Catherine SALLES et Henri-Pierre TARDIF DE LAGNEAU, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2000.

BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, « Tome Premier, seconde partie. C – G. », Rotterdam, Reinier Leers, 1697. À consulter en ligne :  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15120965>

*Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts ou Dictionnaire d'Antoine Furetière*, réédition établie sous la direction d'Alain REY, Paris, SNL – Le Robert, 1978.

*Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux [...] Nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée* (8 vol.), Paris, la Compagnie des Libraires associés, 1771. À consulter en ligne :  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50985p>.

*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'Encyclopédie (ENCCRE), 2017. À consulter en ligne : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>.

HUGO, *La Légende des siècles. La Fin de Satan. Dieu*, éd. Jacques TRUCHET, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1950.

HUGO, *Les Châtiments*, in *Œuvres poétiques II. Les Châtiments. Les Contemplations*, éd. Pierre ALBOUY, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1967.

KUBRICK Stanley (réal., prod., scén.), *Barry Lyndon*, d'après le roman de William Makepeace THACKERAY, Warner Bros., 1975.

LA FONTAINE, *Fables*, édition critique de Jean-Pierre COLLINET, Paris, Gallimard, Folio classique, 1991.

LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, rééd. 1873-1877 (1<sup>re</sup> éd. 1863-1872). À consulter en ligne : <https://www.littre.org/>.

LUCRÈCE, *De rerum natura (De la nature)*, texte établi et traduit par Alfred ERNOUT, quatrième tirage de la sixième édition revue et corrigée par Claude RAMBAUX, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

MOLIÈRE, *Le Tartuffe, ou l'Imposteur*, in *Œuvres complètes II*, édition dirigée par Georges FORESTIER, avec Claude BOURQUI, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2010.

PASCAL, *Pensées*, texte établi par Léon BRUNSCHVICG, présentation par Dominique DESCOTES, Paris, GF Flammarion, 1976.

RACINE, *Œuvres complètes I. Théâtre-Poésie*, éd. Georges FORESTIER, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1999.

TACITE, *Vie d'Agriola (De Vita Iulii Agricolaë)*, texte établi et traduit par Anne-Marie OZANAM, deuxième tirage, Paris, Les Belles Lettres, Classiques en poche, 2002.

THACKERAY, *Barry Lyndon*, traduction par Léon DE WAILLY, présentation par Serge SOUPEL, Paris, GF Flammarion, 2014 (1990).

*Le Théâtre de l'incrédulité. Trois pièces manuscrites des Lumières irréligieuses*, éd. Alain SANDRIER, Paris, Classiques Garnier, Bibliothèque du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2012.

## II. Ouvrages et articles critiques

AGAMBEN Giorgio, *Homo Sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Éditions du Seuil, L'ordre philosophique, 1997.

BÉLY Lucien, *Les Relations internationales en Europe (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUF, Thémis Histoire, 2007 (1992).

- BOIS Jean-Pierre, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs. 1714-1815*, Paris, Éditions du Seuil, Points Histoire, 2003.
- CAVE Christophe, « Voltaire ou les ruses du sujet. Le cas de l'affaire Hume-Rousseau-Voltaire (1765-1766) », in Anne CHAMAYOU (dir.), *Les Lettres ou la règle du Je*, Arras, Artois Presses Université, Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, 1999.
- CAVE Christophe et DAVIES Simon (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Oxford, Voltaire Foundation, 2008.
- CHAMAYOU Anne, « Une forme contre les genres : penser la littérature à travers les lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle » in Benoît MELANÇON (dir.), *Penser par lettre. Actes du colloque d'Azay-le-Ferron, mai 1997*, Montréal, Éditions Fides, 1998.
- CHARLES Sébastien et PUJOL Stéphane (dir.), *Voltaire philosophe. Regards croisés*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2017.
- CITTON Yves, *Lire Interpréter Actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2017 (2007).
- CITTON Yves, « Les spectres de la multiplicité. La littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle revisitée depuis ses dehors », in Christie McDONALD & Susan RUBIN SULEIMAN (dir.), *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*, Paris, Classiques Garnier, 2014, pp. 551-576.
- COTONI Marie-Hélène, *Les Dégoûts de Voltaire. Exploration d'une sensibilité complexe*, avant-propos de Nicholas CRONK, Oxford, Voltaire Foundation, 2017.
- CRAVERI Benedetta, *L'Âge de la conversation*, Paris, Tel Gallimard, 2001.
- CRÉPON Marc, « La double philosophie de l'histoire de Voltaire », in Bertrand BINOCHE et Franck TINLAND (dir.), *Sens du devenir et pensée de l'histoire. Au temps des Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, collection milieux, 2000, pp. 76-84.
- CRONK Nicholas, « La correspondance de Voltaire : questions sur les manuscrits », conférence donnée au *Séminaire général de critique génétique* de l'ITEM, 8 octobre 2015. À consulter en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Nd-8PyDYs6M>.

- CRONK Nicholas, « Voltaire, historien des temps modernes », in *Revue Voltaire* n°15, « Les voyages voltairiens », Paris, PUPS, 2015, pp. 73-89.
- DAGEN Jean, « René Pomeau, Voltaire et l'histoire », in *Revue Voltaire* n°1, « Hommage à René Pomeau », Paris, PUPS, 2001, pp. 45-52.
- DELOFFRE Frédéric, *Genèse de Candide : étude de la création des personnages et de l'élaboration du roman*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006.
- DELON Michel et MALANDAIN Pierre, *Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1996.
- DELON Michel et SETH Catriona (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.
- DUFLO Colas, *Diderot philosophe*, Paris, Honoré Champion, Travaux de philosophie, 2003.
- DUFLO Colas, *Philosophie des pornographes. Les ambitions philosophiques du roman libertin*, Paris, Éditions du Seuil, L'ordre philosophique, 2019.
- DUNYACH Jean-François, « L'histoire voltairienne entre progrès et décadence : du Grand Siècle à l'idée de civilisation », in Jean DAGEN et Anne-Sophie BARROVECCHIO (dir.), *Voltaire et le Grand Siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, pp. 133-146.
- FERRET Olivier, « D'Alembert et Voltaire : du compagnonnage à l'hommage », in *Revue Voltaire* n°18, « Voltaire et d'Alembert », Paris, PUPS, 2018, pp. 9-16.
- FOUCAULT Michel, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, in *Œuvres I*, éd. Frédéric GROS, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2015.
- FOUCAULT Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur », Société française de philosophie, 22 février 1969, in *Dits et écrits I. 1954-1975*, édition établie sous la direction de Daniel DEFERT et François EWALD, avec la collaboration de Jacques LAGRANGE, Paris, Quarto Gallimard, 2001 (1994), pp. 817-849.
- FOUCAULT Michel, « De la nature humaine : justice contre pouvoir », discussion avec Noam CHOMSKY et Fons ELDERS, trad. Anne RABINOVITCH, Eindhoven, novembre 1971, in *Dits et écrits*, op.cit., pp. 1 339-1 380.



- GAGNEBIN Bernard, « Voltaire démasqué par sa correspondance avec les Tronchin, suivi de trois lettres inédites », in *Revue savoisienne*, n°92, Annecy, Académie florimontane, 1951, pp. 36-50.
- GERNEZ Emma, « Les notes dans la *Correspondance* dans l'édition de Kehl », in Nicholas CRONK et Christiane MERVAUD (dir.), *Les Notes de Voltaire. Une écriture polyphonique*, Oxford, Voltaire Foundation, 2003, pp. 350-358.
- GOULEMOT Jean, MAGNAN André, MASSEAU Didier (dir.), *Inventaire Voltaire*, révision générale par A. MAGNAN, Paris, Quarto Gallimard, 1995.
- GUILLAUD-BRANDON Pierre, « La correspondance de Voltaire éditée par Théodore Besterman », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n°16, Paris, Les Belles Lettres, 1957, pp. 131-154.
- HABERMAS Jürgen, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. Marc BUHOT DE LAUNAY, Paris, Payot, 1988 (1962).
- JULLIEN François, *Fonder la morale. Dialogue de Mencius avec un philosophe des Lumières*, Paris, Grasset, 1995.
- LORDON Frédéric, *La Condition anarchique. Affects et institutions de la valeur*, Éditions du Seuil, L'ordre philosophique, 2018.
- LORDON Frédéric, *Les Affects de la politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.
- MARTIN Christophe, *L'Esprit des Lumières. Histoire, littérature, philosophie*, Malakoff, Armand Colin, Cursus, 2017.
- MELANÇON Benoît, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Éditions Fides, 1996.
- MELANÇON Benoît, « Diversité de l'épistolaire », in Jean-Charles DARMON et Michel DELON (dir.), *Histoire de la France littéraire. Classicismes. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Michel PRIGENT, Paris, PUF, 2006, pp. 823-837.
- MENANT Sylvain, *L'Esthétique de Voltaire*, Paris, SEDES, collection Esthétique, 1995.
- MENANT Sylvain, « Voyage et création littéraire », in *Revue Voltaire* n°15, « Les voyages voltairiens », Paris, PUPS, 2015, pp. 11-17.

MERVAUD Christiane, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières. 1736-1778*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985.

MERVAUD Christiane, « La perception de l'autre et de l'ailleurs dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* » in *Revue Voltaire* n°1, « Hommage à René Pomeau », Paris, PUPS, 2001, pp. 27-38.

NEIERTZ Patrick, *Voltaire et l'économie politique*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012.

PAILLARD Christophe, « La correspondance de Voltaire et l'édition de ses œuvres. Problème de méthodologie éditoriale », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2012/4 (Vol. 112), « Correspondance d'écrivains et histoire littéraire », Paris, PUF, 2012, pp. 859-872.

POMEAU René, *Politique de Voltaire*, Paris, Armand Colin, 1994 (1963).

POMEAU René *et al.*, *Voltaire en son temps*, nouvelle édition intégrale, revue et corrigée (2 t.), Oxford, Voltaire Foundation/Fayard, 1995 (1985-1994).